4e Année. 1911 Numéro 8 AOUT 1916.



Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ⁎ SAVONNERIE ⁎ DROGUERIE ⁎ PHARMACIE ⁎ LIQUORISTERIE ⁎ CONFISERIE, ETC

MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef : R.-M. GATTEFOSSÉ

SOMMAIRE DU N° 8

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

PARIS — 140, Boulevard de l'Hôpital, 140 — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 9 francs ; Etranger : 10 francs

Le Numéro : 0,75 Centimes

(Les abonnements partent du 1er Janvier de chaque année)

Imp. P. Legendre & Cie, 14, rue Bellecordière, Lyon.

Le Gérant : Gattefossé.



LA PARFUMERIE MODERNE

ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Parfumerie, Savonnerie

Droguerie, Pharmacie, Liquoristerie, Confiserie, etc.

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

TOME III

93, Boulevard Soult, PARIS

ADMINISTRATION : 19, RUE CAMILLE, LYON

Le Numéro : **0 fr. 50**

ABONNEMENTS : France : **6** francs ; Etranger : **7** fr. **50**

BERNARD MOREL



Anomalies

Botanique, Cultures

Chimie Pratique

Divers

Essences Naturelles

Informations

Jurisprudence

Matériel

Parfums Artificiels

Parfumerie Pratique

Parfumerie Rétrospective

Thérapeutique

Variétés





INDEX ALPHABÉTIQUE



A

B

C

D

E

F

G

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V



TABLE DES GRAVURES





LA CULTURE DU CÉDRAT EN CORSE

Une importante source de revenus pour notre charmante Ile de Beauté est, sans contredit, la récolte et l'exploitation des produits des divers Citrus et, en particulier, du Cédrat ou Citron Judaïque. L'île abonde, en effet, de toutes ces magnifiques Hespérides à la végétation sombre, d'un beau vert bleuté et brillant.

En 1871, la Corse ne produisait que 7 à 800.000 kilogs de cédrats, en 1892, la production atteint 4 millions de kilogs pour retomber actuellement à une moyenne de 1.500.000 kilogs.

Bastia, la commerciale cité du Nord, était toute désignée pour être le centre de cet important commerce, grâce à sa proximité des régions productrices (plaine orientale cotière et cap Corse), à son port et à sa situation de tête de ligne de la voie ferrée qui se ramifie vers l'intérieur de l'île; aussi son transit de ces produits est-il considérable.

Le Cédrat Corse est le véritable Citron judaïque ou hébraïque. C'est un fruit bosselé et rugueux, à la délicate nuance vert tendre. Son diamètre moyen est de 15 centimètres, mais il n'est pas rare d'en rencontrer de beaucoup plus gros qui atteignent facilement le poids de deux kilogs. Leur taille extraordinaire fait alors songer au Pamplemousse des Antilles et au Gul-Gul du Lahore.

La littérature sur cette aurentiacée est peu abondante, mais c'est probablement le *Citrus Médica Gibocarpa* dont Gulli et Burgess ont décrit l'essence (Chemist and Druggist 62 et The Analyst 26). De toutes façons, le fruit en question n'a pas de rapport avec les variétés dites *Cédro* et *Cédrino* en Sicile et qui ne sont que des Limettes.

Les fruits récoltés de mi-octobre à fin novembre, sont envoyés de l'intérieur par fer et en sacs. A leur arrivée, ils sont triés avec soin, les plus beaux spécimens étant destinés à la fabrication des Cédrats confits, industrie locale autrefois florissante, bien tombée aujourd'hui. Les Cédrats non employés sur place sont



Cl. « Parf. Moderne » Photo M. Gillet

Expédition des Cédrats à Bastia



Cl. « Parf. Moderne » Photo M. Gillet

Triage des Cédrats



Cl. « Parf. Moderne » Photo M. Gillet

Pesage des Cédrats

expédiés par vapeurs sur les principaux centres d'achats : Londres, Anvers, Hambourg, New-York, Livourne et la Hollande pour la fabrication de la confiserie. Le mode de conservation et de transport est ingénieux : le fruit, coupé en deux, est entassé dans de grands foudres dits « ponchons de Marseille » de 7 à 800 litres, et recouvert d'eau de mer. Chaque fût contient environ 525 kilogs net de cédrat. On en expédie aussi quelque peu en vrac, par voiliers sur l'Italie et la Tunisie.

Sa préparation au sucre est l'objet d'une consommation intense, surtout en Orient; c'est une friandise à caractère religieux dont l'usage, essentielles, si rémunératrice, devrait récupérer tout cet or qui se perd. Que nos paysans Corses imitent leurs confrères Italiens; d'une main-d'œuvre facile, ne nécessitant aucun frais de première installation, cette industrie est d'un grand rapport. Un simple appareil, d'un prix de revient très minime, est suffisant et le travail est si peu pénible que femmes et enfants peuvent y être occupés.

Un autre avantage de cet emploi des citrus est l'utilisation complète du fruit, sans aucun déchet. Le zeste débarrassé de son essence peut servir soit à la nourriture des bestiaux, soit comme engrais, le jus acide, à la fabrication



Cl. « Parf. Moderne »

Récolte des Cédrats (d'après un croquis de l'auteur)

d'ailleurs très agréable, tend à se répandre de plus en plus.

En Corse, il s'en fabrique une liqueur douce, spécialité très appréciée sous le nom de Cédratine.

Mais le Cédrat n'est pas le seul type de cette famille que produise la riche Cyrnos, et le citron principalement, la mandarine et l'orange y poussent abondamment. Malheureusement, ces fruits à la peau épaisse ne sont pas de vente courante sur le marché européen et d'énormes quantités se perdent au grand dommage de notre belle île.

Il lui serait cependant facile, à l'instar de sa voisine la Sicile, de tirer un profit considérable de ces fruits : l'industrie des huiles

du citrate de chaux, échelon direct de l'acide citrique.

Cet emploi du jus est lui-même d'un gros rendement qui, à lui seul, paie amplement les frais d'exploitation, de fabrication, etc.

Les essences obtenues donnent donc un bénéfice net important. Il est à remarquer que, même à qualité et à prix égaux, le consommateur français donnerait toujours la préférence aux produits corses, et bénéficierait encore de la différence sensible dûe aux frais moindres de transport et au gain total des droits de douane.

La Sicile et la Calabre fabriquent annuellement pour 20 millions de francs d'essences (1 million de kilogs) et 8 à 10 millions d'acide

citrique et citrate de chaux. Sans espérer atteindre très rapidement de pareils rendements, on pourrait escompter de beaux bénéfices d'une exploitation rationnelle.

Le Cédrat, fruit à zeste épais, à cellules oléifères plus volumineuses que celles du citron, laisse facilement écouler son essence. Sa surface rugueuse ne permettra pas l'emploi de la machine utilisée en Calabre pour le traitement de la Bergamotte, mais nul doute que, même par le simple procédé à l'éponge, il ne rende au moins quatre fois plus d'huile essentielle par fruit que le Citron : un essai récent sur un spécimen de 15 centimètres de diamètre a donné trois centimètres cubes d'essence. Si l'on tient compte que le poids moyen du fruit est de 350 grammes et le prix actuel de 20 francs les 100 kilogs rendant plus de 900 grammes d'essence, le kilog de celle-ci ne reviendra guère qu'à 22 ou 23 francs, la main-d'œuvre accessoire étant largement balancée comme il est dit plus haut par l'acide citrique récupéré du jus.

L'huile essentielle de Cédrat est maintenant peu demandée, les producteurs ne la fabriquent généralement que sur demande et presque toujours de fruits corses ou de variétés qui ne sont pas le vrai citron Hébraïque, le prix qu'ils en demandent est actuellement de 70 francs le kilog. Elle est ordinairement remplacée sur le marché par celle extraite de citrons verts (d'après Ing. Giov. Greco), ou par un mélange d'une bonne essence de Citron et d'une petite quantité de Citral, de manière à augmenter la teneur en aldéhydes (Restuccia). En France, on mélange plus souvent en droguerie le citron avec la Bergamotte ou la bigarade, pour obtenir l'essence de Cédrat mercantile.

Et cependant, la véritable essence de Cédrat est, d'après les connaisseurs, la meilleure qui soit tirée des diverses aurentiacées. Déjean dit, dans son traité de la Distillation : C'est de tous les fruits à écorce, le meilleur et il se distingue par la supériorité de son parfum ; et il indique les méthodes d'utilisation pour la fabrication des liqueurs et des parfums supérieurs.

Offerte sur le marché avec garantie de pureté et à un prix raisonnable, elle aurait, nous en sommes certains, un gros succès grâce à la finesse de son arome et elle détrônerait certainement l'huile essentielle de Bergamotte pourtant si appréciée et employée en Parfumerie.

Le Cédratier nécessite quelques soins culturaux : binage (une fois l'an), fumure et taille. Les principaux centres de culture sont : Aléria, Marciliani, San Nicolas (plaine orientale) et le Nebbio (Cap Corse).

Il faut tenir compte aussi, qu'il serait facile d'obtenir de grosses quantités d'essence de petit-grain par distillation des feuilles et rameaux, qui serait au moins aussi bonne que celle du bigaradier. C'est un bénéfice supplémentaire important à réaliser.

La facilité avec laquelle croît, en Corse, le Cédratier généralement considéré comme le plus fragile de la famille est un indice sûr de la bonté du climat, surtout dans la plaine sud-est. Il est indiscutable qu'il serait très favorable à la culture de la Bergamotte. Malheureusement, malgré de patientes recherches, nous n'avons pu trouver trace de cet arbuste dans aucune partie de l'île. Nous sommes persuadés que la complantation de ce citrus réussirait parfaitement. L'essai est encore à faire, mais nul doute que le cultivateur renseigné et perspicace qui importera la Bergamotte en Corse ne fasse une excellente affaire tant pour lui que pour ses compatriotes insulaires.

On parle beaucoup actuellement de la parfaite réussite de la greffe de la Bergamotte sur les autres Aurentiacées. M. Grec, sous-directeur de l'Ecole d'Agriculture et d'Horticulture d'Antibes nous indique le Cédratier comme excellent porte-greffe pour la bergamotte. C'est un sujet important sur lequel nous nous proposons de revenir.

Robert GATTEFOSSÉ.

(Perfumery and Essential oil Record.)



LA MOUSSE DE CHÊNE

C'est sous ce nom que la Parfumerie et la Droguerie connaissent le Lichen commun dans nos bois et dont la désignation scientifique est *Evernia Prunastri* Ach.

L'usage de cette plante dont l'odeur agreste et persistante est la base d'un grand nombre de nouveautés à la mode, se répand de plus en plus et les résultats obtenus sont d'ailleurs très encourageants.

Nous devons à la compétence de M. Deaux, chef de culture de l'Ecole d'Agriculture d'Ecully, de très curieux renseignements sur la nature de cette plante qui pourra, dans un bref délai, devenir une source très réelle de profits pour nos bûcherons et forestiers.



La mousse de chêne n'est pas à proprement

parler une plante parasite puisqu'elle n'emprunte aux arbres sur lesquels elle a élu domicile que le support, cependant lorsqu'elle est très abondante, elle recouvre les branches, les étouffe, pour ainsi dire, en s'opposant à tout échange gazeux entre l'extérieur et les couches profondes. Sur les jeunes rameaux, elle intercepte la lumière et arrête par suite la croissance et la fonction naturelle des feuilles.

Il est donc indispensable d'en débarrasser les arbres; l'utilisation de ce lichen en parfumerie permet au cultivateur de trouver une source de revenus dans un produit qui est nuisible aux arbres ; en le cueillant il leur donnera toute la vigueur qu'ils avaient perdue et activera leur croissance.

L'Evernia prunastri est très abondant dans nos bois, dans nos forêts et même dans les



Mousse de chêne

vergers, il est de préférence l'hôte des endroits frais, mal éclairés ; sa présence sur les arbres fruitiers ou forestiers est l'indice que ces essences sont mal entretenues, abandonnées à elles-mêmes.

Toutes les futaies un peu touffues du massif central, des Alpes et des environs de Paris (Forêt de Fontainebleau) donneront d'abondantes provisions de ce lichen odorant, il suffira d'en signaler la valeur à tous ceux qui ont soin de ces agglomérations végétales ou qui en tirent déjà d'autres profits, pour que l'approvisionnement devienne suffisant pour les besoins de la parfumerie qui se révèlent dès aujourd'hui fort étendus et qui augmenteront encore.

La constitution de ce lichen est très curieuse, comme du reste celle des nombreux types de cette famille. Il est formé de l'association d'une algue avec un champignon, deux plantes différentes l'une de l'autre et malgré cela vivant ensemble en bonne intelligence. Nous avons là un bel exemple de ce que peut-être une association bien comprise où les deux intéressés en s'unissant se protègent mutuellement, où après avoir travaillé isolément, chacun met en commun les éléments qu'il a produits, et les cède à celui qui en a besoin. De cette symbiose ou union à bénéfice réciproque naît une plante nouvelle, bien armée pour la lutte de la vie, se développant partout dans les milieux les plus arides, bravant toutes les intempéries.

L'algue seule ne peut vivre que dans un milieu humide; associée au champignon, elle trouve en lui un protecteur contre la sécheresse et le vent ; l'aire de son développement est ainsi plus étendue.

C'est pour ce motif que, dans le lichen, on trouve l'algue, facile à reconnaître à ses cellules vertes, placée entre les filaments enchevêtrés, anastomosés du champignon. Par contre, l'algue qui est pourvue de chlorophylle forme dans ses cellules des hydrates de carbone, que le champignon est incapable de produire ; l'algue reconnaissante des services rendus par le champignon permet à celui-ci de les puiser par voie d'osmose. Mais pour que cette harmonie subsiste, le champignon cède à l'algue des matières albuminoïdes qu'il crée plus rapidement qu'elle.

La chimie est déjà redevable à cette végétation particulière de nombreuses matières premières. On compte en effet plus de 1.400 variétés de lichens, provenant soit de l'association de champignons divers avec une algue unique, soit au contraire de l'union d'algues diverses avec un seul champignon ou d'algues et de champignons différents. Le lichen d'Islande contient un phénol-cétone, la *cétrarine*, amer stomachique puissant, et la *lichénine*, remède populaire contre les affections bronchiques. La lichénine est un produit nutritif de la formule de l'amidon. La *parmélie comestible* qui donne la *manne* est originaire de Sicile.

Les *Orseilles* sont des lichens du genre *rocella* et fournissent l'industrie de la teinture de maints colorants de grande valeur.

***

Le principe odorant de l'Evernia extrait par le procédé aux dissolvants volatils se présente sous forme d'une essence concrète assez épaisse et peu soluble. Il contient alors indépendamment de la chlorophylle, parallèlement à laquelle il s'est formé, des résines qu'il est facile d'isoler par traitement à l'acétone.

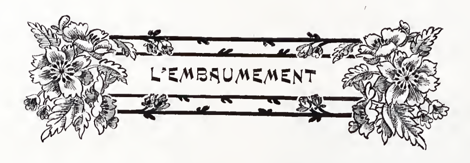
L'essence ainsi purifiée, déjà plus agréable, garde encore une odeur verte très puissante. Si on distille dans le vide l'essence purifiée on recueille une essence incolore très fine et très odorante et aussi précieuse que les essences des fleurs les plus délicates. Cette dernière

préparation se fait malheureusement souvent, comme c'est l'habitude chez un certain nombre de distillateurs en présence d'un corps neutre (Santalol, par exemple), le produit ainsi obtenu n'a pas autant de finesse et de force que le produit absolument pur, mais est beaucoup moins coûteux.

M. Gattefossé a déterminé que l'essence de mousse de chêne est presque exclusivement formée d'un phénol isomère du Carvacrol et qu'il a nommé lichenol. L'essence de mousse de chêne pure est de ce fait entièrement soluble dans les alcalins faibles (solution de carbonate de soude à 3 %). Ce caractère très particulier permettra d'éliminer toutes les essences falsifiées avec des essences neutres et d'utiliser la mousse de chêne pour beaucoup de préparations sans alcool. Elle deviendra rapidement indispensable.

C'est un fleuron de plus à la couronne parfumée que le sol favorisé de la France tresse à nos parfumeurs.

E. Deaux.
Chef de Culture
à l'Ecole d'Agriculture d'Ecully.



Ceci n'est pas une innovation. De tous temps les essences ont été employées pour les usages thérapeutiques. Une expérience de quelques dizaines de siècles est le critérium incontestable devant lequel doit s'incliner la science moderne, si haute soit-elle.

Les premiers, les Egyptiens employèrent les parfums pour la conservation des corps. Empiriquement, ils purent se dire : si les corps une fois en putréfaction dégagent une odeur vraiment insupportable, pourquoi ne les couvririons-nous pas de parfums qui, très puissants, voileraient les miasmes ?

Les premiers moyens d'embaumement furent assez simples, mais peu à peu, à mesure que se perfectionnèrent leurs opérations, les Egyptiens s'aperçurent, étonnés, que non seulement les corps des morts ne dégageaient plus de mauvaises odeurs, mais encore se conservaient intacts de toute décomposition, et gardaient entiers leur aspect et leurs formes.

C'est ici que se révèle nettement et d'une façon palpable, le pouvoir antiseptique des parfums. Toute cette flore indéfinie de microbes qui aussitôt après la mort envahit les corps et les décompose, est aussitôt paralysée, réduite à l'impuissance et probablement anéantie.

Evidemment, ignorant les infiniment petits, les Egyptiens ne se préoccupèrent pas de suivre l'action salutaire des parfums dans les corps ; mais frappés tout de même du pouvoir étonnant de conservation qu'ils offraient, ils s'appliquèrent à perfectionner l'opération de l'embaumement, qui chez eux arriva sûrement à son apogée, puisque nous possédons encore des momies égyptiennes, tandis que se pulvérisent les momies trouvées dans les tombes grecques, et que plus près de nous disparaissent les corps embaumés depuis quatre à cinq siècles.

Quelles essences employaient les Egyptiens ? Ceci est assez obscur. Il est évident que si leurs secrets étaient arrivés jusqu'à nous, nous les dépasserions dans la perfection de l'embaumement ; car il n'y a point de doute sur la supériorité moderne des moyens employés et de la technique suivie, mais, ce qui nous manque c'est le secret des compositions utilisées par eux et dont la puissance devait être vraiment étonnante pour conserver des corps jusqu'à nous.

On a bien cherché à le découvrir dans les hiéroglyphes gravés sur les monuments et dans les tombes, mais il est probable que quelques spécialistes seuls détenaient ces secrets qui sont passés avec eux dans la mort et que les silencieuses et discrètes momies ne pourront jamais nous dévoiler. On a dit, d'après les Grecs, que certaines résines et certaines gommes comme l'encens et la myrrhe étaient mises en dissolution par des procédés spéciaux et pendant un temps relativement très long dans des essences extraites de plantes choisies. Les Egyptiens, paraît-il, conservaient leurs parfums comme les Latins conservaient leurs vins vieux, qui par l'usure et la consécration

(1) Rappelons les essais concluants à cet égard du Dr Battandier, de Viriville, qui réussit parfaitement à conserver les cadavres par injection intra-veineuse d'essences de Lavande et de Thym (2 kilogs environ par individu).

du temps arrivaient à acquérir certains arômes vraiment célèbres. — Il est d'ailleurs reconnu que les essences en dissolution dans l'alcool gagnent en finesse et en force à mesure que la composition vieillit. — Mais quelles étaient ces plantes ou ces arbres qui fournissaient ces résines et ces essences ? Voilà précisément l'inconnu. Ces plantes ont-elles disparu ? C'est peu probable. Ont-elles subi des transformations successives, pareilles à celles du règne animal ? C'est possible. Mais en admettant même que nous possédions ces matières premières, il est sûr que le secret de ces puissants parfums réside plutôt dans leur composition, dans les différents mélanges et dans les proportions employées. Il est regrettable que de tels maîtres aient disparu sans nous laisser la moindre trace de leur science, sinon des résultats surprenants, mais absolument inutiles pour l'analyse.

Les Grecs connurent aussi cet art de l'embaumement, mais n'arrivèrent point à la perfection égyptienne. Malgré cela, nous ignorons aussi le secret de leurs parfums. Que renfermaient ces petits flacons trouvés dans les tombeaux et que pieusement on posait à côté de la morte comme on mettait dans sa main l'obole de Caron ; celle-ci pour prix de la traversée du Styx, les autres destinés sans doute à lui embaumer les heures de la route, si longue fût-elle ? Et ces cassolettes fumant aux mystères d'Eleusis et aux temples de Diane ; que consumaient-elles lentement ?

Nous l'ignorerons toujours comme nous ignorons encore cette science des huiles principales et des parfums essentiels à laquelle les courtisanes de Corinthe étaient initiées dans les temples et celles de Mégare dans les profondeurs des bois sacrés...

Sans doute les Anciens ne pouvaient se douter du pouvoir antiseptique des essences, mais il est certain qu'empiriquement ils se rendirent un compte exact de leur nécessité pour la longue conservation de tout ce qui devait naturellement subir la loi inévitable de la destruction et de la décomposition par les germes putrides ; de même qu'ils eurent l'intuition de leur efficacité préventive et préservatrice dans bien des maladies et des épidémies qui à certaines époques passèrent aussi sur leurs pays.

Dans un prochain article, nous étudierons ce pouvoir antiseptique des essences en général, établi par une expérience quotidienne de plusieurs siècles.

Dr Vidal.



Fluorescence et Interférence

On sait que certains corps comme les Huiles de Vaseline, les essences de Petitgrain, de Néroli, de Mandarine, etc., présentent la curieuse propriété de transformer la lumière qui les éclaire sous un certain angle et de briller alors d'un reflet bleu, violet ou verdâtre. Cette fluorescence est due à la présence de corps particuliers (fluorescéine, anthranylate de méthyle) qui diminuent le nombre des vibrations lumineuses de la lumière qui les traverse.

On évite cet aspect dichroïque, qui rappelle le pétrole, par l'addition de substances spéciales qui suppriment la production de lumière induite On emploie pratiquement les jaunes de quinoléine et l'a-nitronaphtaline, mais on ignore encore complètement quel est le mécanisme de leur action.

La coloration jaune absorbe-t-elle les radiations à faible longueur d'onde ? S'agit-il au contraire d une interférence par addition d'une ondulation de même longueur ? Ce sont là des questions qui n'ont pas, à notre connaissance été suffisamment agitées pour être solutionnées.

Pour le Parfumeur-Droguiste, l'important est de faire disparaître l'aspect fluorescent. Pour les produits à colorer en jaune rien de plus facile, puisque les jaunes de quinoléine à la dose de 1/10.000° donnent le résultat cherché ; pour les produits blancs (huiles de Vaselines par exemple), il faut utiliser une alphanitronaphtaline chimiquement pure presque blanche, ne donnant pas de coloration appréciable à la dose de 1/100°.

❧ ❧ ❧

Emploi de l'acide carbonique liquide comme dissolvant

L'étude de la solubilité dans l'acide carbonique liquide de divers corps, solides et liquides, minéraux et organiques, a été faite, il y a déjà quelque temps, par M. Buchner et l'a

conduit à distinguer dans cette solubilité trois cas essentiels :

1° Il y a miscibilité complète, à l'état liquide du corps considéré avec l'acide carbonique, c'est le cas de l'acide acétique, de l'alcool ordinaire, de l'éther, du sulfure de carbone, du camphre, de l'acétylène, de la benzine, de l'amylène, du pentane.

2° Il existe une solution saturée critique de la substance dans le liquide carbonique, comme dans le cas de la naphtaline, de l'iodoforme, du bornéol, des acides phalique et succinique anhydres, de l'urée et de presque toutes les substances minérales, les gaz exceptés.

3° Il y a solubilité limitée des liquides, comme pour les acides propylique et butylique, le bromoforme, pour lesquels la solubilité croît avec la température, le thymol, la nitro-benzine, pour lesquels la solubilité réciproque diminue quand la température s'élève. Les substances volatiles à l'exception de l'alcool et de l'eau, paraissent donc solubles en toutes proportions dans l'acide carbonique liquide ; au contraire, les substances peu ou point volatiles sont, en général, presque insolubles. Suivant le point de fusion, la substance solide peut rester en présence de la solution dans l'acide carbonique, ou bien former une seconde couche liquide. Le premier cas se produit en général, pour les combinaisons fondant au-dessus de 60°. Par l'ensemble de ses propriétés, le gaz carbonique liquide se différencie fortement des autres gaz liquéfiés comme l'acide sulfureux et l'ammoniaque qui dissolvent facilement les sels minéraux ou, comme les acides chlorhydrique, bromhydrique, iodhydrique, sulfhydrique, dans lesquels beaucoup de corps organiques sont facilement solubles. Il se rapproche, au contraire, du cyanogène liquide qui ne dissout, lui aussi, que très peu de corps.

L'application à l'extraction des parfums n'est pas encore industrielle, mais les essais de laboratoire sont très encourageants.

Décoloration des acides gras

La pénurie actuelle de matières grasses bon marché pour la fabrication des savons amène l'industriel à l'utilisation de corps gras colorés qu'il aurait rejetés autrefois comme insuffisamment clairs pour la préparation du savon blanc.

La chimie vient très heureusement au secours du savonnier en lui permettant de décolorer les acides gras provenant d'huiles foncées : le Formaldéhyde-sulfoxylate basique de zinc (Blanquite ou Décroline de la Badische Anilin & Soda fabrik) employé soit pendant la déglycérination (procédé Twitchell) soit pendant la cuisson, a une influence considérable sur la nuance définitive des acides gras ou des savons.

Un savonnier donne, dans les colonnes d'un de nos confrères étrangers, quelques renseignements sur les résultats qu'il a obtenu personnellement.

« Depuis longtemps, dit-il, je n'étais guère satisfait de mon savon cuit, la qualité blanche notamment était inférieure au point de vue de la couleur ; il m'avait fallu réduire les proportions d'huile de palme à cause de son prix élevé et le suif et l'huile d'arachides meilleur marché, me donnaient un savon jaunâtre.

« J'essayai la Décroline d'abord avec l'huile d'arachides, les résultats furent encourageants et je résolus de faire une tentative sur un pied plus grand : je fis un mélange par tiers de suif d'huile d'arachide et d'huile de graines que j'additionnai de 0,5 % de Décroline. Déjà dans la chaudière, je pouvais me rendre compte du résultat ; après salage, j'avais un savon irréprochable et finalement, lorsque les premières bandes de savon sortirent de la presse à refroidir, je pouvais me déclarer satisfait du résultat obtenu. C'était un savon blanc et luisant qui, exposé à la lumière, blanchit encore légèrement.

« J'essayai également une opération selon le procédé Twitchell, en ajoutant après écoulement de la première eau glycérinée, 10 kilogs de Formaldéhyde-sulfoxylate (pour 2.500 kil. d'huile) dans la deuxième eau. Le résultat dépassa toute attente ».

Le formaldéhyde-sulfoxylate est un réducteur énergique qui donne le maximum de son pouvoir de blanchîment à haute température et en milieu acide ; nul doute que son usage ne se répande de plus en plus ; le savon, produit de nettoyage, doit être aussi clair que possible, le nouveau réducteur permettra d'obtenir dans tous les cas, le maximum de blancheur.

Lorsqu'on désire obtenir une glycérine claire, il faut noter que l'addition de blanquite dès le début du traitement donne des eaux glycérineuses absolument limpides et presque entièrement blanches.

On peut également décolorer la glycérine brute du commerce au moyen de 0.5 % de ce corps : la glycérine, brune au début de l'opération, devient rapidement de la couleur du vin blanc. Il est alors aisé de terminer la décoloration par les procédés habituels.

Les constituants de l'extrait de trèfle

Une récente étude chimique des fleurs de Trèfle des prés (*Trifolium pratense L.*) a été faite par MM. Power et Salway (1) ; il nous a

(1) F. B. Power and A. H. Salway. The constituent of red clover flowers (Journ. Chem. Soc. London 97 (1910) N° 568 p.p. 231-254.

semblé intéressant d'en faire connaître les résultats analytiques dont voici le résumé :

Le traitement par la vapeur de l'extrait alcoolique des fleurs a fourni une huile essentielle qui produisait du furfurol et dont les constantes sont :

d 20/20 = 0,9476; *a* D + 4°O', dans un tube de 1 dcm.

Les substances solubles dans l'eau, isolées de la solution alcoolique, sont les suivantes :

Un sucre contenant de la phenylglucosazone (point de fusion, 205°C.);

De l'acide salicylique; de l'acide *p*-coumarique;

De l'isorhamnétine (point de fusion, 295°C.).

Quelques nouveaux phénols, tels que :

Le *pratol*, de formule $C^{15} H^8 O^2 (OH).O.CH^3$ (p. f. 253° C.);

Le *pratensol*, de formule $C^{17} H^9 O^2 (OH)^3$ (p. f. 210° C.);

Un nouveau glucoside, la *trifoline*, donnant par hydrolyse une matière colorante jaune, la *trifolitine* et du rhamnose;

De l'*isotrifoline*, et un glucoside de la quercétine.

La portion d'extrait alcoolique insoluble dans l'eau consiste principalement dans des corps résinoïdes et contient de l'alcool myricique, de l'heptacosane, de l'heutriacontane, du sitostérol, du trifolianol, et un mélange d'acides gras où l'on trouve surtout les acides stéarique, palmitique, linolique, avec de petites quantités d'acides linolénique, oléique et isolinolénique.

Aucune formule précise n'a encore été donnée par les auteurs du nouveau glucoside, la trifoline.

Georges RENAUDET, *Pharmacien*,
Directeur de la Station de Biologie Végétale,
Vibraye (*Sarthe*).



CONDENSEUR-RÉFRIGÉRANT



Pour la parfumerie, comme pour toutes les nombreuses industries qui font usage d'appareils distillatoires, la question des réfrigérants est une de celles dont on ne se préoccupe pas particulièrement, sauf peut-être dans la sucrerie et dans certaines fabrications où l'on cherche à récupérer le plus possible la chaleur perdue. Quant à l'industrie des matières premières de parfumerie, il faut bien avouer qu'elle se sert encore à peu près uniquement du vieux serpentin dont l'usage est sans doute aussi ancien que celui de l'alambic.

Nous sommes bien loin de médire des nombreux services qu'il peut rendre, de plus, sa fabrication fort peu compliquée rend son prix des plus abordables. Il a cependant quelques inconvénients. Il est assez encombrant et crée parfois une gêne fort sensible dans certaines installations un peu à l'étroit. Il nécessite une masse d'eau de circulation assez considérable, ce qui oblige à prendre des précautions particulières pour le plancher sur lequel il doit reposer. Son nettoyage est très difficile, ce que rend très compréhensible la longueur, quelquefois assez grande, du tuyau en spirale qu'il comporte.

Ces divers inconvénients ont conduit à la création d'un grand nombre de types différents de réfrigérants. Il en est un des plus simples et des plus curieux qui est fort répandu en Angleterre. Il serait certainement très souvent employé en France, s'il était mieux connu.

En voici la description des plus sommaires, car les détails de construction de cet appareil ne peuvent intéresser qu'un fabricant.

Une enveloppe cylindrique A renferme deux séries de tubes qui lui sont concentriques et dont les diamètres vont en diminuant, de façon à pouvoir rentrer les uns dans les autres, en laissant entre eux des espaces annulaires plus ou moins considérables. Ces tubes sont au nom-

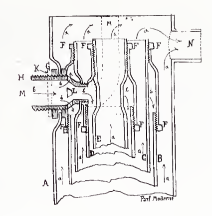


Fig. 1

bre de quatre : B, C, D, E. A l'aide de raccords O et P, les extrémités des tubes B et D peuvent être réunies de façon complètement étanche aux tubes C et E, et cela, grâce aux divers colliers filetés F qui peuvent se visser sur ces différents tubes.

Nous ne décrivons, ici, que la partie supérieure de l'appareil, car la partie inférieure est disposée de façon analogue.

Il résulte de cette disposition, que les parties annulaires comprises entre l'enveloppe extérieure A et le tube B, entre le tube C et le tube D et l'intérieur du tube E, débouchent librement soit dans le haut, soit dans le bas de l'enveloppe A. Au contraire, les parties annulaires comprises entre les tubes B et C d'une part, D et E d'autre part, constituent deux enceintes closes ou complètement étanches par rapport au reste de l'appareil et vis-à-vis l'une de l'autre.



Fig. 2

Un tuyau H pénètre en G dans l'enveloppe A et, successivement, dans les tubes B, C. et D. Il débouche dans la partie annulaire D E et des orifices L., percés dans un plan perpendiculaire à son axe, le fait également communiquer avec la partie annulaire B C.

Un tuyau N met en relation, avec l'extérieur. l'enveloppe A et, par conséquent, les portions annulaires AB, CD et l'intérieur du tube E.

La partie inférieure de l'appareil A portant des tuyaux H' N' disposés de la même manière que H et N, il est facile de comprendre le fonctionnement de ce réfrigérant.

Par l'orifice inférieur N', pénètre le liquide servant à la réfrigération, eau, refroidi par un appareil frigorifique, etc., il suit le chemin indiqué par les flèches *a* et passe à travers les portions annulaires AB, CD et l'intérieur du tube E pour sortir par le tuyau N.

Au contraire, les vapeurs à condenser pénètrent en M dans le tuyau H et se répandent dans la partie annulaire DE et, par les orifices L, dans la partie annulaire BC. Elles suivent le chemin indiqué par les flèches *b*. Le liquide résultant de leur condensation s'écoulera à la partie inférieure de l'appareil en M' par un tuyau H' qui débouchera dans la portion annulaire DE et communiquera avec la portion annulaire BC par des orifices L'.

La disposition de ces divers tuyaux, par rapport au condenseur est nettement indiquée sur les fig. (2) et (3) : la fig. (2) représentant le condenseur isolé et la fig. (3) le même appareil en service dans une installation de distillation dans le vide.

Une autre disposition du tuyau d'arrivée des vapeurs à condenser venant de l'alambic est indiquée en pointillé sur la fig. (1). La portion extérieure à l'enveloppe A du tuyau H est enlevée et, sur le raccord G qui porte un filetage *ad hoc* est vissé de façon hermétique, un bouchon K. Un tuyau M' relié au col de cygne de l'alambic reçoit directement les vapeurs à condenser et les dirige d'une part, directement dans la portion annulaire DE et, de l'autre, dans la portion annulaire BC par les orifices L.

L'arrivée en M ou en M' des vapeurs à condenser, est choisie soit pour la meilleure disposition de l'installation générale, soit pour tout autre motif et d'après les produits à distiller.

Cet appareil est tout à fait remarquable par sa grande puissance de condensation, par rap-

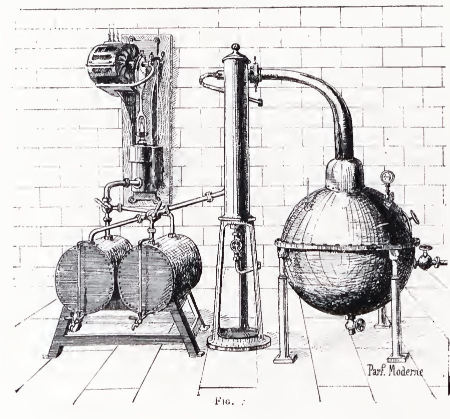


Fig. 3

port à ses dimensions et à son encombrement qui sont des plus restreints. Cela tient à la grande surface de condensation que représentent les tubes B, C, D et E. Les tubes B et C, D et E sont très rapprochés les uns des autres, ce qui oblige les vapeurs à circuler dans le voisinage immédiat des parois froides et tout contre celles-ci. On peut même ajouter, pour augmenter à ce point de vue l'efficacité du condenseur, deux lames métalliques hélicoïdales que l'on introduit dans les portions annulaires BC et DE et qui assurent un contact mieux assuré et plus prolongé des vapeurs contre les parois froides.

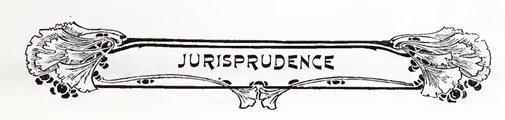
Outre son avantage considérable d'occuper un emplacement des plus restreints, ce condenseur étant hermétiquement clos peut être fixé dans n'importe quelle position. On peut, d'ailleur lui donner des formes appropriées aux nécessités de toute installation, de même qu'il est possible d'augmenter ou de diminuer les parties annulaires où circulent les vapeurs à condenser.

Ce qui le rend particulièrement précieux, c'est qu'il peut être entièrement démontable. Par conséquent, on peut aisément le nettoyer de la façon la plus complète, chose impossible avec les serpentins généralement employés.

En outre, si tous les divers raccords ont été faits avec un soin insuffisant, ce condenseur peut fort bien être employé dans une installation pour la distillation dans le vide. La fig.3 représente une installation de ce genre où le réfrigérant peut être alternativement mis en relation avec l'un ou l'autre des deux récipients qui reçoivent le liquide condensé, ce qui permet une marche continue de l'alambic.

Un appareil de ce genre peut donc rendre les plus grands services dans tous les genres de distillations opérées sous les pressions les plus diverses. A ce titre, il méritait d'être signalé à l'attention des lecteurs de la « Parfumerie Moderne ».

Louis SERVE.



Lettre du Ministre de l'Agriculture aux directeurs d'Écoles de pharmacie et doyens de Facultés mixtes concernant l'analyse des produits médicamenteux ou hygiéniques et des eaux minérales.

Paris, le 18 mai 1910.

J'ai l'honneur d'appeler spécialement votre attention sur la façon dont doivent être rédigées les conclusions d'analyse des échantillons de produits médicaux et hygiéniques prélevés par les pharmaciens-inspecteurs au cours de leur visite d'inspection.

Je vous rappelle que, conformément au décret du 6 août, le préfet doit transmettre au Parquet les rapports d'analyse qui lui sont adressés, lorsque les conclusions de ces rapports sont défavorables. Dans le cas contraire, il informe l'intéressé que l'analyse du produit prélevé n'a révélé aucune infraction à la loi et que la valeur des échantillons lui sera remboursée.

Il importe donc que les conclusions d'analyse soient rédigées très clairement, car le préfet, n'ayant pas qualité pour les interpréter, transmet nécessairement au Parquet toute affaire pour laquelle le résultat n'est pas nettement favorable. Il appartient alors au Procureur d'examiner si les faits révélés par l'analyse constituent ou non une infraction, ce qui exige la plupart du temps l'ouverture d'une instruction.

Afin de ne pas occasionner de poursuites inutiles, il est désirable que le professeur chargé de l'analyse formule ses conclusions avec la plus grande clarté. D'ailleurs, celui-ci est particulièrement bien placé pour apprécier si les faits constatés sont de nature à engager la responsabilité pénale de la personne chez laquelle le prélevemen a été opéré.

Pour faciliter sa tâche, je crois devoir résumer ci-après les divers cas d'infraction que le professeur chargé de l'analyse peut être amené à constater et qu'il doit viser d'une manière précise dans ses conclus ons.

1° PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Infraction à la loi du 1er août 1905 — Tromperie sur la nature, la composition, la teneur en principes utiles ou sur la quantité : le produit ne répond pas à la dénomination ou aux conditions de vente.

Falsification : des modifications ont été apportées à la composition du produit, dans un but frauduleux, sans que son aspect soit changé.

Infractions à la loi du 21 germinal an XI. — Le produit n'est pas conforme au Codex de 1908, ou aux éditions antérieures, dans le cas où il s'agit d'un produit qui n'est plus mentionné dans le dernier formulaire, mais qui figure aux éditions antérieures.

2° PRODUITS HYGIÉNIQUES ET DIVERS

Infractions à la loi du 1er août 1905. — Tromperie et falsification, comme ci-dessus.

Infraction à l'ordonnance du 29 octobre 1846 sur le commerce des substances vénéneuses. — Le produit contient l'une des substances énumérées au tableau annexé au décret du 8 juillet 1850

Infractions à la loi du 21 germinal an XI. — *Exercice illégal de la pharmacie : produit devant être considéré comme préparation médicamenteuse*

et, comme tel, ne pouvant être fabriqué ou vendu que par un pharmacien ; ou débit au poids médicinal d'un produit qualifié drogue simple.

Exercice illégal de l'herboristerie ; plante ou partie de plante médicinale ne pouvant être vendu que par un herboriste ou un pharmacien.

3° Eaux minérales naturelles ou artificielles et limonades

Infractions à la loi du 1er août 1905. — Tromperie sur la nature, la composition, la teneur en principes utiles : la composition de l'eau n'est pas celle qu'indique l'étiquette ou celle que comporte l'autorisation de vente ; l'eau présentée comme stérilisée n'a subi aucune stérilisation.

Infractions aux arrêtés préfectoraux pris en conformité de la circulaire du Ministre de l'intérieur en date du 24 février 1896. — Têtes de siphon contenant soit plus de 10 °/o de plomb, soit plus de 1 pour 10.000 d'arsenic.

Infractions à la loi du 1er août 1905 (décret du 28 juillet 1908). — Limonades colorées avec un dérivé de la houille interdit pour la coloration des sirops par le décret du 28 juillet 1908 (arrêté du 1er août 1908).

Infractions à la loi du 30 mars 1902. — Limonades contenant de la saccharine ou tout autre édulcorant artificiel.

En terminant, j'appelle votre attention sur la nécessité de ne pas interpréter les résultats d'analyse dans un sens trop rigoureux, notamment en ce qui concerne les produits qui s'altèrent assez rapidement, du moment que l'altération constatée est telle qu'elle ait pu échapper à l'attention d'un pharmacien soigneux. De même, en ce qui concerne la pureté et le dosage des produits, on ne doit pas exiger plus que ce qui peut être pratiquement réalisé, et il faut user de quelque tolérance lorsqu'on se trouve en présence de faits plutôt accidentels que dus à la fraude ou à une négligence grave et par là même excusable.

Il y aurait évidemment des avantages à ce que, dans ce cas, des observations fussent faites par la Préfecture à l'intéressé, à titre d'avertissement ; mais, afin qu'aucune confusion ne se produise à cet égard, le professeur chargé de l'analyse devra indiquer clairement, dans ses conclusions, que, si de telles observations lui paraissent utiles (observations dont il indiquera nettement le sens), les faits révélés ne présentent cependant pas une netteté suffisante pour entraîner la transmission du dossier aux autorités judiciaires.

Le Ministre de l'Agriculture,

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Chef du Service de la répression des fraudes,

E. Roux.

Inspection des Pharmacies. Prélèvement et analyse des échantillons en vue de la répression des Fraudes.

Le Ministre de l'Agriculture à Monsieur le Préfet du département :

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après des instructions relatives au prélèvement des échantillons par les pharmaciens inspecteurs et les inspecteurs adjoints au cours de leurs visites d'inspection, ainsi qu'à l'analyse des dits échantillons.

I. — Prélèvement d'échantillons en vue de la Répression des Fraudes

Conformément aux dispositions du décret du 5 août 1908 sur l'inspection des pharmacies et la Répression des Fraudes sur les matières médicamenteuses et hygiéniques, les pharmaciens inspecteurs ont seuls qualité pour opérer des prélèvements dans les officines, ainsi que chez les médecins et les vétérinaires.

Mais ils peuvent, le cas échéant, requérir un commissaire de police ou, à son défaut, un maire ou un adjoint d'effectuer certains prélèvements en leur lieu et place, en fournissant à l'officier de police judiciaire requis par eux tous les renseignements utiles à l'exécution de l'opération. Dans le cas où l'inspecteur adjoint serait commissaire de police, c'est seulement en cette dernière qualité d'officier de police judiciaire qu'il pourrait être requis.

Les pharmaciens inspecteurs peuvent, d'autre part, procéder à des prélèvements dans tous les les autres établissements soumis à l'inspection par la loi du 25 juin 1908 modifiant la loi du 21 germinal an XI, mais les inspecteurs adjoints y peuvent procéder également. Si donc un pharmacien inspecteur estime préférable de ne pas opérer lui-même, il n'est plus astreint à requérir un officier de police judiciaire ; il peut confier ce soin à l'inspecteur adjoint, que celui-ci soit ou non commissaire de police.

C'est ainsi qu'un prélèvement peut être opéré par un inspecteur adjoint dans une fabrique ou dans un dépôt d'eaux minérales.

D'ailleurs, les inspecteurs adjoints peuvent prendre l'initiative de procéder à des prélèvements dans tous les établissements dont l'inspection leur est confiée ; mais, d'une manière générale, il est préférable qu'ils n'y procèdent que sur les indications des pharmaciens inspecteurs, en raison de la nature spéciale des produits susceptibles d'être prélevés.

Bien que les inspecteurs adjoints ne puissent, en principe (à moins que ce ne soit au titre d'officier de police judiciaire), pénétrer dans les officines, il y a cependant un cas où cette règle souffre des exceptions ; c'est celui où le pharmacien vend des substances qui ne sont ni des drogues, ni des médicaments, par exemple des produits anticryptogamiques, des poudres ou extraits pour la préparation des boissons économiques, des produits pour le traitement des vins, cidres, bières, etc., ou enfin des matières alimentaires telles que le lait stérilisé. Mais quoique leur droit d'opérer le prélèvement de telles matières dans les officines ne soit pas contestable, je ne saurais trop engager les inspecteurs adjoints à n'y procéder qu'après avoir pris les conseils du pharmacien inspecteur.

Les prélèvements prévus par le décret du 6 août 1908 ont pour objet de vérifier la nature et la qualité des substances médicamenteuses et hygiéniques mises en vente ou détenues en vue de la vente.

Ils portent donc sur les préparations officinales, les produits pharmaceutiques, les eaux minérales, naturelles ou artificielles ainsi que sur les produits qualifiés « drogues » par l'ordonnance du 20 septembre 1820, et dont les plus répandus sont cités dans ma circulaire du 6 octobre 1908 aux inspecteurs adjoints.

Les dispositions du décret du 6 août 1908 indiquent assez clairement la façon dont les prélèvements doivent être opérés pour qu'un commentaire explicatif en soit utile.

Les imprimés déjà en usage pour le service des prélèvements de matières alimentaires pouvant être employés pour les prélèvements visés ici, je vous prie de mettre à la disposition de chaque pharmacien inspecteur un carnet de bons de remboursement, ainsi que des procès-verbaux passe-partout et des étiquettes, en quantité correspondante au nombre des opérations à prévoir, d'après la répartition que vous voudrez bien faire, entre les pharmaciens inspecteurs, du nombre de prélèvements que les crédits dont je dispose me permettront d'attribuer, pour l'année, à votre département ; nombre que je vous indiquerai prochainement.

De même, je vous prie de mettre à la disposition des pharmaciens inspecteurs des bons de réquisition pour le transport des échantillons par chemin de fer et, sur leur demande, des caisses pour l'emballage des dits échantillons.

D'autre part, je vous prie de vouloir bien inviter les agents du service de la Répression des Fraudes à prêter, le cas échéant, leur concours aux pharmaciens inspecteurs. Ils pourraient, notamment, mettre à la disposition de ces derniers les caisses du service, et se charger, à l'occasion, de transmettre à votre préfecture les échantillons de produits pharmaceutiques en les joignant à ceux qu'ils pourraient avoir à vous adresser pour leur propre compte.

(*A suivre*)

Parallèle entre les Essences Déterpénées et les Parfums Chimiques

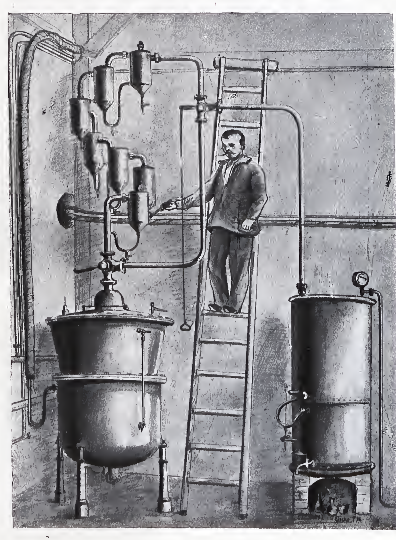


Les parfums chimiques ont vu leur carrière commencer en même temps que celle des essences déterpénées. Les premiers ont conquis avec fougue une imposante clientèle, les secondes se sont infiltrées sans bruit dans l'intimité des laboratoires et ont acquis grâce à leurs qualités sérieuses l'estime et la reconnaissance de l'industriel.

Si les parfums chimiques ont fait retentir tous les échos de leur très réelle valeur, s'ils se sont imposés dès le début à l'attention, c'est à leur nouveauté qu'ils le doivent. Ils apportaient en effet des notes inédites des odeurs inconnues et précieuses qui ont permis de multiplier à l'infini les compositions qui flattent si délicieusement l'odorat.

Cependant, le premier engouement passé, on s'aperçut que sous des dehors frivoles et charmeurs, les parfums artificiels cachaient de solides vertus. Ce sont en effet des produits purs, portés au maximum de leur concentration, ne contenant aucune trace des impuretés qui chargent et souillent les produits naturels, les rendant dans beaucoup de cas instables ou difficiles à conserver, peu solubles, nauséabonds même.

Le parfumeur, charmé, pensa alors que si toutes les matières premières aromatiques présentaient les mêmes qualités, la fabrication de la parfumerie deviendra plus agréable et plus économique.



Appareil Otto à fractionner

Les inventeurs n'avaient pas attendu ce raisonnement pour offrir des huiles essentielles naturelles débarrassées des hydrocarbures, des résines et des colorants et ayant, en somme, toutes les qualités de pureté, de concentration, de conservation, exigées des parfums de synthèse. Mais ils n'avaient pas toujours été bien accueillis, on leur avait opposé la théorie de la Perfection de la Nature si chère à nos grands-pères et souvent ils n'avaient pu vaincre cette conviction qu'il n'y a rien à tenter après l'œuvre du Créateur (1). Et pendant ce temps la grande industrie chimique et pharmaceutique, triomphait par la création des alcaloïdes et des produits purs opposés aux antiques extraits et aux drogues désuettes.

***

Avant de créer le Parfum de Synthèse, le chimiste a dû préparer le Parfum analytique,

(1) Sortant des mains de la Nature, tout est bien ; dans celle de l'homme, tout dégénère. J. Liotard.

le constituant chimiquement pur, isolé de tous les adjuvants et de toutes les impuretés, susceptible d'être transformé selon les lois qui régissent les fonctions et les réactions.

Ce n'est que plus tard, qu'enhardi par ses succès, il a emprunté ses matières premières à la Chimie pure et il suffit de se reporter aux ouvrages qui traitent de la question pour se rendre compte que la plupart des parfums de Synthèse doivent leur point de départ aux essences naturelles.

Le principe primitif des Parfums chimiques est donc la pureté ; rien dans leur composition qui ne soit un corps superlativement actif, aucune trace d'hydrocarbure peu ou mal odorant, de résines sujettes à s'altérer au contact de de l'air, de colorant superflu.

C'est aussi la définition de l'essence déterpénée.

Comment admirer cette qualité chez le parfum artificiel et ne pas convenir qu'elle est également indispensable au parfum naturel

Sans doute on a pris l'habitude de la crudité et des inconvénients des essences brutes, et on s'en arrange, mais pourquoi refuserait-on, au nom de la Sainte-Routine de reconnaître que seules les essences déterpénées permettent aux produits naturels de soutenir la comparaison avec les produits de synthèse.

Comment est-il possible d'utiliser côte à côte, dans une fabrication, des parfums purs intégralement utilisables, et des parfums naturels, tels que les essences de citron, d'orange, de mandarine par exemple, contenant 93, 95, 97 % d'impuretés : terpènes identiques à l'essence de térébenthine et comme elle se transformant en vernis nauséabonds au contact de l'air.

Comment peut-on, alors que l'on admet la supériorité de la vanilline qui représente cent fois son poids de gousses, refuser la première place aux essences concentrées, solubles dans un minimum d'alcools inaltérables, et d'autant plus suaves qu'aucun corps étranger ne masque plus leurs effluves.

Dès l'invention des essences de fleurs obtenues par les dissolvants volatils on s'est empressé de les débarrasser des résines et des cires insolubles qui en rendaient l'usage incommode, nul ne s'est avisé de prétendre que ces cires étaient nécessaires et indispensables. C'est cependant le raisonnement que l'on tient lorsqu'on prétend que les impuretés qui masquent l'arôme délicieux de l'essence de géranium, ou qui empêchent la solubilité de l'essence de menthe sont des éléments utiles.

***

On a reproché aux constituants purs, de ne reproduire qu'une seule note de la composition harmonieuse dont ils font partie à l'origine, la même observation ne s'applique pas aux essences sans terpènes.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer lorsque l'on fera remarquer aux fabricants de parfums synthétiques le cercle vicieux dans lequel ils se sont engagés, dans quelques cas.

Prenons par exemple l'essence de Rose synthétique. C'est en général l'alcool (géraniol, rhodinol, réuniol, etc.), isolé de l'essence de géranium et qui est chimiquement parlant, identique à celui de l'essence de Rose véritable. Mais l'essence de Rose naturelle contenant en outre certains éthers de cet alcool, on s'efforce aujourd'hui de combiner artificiellement le géraniol avec les acides végétaux reconnus dans la composition de l'essence de rose. On fait en somme un travail coûteux que l'on a détruit soi-même au début de la fabrication. Ces mêmes éthers, et d'autres plus subtils encore, préexistent dans l'essence de Géranium et ne sont pas détruits dans la fabrication de l'essence déterpénée. Certaines portions comme le phellandrène, nauséabondes, sont soigneusement éliminées, mais la portion aromatique restante est presque exactement semblable à l'essence de Rose. Et si l'on a soin de choisir une matière première naturellement fine, comme l'essence de Géranium de France ou d'Espagne, on obtient sans manipulation chimique une essence de Rose excellente. De même l'essence de Petitgrain purifiée des matières qui lui donnent son odeur désagréable devient semblable au Néroli, surtout si son origine lui confère déjà des qualités réelles, l'essence de Cananga déterpénée est très voisine de l'essence d'Ylang-Ylang.

Les autres essences déterpénées présentent également sur les essences brutes une supériorité marquée, elles sont donc toute indiquées dans les préparations de luxe. Leur solubilité dans l'alcool dilué les indiquent également pour les préparations bon marché. Leurs qualités en font en somme des produits constamment utilisables et toujours avantageux.

En France, leur succès est lié au nom de M. L. Gattefossé, notre regretté directeur, qui les a lancé en 1894 et est mort au moment même où la réalité consacrait l'exactitude de ses prévisions. En Allemagne, c'est le nom de Haensel, l'inventeur qui a la première place. A côté d'eux, la réussite a réuni un grand nombre de fabricants, tous s'unissent dans un même idéal qui est la fabrication de produits naturels pouvant lutter à armes égales avec les produits artificiels ou de synthèse.

Les essences de fleurs naturelles pures sont, de leur côté, arrivées à un degré avancé de perfection ; on peut dire que cette trilogie synthétise en peu de mots les progrès de la Chimie moderne appliquée à l'Industrie des parfums.

G. COURTY.



L'INDUSTRIE DES PARFUMS A GRASSE



L'Eau de Laurier-Cerise

Nous avons eu fréquemment l'occasion d'exposer les méthodes en usage dans les Alpes-Maritimes pour l'extraction des parfums de fleurs.

Nous somme heureux aujourd'hui de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la vision des principales scènes de l'industrie par excellence de la Côte-d'Azur qui donne à la France sa suprématie incontestée. Nous devons à l'obligeance de M. Bruno-Court, l'affable distillateur-parfumeur de Grasse, le plaisir de compléter la série de photographies que nous avons déjà publiées à ce sujet.

Nous le prions de recevoir tous nos remerciements et ceux de nos lecteurs.

Profitons de l'occasion pour signaler à tous les intéressés les modifications que le Ministère de l'Agriculture vient d'apporter aux règlements qui régissent la fabrication, par des distillateurs non pharmaciens, de l'eau de laurier cerise.

On sait qu'une décision de l'Administration supérieure avait, il y a quelque temps, interdit la fabrication et la vente de cette eau distillée aux industriels non pourvus d'un diplôme de pharmacien ou de médecin.

Cette mesure, qui avait fait l'objet de légitimes réclamations de la part du Syndicat des Parfumeurs et Parfumeurs-Distillateurs, au nom de la fabrication locale et régionale, vient d'être rapportée, ainsi qu'il ressort de la lettre suivante adressée par le Ministre de l'Agriculture à M. Espinasse, l'honorable président de l'Association :



Cl. Bruno Court

Cueillette des Roses

Par lettre du 13 juin dernier, vous m'avez demandé, au nom du Syndicat des Parfumeurs-Distillateurs des Alpes-Maritimes, que ces négociants soient autorisés à continuer la fabrication, et, dans certaines conditions, la vente de l'eau de Laurier-Cerise.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête sur la question, que je ne vois pas d'inconvénient à ce que cet usage soit maintenu sous les réserves suivantes :



Cl. Bruno Court

Laboratoire des Bains-Marie Parfumerie Bruno Court, à Grasse



Cl. Bruno Court

Cueillette du Jasmin



Triage des Roses. Parfumerie Bruno Court, à Grasse



Cueillette de la Tubéreuse

Les fabricants d'eau de Laurier-Cerise devront placer sur les récipients contenant ce liquide une étiquette portant la mention « *Eau non Médicinale* » ; la même mention devra figurer sur les factures en caractères de mêmes dimensions que celles employées pour les mots « Eau de Laurier-Cerise ».

Ils seront placés sous le régime de tous ceux qui fabriquent ou vendent des substances vénéneuses pour la raison que l'eau de Laurier-Cerise contient de l'acide cyanhydrique.

Les dites substances ne devront être livrées que sur la demande écrite et signée de l'acheteur.

Article 3. — Tous achats ou ventes de substances vénéneuses seront inscrites sur un registre spécial, coté et paraphé par le Maire ou par le Commissaire de Police.

Les inscriptions seront faites de suite et sans aucun blanc, au moment de l'achat ou de la vente ; elles indiqueront l'espèce et la quantité des substances achetées ou vendues, ainsi que



Cl. Bruno Court

Laboratoire des Alambics Parfumerie Bruno Court à Grasse

les noms, profession et domicile des vendeurs ou des acheteurs.

Recevez, Monsieur, etc.

Le Ministre de l'Agriculture,
Signé : Raynaud.

Ce régime est fixé par les dispositions ci-après de l'ordonnance du 29 octobre 1846.

Article Premier. — Quiconque voudra faire le commerce d'une ou de plusieurs des substances comprises dans le tableau annexé à la présente ordonnance, sera tenue d'en faire préalablement la déclaration devant le Maire de la commune en indiquant le lieu où est situé son établissement...

... La dite déclaration sera inscrite sur un registre à ce destiné, et dont un extrait sera remis au déclarant ; elle devra être renouvelée dans le cas de déplacement de l'établissement...

Article 2. — ....

« Tout est bien qui finit bien », dirons-nous en cette circonstance. Mais prenons acte du résultat pour faire ressortir encore une fois combien l'action des collectivités, voire des simples groupements est utile et efficace, et combien il importe alors de réunir en faisceau des efforts qui, isolés, demeureraient le plus souvent improductifs.



LA FLORE DU PARFUMEUR.

Voici quelques noms de fleurs odorantes, très euphoniques, et susceptibles d'être employés à des désignations de parfums nouveaux. Certains d'entre eux sont peut-être déjà déposés, ou employés, mais un grand nombre pourront être utilisés. Ne seraient-ils pas préférables aux titres de romances dont on abuse actuellement?

Adianthum. — Capillaire de Montpellier, variété de fougère.

Adonis. — Plante très voisine du genre anémone, des plateaux du centre de la France, fleurs jaunes.

Alisma. — Les alismacées comprennent notamment : la Sagittaire, le Plantin d'eau, le Jonc fleuri ; ce dernier, dont le nom et l'odeur sont très agréables, appartient à la famille des Butomacées.

Amaryllis. — Lis de Saint-Jacques.

Anthémis. — C'est le nom de la Camomille, dont la fleur traitée par les dissolvants donne une odeur capiteuse.

Aralia. — Le Lierre représente, en France, la famille des araliacées ; la Salsepareille de Virginie a un parfum fort apprécié.

Arénaria. — L'Arénaria d'Algérie, ou Sabline rouge, se distingue par une odeur de foin coupé caractéristique. Il est probable que son exploitation donnerait d'excellents résultats.

Artémisia. — Les artémises sont presque toutes odorantes: Absinthe, Armoise, Aurone, etc.

Arum. — Les arum sont surtout ornementales, mais quelques-unes sont arum... atiques.

Coralline. — C'est une mousse analogue à la mousse de chêne.

Coréopsis. — Le C. radiata a des fleurs rondes brun foncé à pointes jaunes.

Cydonia. — Le coing (C. vulgaris) et sa fleur ont une odeur caractéristique et agréable.

Dianthus. — C'est le nom latin de l'Œillet.

Fragaria. — Fraisier.

Freesia. — Plantes bulbeuses à fleurs odorantes.

Gilia, Ibéris, Inula, Vinca, Zinnia. — Pervenche.

Lobélia. — Plantes herbacées à fleurs en grappes, très répandue en Amérique, odeur capiteuse et puissante.

Malva. — La mauve est peu odoriférante.

Mina. — Plante grimpante à fleurs rouges et jaunes.

Musa. — Bananier.

Phacelia. — Fleurs odorantes aimées des abeilles.

Physalis. — Coqueret ou Alkékenge, solanée.

Vitis. — Fleur de vigne.

Les surnoms employés par les Floriculteurs forment également une vaste série de noms évocateurs de parfums et de nuances que le parfumeur devrait adapter à ses créations :

Rose-de-Noël (Hellébore), Aurore, Etoile du Matin (Primevère de Chine), Petite-Aimée (Géranium miniature), Amarante, Aspérule, Dolique, Emilia Frazeri (Eupatoire), Kiris (Giroflée), Croix-de-Malte (Lychnis), Passiflore, Mikado (Pavot), Excelsior (Pensée), Reine-des-Fées, Sola mia, King of Violets, Azuréa, (Véronique), Azyadé (Pieds-d'Alouette), Talisman (Phlox), etc...

ANOMALIES



PARFUMS ARTIFICIELS A BASE (?) D'ALCOOL



Sur notre demande relative à l'application des nouveaux droits de douane aux parfums artificiels considérés comme contenant de l'alcool quoiqu'en réalité il n'en soit pas utilisé dans leur fabrication, le ministre du commerce et de l'industrie a répondu, par l'intermédiaire de M. Justin Godart, le compétent député du Rhône, dans les termes suivants :

« J'ai l'honneur de vous informer que mon département, d'accord avec celui des finances, a cru devoir, à plusieurs reprises et sur l'avis du Comité consultatif des Arts et Manufactures, écarter les demandes analogues précédemment formulées pour le motif que, s'il paraissait vraisemblable que les produits en question pussent être actuellement préparés sans alcool, il était insuffisamment démontré que les fabricants français fussent en mesure d'employer ce nouveau mode de préparation.

« D'autre part, en ce qui concerne l'héliotro-

pine à laquelle doivent être assimilés la coumarine et le musc artificiel, le Comité consultatif des Arts et Manufactures a reconnu, dans sa séance du 10 avril 1907 que sa cristallisation ne pouvait être obtenue avec l'alcool dénaturé au méthylène sans communiquer au produit une odeur désagréable qui nuirait à sa valeur commerciale, et qu'il était, en conséquence nécessaire de faire usage d'alcool de consommation assujetti à toutes les taxes qui grèvent ce produit.

« Enfin, il ne paraît pas douteux qu'en présence de la loi du 29 mars 1910, qui contient une position nouvelle, N° 112 *bis*, concernant les « Pafums synthétiques et artificiels purs ou mélangés avec des produits ou essences naturelles » l'héliotropine, la vanilline, la coumarine doivent acquitter des taxes *ad valorem* (20 % ou 15 %), prévues par ce numéro, ces taxes ne pouvant d'ailleurs être inférieures au droit de douane sur l'alcool (80 ou 70 francs l'hectolitre d'alcool pur selon le tarif), d'après la proportion déterminée par le Comité Consultatif, et qui a été ramenée, pour l'héliotropine, à 2 litres d'alcool par kilog, la taxe intérieure étant en outre applicable, dans tous les cas, sur la proportion d'alcool fixée par le Comité.

« En vous faisant part de ces dispositions qui ont été, au surplus, inspirées par le souci de maintenir l'industrie française sur le pied d'égalité avec certains marchés étrangers où les produits dont il s'agit sont fabriqués dans des conditions particulièrement favorables, j'ai le regret de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible d'accueillir la requête de MM. Gattefossé et que, conformément à l'opinion récemment exprimée par M. le Ministre des Finances, il paraît au contraire opportun de maintenir le *statu quo* ».

Il ressort de cette réponse que les intérêts des fabricants français de parfums artificiels sont sauvegardés, quoique nous ne mettions pas en doute, comme M. le Ministre du Commerce qu'ils soient parfaitement capables d'utiliser les nouveaux procédés qui sont dans la pratique depuis une dizaine d'années. Nous sommes persuadés également qu'ils connaissent aussi bien que le Comité Consultatif les inconvénients de l'alcool dénaturé type régie et qu'ils lui préfèrent chaque fois que cela est possible, les dissolvants d'origine minérale.

Quant aux parfumeurs et aux savonniers que ces dispositions empêchent de lutter contre la concurrence étrangère, ils ne seront peut-être pas tous du même avis, et ils penseront peut-être qu'un peu moins de protection serait plus agréable. Nous attendrons volontiers leur avis avant de reprendre nos démarches. En ce qui concerne le Terpinéol, notamment, pour lequel les droits sont aussi élevés que la valeur du produit, il nous semble qu'une diminution appréciable serait accueillie favorablement par les Savonniers et même par les producteurs d'essence de térébenthine qui verraient encore accroître la consommation de la matière première.

Remercions M. Justin Godart de son aimable entremise auprès des services compétents, nous aurons peut-tère souvent recours à son obligeance pour des questions du même ordre.

LA RÉDACTION.

MÉLILOT ET FENUGREC

Parmi les plantes aromatiques dont l'usage pourrait être plus étendu en parfumerie, il faut citer le Mélilot et le Fenugrec, dont le principe odorant est, paraît-il, comme pour le Liatride dont une description a paru dans ces colonnes (juillet 1910, p. 77), la coumarine.

Toutes deux dégagent une odeur pénétrante et agréable qui n'a pas de point de comparaison réel dans les essences connues. Il n'en a pas, jusqu'ici, été tiré d'huile essentielle, mais les expériences commencées permettent d'affirmer qu'on trouvera sous peu, dans le commerce, les parfums extraits de ces plantes aromatiques. Il est bon que l'industrie des parfums naturels se défende par la création de nouveautés contre celle des parfums artificiels; d'ailleurs, s'il était confirmé que l'on peut tirer pratiquement des graines et des feuilles de Mélilot et de Fenugrec une certaine quantité de coumarine, il est impossible de préciser à quelle branche de la parfumerie le service rendu serait le plus agréable.

Le plus odorant des Mélilots est le *Mélilot bleu, lotier odorant, Baume du Pérou, Trèfle musqué*. C'est une plante annuelle de la famille des légumineuses qui a pour nom botanique *Trigonella Cærula*. On la trouve à l'état spontané en Bohême, en Suisse, en Hongrie. Le mélilot porte des fleurs bleuâtres, en juillet et en août, réunies en bouquets denses, longuement pédonculés; la gousse est petite, les feuilles sont composées de trois folioles oblongues, les tiges sont dressées ramifiées; elles atteignent de 30 à 60 centimètres.

Le Mélilot est très mellifère et recherché par les abeilles. Jusqu'à présent, cette plante n'avait d'intérêt que pour les apiculteurs qui la cultivaient près de leurs ruches.

On utilise déjà ses propriétés odorantes pour préserver les pelleteries de l'attaque des insectes, on fait en Allemagne, avec les sommités, une infusion qui remplace le thé ; en Suisse, on en parfume le fromage appelé Chapsigre. Il faut prévoir que les tiges fleuries et feuillues pourront être distillées avec profit, de même que l'on pourra traiter les graines par un dissolvant volatil pour en tirer le principe odorant.

Le Fenugrec de la même famille et dont les propriétés sont très proches, est le *Trigonella fœnum-Græeum.*

C'est une plante annuelle qui donne de juin à août, des fleurs blanches solitaires, qui apparaissent à l'aisselle des feuilles. Quelques temps après, il se forme une gousse comprimée très longue, contenant des graines plus volumineuses que celle du mélilot et d'une odeur fort agréable. Les feuilles sont composées de folioles obovales. La tige est dressée et atteint 60 centimètres.

Le Fenugrec est cultivé depuis longtemps dans le Midi de l'Europe comme plante fourragère et pour ses graines aromatiques. De nos jours, il est de moins en moins apprécié ; le fourrage qu'il fournit a une valeur très contestée. Ses graines ont la propriété de donner au bétail un embonpoint passager, on les utilise assez souvent pour donner aux chevaux une plus-value au moment de les mener dans les foires.

Le Melilot et le Fenugrec ne sont pas exigeants au point de vue du terrain ; ils prospèrent partout, dans nos pays, on les sème de février à mars ; dans le Midi de la France, les semailles peuvent être faites du 1[er] septembre au 15 octobre ; les semis se font à la volée à raison de 16 à 18 kilogs de graine à l'hectare ou en lignes espacées de 15 centimètres, selon que l'on veut obtenir du fourrage ou des graines.

Pour obtenir ces dernières, lorsque la gousse est arrivée à maturité, on coupe les tiges, on les laisse quelques jours en javelle sur le sol on les bat ensuite au fléau.

D'ores et déjà le parfumeur peut se faire une idée de la valeur du parfum du Mélilot et du Fenugrec, en préparant des infusions alcooliques des graines. Nul doute qu'il n'en trouve bientôt l'application au grand plaisir de nos mondaines.

E. Déaux,
Chef de Cultures
à l'Ecole d'Agriculture d'Eeully.

N R L R. — Les essences de Mélilot et de Fenugrec contiennent en outre de la coumarine libre, de l'acide mélilotique (o-Hydro-coumarique) du mélilotol $C^9H^8O^2$, et du coumarate de coumarine.



BERGAMOTTE DE PALESTINE



Après la Corse, le Liban revendique à son tour le droit de faire concurrence à l'Italie et se met en demeure de produire les différentes essences d'aurantiacées. Cet appoint fera sans doute réfléchir les monopolistes italiens qui voudraient faire encore hausser artificiellement les cours des essences de Sicile et de Calabre.

Notre correspondant nous écrit que la Syrie est la véritable terre promise des distillateurs et que les richesses encore vierges de la région sont susceptibles d'enrichir rapidement ceux qui les exploiteront les premiers. Les indigènes locaux ont des conceptions commerciales très particulières et éprouvent une invincible répugnance à risquer leurs capitaux dans des exploitations agricoles et industrielles, ce qui explique le retard de la Turquie.

Tripoli de Syrie aux merveilleux jardins, exporte déjà annuellement plus de 4 millions de kilogs de citrons, mais des quantités plus importantes encore sont perdues par incurie. Les bergamotiers ne sont pas rares, mais on ne sait à quoi utiliser les fruits, les orangers produisent également des quantités de fruits, dont la plus grande partie est consommée sur place.

Un de nos compatriotes, M. Lautier fils a déjà installé à Beyrouth des cultures d'essai et une distillerie, mais tous les versants du Mont-Liban offrent à l'activité des parfumeurs un champ inépuisable.

Nous attendons quelques échantillons d'essences d'agrumes de cette région et en publierons dès qu'il nous sera possible les caractéristiques.

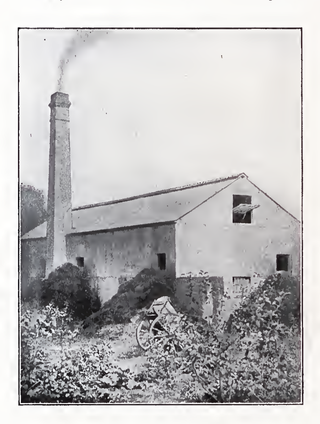




ESSENCES DE MENTHES ANGLAISES



Notre dernier article sur les essences de Menthe anglaises et leur falsification nous a valu de la part de notre Collègue « The Perfumery and Essential oil record » une riposte



Cl. Perfum.ry and Essential oil Record

Distillerie à Mitcham

très documentée qui a été lue par son auteur le distingué chimiste John C. Umney devant la Pharmaceutical Society de Londres, le 13 décembre dernier.

Ce rapport condense les différents renseignements que nous avons publié successivement sur ce sujet, dans cette Revue : Culture de la Menthe dans le Vaucluse, L.Pillet (pages 4 à 7, 1909), Les Menthes G. Charrière (p. 89, 90, 1909), Les Essences de Menthe R. Gattefossé (p. 90, 92, 1909), Les Essences de Menthe déterpénées R. Gattefossé (p. 114, 116, 1909) et Essences de Menthe anglaises, R. Gattefossé (p. 119, 120, 1910). Nous n'y reviendrons donc pas en détail, nous contentant de résumer les documents nouveaux et les arguments en faveur de l'essence anglaise.

Si cette controverse qui fait couler beaucoup d'encre a pour effet de faire disparaitre les sophisticateurs malhonnêtes, nous n'aurons pas perdu notre temps. Affirmons encore une fois que nous n'avons jamais visé les très respectables commerçants anglais qui sont la grande majorité, et nous regretterions vivement qu'ils voient dans nos études de mauvaises intentions à leur égard.

En dehors des régions de Mitcham dont nous avons donné l'énumération, M. Umney cite, en outre, les cultures de Menthe de Hitchin créées par MM. Ramson et fils, celles de Long Melfort (Suffolk), de MM. Stafford, Allen et fils, celles d'Elsenham dues à l'initiative de Sir Walter Gilbey. Des essais sont également tentés dans les districts des Comtés de Lincoln et de Cambridge, sans qu'on ait aucun renseignement sur la quantité d'essence produite par ces centres.

Quant au rendement que Sir Walter Gilbey indique comme étant de 10 à 15 livres par are, il atteint quelquefois dans des régions favorisées, et dans les bonnes années, 25 livres pour la même surface ; il reste cependant inférieur de plus de moitié au rendement des régions du Vaucluse, et moins fort que celui des cultures des Alpes-Maritimes. M. Umney croit devoir porter le chiffre maximum des récoltes anglaises à 4.530 kilogs dans les bonnes années.

Il compare ce total à la quantité récoltée cette année en France et qui, pour diverses raisons de température et surtout à cause de l'arrachement qui a succédé aux périodes de bas prix des années dernières, n'a pas dépassé,



Cl. Perfumery and Essential oil R cord

Distillation en plein air à Elsenham



Cl. Perfumery and Essential oil Recor

Transport de la Menthe à Mitcham

selon le décompte cité et qui paraît incomplet, 1.800 kilogs; il cite cependant la surface moyenne plantée en menthe (250 à 300 hectares) qui, pour le rendement de 50 kilogs que l'on obtient dans le Comtat Venaissin donne un total de 12.500 kilogs au moins. Ce chiffre n'est pas cité par l'auteur, ce qui, pour un lecteur inattentif, semble impliquer une infériorité permanente pour la culture française. On voit qu'il n'en est rien, la situation de 1910 étant toute momentanée et ne devant pas durer.

Et quand bien même la production anglaise atteindrait, dans les bonnes années, 4.500 kilogs, il n'en est pas moins vrai que la quantité d'essence vendue sous le nom d'essence anglaise est au moins triple de cette quantité.

M. John C. Umney cite en passant les culture italiennes de M. Carles, à Pancalieri, et estime la récolte à 3.500 ou 4.000 kilogs pour 75 hectares environ. Nous croyons savoir que ces chiffres sont sensiblement trop élevés, néanmoins la qualité italienne a pris sa place dans le commerce, à côté des essences de Lavande de la même provenance, et il ne faut pas dédaigner cet appoint à la production mondiale. Après avoir décrit les appareils anciens employés en Angleterre et les très importants perfectionnements qui ont été apportés à l'ancien outillage, l'auteur indique les caractères particuliers de chaque essence.



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Champs de Menthe à Hitchin

Par une coïncidence regrettable et dont il s'excuse à l'avance, à cause de la précipitation avec laquelle il a dû réunir ses documents, M. Umney a confondu pour le seul échantillon d'essence française normale cité (Essence de



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Appareil distillatoire perfectionné à Elsenham

Vaucluse) la contenance en Menthol libre avec la contenance en Menthol total, de telle façon que la comparaison avec les nombreux types anglais cités nous met en état d'infériorité marquée, les chiffres rétablis seront susceptibles de modifier quelques-unes de ses conclusions, notamment celle-ci :

« Il y a certains caractères combinés qui semblent montrer que l'essence anglaise est supérieure à l'essence de fabrication italienne et surtout française, cette différence provient d'un pourcentage élevé de Menthol pour un pourcentage moyen d'éther, tandis que le fait contraire se produit dans les distilleries françaises où l'on a un pourcentage élevé d'éther

« pour une proportion relativement faible de « Menthol ».

Il est fâcheux que cette affirmation soit justement en désaccord avec les Constantes acceptées par le Deuxième Congrès de répression des fraudes et qui ont désormais force de loi en France :



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Distillerie à Elsenham

Menthe anglaise : Menthol total, 55 à 66 % ; combiné, 5 à 16 %.

Menthe française : Menthol total, 45 à 58 %, combiné, 5 à 10 %.

Ajoutons que ces constantes se seraient sensiblement modifiées si l'on avait comparé des essences poussées au même point de rectification : une essence déterpénée de Menthe française contient jusqu'à 69 % de Menthol total.

Enfin ces indications analytiques données par l'auteur confirment nos vues : s'il est facile (?) de distinguer une essence française ou italienne d'une essence anglaise ou américaine, il est matériellement impossible de différencier l'essence anglaise de l'essence américaine, et encore moins de mélanges de ces deux essences.

La question est donc loin d'être résolue.

Le dernier paragraphe de l'étude si complète que nous résumons a notre entière approbation :

« Je ne saurais donc trop insister auprès des « acheteurs d'essence de Menthe, que ce soit « pour la fabrication des liqueurs ou pour un « usage pharmaceutique, de traiter avec ceux « dont la réputation est au-dessus de tout soup- « çon, soit en Angleterre, en France ou en Ita- « lie et je voudrais que tous les distillateurs « fassent de leur mieux pour maintenir la posi- « tion d'un commerce qui, dans le passé, a été « associé à tant de noms célèbres, et qui semble « prendre une place de plus en plus considéra- « ble en France et en Italie ».

Nous souhaitons de notre côté que cette controverse prenne fin sur une ferme résolution des commerçants anglais à empêcher dans l'avenir qu'il se vende plus d'essence anglaise qu'il ne s'en produit sur le sol du Royaume-Uni, et qu'ils arrêtent définitivement les coupables agissements de commerçants qu'ils ont, les premiers, signalé à la vindicte publique.

Alors nous reconnaîtrons à l'essence anglaise véritable la place qu'elle mérite à côté de son égale, l'essence de Menthe française.

R. Gattefossé.



LES ESSENCES NOUVELLES



Essence de Guimauve

Cette essence n'a pas encore été fabriquée. Les feuilles de guimauve sont officinales et décrites dans la pharmacopée allemande comme suit : Feuilles desséchées d'Althaea officinalis : La longueur de la feuille est jusqu'à 10 cm, la feuille est elliptique ; elle est formée de trois jusqu'à cinq pièces, le fond est droitement découpé, formant un cœur crénelé ou scié et étroitement couvert des deux côtés de poils touffus. Le pédicule est plus court que la feuille, solide, cassante qui possède un aspect de feutre gris. Les feuilles de guimauve sont inodores et d'une saveur muqueuse.

Comme on peut le prévoir, la teneur de la guimauve en huile essentielle ne peut être que minime. En effet le rendement ne passait pas 0,022 % d'une essence brune foncée d'une agréable odeur acidule.

Les constantes étaient :

Poids spécifique à 20° 0,9209, Acidité 88,7, Indice de la saponification 122,6. L'essence contient de l'acide palmitique, fusible à 62°, et un acide, dont l'odeur rappelle l'acide valérianique.

Essence d'Armoise

L'huile de mugwort ou d'armoise (*artemisia vulgaris* L.), a été obtenue à raison de 0,0263 % de plantes fraîches ; elle a une densité de 0,9279 à 20°c, et une couleur brun foncé. Des flocons cristallins sans couleur sont précipités de l'huile quand on y ajoute 90 % d'alcool. L'huile réduit la solution ammoniacale d'argent.

Essence d'Angélique déterpénée

L'huile d'angélique, sans terpène a une densité de 0,9508 à 15°c ad = 3°16; indice d'acide = 0 indice d'éther 87,3; et après acétylation 168,1.

Essence d'Ecorce de Bouleau

La Birch-Barck oil (huile d'écorce de bouleau) a été préparée avec le *betula alba*. Densité 0,9003 à 20°c; a_0 = 12°08; indice d'acide 9,1; indice d'éther 11,4; et après acétylation 36,5. Le sesquiterpène isolé de l'huile était sans couleur, il bouillait à 255-256°c sous 744 m/m, densité 0,8844 à 20 c.c.; ad = — 0,5. Son chlorure XCl a la densité de 0,9753 à 20°c, et quand on la fait bouillir avec de l'acétate de soude anhydre et de l'acide acétique glacial, elle produit un hydrocarbure ayant une densité de 0,8898 à 20°c et bout à 258-260°c sous 747 m/m.

Essence de Coriandre déterpénée

L'huile sans terpène de coriandre a une densité de 0,8786 à 15°c; ad = + 9°5; indice d'acide O; indice d'éther, 13,3; elle consiste surtout en d-linalol mélangé à de petites quantités d'éther de cet alcool.

Essence de Cynoglosse

L'huile de cynoglosse a été obtenue de feuilles de « *langue de chien* » (*cynoglossum officinale*).
Elle a une couleur noir brun et une forte odeur de camomille; elle est miscible en toutes proportions avec l'alcool à 90 °/o et à une densité de 0,9412 à 20°c.

Essence de Menthe Italienne

L'huile italienne de pippermint crue et rectifiée a, respectivement, les caractères suivants: densité 0,9035 et 0,9032; ad = — 19,80; acide 18°,10; indice d'éther 11,2 et 9,1; et après acétylation 154,4 et 145,9; éthers de menthol 3 et 2,54 °/o; menthol libre 45,16 et 42,60 °/o.

Essence d'aiguilles de Pin

L'huile sans terpène d'aiguilles de pins de Sibérie a une densité de 0,9767 à 20°c; ad = — 38°3; elle est soluble dans 14,2 parties d'alcool à 60 °/o.

Essence de Lavande déterpénée

L'huile sans terpène de lavande à une densité de 0,8898 à 20°,5; ad = — 6°,44; elle est soluble dans 0,95 partie d'alcool à 80 °/o.

Essence de Palmarosa déterpénée

L'huile sans terpène de palmarosa est optiquement inactive et a une densité de 0,8851 à 20°c; elle est soluble dans 3 parties 5 d'alcool à 60 °/o.

Essence de Genièvre

L'huile hongroise et italienne de baies de genièvre a respectivement la densité de 0,8672 et 0,8658 à 20°c; ad = — 12° et — 9°82; indice de saponification 5,9 et 6,1; et après acétylation 20,7 et 21,3. Les deux huiles contiennent de petites quantités d'un alcool primaire $C^{10}H^{18}O$.

Essence d'Encens

L'huile d'encens, isolée de l'huile ordinaire d'encens, bout à 217°c sous 20 m/m et à 333-334°c, sous 751 m/m; sa densité est de 0,9596 à 20°c; ad = — 71°50.

Essence d'Angélique

M. Haensel a constaté dans l'huile d'angélique altérée, la présence de l'acide myristique, une petite quantité d'une aldéhyde avec une odeur semblable à celle de l'octaldéhyde et une quantité considérable d'une résine brune se décomposant sous une pression réduite.

Cette étude de M. Haensel offre, pour les techniciens français un réel intérêt.

H. B.



FABRICATION DE L'ACIDE CITRIQUE



L'acide citrique ($C^6 H^8 O^7$) est employé dans l'industrie des indiennes comme rongeant et pour faire des réserves; en teinturerie pour l'extraction de la carthamine et pour l'avivement des couleurs dues à cette substance; en pharmacie, pour la préparation du citrate de magnésie qui, moins amer que les autres composés magnésiens, est souvent employé comme purgatif; en œnologie, enfin, combiné le plus souvent aux acides malique et tartrique, pour combattre certaines affections parasitaires du vin (pousse, tourne, etc.). C'est dire qu'il a des

débouchés industriels et commerciaux aussi variés que nombreux, et que, à ce titre, toutes les questions qui touchent à sa préparation présentent un très grand intérêt.

Laissant de côté les productions par synthèse qui ne sont pas encore entrées dans le domaine de la pratique courante, on peut dire que l'acide citrique est obtenu le plus souvent par extraction du jus de citron en suivant un manuel opératoire qui fut proposé par SCHEELE, il y a plus d'un siècle. On comprime à la presse des citrons bien mûrs, après en avoir enlevé les semences et l'écorce; abandonné à lui-même, le jus subit un commencement de fermentation au cours de laquelle le mucillage se dépose; on décante alors et on filtre. Le jus clair ainsi obtenu est traité à chaud, par la craie, puis la saturation est complétée par la chaux vive. On obtient ainsi un citrate tricalcique $(C^6 H^5 O^7)^2 Ca^3 + 4H^2O$, à peu près totalement insoluble dans l'eau bouillante. On le lave à l'eau à 70-80°, et on le décompose par l'acide sulfurique. La réaction théorique est simple : il se forme du sulfate de chaux, et la liqueur concentrée laisse déposer des cristaux d'acide citrique. Ce procédé peut être modifié en substituant à la chaux servant à l'attaque du jus une autre base convenablement choisie, carbonate de baryte (Kuhlmann) par exemple, ou magnésie en excès (Perret); les réactions schématiques restent d'ailleurs les mêmes, si les détails techniques varient légèrement. L'opération en somme est toujours double : obtension d'un citrate d'abord, décomposition ensuite de ce citrate par un acide en fixant la base et mettant en liberté l'acide citrique que l'on recueille par cristallisation.

Pendant longtemps, les deux parties de l'opération furent faites loin des lieux de productions des citrons, et l'industrie avait ainsi à transporter un poids mort proportionnellement considérable formé par l'eau de constitution et par toute la partie mucilagineuse du jus. Quand on considère que 200 citrons rendent au maximum 5 kilog. de jus, on comprend qu'une véritable hérésie économique était ainsi commise. Aussi les usiniers d'Angleterre qui fabriquent de grandes quantités d'acide citrique ont-ils adoptés depuis une trentaine d'années une pratique plus rationnelle. Ils font aux pays mêmes de culture des citronniers (Sicile surtout et Tunisie) toute la première partie des opérations, jusques et y compris la préparation du citrate de chaux. Celui-ci seul est alors exporté et traité chez eux par une méthode assez ingénieuse. Pour 15 kilog. de citrate de chaux, on prend 4,5 kilog. d'acide sulfurique de densité 1,845 et 28 kilog. d'eau : on mêle en agitant fortement; on filtre et on broie le sulfate de chaux déposé, puis on lave à l'eau froide. Les liqueurs réunies sont concentrées à feu nu jusqu'à une densité de 1,13, puis évaporées au bain-marie dans des chaudières plates jusqu'à cristallisation commençante. Par le refroidissement, et au bout de 24 heures, la cristallisation est achevée.

Le procédé PERRET est fréquemment employé à l'heure actuelle sans toutefois avoir remplacé le procédé à la chaux dans la majorité des cas. L'auteur a imaginé de précipiter le jus de citron par la magnésie en excès, puis de traiter une quantité égale de jus par le citrate trimétallique obtenu par la première opération. On concentre par évaporation et il se dépose de beaux cristaux de citrate bimagnésique : c'est ce sel qui est exporté. Tout récemment le Docteur RESTUCCIA a étudié une méthode nouvelle pour l'extraction de l'acide citrique du jus de citron. D'après les essais effectués par lui au Laboratoire de chimie organique de l'Ecole Royale d'Agriculture de Milan, on obtiendrait les meilleurs résultats; l'industrie sicilienne paraît appelée en l'adoptant à pouvoir opérer bientôt sans difficulté toute la fabrication sur les lieux mêmes de production. Le procédé RESTUCCIA consiste à concentrer à chaud le jus de citron auquel on a ajouté au préalable quatre réactifs dont la composition est, jusqu'ici, tenue secrète et qui séparent les substances pectiques, les substances albuminoïdes et les substances sucrées. On décante, on filtre sous pression et on concentre jusqu'à obtention d'un liquide qui contient, pour 100 centimètres cubes, de 95 à 105 grammes d'acide citrique, lequel se prépare aisément par cristallisation. Les cristaux obtenus sont à peu près chimiquement purs; ils sont, en tout cas, complètement exempts de fer, de chaux et de plomb. Les deux avantages principaux que présente la méthode RESTUCCIA sont, outre la remarquable pureté du produit, son rendement élevé (elle extrait de 85 à 90 pour 100 de l'acide citrique contenu dans le jus) et sa simplicité (elle remplace par une opération en un temps l'opération en deux temps universellement en usage aujourd'hui). Ces avantages suffisent à permettre de lui prédire un grand succès industriel, d'autant que son coût est minime. L'installation matérielle n'exige, en effet, qu'un outillage restreint. Le décorticage des citrons amenés à l'usine peut être opéré à la main ou par des machines à peler d'une conduite facile et d'un prix peu élevé. Le broyage s'effectue par des pressoirs quelconques à aussi haut rendement que possible et les pulpes une fois que le jus en a été extrait après égouttage peuvent être utilement épuisés par diffusion. La cuisson du jus s'effectue dans des bassines chauffées par des doubles fonds à circulation de vapeur. Quant aux réactifs, ils sont d'un prix très bas, puisque l'auteur l'indique comme ne dépassant pas 4 lires 50 par quintal d'acide citrique cristal-

lisé produit. Des filtres à papier (du système Capillery, par exemple) travaillant sous pression, et des bacs à concentration et à décantation, complètent l'installation matérielle de l'usine.

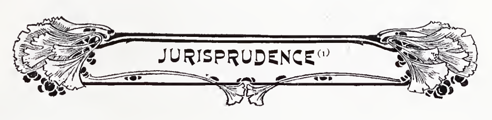
Les sous-produits recueillis et desséchés constituent un engrais excellent, très riche en azote, et dont la valeur marchande doit entrer en ligne de compte dans le calcul des recettes d'exploitation. Ce poste balance presque le poste « combustible ». Mais surtout ce qui doit retenir l'attention, c'est la simplicité du procédé, la suppression du passage par un sel intermédiaire, avec toutes les chances d'adultération du produit final qu'il introduit, et la possibilité de fabriquer enfin l'acide citrique dans les pays producteurs, sans gros frais d'installation et sans difficultés techniques.

Il n'est pas téméraire d'estimer que la méthode du Docteur Restuccia a devant elle un avenir brillant et que son adoption, qui ne peut manquer de se généraliser rapidement, va probablement changer de situation économique des régions où l'on cultive le citronnier.

Il est à souhaiter qu'en Tunisie et en Algérie (1), on le comprenne sans retard et que l'on étudie les moyens d'y établir la fabrication de l'acide citrique.

F. Marre.
(*Science Illustrée.*)

(1) Et en Corse.



II. — Prélèvement d'échantillons en vue de l'application des règlements sur l'exercice de la pharmacie et sur la vente des substances vénéneuses et des sérums.

L'inspection créée par la loi de germinal et réorganisée par la loi du 25 juin 1908, n'a pas pour seul but la Répression des Fraudes sur les produits médicamenteux et hygiéniques; elle a également pour objet de veiller à l'application des règlements sur *l'exercice de la pharmacie, sur la vente des eaux minérales artificielles, sur la vente des substances vénéneuses et des sérums, etc.*

La constatation des infractions à ces règlements peut exiger l'examen, dans le laboratoire, de produits détenus ou mis en vente et, par conséquent, nécessiter la prise d'un échantillon des dits produits. Il ne s'agit plus ici d'un prélèvement en quatre échantillons dans les conditions prescrites par le décret du 6 août 1908, mais de la prise d'un échantillon d'un produit à l'appui du procès-verbal de la contravention relevée.

Le procès-verbal devra vous être adressé sans retard ainsi que l'échantillon du produit prélevé, lequel sera envoyé, aussitôt, au directeur ou doyen du ressort d'inspection auquel est rattaché votre département, accompagné d'une note indiquant, d'après le procès-verbal, les circonstances et la cause de la saisie d'échantillons.

C'est ainsi que, si un inspecteur ou un inspecteur adjoint constate, dans une épicerie, par exemple, la vente faite librement au public d'une substance qu'il soupçonne être vénéneuse, ou d'un produit qu'il présume être un médicament, il doit prélever un échantillon du dit produit (ou deux si la chose est possible) et dresser un procès-verbal de la contravention relevée, quitte à annuler la dite contravention si l'examen du produit suspect ne confirme pas les présomptions dont il a été l'objet.

Dans le cas où le rapport d'analyse apporterait la preuve du bien fondé de la contravention relevée, le procès-verbal serait envoyé par vos soins au Procureur de la République, accompagné du rapport d'analyse et d'un échantillon du produit, si celui-ci a pu être prélevé en double.

Dans le cas contraire, la contravention ne se justifiant plus, il y aura lieu d'aviser l'intéressé qu'en raison de l'analyse le procès-verbal de contravention se trouve annulé; toutefois, il ne saurait être ici question de rembourser la valeur du produit prélevé.

Mais la contravention aux lois et règlements peut apparaître sans qu'il soit nécessaire de procéder à une analyse des produits en cause. Lorsque le délit est certain, il suffit qu'un procès-verbal en fasse la constatation et que ce procès-verbal vous soit aussitôt envoyé. Ainsi, lorsqu'un pharmacien inspecteur ou un inspecteur adjoint constate la présence de produits médicamenteux chez des personnes qui n'ont pas qualité pour les détenir ou les mettre en vente, il suffit de constater le fait. Toutefois, dans ce cas, les produits devront être saisis et leur liste portée sur le procès-verbal qui devra vous être envoyé aussitôt pour être soumis au Parquet ainsi que les produits mis sous scellés; ceux-ci sont des pièces à conviction qu'il n'y a pas lieu de soumettre à l'analyse administrative préalable.

Résumé. — En résumé, les produits prélevés au titre de l'inspection instituée par l'article 29 de la loi du 21 germinal an XI, modifiée par la loi du 25 juin 1908, appartiennent à deux catégories :

1° Les produits prélevés en quatre échantillons, conformément au décret du 6 août 1908, en vue de réprimer la falsification ou les fraudes dont leur vente peut être l'objet :

Produits médicamenteux ;
Drogues ;
Eaux minérales naturelles ou artificielles ;
Produits hygiéniques.

2° *Les produits prélevés en vue de déterminer seulement la nature, afin d'établir une contraveniion aux règlements concernant la vente des produits pharmaceutiques, des substances vénéneuses, etc. Un seul échantillon suffit; deux sont préférables.*

Laboratoires. — Les échantillons destinés à l'analyse administrative devront être envoyés au doyen de la Faculté mixte ou au directeur de l'École dans le ressort d'inspection de laquelle se trouve placé votre département.

Toutefois, dans le cas ou des *sérums et produits injectables* analogues auraient été prélevés, je vous prierais de vouloir bien adresser les échantillons destinés à l'analyse administrative au *Directeur du Laboratoire du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, boulevard Montparnasse, n° 52, à Paris*, seul chargé de l'analyse des produits de cette nature.

Le Ministre de l'Agriculture : Joseph Ruau.
Paris, le 24 mai 1909.

(1) Voir n° 1, p. 11-12, 1911.



La Bergamotte. — La bergamotte est un fruit à écorce comme le cédrat, cette bergamotte est le fruit d'un citronier, enté sur un poirier de bergamotte. La bergamotte ressemble par la figure et la couleur, à la bigarade, excepté que la bergamotte a l'écorce unie comme l'orange de Portugal, et la bigarade est rayée et a quelques tubérosités, comme de petits cornichons et se termine en pointe comme une petite corne; l'odeur en est suave et cependant très forte et tient très longtemps.

On fait de son écorce des boîtes qui conservent leur odeur pendant plus de vingt ans. Les distillateurs en tirent une quintessence; c'est de tous les fruits à écorce, après le cédrat, celui dont le parfum est le meilleur et le plus exquis.

Le véritable point de maturité de ce fruit ou, plutôt le point où il veut être employé est qu'il soit vert, prêt à mûrir et voici comment on connaît qu'il est arrivé à son point : il faut que la partie qui est exposée au soleil soit d'une couleur jaune tendre, approchant de la maturité, et que le reste du fruit soit d'un vert clair.

Le Citron. — Le Citron est le fruit d'un arbre très commun en Provence. Il est de figure oblongue d'un jaune tendre et léger. La première écorce ou zeste contient beaucoup d'esprit de quintessence et très peu de flegme, ainsi qu'il paraît lorsqu'on passe l'écorce de citron contre une chandelle allumée, ce qui en sort s'enflamme sans pétiller beaucoup au lieu que celle d'orange s'enflamme peu et pétille beaucoup.

On emploie souvent la fleur du citronnier à la place de la fleur d'orange, elle s'en distingue cependant en ce que son parfum est plus aromate.

Le Citron d'Italie se distingue du Citron de Provence en ce qu'il est mieux fait, et qu'il a la couleur plus foncée que celui de Provence. Celui de Portugal est encore le mieux fait de tous, son odeur approche de celle du Cédrat quand il est dans sa parfaite maturité.

Le Citron chinois. — Le Citron chinois est un citron vert qui nous vient de Madère. On nous l'envoie tout confit, il n'est donc plus bon à la distillation.

Le limon. — Le limon est un fruit plus gros que le citron et plus rond. Sa chair est d'ordinaire moins épaisse. On l'emploie comme le Citron, indifféremment aux mêmes usages; tous les distillateurs le confondent avec le citron.

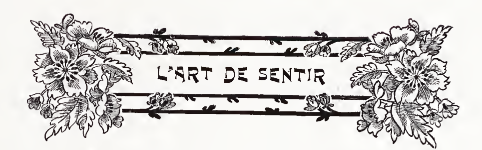
L'eau de limette se fait avec le fruit ci-dessus.

La Bigarade. — La bigarade est le fruit d'un oranger commun en Provence. Son fruit est appelé bigarade à cause des rayures qui sont sur son écorce et des inégalités qui se rencontrent sur la dite écorce, sur laquelle naissent plusieurs pointes et excroissances comme de petites cornes.

L'Orange Portugal est très abondante en couleur et très avantageuse à cet égard, son odeur est meilleure que l'orange d'Italie avec laquelle on la confond d'ordinaire. Cependant, l'orange douce d'Italie ou de Provence, est toujours moins foncée.

Dejean 1777.

(*A suivre*)



L'ART DE SENTIR

Il y a un lustre à peine, le Parfumeur ne connaissait que l'examen olfactif comme méthode de contrôle de la qualité des parfums. On trouvait alors des nez célèbres dont la réputation s'étendait au loin et grâce auxquels se sont édifiées des fortunes.

Toutefois, cette pauvreté de moyens d'investigation présentait quelques inconvénients : elle subordonnait les affaires à la présence indispensable du nez arbitre et les interrompait en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Le parfumeur, tout comme nos ténors fameux, devait se mettre en garde contre le moindre coryza. C'était peu conciliable avec les exigences actuelles des affaires.

Les grands progrès réalisés par la Chimie des Parfums, l'étude des constituants des essences et la détermination de leurs constantes ont donné aux parfumeurs des armes précieuses pour combattre la fraude et contrôler les appréciations autrefois définitives de leurs nerfs olfactifs.

Certains négligent encore ces précieuses garanties ; d'autres en exagèrent la valeur et n'attribuent à l'odorat qu'une importance secondaire.

A la vérité, les deux procédés se complètent, mais l'examen organoleptique du parfum n'aura toute sa valeur que s'il est conduit avec méthode ; ce qui est loin d'être toujours appliqué.

Quelques parfumeurs, sans affectation et en toute simplicité, mettent sous leur nez le bouchon ou l'ouverture du flacon ; c'est un procédé simple et sans prétentions, mais on ne recueille ainsi qu'une odeur de tête généralement faussée par celle du bouchon,



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Alambics rustiques

Distillerie Italienne de Menthe poivrée

de la cire, du parchemin, de l'essence desséchée et résinifiée sur les bords du goulot.

D'autres versent quelques gouttes du produit à sentir sur le dos de la main et en provoquent l'évaporation par une friction vigoureuse. Ce procédé anti-hygiénique est encore plus condamnable, car pour peu que le parfumeur ait un certain nombre de produits à sentir, il sera bientôt à court de support cutané ; à moins de retrousser ses manches jusqu'aux épaules, ce qui paraîtrait quelque peu anormal sous notre latitude, sans compter qu'il est bien rare de trouver une peau inodore, même chez un fanatique d'hydrothérapie.

Un grand nombre de parfumeurs trempent un morceau de papier buvard dans le parfum à examiner, le sentent un instant et rendent séance tenante un jugement sans appel.

Le précieux papier qui avait encore dans cette affaire des dessous intéressants à révéler, s'est vu refuser la parole par le juge impitoyable.

Des consciencieux inscrivent le nom du parfum sur le papier qu'ils viennent de sentir et le déposent ensuite dans un coin consacré à cet usage, parmi l'amas des essais précédents.

Le malheureux papier, dans cette promiscuité de parfums, finit par mal tourner et lorsque le parfumeur le reprend pour lui faire subir un nouvel interrogatoire, il ne trouve plus qu'un faux témoin de moralité et d'arome douteux.

Des raffinés suspendent et isolent ces papiers au moyen de petites pinces ; ceux-là sont près de la perfection ; nous ne leur reprocherons qu'une chose, c'est d'employer du papier buvard. Ce papier présente, en effet, l'inconvénient d'absorber une trop grande quantité de parfum et par suite de le dégager sans le détailler, sans l'analyser, comme ferait un papier glacé presque imperméable, et aussi de le conserver beaucoup plus longtemps et par suite d'en accroître arbitrairement la ténacité.

Comment doit-on sentir ?

Un parfum en dehors de son caractère, peut être défini physiquement par sa puissance et sa ténacité. Nous parlerons tout à l'heure de la meilleure façon de déterminer exactement la puissance. Quant au caractère et à la ténacité, ils se reconnaissent en opérant ainsi :

On emploie pour sentir, des bandelettes de papier blanc, de bonne qualité, tout à fait inodore (le papier à lettres commercial est excellent pour cet usage). Ces bandelettes doivent avoir environ un centimètre de large sur vingt de long ; on les plie dans le sens de la longueur, afin de leur donner de la rigidité.

Il est bon de faire la comparaison du produit à examiner avec un type d'origine certaine que l'on garde pour cet usage et qu'on renouvelle de temps en temps, afin qu'il soit toujours de première fraîcheur.

Les bandes de papier sont trempées d'une quantité égale dans les deux produits et bien égouttées. On inscrit à l'extrémité libre le numéro ou le nom du produit, on saisit la bande de papier dans une petite pince (il existe dans le commerce des instruments de ce genre, en tout cas une pince à lessive convient parfaitement). puis l'on sent par moyennes aspirations et l'on note les observations sur une fiche, en tête de laquelle on inscrit la date et le nom du produit.

Il est assez difficile de définir exactement ses impressions, surtout au début de l'application de la méthode. Le vocabulaire est pauvre en matière de parfums; il suffit pour s'en rendre compte de parcourir l'article « Essences », dans une pharmacopée. En sus de quelques qualificatifs tels que : puissant, doux, léger, faible, sûr, piquant, etc., le mieux est de définir par analogie avec des odeurs connues et en particulier avec celles des constituants purs dont le caractère est constant.

Les impressions du début, soigneusement notées sur la fiche, on vaque à d'autres occupations, autant pour donner au parfum le temps de se développer que pour reposer le nez.

Puis l'on sent de nouveau, on peut opérer d'heure en heure, de deux heures en deux heures, puis à intervalles plus éloignés. L'on voit ainsi se succéder les divers caractères du parfum et l'on effectue pour ainsi dire une analyse par une sorte de fractionnement, dans lequel les éléments se dégagent successivement, suivant leur plus ou moins grande volatilité.

A la fin sortent les produits de queue, auxquels est due la ténacité du parfum.

Quand le papier ne sent plus rien, on note l'heure et la date et l'on a ainsi un temps qui représente la ténacité du parfum.

La détermination de la puissance se fera toujours par comparaison avec le type connu.

On pourra opérer sur des solutions alcooliques du même titre ou de titres variables, c'est-à-dire que l'on pourra, par exemple, diluer le produit le plus fort jusqu'à ce que l'impression de puissance des deux solutions paraisse être la même.

L'étude des solutions alcooliques au point de vue du caractère du parfum ne vaut pas, à notre avis, celle du produit pur quand il s'agit d'un parfum liquide, mais elle est in-

dispensable pour l'examen des parfums solides.

Il est bon de noter sur la fiche l'époque de l'année à laquelle l'essai a été fait, car la ténacité du parfum varie légèrement avec les conditions atmosphériques. Il sera ainsi possible de comparer deux études faites à des époques différentes.

Les résultats de ces essais olfactifs notés sur fiche, sont classés par ordre, et constituent pour le parfumeur une collection de documents de très grande valeur, grâce auxquels son travail ultérieur se trouvera rendu facile et productif.

Le procédé que nous avons décrit demande un peu plus de soins et de travail que les systèmes préhistoriques encore trop souvent en usage ; mais nous sommes certains que les parfumeurs qui l'adopteront ne regretteront pas longtemps l'ancienne méthode du coup de nez sur le goulot ou sur la paume de la main et l'inscription sur les manchettes, des précieuses indications ainsi recueillies.

P. Jeancard.
Ingénieur des Arts et Manufactures.



Dans beaucoup de régions, en France et dans nos colonies, l'alambic devrait faire partie du matériel agricole. Il est impossible d'évaluer les quantités de plantes à distiller qui à l'heure actuelle sont complètement délaissées et qui pourraient apporter au cultivateur et au colon un appoint très sérieux. Nous connaissons, en France même, maints cantons favorisés, où poussent en abondance les lavandes, aspics, menthes et où, cependant, personne ne distille. En Algérie, en Tunisie, le romarin sauvage pourrait donner des quantités considérables d'une excellente essence chaque fois que la main-d'œuvre indigène est à bas prix pour quelque raison que ce soit. Les cueillettes peuvent en effet être faites de préférence aux moments où les travaux habituels sont délaissés, si la nature de la plante s'y prête. L'exportation en essence de romarin tunisienne est encore très restreinte, et le produit n'est encore connu que de quelques courtiers ; elle peut prendre cependant une extension considérable et concurrencer avantageusement la production dalmatienne ou espagnole.



Alambics Javanais

Que l'on prenne exemple sur l'Australie où le nombre de distilleries des diverses variétés de l'Eucalyptus a décuplé en quelques années. Un peu partout, nous le répétons, il serait facile de produire à peu de frais des huiles essentielles d'une vente plus ou moins facile, mais généralement rémunératrice. La Corse, entr'autres, semble vouloir donner une certaine importance à sa production d'essences parfumées et nous avons dû donner déjà maints renseignements au sujet d'installations rustiques de début.

Nous attirons l'attention des consommateurs et des intermédiaires sur ces essais intéressants, persuadés qu'ils leur permettront de trouver un jour ou l'autre des produits de valeur dans des conditions avantageuses.

***

L'alambic de ferme doit autant que possible se plier à de multiples usages. Si l'on prévoit



Alambics Indiens

la possibilité de distiller des fruits fermentés, des marcs de vendange, etc., il faudra évidem-

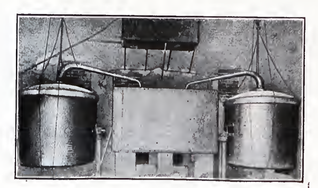


Cl. P.rfumery and Es ential oil Record
Anciens alambics à Mitcham

ment donner la préférence aux appareils classiques, sérieux, munis de dispositif de rectification et susceptibles de donner immédiatement, sans repasse, des alcools de haut titre.

Les types les plus courants sont les alambics à tête de maure, avec ou sans lentille ou sphère rectificatrice, les appareils bas avec ou sans colonne, en cuivre rouge, avec fourneau de tôle ou de maçonnerie, ou même montés sur chariot pour le transport.

Si au contraire on ne prévoit que la distillation de plantes vertes, feuilles et même fruits à essences, on aura avantage à faire l'acquisition d'un appareil bon marché, en tôle de fer galvanisée, servant en temps ordinaire de cuve à lessive, de chaudière à tout cuire, ou de réservoir. On peut lui donner une grande contenance de façon à traiter dans le minimum de temps la plus grande quantité de plante verte. Les appareils de fonte sont utilisés dans quelques exploitations rurales du Dauphiné. Ce sont ces grandes chaudières d'éleveurs, qui font corps avec leur foyer et auxquelles on a



Cl. Perfumery and Essential oil Record
Alambics à Althen-les-Paluds

adapté un chapiteau amovible. Elles sont un peu lourdes dès qu'il s'agit de capacités un peu fortes, mais elles peuvent rendre des services indéniables.

Les alambics en tôle galvanisée ont pour eux le bon marché. Le type de 1500 litres ne coûte en effet que 300 francs environ, celui de 800 litres 225 francs. Ils ne comportent bien entendu aucun dispositif mécanique et aucun robinet, mais ils n'en sont que plus robustes.

Notre croquis montre qu'ils s'ouvrent sur tout leur diamètre, condition *sine qua non* de leur utilisation pendant le reste de l'année. Le chapiteau n'est assemblé que par un joint hydraulique, gorge que l'on peut remplir au besoin de terre glaise et que l'on peut renforcer par des pinces extérieures si on le juge utile. Le réfrigérant est adapté par un joint à trois pièces et peut être constitué soit par un tube droit traversant un tonneau abondamment alimenté d'eau froide, soit un tuyau de métal plastique (plomb, étain, laiton), enroulé en spirale à l'intérieur d'un récipient quelcon-



Cl. Perfumery and Essential oil Record
Alambics à vapeur à Mitcham

que. Un double fond percé, muni dans son centre d'une boucle de levage, sert de panier et isole les plantes du fond, favorisant l'ébullition régulière et évitant les coups de feu.

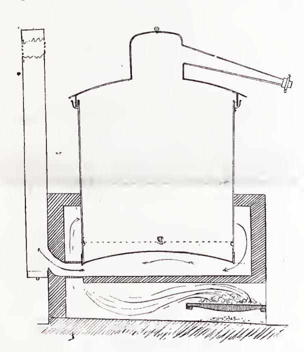
Ce dispositif est à peu de chose près celui qui est employé par les indigènes de Java pour la fabrication de l'essence de Cananga et il est à préférer de beaucoup à celui qui est en usage courant dans l'Inde pour la distillation du Palmarosa.

La large ouverture du corps de la cucurbite permet une charge et une décharge rapide, une ouverture étroite au contraire offre de multiples inconvénients.

Remarquons d'ailleurs que ce type simple pourrait être perfectionné à peu de frais : des verrous instantanés immobilisant le couvercle, une tuyauterie et une pompe permettant

l'alimentation d'eau, un tampon de décharge à la partie inférieure et l'adaptation d'un réfrigérant concentrique Idéal transforment l'alambic primitif en un appareil moderne identique, système de chauffage à part, à celui qui est adopté par les plus récentes usines de Mitcham.

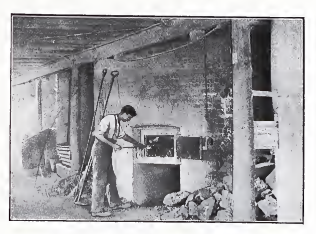
Notre gravure donne le schéma de l'installation du chauffage dit « à Air chaud » et qui se distingue du chauffage à feu nu ordinaire en ce que la flamme vive n'est jamais en contact direct avec le métal. Ce dispositif est supérieur à l'antique chauffage à feu nu qui fatigue les tôles et communique souvent aux essences un goût empyreumatique désagréable. On l'utilise couramment dans des distilleries de goudron et de pétrole et il ne donne aucune perte sérieuse de chaleur.



Alambic rustique en tôle galvanisée

Comme on le verra par le trajet des flèches sur la figure, les flammes vives chauffent une petite voûte disposée au-dessus du foyer, puis les gaz contournent la partie cylindrique par les retours ménagés, ou carneaux, en fin de compte fumée et gaz s'échappent de la cheminée après passage sous le fond de la cucurbite.

Cette disposition est obtenue avec beaucoup de simplicité au moyen de deux poutrelles métalliques en fer à T, scellées par leurs extrémités dans la maçonnerie du fourneau, portant par leur base sur la voûte du foyer et séparant, dans leur hauteur, les carneaux latéraux de l'espace ménagé sous le fond et communiquant avec la cheminée. La distillation est régulière, l'appareil est préservé de toute détérioration, et l'essence obtenue est supérieure non seulement parce qu'elle n'est jamais brûlée, mais encore par ce que la grande surface de chauffe ménagée donne une distillation rapide. On a constaté en effet que, par exemple dans la distillation de l'essence de Lavande, la saponification des éthers n'était pas causée surtout par la teneur de l'eau en sels alcalins et alcalino-terreux, mais par le contact trop prolongé de l'essence avec l'eau en ébullition.



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Chaufferie à Mitcham

Ces appareils rustiques devraient être plus répandus. Les syndicats agricoles, assurant en outre le débouché des essences, les céderaient à tempérament; les marchands d'essences pourraient faire distiller à leur compte dans un plus grand nombre de localités.

Dans nos colonies, ces alambics pourront être conduits par des indigènes. L'important est de ne rien laisser perdre des richesses naturelles du sol national.

Pierre CESTIER,
Ingénieur E.C.L.



Cl. Perfumery and Essential oil Record

Nouveaux alambics à vapeur à Mitcham



ESSENCES DE FLEURS ARTIFICIELLES



Nous recevons la lettre suivante fort intéressante que nous nous faisons un devoir d'insérer. Nous accueillons d'ailleurs toujours avec impartialité les communiqués d'intérêt général.

Dès l'origine de la fabrication des parfums de synthèse, l'effort des chimistes semble s'être porté sur la préparation d'essences de fleurs artificielles contenant tous les éléments complexes que la nature réunit elle-même dans les fraîches corolles qui font à la fois la joie de nos yeux et celle de notre odorat.

C'est un travail des plus délicats, car il est d'abord indispensable d'analyser chimiquement l'essence véritable des fleurs si elle existe, ou d'apprécier olfactivement les constituants réunis dans la fleur fraîche si on n'en pas encore retiré d'huile essentielle.

La première méthode demande un labeur long, attentif et coûteux, car il porte généralement sur des produits très précieux ; la seconde demande une grande dextérité et des facultés olfactives très développées et très subtiles.

La découverte des éléments primordiaux d'une essence florale exige généralement la fabrication de parfums de synthèse nouveaux, d'un emploi limité à la préparation cherchée et qui ne sont pas toujours mis dans le commerce.

On conçoit évidemment que ces produits rares, n'existant naturellement que dans une ou deux fleurs, n'ont aucun intérêt pour le parfumeur-confectionneur et que, d'autre part, l'inventeur s'en réserve généralement l'usage pour la fabrication de l'essence qu'il a lui-même inventée.

Si certaines bases d'un grand usage,comme l'acétate de benzyle, l'alcool phényléthylique, sont rapidement tombées dans le domaine public et sont aujourd'hui couramment dans le commerce, c'est que leur usage est très étendu et qu'elles peuvent rendre maints services dans toutes sortes de préparations.

Tel n'est pas le cas pour les nouveautés secrètes dont la nature est gardée soigneusement cachée et qui ne sont vendues qu'à l'état de préparations complexes à l'imitation des essences naturelles qui sont elles-mêmes des mélanges très compliqués.

Voici par exemple des formules de préparations, garanties par des brevets, qui montrent les difficultés considérables que les inventeurs ont dû vaincre pour mettre au point des essences de fleurs artificielles imitant la nature.

Un brevet Schimmel revendique un procédé de fabrication d'une essence artificielle de Cassie du type suivant :

Salicylate de méthyle	550	grammes
Alcool benzylique. .	200	—
Linalol.	80	—
Géraniol	12	—
Terpinéol	28	—
Ionone	20	—
Irone	60	—
Aldéhyde cuminique	30	—

Aldéhydes décylique, octylique et nonylique, proportions variables, en tout 20 gr.

L'Aldéhyde cuminique est surtout important, c'est cependant un parfum qu'on ne trouve qu'exceptionnellement dans le commerce et que seuls des praticiens exercés peuvent utiliser avec profit.

La cétone dérivée de l'aldéhyde cuminique a également une grande valeur odorante pour les compositions rappelant l'iris et on peut en faire un succédané de l'irone véritable dans un nombre limité de préparations. Il est évident que ces produits d'application restreinte sont pour longtemps encore entre les mains des chimistes fabricants d'essences artificielles et que ce n'est qu'à la longue qu'ils seront utilisés par les préparateurs de parfumerie déjà familiarisés avec leur emploi grâce aux mélanges parfaits qui leur sont offerts.

Un brevet déposé par la maison Heine et Cie, garantit également une composition reproduisant l'essence naturelle de jasmin et dont la formule est la suivante :

Acétate de benzyle..........	275 gr.
Jasmone (b. allem., 119.890).	15 —
Acétate de linalyle..........	110 —
Linalol	25 —
Anthranylate de méthyle.....	10 —
Alcool benzylique...........	116,5
Indol	12,5

Le Jasmone est un produit peu utilisé en dehors de cette application.

Le brevet 126.736 défend la composition suivante de MM. Schimmel et Cie, qui est une Essence de Rose artificielle :

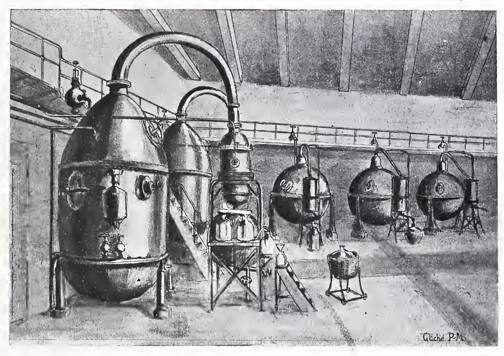
Géraniol	800 gr.
Citronellol	100 —
Linalol	20 —
Alcool phényléthylique......	10 —
Aldéhyde octylique.........	5 —
Citral	2,5 —

Si l'alcool phényléthylique est aujourd'hui fréquemment employé, ce n'est que depuis quelque temps que l'aldéhyde octylique se rencontre chez les commerçants. Une essence de Rose d'un autre fabricant contient de l'ionone α, chimiquement pure (incolore), il est évident que ce petit secret est resté longtemps sa propriété et lui a permis dans bien des cas de supplanter ses concurrents.

Les formules d'essence Ylang-Ylang artificielle qui ont été publiées par les agences de brevets (b. all. Schimmel, 142.859), ont été vainement imitées pendant longtemps à pour obtenir des résultats intéressants. Les progrès de la chimie des parfums auraient été retardés d'autant.

Il est donc bon, dans certain cas, et malgré ce que cette revue a affirmé à plusieurs reprises, que les bases pures ne soient pas mises aussitôt leur invention entre les mains du consommateur.

Outre que les chimistes qui les ont découvertes ont droit à une juste rémunération de leurs travaux, ce n'est que par une pratique journellement répétée que les préparateurs de parfumerie confectionnée deviendront aptes à utiliser les bases chimiquement pures.



Salle des alambics. — Usine Schimmel

cause de la nature spéciale de certains constituants dont la fabrication est restée l'apanage des inventeurs :

Alcool benzylique..........	150 gr.
Acétate de benzyle..........	100 —
Benzoate de benzyle........	67 —
Isoeugénol	20 —
Crésol	1 —
Méthylisoeugénol	40 —
Méthyleugénol	100 —
Salicylate de méthyle........	20 —
Anthranylate de méthyle.....	0,5 —

ne reproduisent véritablement l'odeur de l'Ylang que si on se place dans les conditions voulues par l'inventeur.

Si les fabricants s'étaient contentés de mettre dans le commerce les constituants indiqués, il est fort probable que les préparateurs de parfumerie n'auraient appris qu'après de longues recherches, les conditions et les proportions dans lesquelles il faut les employer

C'est ce qui explique pourquoi les matières essentielles de certaines nouveautés comme les Muguet, les Cyclamen, les Roses-Alpine, les Dianthus, et *tutti quanti*, ne se trouvent dans le commerce qu'à l'état de mélange ; la fabrication d'essences artificielles de fleurs, composées, au même titre que celles que nous livre la Nature, d'éléments multiples, est une nécessité de la chimie des parfums modernes.

Tous les fabricants qui ont doté la Parfumeries de mélanges savants et précieux : les De Laire, les Givaudan, les Naef, les Mülhethaler, les Schimmel, les Heine, et tant d'autres, l'ont compris, lorsqu'ils ont lancé leurs parfums composés de fleurs.

Et, ce faisant, ils ont fait avancer la chimique de la Parfumerie-Savonnerie plus vite que par toute autre méthode.

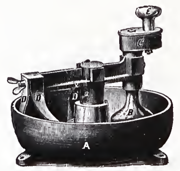
Dr Schwitz.

MACHINES AUXILIAIRES



Les pisteuses sont de petites broyeuses particulières employées en droguerie et en parfumerie pour la confection de certains onguents : cérats, crèmes, etc.

Généralement, c'est un simple mortier de porcelaine ou de bronze, dont le pilon est



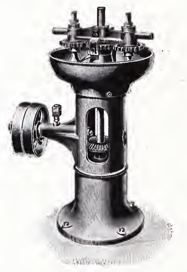
mu à la main. On lui imprime un mouvement en 8 assez particulier et qui fait le cauchemar des apprentis...

Si l'onguent contient des matières visqueuses, glycérine, sirop, gomme, l'exercice est pénible et fatigant, et il n'est pas rare que la préparation soit pilée incomplètement à cause de la lassitude du préparateur.

La mécanique a remédié à cet état de chose.

Les broyeuses à pommades et à onguents se composent d'un mortier fixe ou amovible, dans lequel un ou plusieurs pilons sont guidés par des organes appropriés.

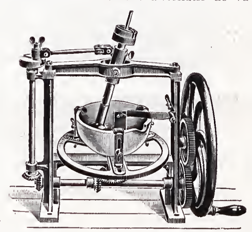
Un petit modèle entièrement mécanique



présente un ensemble dans lequel un pilon est animé d'un double mouvement circulaire sur lui-même et dans la circonférence interne du mortier. Une raclette détache les parcelles de matières qui « grimpent » après les parois et les ramène sous le pilon. Il suffit de saisir d'une main le bouton de manivelle et de tourner régulièrement, le broyage se fait d'une façon automatique.

Le grand modèle à force motrice comprend deux pilons tournant dans un mortier plus volumineux et monté sur colonne, un dispositif permet de régler la pression avec laquelle les molettes appuient sur le fond.

Enfin, un nouveau dispositif reproduit presque exactement le mouvement obtenu à la main. Le mortier est mobile et interchangeable, il est fixé dans un cercle rotatif par de puissantes griffes ajustables. Le pilon est animé d'un mouvement alternatif de va et



vient en forme de 8 plus ou moins ample, grâce au réglage d'un excentrique horizontal à écrou à oreilles. On peut régler la pression du pilon au moyen d'écrous très précis, et une raclette ajustable complète l'installation.

Le mouvement est obtenu par renvois de pignons d'angles au moyen d'un volant vertical mu à la main, le mouvement est très doux et très régulier.

Ces trois petites pisteuses se font en capacités différentes, elles conviennent à la préparation d'un grand nombre de spécialités de pharmacie et de parfumerie qui ont besoin d'être finement broyées. Leur précision est telle que les onguents mercuriels sont obtenus en quelques minutes et que les pommades hongroises à base de gomme adragante sont préparées sans aucun grumeau, sans aucune fatigue.

Nous espérons qu'elles rendront maints services à nos lecteurs. A. Staron.



Traitement de la Gomme et de la pourriture des orangers et des citronniers

Nous empruntons à notre confrère *La Hacienda*, de Buffalo, les renseignements suivants sur le traitement des maladies qui affligent les diverses variétés d'orangers dans les pays méditerranéens, comme d'ailleurs dans le Sud Africain et en Amérique.

Pour combattre la « Gomme », il faut couper toutes les racines pourries, ainsi que les tissus contaminés, jusqu'à ce que l'on arrive au bois sain. On désinfecte ou on brûle de préférence tous les déchets de la taille et l'on badigeonne les blessures avec la bouillie suivante :

Chaux vive.............	20 kil.
Acide phénique..........	125 gr.
Sel marin..............	1500 gr.
Eau	10 lit.

Eteindre la chaux dans l'eau, ajouter l'acide phénique brut et agiter avec le sel. Si la bouillie est trop épaisse, ajouter encore de l'eau jusqu'à consistance convenable.

L'acide sulfureux peut être également conseillé pour le traitement de cette maladie.

On conseille de laisser la terre aussi remuée que possible autour de l'arbre jusqu'à ce qu'il se rétablisse, et même pour éviter une contagion possible de la remplacer par de la terre prise dans un terrain sain.

Lorsque les arbres sont plantés trop rapprochés les uns des autres, l'humidité est en excès et il convient d'arracher quelques pieds pour donner de l'air et de la lumière. On peut d'ailleurs les replanter ailleurs.

Tous les instruments qui ont été utilisés dans les terres contaminées doivent être désinfectés à l'acide phénique ou avec les désinfectants de la même série (crésyl, etc.).

Comme moyen préventif, on peut remplacer les pieds morts par de nouveaux greffés sur oranger aigre ou citron sylvestre, Les causes les plus fréquentes de la maladie sont l'humidité, la plantation trop profonde ou le sous-sol pierreux. L'usage d'engrais organiques nitrés, l'excès d'ombre et quelques autres causes paraissent influencer notablement la santé générale des arbres et les prédisposer aux attaques de la maladie.

Tout affaiblissement de la vitalité d'un pied sain donne des chances à la propagation de la maladie ; on ne connaît pas encore l'agent spécifique de cette affection des orangers, mais il est probable qu'il s'agit d'un parasite végétal.

❧ ❧ ❧

Un jardin botanique à Grasse

On parle ces temps-ci de la création à Grasse d'un jardin botanique et d'essai pour l'acclimatation de nouvelles espèces, l'amélioration de celles qui existent déjà normalement dans la région et leur classification méthodique.

On sait, en effet, qu'il y a quelque confusion parmi les cultivateurs et les parfumeurs, et qu'un certain nombre de plantes sont employées par les distillateurs sans que la désignation botanique exacte en soit déterminée officiellement.

Citons entr'autres le Muguet de Grasse qui, improprement appelé Muguet de Mai,est, sauf erreur, la Jacinthe des bois aux clochettes bleuâtres et qui n'a que de lointains rapports avec le Convallaria maïalis. La Jonquille et le Narcisse ne sont pas non plus très exactement spécifiés ; le Narcisse employé pour la préparation des essences concrètes est sans doute le Narcisse Jonquilla aux larges fleurs blanches, la Jacinthe est la Jacinthe cultivée, mais quelle est la plante appelée Jonquille, et qui est, nous écrit-on, différente du Narcisse. Nous publierons très volontiers les indications qui nous seront envoyées à ce sujet, ainsi que des photographies démonstratives.

On a essayé à quelques époques l'enfleurage de diverses fleurs très odorantes de la région, le Pitosporum notamment dont l'odeur est celle du Bouvardia.

Il serait temps qu'à l'instar de toutes les villes scientifiques et qui tirent une grande partie de leurs revenus des cultures industrielles, un jardin d'essai soit organisé qui perfectionnerait et améliorerait les pratiques séculaires des cultivateurs de la région de Grasse.

Ne serait-ce que pour le bon renom de la France, Grasse doit à la science ce petit sa-

crifice pécunier si ingnifiant en présence des fortunes qui sont sorties de son sol.

Le projet actuel et qui fait honneur à ses auteurs démontrera à l'univers entier que la ville des fleurs n'est jamais en retard lorsqu'il s'agit de progrès scientifiques quelle qu'en soit d'ailleurs l'application.

Les parfums à Smyrne

On nous annonce de Smyrne qu'il y aurait sur cette place un débouché assez important pour la parfumerie française. Il existe bien quelques producteurs indigènes, pharmaciens ou droguistes pour la plupart, qui fabriquent des eaux de toilette, parfums et poudres de qualité médiocre, mais c'est par trop insuffisant. Le chiffre des importations a passé de 27.000 kilog. en 1900, à presque 75.000 kilog. en 1908, pour les seuls articles de parfumerie. La Grèce, l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, les Indes, et surtout la France, sont les fournisseurs ordinaires. Comme toujours nos produits sont préférés pour leur qualité supérieure, mais leur prix plus élevé limite la clientèle. L'Allemagne, par contre, ne néglige rien pour nous supplanter et elle est admirablement servie par ses agents commerciaux et surtout par le bon marché de ses articles.

Il n'est pas douteux cependant que si nos commerçants voulaient, au moins au début, consentir quelques sacrifices et envoyer sur place des courtiers actifs et bien au courant, ils n'arrivent à conquérir une suprématie rémunératrice.

Tous les parfums sont demandés à Smyrne et s'y expédient par boîtes renfermant une douzaine de flacons de une à deux onces. Les savons se vendent par boîtes de trois briques.

Le destinataire n'accepte la traite qu'après réception et examen de la marchandise. Les payements se font à quatre mois de la date d'expédition.

L'important serait donc de faire visiter la clientèle par un agent sérieux, muni d'échantillons, qui s'attacheraient à tenir le plus grand compte des besoins spéciaux et des habitudes prises, à ce prix, les intéressés peuvent développer considérablement un débouché qui n'est pas à dédaigner.

Usine Givaudan, à Vernier

Isolée au bord du Rhône, loin de toute habitation, c'est un monde qui se suffit à soi-même.

Trois usines différentes autrefois indépendantes, concourent aujourd'hui au même but. L'une ne fabrique que les réactifs et les produits chimiques, les autres se consacrent à la préparation délicate des parfums de synthèse.

Une armée de chimistes affairés se partage systématiquement le travail, chacun se spécialisant dans une préparation particulière dont il a la maîtrise.

C'est une ruche affairée, constamment bourdonnante.

Dans le ciel, les trois grandes cheminées déversent leurs fumées colorées que le vent balaie.



CAMPHRE de ROMARIN et CAMPHRE de FORMOSE



La rapide extension industrielle du Japon a fait naître dans l'esprit de certains chauvins nippons, le désir de manufacturer sur place la plus grande partie du Camphre monopolisé et de réduire dans les strictes limites l'exportation de ce produit en Europe et en Amérique.

Pourquoi, disent-ils, enverrions-nous au dehors ce produit indispensable à l'industrie et qui pourrait alimenter au Japon d'importantes manufactures de celluloïd ? Nous exporterions certainement avec succès les produits que nous pourrions produire à meilleur compte que partout ailleurs, et, tout en augmentant dans de fortes proportions la vie industrielle japonaise, nous pourrions prélever sur le camphre des bénéfices plus intéressants.

De telle façon que si ces projets se réalisaient, l'industrie européenne du Celluloïd serait anéantie et certaines villes, comme Oyonnax, par exemple, qui lui doivent leur raison d'être seraient rapidement ruinées.

On prête au Japon le projet de limiter d'ici un petit nombre d'années l'exportation de leur camphre au seul usage pharmaceuti-

USINES GIVAUDAN, A VERNIER



Vue prise du côté Ouest



Vue prise du côté Sud

que, et la fondation de vastes usines pour la fabrication du celluloïd semble donner une très réelle consistance à cette information.

Aussi de tous côtés s'efforce-t-on de créer des sources nouvelles de camphre qui permettent de remédier à ce trust d'une matière indispensable.

M. Lommel a fait un long rapport sur le progrès des plantations de camphrier dans l'Afrique Orientale Allemande (Amani), et, d'autre part, la Chine et les colonies asiatiques françaises sont déjà en mesure de fournir des qualités relativement importantes de camphre.

On s'est déjà occupé de la possibilité de retirer du Romarin des proportions intéressantes de camphre, qui permettraient à l'Europe, dans le cas où les prix du camphre japonais viendraient à augmenter dans les mêmes proportions que ceux du Menthol de la même provenance, de tirer de plantes encore peu utilisées un légitime profit.

L'essence de Romarin donne 8 à 10 % d'un mélange de camphre et de bornéol, mais le bas point de fusion du camphre isolé, qui ne dépasse pas 180° semble démontrer la prépondérance du camphre et la possibilité d'utiliser le produit extrait de cette essence sans transformation chimique. Des essais de laboratoire sont d'ailleurs commencés dans d'importantes usines françaises.

Mais cette proportion minime de 10 % est hors de proportion avec celle que l'on retire des essences de camphre qui fournissent de 40 à 50 % de produit cristallisable.

Il faudrait une production colossale d'essence de romarin pour que le camphre européen puisse jouer un rôle sérieux dans l'industrie.

Il faut se rappeler en effet que le Japon produit 3 millions de kilogs de camphre et 4 millions de kilogs d'essence, alors que la production mondiale de l'essence de romarin n'atteint pas 1 million de kilogs.

Un élément qui n'est cependant pas à dédaigner dans les calculs de rendement commercial de l'exploitation intensive de l'essence de romarin est la possibilité de remplacer, en partie au moins, l'essence de térébenthine par les parties légères de cette essence aromatique.

Si l'on suppose que la distillation à outrance des romarins qui poussent à l'état sauvage en France, en Algérie, en Espagne, en Italie, en Dalmatie, en Corse, etc., peut produire 4 mille tonnes d'essence, on constate rapidement que le fractionnement de cette quantité pourrait donner :

300 à 400 mille kilos de camphre.

2 millions 500 mille kilos d'essence légère et 1 million de kilos d'essence aromatique oxygénée pour la parfumerie et la savonnerie.

Si l'on compte à 1 fr. le kilog l'huile légère, à 8 fr. la partie oxygénée (alcools et éthers) et la partie camphre, on obtient le rendement commercial suivant :

1 million 300.000 kilos à 8 fr. le kilo, 10.400.000 francs.

2 millions 500.000 kilos à 1 fr. le kilo, 2.500.000 francs.

Soit environ 13 millions de francs pour 4 millions de kilos, l'essence brute ressortant à 3 fr. environ le kilog, frais de fabrication déduits.

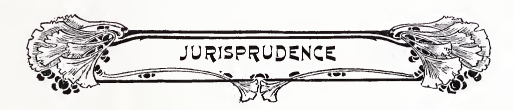
La quantité de 4 mille tonnes d'essence qui peut paraître excessive ne l'est pas en réalité tant que cela, car la plante de romarin rend environ 2 % d'huile essentielle, alors que le bois de camphrier ne donne que 1 % environ, et le romarin se trouve à peu près partout et sur d'immenses surfaces.

La partie oxygénée liquide de l'essence de romarin contient principalement des éthers du bornéol qu'un traitement chimique convenable transformerait aisément en camphre en doublant au moins le rendement indiqué.

Il serait donc possible en cas de disette de songer à l'utilisation des plantes européennes à camphre et de dresser en face d'un monopole absolu une petite production qui, jointe à celles que fourniraient l'Afrique orientale et la Chine, mettraient un frein à la hausse excessive à laquelle il faut s'attendre.

Le Menthol du Japon atteint des cotes déraisonnables et il faut songer dès aujourd'hui à le retirer de l'essence américaine (après saponification) ; montrons que pour le camphre nous pourrons au besoin résister aux accaparements des producteurs actuels.





JURISPRUDENCE

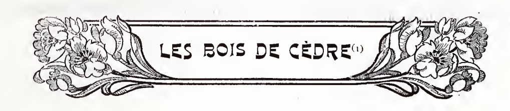
A la suite d'une demande du Syndicat des fournisseurs de Coiffeurs à Monsieur « Qui de droit », il a été répondu que, en ce qui concerne les teintures, on s'en tiendrait au statu quo. Or, il n'existe, à notre connaissance, qu'un rapport formulé sur une demande du Préfet de Police de la Seine, par M. Armand Gautier, au Conseil supérieur d'hygiène et dont voici les conclusions :

1° Toute teinture pour cheveux, dite teinture végétale, ou garantie exempte de composés métalliques, doit être tenue pour suspecte ; l'analyse doit en être soumise au Laboratoire municipal, et la vente en être prohibée lorsqu'elle contient des sels toxiques d'aniline et de bases analogues, de phénylènediamines ou de composés et de dérivés solubles issus de ces bases,

2° Toute teinture destinée à noircir les cheveux, teinture en général, non garantie exempte de sels métalliques, contenant le plus souvent des sels de plomb, quelquefois de cuivre, d'argent, de vanadium, quelquefois même des cyanures, sels qui sont tous essentiellement toxiques, ne saurait être permise que si l'étiquette des flacons porte, sinon la composition complète de la préparation, au moins une mention spéciale indiquant la nature du sel métallique vénéneux contenu dans le produit. Dans tous les cas, il importe que les règlements sur la vente des substances vénéneuses soient rigoureusement observés.

3° — La vente des préparations essentiellement formées d'eau oxygénée ne présentent pas d'inconvénients bien sensibles. M. Armand Gautier déclare que cette eau n'a pas d'autres inconvénients que de rendre le cheveu cassant et de finir par le faire tomber.

Tous les règlements applicables aux produits hygiéniques le sont donc également aux teintures.



LES BOIS DE CÈDRE (1)

Sous le nom générique de « bois de cèdre », on range aussi, mais à tort, un certain nombre de cyprès, de genévriers et de thuya.

Le plus important est le *Juniperus Virginiana* encore appelé *Cèdre de Virginie, C. à crayons, C. rouge de Floride, Pencil Cedar* et *Red Cedar* par les Anglais, *Virginische Wachholder* et *Bleistiftholz* par les Allemands.

C'est une cupressinée abondante dans les provinces orientales du Canada et des Etats-Unis, en Virginie notamment, et aussi sur le versant Pacifique du Canada. Il y atteint souvent 30 mètres de hauteur et 1 mètre de diamètre. Son écorce fibreuse, épaisse de plusieurs centimètres, est brun-rougeâtre. Son bois, léger et tendre est assez comparable à celui du pin ; le grain très fin et très serré, est à cassure luisante. L'aubier, peu développé et blanc, est très distinct du cœur, faiblement excentrique, rouge sombre ou pourpre. Les anneaux sont très nets, un peu ondulés, plus sombres aux zones de démarcation ; les rayons, très fins et mats, sont à peine visibles. En section tangentielle on voit sourdre des gouttes carmin des cellules résinifères. De saveur douce et pérenne, il brûle difficilement, avec éclats, exhalant un parfum plus violent. Il brunit à peine l'eau et rougit faiblement l'alcool. On ne distille pas seulement le bois, mais les déchets de son travail et les feuilles auxquelles on mélange généreusement des feuilles de tous les conifères, en sorte qu'il existe de nombreuses essences de cèdre d'une authentication à peu près impossible.

L'Europe en importe de grosses quantités en bûches équarries, et il sert surtout au revêtement interne des meubles odorants et à la fabrication des crayons, concurremment avec le *J. Sinensis* qui croit en Chine et au Japon. Nos cèdres d'Algérie feraient d'ailleurs aussi bien.

De la même famille et sous le même nom générique, on connaît aussi le *Thuya Gigantea* aux synonymes nombreux : *T. Lobbii, T. Meu-*

(1) Voir n° 10, p. 116, 1910.

ziesii, Wanadian, Arbor Vitæ, Red Cedar, Géant Cedar, Shinglewood, etc.

Il a les mêmes pays d'origine que le précédent et on l'a également introduit en Europe, où il se montre très rustique. Sa saveur est faiblement térébenthinée, son arome est agréable et s'exalte dans le bois travaillé. Sa solution est brun-rougeâtre dans l'eau, brun clair dans l'alcool.

Ce bois, léger et tendre aussi, est à grain uni et serré, spongieux, mat dans les couches de printemps, brillant dans les couches d'automne. L'aubier est blanc ; le cœur brunâtre fonce à l'air. D'un travail très facile, il résiste bien à l'humidité.

Le *Cèdre jaune* est aussi un thuya, le *T. excelsa, Jellow-Cedar, Cupressus nutkaentis* ou *Chamaecyparis nutkaensis.* Il croit aussi au Canada et aux Etats-Unis, mais son habitat est plus septentrional que celui des précédents. On le rencontre encore dans l'île Vancouver. Il atteint des dimensions énormes et donne un bois très semblable aux autres thuya, mais plus résistant au taret, on l'emploie de préférence aux constructions maritimes.

Le Cyprès de l'Atlas, Thuya articulata ou *Callitris quadrivalvis* est très répandu en Algérie, dans les provinces d'Oran et d'Alger, au Maroc et en Tunisie. Il donne un bois remarquable qui jouit d'une faveur extraordinaire sous le nom de bois de cèdre auprès des Romains contemporains de Cicéron. On en retrouve encore dans les ruines romaines, entièrement respecté par le temps et ayant même conservé son odeur.

Le rouge brun du cœur tranche nettement sur le blanc de l'aubier qui est assez réduit ; la coloration est plus intense dans les racines. Le grain, imprégné de térébenthine, est fin et susceptible d'un beau poli. L'odeur est très vive.

Le bois le plus recherché est celui des *loupes* énormes, renflements produits sur les souches souterraines, sous l'effet du feu que les Arabes mettent à la brousse pour se procurer des herbages. L'incendie empêche le développement des rameaux et fait souffrir les parties superficielles du bois au profit des parties souterraines. Ces loupes ont un poli et un dessin particulièrement beaux, fait de taches irrégulières d'une riche fantaisie de formes et de tons ressortant vigoureusement sur le fond clair. Les indigènes disent que ce bois a pris le pelage du léopard. C'est lui qui donne la résine sandaraque.

On range encore improprement dans les bois de cèdre, le *C. blanc* ou *T. occidentalis*, le *C. des Canaries*, et les Anglais donnent aussi le nom de Cedar au *C. du Brésil*, acajou femelle au bois odorant dû à une méliacée, le *Cedrela odorata.*

G. CHARRIÈRE,
Ingénieur agronome.



L'ABSINTHE (1)

Nous recevons la lettre suivante :

Syndicat des Fabricants d'Absinthe et de Liqueurs de Pontarlier

Messieurs,

J'ai lu avec attention l'article que votre collaborateur, M. Piot, a bien voulu consacrer à la lettre que j'avais adressée à la Presse.

Permettez-moi à mon tour de lui faire la remarque suivante :

« La Faculté, prétend M. Piot, ne consentira jamais à autoriser la consommation régulière et l'usage prolongé de la Thuyone, si sa toxicité est assimilable à celle des Alcaloïdes employés en médecine ».

Et la Nicotine ?... Cet Alcaloïde, je le suppose, n'a rien à envier, hygiéniquement parlant, à la Thuyone, ni aux autres poisons médicinaux.

La Faculté est-elle intervenue pour en prescrire l'emploi ? L'Etat, le seul distributeur de la Nicotine, s'est-il efforcé d'en régler la consommation ? Mais me direz-vous, il existe des Tabacs dénicotinisés; je le sais, en effet, mais c'est précisément le succès de ces Tabacs hygiéniques qui me font redouter la déthuyonisation de l'Absinthe. Il est évident qu'en supprimant un composant d'un corps, ce corps subit une altération dont se ressentent ses propriétés chimiques et physiques.

Vous pouvez enlever l'alcool au Vin, la Nicotine au Tabac, la Thuyone à l'Absinthe, mais ces éliminations faites, le vin, le tabac, l'absinthe, que sont-ils ?

Tant que des mesures prohibitives n'auront pas été prises contre la Nicotine, j'estime que la Thuyone ne pourra être proscrite isolé-

(1) Voir n° 10, p. 121, 1910.

ment sans commettre la plus grave injustice commerciale.

Est-ce à dire que la quiétude des distillateurs doive être absolue sur le sort de la Thuyone ? Non pas, mes collègues et moi, connaissons trop bien les fantaisies dangereuses des hygiénistes pour oublier cette question ; aussi pour nous tenir prêts, au besoin, à pouvoir répondre à leurs exigences, il nous serait utile de connaître comment peut se faire l'élimination de la Thuyone.

Agréez, etc...

Le Président :
H. Bazinet.

Notre collaborateur, M. Piot, a répondu que l'élimination de la Thuyone ne pouvait se pratiquer que sur l'huile essentielle d'absinthe et en modifiant complètement les procédés distillatoires actuellement employés à Pontarlier et ailleurs, et consistant à distiller la macération alcoolique des plantes.

Il faudrait, comme on le fait dans plusieurs régions, comprendre l'absinthe parmi les plantes comme l'anis, la badiane, le fenouil, dont on ajoute après coup l'essence sur le distillat.

On distillerait par conséquent les mélisse, hysope et autres plantes qui forment l'alcoolat primitif, on additionnerait cet alcool parfumé des essences habituelles et de l'essence d'absinthe sans thuyone, puis de la macération colorée.



Binage de la Mélisse

Ajoutons que depuis la loi sur l'essence d'absinthe (loi de finance 1907), le consommateur s'est fort bien habitué à consommer des apéritifs ne contenant pas d'essence d'absinthe et composés seulement des essences dont le commerce reste libre. L'analogie est d'ailleurs frappante pour tout autre que pour un gourmet. Si réellement, ce qui est fort probable, le produit sans absinthe est inoffensif, pourquoi ne pas essayer d'en répandre l'usage ?

J. Piot.





LE NÉROL

Dans un travail publié récemment sur l'essence de fleurs d'oranger, MM. Hesse et Zeitschel font savoir qu'ils ont extrait des essences d'orange, de provenance française, un alcool terpénique $C^{10}H^{18}O$, qui possède une odeur rappelant celle des roses et qui ressemble beaucoup au Géraniol. L'arôme de cet alcool que les auteurs appellent Nérol serait plus fin que celui du Géraniol.

Mais l'utilisation technique de cet alcool est à peu près impossible en raison du prix élevé de l'essence de Néroli, qui ne renferme d'ailleurs, que quelques centièmes de Nérol.

Les auteurs se sont donc attachés à rechercher une autre source de Nérol et ils ont réussi à trouver dans l'essence de petitgrain, provenant de la distillation des feuilles, des branches et des jeunes fruits de l'oranger amer, les matériaux appropriés à la préparation de cet alcool.

Le procédé est dans ses grandes lignes le même que celui employé pour l'obtention de l'essence de Néroli.

L'essence de Petitgrain Paraguay : densité, 0,8865 à 15° ; a = + 4°,35, teneur en éthers 47 % exprimée en acétate de linalyle est saponifiée à la température ordinaire pendant 12 heures avec la quantité suffisante de potasse alcoolique. L'huile saponifiée et bien lavée à l'eau est rectifiée dans un courant de vapeur et ensuite séparée par distillation fractionnée dans le vide en terpènes et linalol d'une part et en une fraction à point d'ébullition élevé et formée principalement par du géraniol, du terpinéol et du nérol (densité 890, rendement 15 à 20 %). En faisant bouillir cette portion pendant une à deux heures avec de la benzine et de l'anhydride phtalique au bain-marie, le géraniol et le nérol sont transformés en éthers acides de l'acide phtalique.

Du produit de la réaction, on élimine d'abord l'anhydride phtalique en excès par congélation, on fait dissoudre les éthers phtaliques bruts dans un excès de soude caustique suffisamment étendue et on épuise par l'éther jusqu'à ce que ce dissolvant n'extraie plus aucun principe odorant.

Les éthers phtaliques ainsi purifiés sont précipités par l'acide sulfurique étendu et saponifiés par la potasse caustique à la température ordinaire ou au bain-marie. La lessive de saponification traitée par l'eau laisse déposer le nérol qui contient encore une forte proportion de géraniol et qui est rectifié dans le vide.

L'élimination du géraniol peut être très bien effectuée à l'aide du chlorure de calcium qui se combine au géraniol pour former un produit solide insoluble dans l'éther de pétrole. Le Nérol brut est broyé avec son poids de chlorure de calcium exempt d'eau et réduit en poudre fine, la masse obtenue est abandonnée pendant plusieurs jours à elle-même et, finalement, épuisée par l'éther de pétrole.

On chasse le dissolvant, on lave le Nérol à l'eau, et on rectifie dans un courant de vapeur ou dans le vide. Le rendement en nérol de l'essence de petit grain est d'environ 2 %.

Le nérol extrait de l'essence de Petitgrain est une huile incolore,qui possède les propriétés ainsi que l'arôme du nérol extrait de l'essence de fleur d'oranger ; à l'état étendu, son arôme est plus frais que celui du géraniol.

Après de nombreuses expériences, les auteurs ont réussi à trouver une méthode qui permet d'obtenir un nérol exempt de géraniol et parfaitement pur.

Le nérol pur se présente sous la forme d'une huile incolore qui possède un arôme de rose agréable : densité 0,880/0,885 à 15° C. Point d'ébullition 226-227° à la pression de 785 mm., 125° à la pression de 25 mm.

Le nérol fixe exactement 4 atomes d'oxygène par addition et répond à la formule $C^{10}H^{18}O$.

Le nérol se trouve également dans l'essence de rose, dans la proportion de 5 à 10 %; il joue un rôle important dans la production de l'arôme de la rose. Lorsqu'on ajoute du nérol à un mélange artificiel de géraniol et de citronellol, le mélange prend une odeur de rose qui ne diffère que très peu de celle des alcools extraits de l'essence de rose au moyen d'anhydride phtalique.

Suivant Tiemann et Schmidt, l'essence de rose renferme 80 % d'alcools environ, soit 60 % de géraniol et 20 % de citronellol. Ces 60 % de géraniol renferment aussi une certaine quantité de Nérol dont l'existence était inconnue à l'époque où Tiemann avait fait ses expériences.

J.-P. Durvelle.

(Nouveau Guide.)



ESSENCE DE JASMIN

Le Jasmin (*Jasminum officinale L.*), fait l'objet d'une culture importante dans le Midi de la France. Cette espèce a été importée en Italie, probablement au XVIe siècle, de l'Asie Mineure ou de l'Inde ; on a trouvé avantage à greffer sur elle le *Jasminum grandiflorum* L., qui porte des fleurs plus grosses et plus odorantes. Ce dernier également originaire de l'Inde paraît avoir été introduit en Europe déjà avant le temps de Rheede, qui, dans son Hortus Malabaricus (VI, tab. 52), en donne une bonne gravure.

Le *Jasminum grandiflorum*, qu'on appelle Jasmin d'Espagne, demande à être protégé, même en Provence, contre les rigueurs de l'hiver : à cet effet, on recouvre les petits arbustes d'une couche de terre. Comme on n'utilise que les fleurs, on rapproche les pieds en rangs assez serrés et on les laisse pousser jusqu'à 50 centimètres au-dessus de la surface du sol. Les jeunes pousses sont taillées au printemps. La floraison a lieu au mois d'avril.

« Le Jasmin, dit Millon, est également cultivé avec beaucoup de succès en Algérie par les Maures, qui en distinguent deux espèces : le Jasmin turc dont la fleur est petite, et le Jasmin d'Alger, dont la corolle large se double très souvent.

« Cette dernière variété a la préférence. Cet arbrisseau robuste jouit, sous le ciel africain, d'une grande longévité lorsqu'il étend librement ses rameaux, il croît comme la vigne et augmente ses productions chaque année, tandis que dans le Midi de la France la vie de l'arbuste ne dépasse pas 10 ans.

« La fleur a une odeur douce et tellement saturée d'arôme qu'elle donne de l'essence à la distillation. Ce résultat, que les parfumeurs de Grasse déclaraient impossible, s'obtient tous les jours sous nos yeux ; il suffit de répartir la première eau distillée à 4 ou 5 reprises sur des fleurs fraîches. Toutefois, la quantité d'essence est très petite ; elle se vend de 750 à 800 fr. l'once (en 1854), et dans le détail où elle est rarement pure, elle se paie encore bien plus cher. Malgré ce prix énorme, les frais de production et de manipulation absorbent tout le profit. Cette essence qui rappele vraiment le jasmin, a toujours une odeur forte et légèrement empyreumatique ; elle ne sontient pas la com-



Récolte de la rose à St-Jeannet

paraison avec la fleur fraîche, tandis que le parfum obtenu par l'éther en rappelle fidèlement la suavité ».

Le parfum du jasmin est généralement extrait par enfleurage ; il en est de même pour la tubéreuse, la jonquille, la jacinthe, etc., de sorte que leurs parfums ne sont connus dans le commerce que sous la forme de pommades ou d'extraits. Toutefois, si on traite la pommade de jasmin avec un dissolvant approprié, elle lui cède une quantité suffisante d'huile essentielle pour qu'on puisse en faire une étude complète.

Il existe des espèces très nombreuses de cette plante ; celle qui est généralement employée dans le Midi de la France pour l'extraction du parfum est le *Jasminum grandiflorum officinale* qu'on propage pour boutures.

La composition de l'essence de jasmin a été l'objet de discussions, Verley en épuisant la pommade par l'acétone et évaporant le dissolvant dans le vide, a obtenu 40 gr. d'essence qui, distillée dans le vide, a laissé 40 % de résidu et donné 60 % d'huile essentielle. Ce chimiste en a conclu que l'essence était composée de 10 % de linalol et de 90 % d'acétate méthylénique du phénylglycol ($C_9 H_{10} O_2$). Ces recherches l'ont amené à prendre un brevet pour la production synthétique de ce corps. La spécification porte que, pour l'obtenir, on fait chauffer au bain-marie 50 gr. de phénylglycol, 30 gr. d'acide sulfurique dilué dans 125 gr. d'eau, et 100 gr. d'aldéhyde formique. Une fois purifié, le produit fond à 218° et possède une forte odeur de jasmin, dit le brevet.

D'autre part, Hesse et Muller (1) qui ont étudié un très grand nombre d'échantillons de cette essence, affirment qu'elle ne contient pas trace de $C_9 H_{10} O_2$, mais que son principal constituant est l'acétate de benzyle. Ils donnent les chiffres suivants pour dix échantillons d'essence qu'ils ont extraits eux-mêmes de la pommade.

	Rendement	Poids spécifique	Pouvoir rotatoire	Ethers °/o calculés en acétate de linalyle	Ethers °/o calculés en acétate de benzyle
N° 1	0,427	1,015	+2°30	95,4	73,0
2	0,457	1,018	+2°30	91,5	70
3	0,429	1,011	+2°30	95,0	72,9
4	0,473	1,009	+3°30	92,0	70,4
5	0,409	1,006	+3°15	90,3	69,1
6	0,395	1,007	+3°10	90,9	70,7
7	0,595	1,014	+3°20	92,8	71,0
8	0,490	1,012	+3°10	94,1	72,0
9	0,526	1,009	+3°30	95,4	73,0
10	0,480	1,015	+3°20	93,3	71,4

Ils ont étudié l'essence de jasmin avec beaucoup de soin et en ont dosé les éléments : ils sont arrivés à conclure que sa composition moyenne est la suivante :

Acétate de benzyle........	65 %
Acétate de linalyle........	7,5
Alcool benzylique........	6
Linalol	16
Autres corps odorants.....	5,5

Le travail de ces chimistes qui est évidemment la contribution à la plus importante qui ait été apportée à l'étude chimique de cette essence, se trouve tout entier dans les *Berichte* 1899, p. p. 565 et 765.

Il y a un autre composé facile à obtenir synthétiquement qui a une odeur caractéristique de jasmin. Le groupe des composés du styrolène sont remarquables en ce qu'ils possèdent souvent des odeurs de fleurs. Ainsi les produits de substitution du styrolène $C_6 H_5 — CH = CH_2$, tels que styrolène brômé $C_6 H_5 — CH = CHBr$. ont ordinairement une odeur très nette de jacinthe. L'alcool styrylique $C_6 H_5 — CH (OH) CH_2 OH$ est identique au phénylglycol, base du brevet français que nous venons de mentionner. Quant à l'acétate de styrol secondaire $C_6 H_5 — CH (O-CO-CH_3), CH_3$, il a une odeur marquée de jasmin. Ce corps peut se préparer par l'action du brôme sur l'éthylbenzène à l'ébullition. Le bromure produit, chauffé avec de l'acétate d'argent et de l'acide acétique glacial, donne dans ces conditions de l'acétate de styrolyle.

L'essence de Jasmin artificielle préparée en prenant pour base les produits ci-dessus, est maintenant un article commercial courant. Elle ressemble beaucoup à l'essence naturelle, tout en ayant un parfum moins délicat, et elle convient bien à la parfumerie fine.

J.-P. Durvelle,
(*Essences et Parfums*).

(1) M. Hesse a découvert dans l'essence de jasmin une cétone $C_{11} H_{16} O$ et a publié la formule suivante de l'essence de jasmin naturelle (*Mon. Scient.* 1899 p, 787).

Jasmone..........................	3 °/o
Indol............................	2,5
Anthranilate de méthyle..........	0,5
Acétate de benzyle...............	55 —
Acétate de linalyle..............	7,5
Alcool benzylique................	6
Linalol..........................	15,5

il a cependant prétendu que l'anthranylate de M. et l'Inpol se formaient pendant les opérations d'extraction et ne préxistent pas dans la fleur sinon sous des formes complexes. M. E. Erdmann s'est élevé contre cette opinion.

N. D. L. R.



 LA PRODUCTION INTENSIVE DE LA LAVANDE 

A plusieurs reprises, M. Lamothe a signalé ici la nécessité du relèvement de la culture de la lavande, notamment par la création de lavanderaies artificielles et l'amélioration des lavanderaies naturelles.

On sait, en effet, que dans les départements producteurs de lavande, et surtout dans les régions montagneuses, cette plante n'est exploitée que suivant des procédés surannés, routiniers, de sorte que la quantité d'essence que l'on obtient des récoltes est bien inférieure à celle que l'on pourrait obtenir si la lavande était cultivée et récoltée méthodiquement, car sous l'influence de soins culturaux rationnels, elle donne un revenu important. Il est bien établi que, par des cultures faites au moment voulu, dans les terrains montagneux, caillouteux, granitiques, la végétation et la floraison de la plante sont augmentées.

Dans l'arrondissement de Carpentras (région du Mont Ventoux), la surface occupée par la lavande n'est pas inférieure à 4.000 hectares, disséminés sur les pentes, les rochers ou les bois, ce qui ne représente qu'un sixième environ, cultivé, fournissant 8.100 kilogr. d'essence, dont 1.300 kilogr. pour la commune de Lagarde-Paréol, 1.300 kilogr. pour la commune de Saint-Christol, 2.500 kilogr. pour la commune de Sault, et 3.000 kilogr. pour la commune de Villes.

On prévoit que, par les soins de culture, cette proportion d'essence pourra être triplée. Précisément, M. Zacharewicz, professeur départemental d'agriculture de Vaucluse, a entrepris depuis quelques années le relèvement de la production de la lavande, en propageant les méthodes de culture intensive, et les résultats obtenus par divers producteurs qui ont suivi ses conseils, méritent à tous égards d'être signalés, afin de bien montrer, non seulement que cette culture est des plus rémunératices et permet d'utiliser des sols de peu de valeur, mais encore que, grâce à l'application de procédés culturaux méthodiques, les lavanderaies naturelles, de même que les lavanderaies artificielles, peuvent fournir en plus grande quantité une essence de qualité supérieure à celle des essences anglaises, italiennes et espagnoles.

Sur la louable initiative de M. Zacharewicz, un intelligent producteur de Vaucluse, M. Clément, de Lagarde-Paréol, a obtenu, par la régénération culturale de lavanderaies en montagne, des résultats très significatifs, qui ne peuvent manquer d'intéresser, à la fois, les cultivateurs et les industriels, distillateurs-parfumeurs.

En mars, on donne à la lavanderaie, un labour, en trois raies, les unes à côté des autres, de manière à disposer les plantes en lignes distantes de 70 à 80 centimètres les unes des autres. Cette façon de culture est renouvelée, au bout de trois ans, on emploie la houe canadienne passée une fois avant l'hiver, et une autre fois en mars, mais en ayant soin de ne pas labourer trop tard, afin de ne pas nuire aux plantes en détruisant les jeunes racines émises.

En même temps que ces façons, on a répandu un engrais composé de 20 kilogr. de nitrate de soude, 20 kilogr. de chlorure de potassium et 70 kilogr. de superphosphate de chaux 18/20. Ce mélange est employé à la dose de 500 kilogr. par hectare, entre les rangs de lavande, avant le labour de mars et enterré par ce labour. Tant au point de vue de la végétation que de la floraison, on a constaté une différence très notable en faveur des engrais, comparativement aux parties de terrain sans engrais. Dans les conditions ordinaires de culture, on obtenait en moyenne, 2.000 kilogr. de lavande à l'hectare. En employant des engrais, on a obtenu 3.500 kilogr., soit 1.500 kilogr. de plus par hectare.

Les produits ayant été distillés séparément, on a constaté, pour 100 kilogr. de lavande traitée aux engrais chimiques, un rendement moyen de 800 grammes d'essence. Les rendements par hectare, furent les suivants :

Lavande sans engrais : 12 kilogr. d'essence.
Lavande avec engrais : 28 kilogr. d'essence.

En tablant sur un prix de 26 francs le kilogramme d'essence, on obtint, dans le premier cas, un produit, en argent, de $12 \times 26 = 312$ francs ; et dans le second cas, c'est-à-dire grâce à l'emploi des engrais chimiques, un produit de $28 \times 26 = 728$ francs.

C'est là, on le voit, un résultat très remarquable, qui montre que, par les engrais, les rendements ont été plus que doublés.

Mais, en outre, les lavandes récoltées sur les terrains ainsi fertilisés, présentaient des fleurs mieux développées et plus nombreuses que sur les parties non fumées, et on avait une essence de qualité plus fine, ce qui en augmentait la valeur.

C'est par cette culture raisonnée que cet habile producteur peut obtenir de 45.000 kilogr. de plantes, 310 kilogr. d'essence. N'est-ce pas là un bel exemple, vraiment

digne d'être imité ? C'est, dans tous les cas, un résultat pleinement démonstratif, et qui fait honneur, autant à celui qui l'a obtenu qu'au savant professeur Zacharewicz, à son judicieux enseignement.

M. Zacharewicz a, d'ailleurs, puissamment contribué à la diffusion des principes raisonnés que tous les producteurs de lavande devraient suivre. En 1907, déjà, il établissait, d'une façon très précise, le compte d'un hectare de lavanderaie soumise à la culture intensive, et les résultats financiers de la production (plante et essence de lavande).

Voici ces résultats qui pourront fixer les idées, et fournir à tous ceux qui veulent s'intéresser à la lavande, de précieuses indications.

Les frais d'établissement d'un hectare de lavanderaie *créée par plantation*, se chiffrent ainsi qu'il suit, dans le Vaucluse :

Trois journées de labourage avec 4 chevaux à 20 fr. par jour, 60 francs ; 300 kilogr. de superphosphate 18/20, à 9 fr. les 100 kilogr., 27 fr. ; 100 kilogr. de nitrate de soude, 29 fr. ; 100 kilogr. de chlorure de potassium, 26 fr. ; 1 journée pour épandage de l'engrais, 5 fr. ; 7 journées pour la plantation, à 4 fr., 28 fr. ; 16.000 plants de lavande, achetés à raison de 50 fr. le mille, 830 fr. Au total : 1.005 francs.

Les frais, pour les années suivantes, comprennent : 2 labours de binage, 10 fr. ; engrais 82 fr. ; 1 journée pour l'épandage, 5 fr. Au total : 97 francs.

Frais de ramassage : 5 francs par 100 kilogr. ; frais de distillation : 1 fr. par 100 kilogr.

A la deuxième année, la récolte est de 2.000 kilogr. de plantes, produisant 700 grammes d'essence par 100 kilogr., soit 14 kilogr. ; la troisième année, 3.500 kilogr. de plantes, soit 24 kilogr. d'essence ; la quatrième année, 5.000 kilogr. de plantes, soit 35 kilogr. d'essence ; la cinquième année, 5.000 kilogr., soit 35 kilogr. d'essence.

Les frais d'exploitation étant de 1.005 fr. pour la première année : 97 × 4 = 388 fr. pour les autres années ; frais de récolte de 15.000 kilogr. (à raison de 5 fr. par 100 kilogr.), soit 775 fr., frais de distillation de 15.000 kilogr. (à raison de 1 fr. par 100 kilogr.), soit 155 fr. ; le total général des dépenses se chiffre par 2.323 francs.

Les récoltes des quatre années, 15.500 kilogr. de plantes, ayant donné 108 kil. 500 d'essence, cotée, en 1907, à raison de 30 fr. le kilogr., le produit était de 108 k. 500 × 30 = 3.255 fr. ; et le bénéfice net, sur un hectare de lavanderaie, de 3.255 — 2.323 = 932 francs.

La sixième année et les suivantes, le bénéfice net peut se maintenir entre 500 et 600 francs par hectare.

En ce qui concerne les frais d'établissement d'un hectare de lavanderaie, *créée par semis*, on compte les mêmes frais de préparation du sol et de fumure que pour la lavanderaie créée par plantation, soit 147 francs, plus 10 kilogr. de graines achetées à raison de 20 francs le kilogr., soit 200 fr. et 3 journées, à 4 fr. pour le semis, 12 fr. ; au total : 359 francs. Pour les autres années, 97 fr. chaque année, auxquels s'ajoutent les frais de récolte et de distillation indiqués ci-dessus.

La production, en deuxième année, est de 1.000 kilogr. de plantes (à 700 grammes d'essence par 100 kilogr.), soit 7 kilogr. d'essence ; la troisième année, 2.000 kil. de plantes, 14 kil. d'essence ; la quatrième année, 3.600 kil. de plantes, 24 kil. 500 d'essence ; la cinquième année, 5.600 kil. de plantes, 35 kilogr. d'essence. En additionnant les frais d'exploitation : première année, 350 fr. ; années suivantes, 388 fr. ; les frais de ramassage pour 11.500 kilogr., soit 575 francs ; et ceux de distillation, 115 fr., on a, comme total général des dépenses, 1.437 francs.

Les récoltes des quatre années, 11.500 kilogr. de lavande, ayant donné 80 k. 500 d'essence, cotée 30 fr. le kilogr., le produit se chiffrait par 80 k. 500 × 30 = 2.415 francs, et le bénéfice net sur l'hectare de lavanderaie créée par semis, de 2415 — 1437 = 978 fr.

On voit que les deux méthodes : plantation et semis accusent à peu près le même résultat à la fin de la cinquième année ; ensuite, le bénéfice est le même. On objecte que, par la plantation, on peut récolter plus tôt que pour le semis, mais nous répondons que l'on trouve plus facilement les graines que les éclats de pieds à planter.

En fin de compte, les résultats que nous exposons — et qui sont dûs à la sagacité et au sens pratique du professeur départemental d'agriculture de Vaucluse, joignant ses efforts à ceux d'un producteur habile, intelligent — nous paraissent extrêmement intéressants.

Puissent les intéressés s'en inspirer, tirer profit de cet enseignement, pour arriver rapidement à la rénovation et à l'exploitation intensive des lavanderaies, pour la prospérité de la culture et de l'industrie qu'elle alimente.

Henri Blin.

M. Convers avait présenté le 29 avril 1908 au Conseil général des Basses-Alpes un vœu pour la réglementation des coupes de Lavande, pour l'encouragement à la culture et proposant l'affectation de la pépinière départementale aux essais.

Ce vœu appuyé par la Société d'Agriculture de Grasse, repose dans les cartons administratifs depuis cette époque.



Usines M. Naef et Cie, à Genève

Vue des Bois de la Bâtie, la promenade favorite des Genevois, l'usine de MM. Naef et Cie paraît blottie dans le feuillage de ses bosquets. Ses jardins ombreux, où des essais de cultures, de cyclamen notamment, ont donné d'heureux résultats, courent le long du ruisseau qui la sépare de la route, jusqu'à l'Arve qui la borde d'un autre côté.

Entourée d'eau, protégée par ses massifs de verdure épais, elle semble un château fort et un ponceau léger fermé d'une forte grille métallique paraît un pont-levis muni de sa herse.

Ses bâtiments principaux que la haute cheminée domine comme un donjon, sont réunies par des dépendances de plus en plus nombreuses, des équipes de maçons y travaillent d'ailleurs constamment. Il est heureux que le delta caillouteux des rivières offre un espace immense, car les agrandissements successifs empiètent de plus en plus sur les prairies voisines.

Notre photographie représente la façade des bureaux et des laboratoires de recherche, il n'est malheureusement pas possible de prendre de ce côté une vue d'ensemble.



Usines M. Naef & Cie, Genève

Le Soja

Le Soja ou Fève de Mandchourie dont l'huile est aujourd'hui bien connue dans l'industrie de la savonnerie, fait toujours parler de lui, une usine dont le personnel et la direction sont entièrement japonais, est installée dans la banlieue parisienne, pour en tirer des aliments nouveaux et, paraît-il, de grande valeur nutritive.

La récolte de 1909 en Mandchourie a permis d'expédier en Europe 420.000 tonnes de fève et 3.675 tonnes d'huile.

Roses de Saxe

On a récolté 290.000 kilogs de rose dans les cultures de Miltiz ; cette quantité est faible en regard des 3.000.000 de kilogs que produit le département des Alpes-Maritimes, mais n'est-ce pas une initiative à donner en exemple à nos cultivateurs français.La région de Lyon et, en général, tout notre Sud-Est est particulièrement indiqué pour la production des roses à parfum, et nous n'avons connaissance jusqu'ici que des plantations de M. Rivoire qui cherche, dans le Beaujolais, à appliquer les méthodes de M. Gravereaux. Trouverra-t-il auprès des parfumeurs l'aide nécessaire pour mener son projet à bien. L'avenir nous le dira.

Nous ne cesserons pas de répéter, et le cours actuel de l'essence de rose vient confirmer notre opinion, qu'il y a là une source éventuelle de profits sérieux pour celui qui saura l'utiliser rationnellement.

Disons en passant que le professeur Lucas-Championnière, a déclaré que l'essence de rose est un antiseptique de premier ordre, supérieur à son avis au sublimé, et même au formol. Ceci n'est pas pour déplaire aux consommateurs. L'essence de rose est ainsi l'*utile dulci* de l'adage antique.

L'essence de Térébenthine

C'est la première fois que l'essence de térébenthine a atteint le cours extraordinaire de 160 francs les 100 kilogs. Cette période 1910-1911 est à rapprocher de la campagne de 1860, année de la guerre de Sécession, pendant laquelle la barrique de gemme brute de 340 litres valait 250 francs.

Le domaine français de la térébenthine est circonscrit entre la Côte d'Argent, de la pointe de Grave à Bayonne et des lignes fictives partant de ces points extrêmes pour se réunir à Nérac. C'est une surface de 1 million d'hectare qui produit 90 millions de kilogs de gemme par an, donnant 15 millions de kilogs d'essence de térébenthine et 70 millions de kilogs de produits résineux. Ces derniers trouvent de leur côté un débouché de plus en plus important dans la savonnerie où l'acide sylvique finira par être estimé au même titre que certains acides gras.

L'Amérique du Nord récolte 500 millions de kilogs de gemme, soit plus de 100 millions de kilog. d'essence de térébenthine. Les qualités françaises considérées encore dans beaucoup de pays comme « types », ont une légère plus-value, notamment les colophanes sur lesquelles les Américains prélèvent des droits d'entrée presque prohibitifs.

La France exporte de 10 à 12 millions de kilogs d'essence de térébenthine. Si les besoins continuent à être plus considérables que la production, les résiniers landais ne connaîtront pas d'ici quelque temps du moins la fâcheuse « mévente ».

Le Froid et l'industrie des parfums

Au sujet du II[e] Congrès international du froid, assemblé à Vienne (Autriche), une enquête a été ouverte en France pour déterminer l'utilisation possible du froid dans l'industrie.

D'après MM. Jeancard et Satie, les applications du froid à la Parfumerie sont relativement restreintes. Toutefois, le glaçage des extraits est pratiqué pour la précipitation des matières grasses en suspension dans les alcools de lavage des pommades.

Il y aurait un énorme avantage à conserver dans des chambres froides, les fleurs qui doivent être traitées, afin de régulariser la fabrication en évitant les frais d'un matériel d'extraction considérable, quelquefois insuffisant et improductif pendant la plus grande partie de l'année.

M. J. Dupont questionné au sujet des Parfums artificiels, conseille le froid pour séparer par cristallisation des constituants de la plupart des huiles essentielles : anéthol, menthol, safrol, eugénol. M. Dupont attire l'attention de tous les industriels sur l'utilité du froid, surtout dans les industries qui dérivent directement de l'exploitation en grand de procédés issus des laboratoires.



ESSENCE DE NIAOULI



Sous le nom de Gomenol, on a introduit dans la thérapeutique l'essence de Niaouli, dont les qualités antiseptiques sont connues depuis de longues années dans son pays d'origine, la Nouvelle Calédonie.

C'est dit-on à la présence de cet arbre que notre colonie doit sa salubrité et son rôle peut être assimilé à celui de l'eucalyptus en Australie et en Algérie, on peut le considérer comme un préservatif des fièvres paludéennes dans les régions marécageuses.

Le Niaouli est le *Malaleuca Viridiflora*, il

est très commun en Nouvelle-Calédonie où il est l'objet d'une exploitation susceptible d'extension, et il est intéressant de constater qu'il se trouve aussi dans nos possessions d'Indo-Chine où on ne paraît pas encore en avoir tiré tout le parti désirable.

M. Ch. Lemire dans une notice sur Hué publiée en 1891, avait signalé l'existence d'une belle forêt de niaoulis, près de Lang-Co ou Ang-Co, le long de la lagune sur la route de Tourane à Hué.

Ces arbres sont appelés par les indigènes Cay-Tram et on les retrouve partout en Annam dans les terrains arides comme dans les terrains inondés, mais ils sont souvent rabougris et malingres parce que les femmes annamites en coupent les branches pour chauffer la carène des jonques et les feuilles pour en faire une boisson.

Ouako, et nous devons à l'obligeance de M. Koch, de Nouméa, quelques renseignements sur le Niaouli.

Cet arbre si intéressant ressemble par son aspect à notre bouleau blanc, son écorce est pâle, ses rameaux peu serrés et ses feuilles petites ; il se plaît aussi bien sur les pentes où l'humidité est faible que dans les parties basses, submergées. Les montagnes de la Nouvelle-Calédonie sont assez boisées, mais en dehors des rives des cours d'eau, les mamelons sont revêtus d'une sorte de bas maquis d'où s'élèvent presque exclusivement les futaies de cet arbre qui contribue à donner à l'île son aspect particulier.

Le genre Malaleuca appartient à la famille des leptospermées et comprend une centaine d'espèces dont un certain nombre se rencontrent en Australie; ce sont des arbres à feuil-



Vallée de l'Infanterie (Nouvelle-Calédonie)

Le Tram a la propriété de rendre le bois imputrescible, ce qui explique son usage dans les constructions navales, son écorce semblable à du papier de ouate sert à mille usages.

Autour de Tourane il y en a beaucoup, mais les plus beaux sont à Lang-Co et, en Cochinchine, le jardin de Saïgon en possède de magnifiques exemplaires. M. Roche, de Port Wallut (île de Kébao), nous a fait parvenir des essences de sa distillation, ainsi que de l'huile essentielle de Cajeput, tirée d'autres variétés de la Malaleucas.

A la Nouvelle-Calédonie, quelques distilleries sont installées, notamment à Gomen et

les alternes, raides, entières, à fleurs sessiles, pentamères à étamines nombreuses. L'ovaire renferme un nombre indéfini d'ovules, les graines sont linéaires ou cunéiformes, dressées ou horizontales.

G. Regelsperger ajoute que le Niaouli pousse sans aucune culture et que ses feuilles assainissent l'air et les marais dans lesquels elles tombent ; elles empêchent la viande de se corrompre et éloignent les mouches.

« Son parfum est pénétrant et embaume l'espace dit Ch. Lemire, dans son « Voyage à pied en Nouvelle-Calédonie », mais ses émanations ne se manifestent que par intervalles, pour une cause encore inconnue. En

parcourant les bois de Niaoulis, on passe souvent des espaces où l'arome s'accuse à l'odorat par bouffées rappelant l'odeur que répand notre longicorne du Saule » .

Son bois comme nous l'avons dit est précieux pour la construction des bateaux, son écorce sert à faire des toitures, des cloisons, des enveloppes de paquets, des torches, etc. La feuille du Niaouli, mâchée, a la saveur du thym.

L'essence de Niaouli a été étudiée par Bertrand ; les feuilles fraîches rendent environ 2,5 % d'une essence jaune pâle, l'échantillon étudié par cet auteur avait une densité de 0,922 et un pouvoir rotatoire de + 0,42°. Cette huile essentielle contient principalement du cinéol et des traces d'aldéhydes valérique et benzoïque et un terpène. La littérature est pauvre sur ce sujet et nous ne trouvons qu'une analyse de Schimmel donnant :

D 15° = 0,9284 α D = 1°10

Teneur en cinéol 40 %. La densité paraît plus élevée que la normale.

En revanche, nous sommes mieux documentés sur l'essence de Cajeput distillée des feuilles de Malaleucas des îles de Buru et de Banda et importées par Macassar. Les variétés utilisées sont surtout le *M. Minor* et le *leucadendron*, c'est cette dernière que recommande la pharmacopée anglaise. L'essence de couleur verte est expédiée généralement en bouteilles à vin et en paniers, la densité varie entre 0,920 et 0,930, le pouvoir rotatoire est compris entre 0° et — 2°. L'essence normale contient 65 % de cinéol, du terpinéol, de l'acétate de terpényle, etc. On falsifie malheureusement l'essence de Cajeput avec l'essence d'eucalyptus, qui s'en rapproche beaucoup et qui est d'ailleurs la cause de la demande moins active de ce produit autrefois plus intéressant.

On a distillé également les essences de Maleucas *decussata*, *ericifolia* et *linarifolia*, qui ont un fort pouvoir rotatoire dextrogyre, de *M. uncinata*, et *thymifolia* également dextrogyres, mais moins fortement, se rapprochant du type normal, et *M. acuminata* fortement lévogyre. Le Cajeput existe dans toute la Malaisie, en Indo-Chine, au Tonkin et en Australie ; on l'utilise contre les épidémies en fumigations ou en infusion de feuilles, l'essence est employée en frictions contre les douleurs et à l'intérieur contre les fièvres et surtout comme désinfectant des voies respiratoires.



Vallée des Colons (Nouvelle-Calédonie)

Le Niaouli mérite l'attention par son grand pouvoir bactéricide et son utilisation sur une plus grande échelle pourrait procurer à nos Colonies d'Extrême-Orient et à la Nouvelle-Calédonie, un supplément de ressources qui ne serait pas à dédaigner. On se rendra évidemment compte que ses propriétés ne sont pas dues exclusivement au Cinéol, ce qui aurait pu expliquer son remplacement par les diverses variétés d'essences d'Eucalyptus, mais bien plutôt à ses autres constituants qui ont quelque analogie avec ceux de l'essence de Cyprès dont on connaît le succès dans le traitement des maladies de poitrine, de la coqueluche, etc.

R. Koch, ing. (Nouméa).



LE BOIS DE ROSE [1]

Cette huile essentielle, une des bonnes matières premières dont le Parfumeur et le Savonnier savent tirer de magnifiques effets, est extraite d'un bois de la famille des Lauracées, qui croît en Guyane française. Ces arbres parsèment l'immense forêt tropicale qui couvre la région entre les fleuves Maroni et Oyapock.

Le Linaloë du Mexique, dont l'essence a une composition analogue, provient d'une espèce de bois différente, de la famille des Burseracées.



Le trois-mâts « Luigia » décharge à Cannes 800 tonnes de bois de rose

L'essence de Bois de Rose a été successivement produite dans des conditions différentes qu'il est intéressant pour le consommateur de connaître, car elles ont une influence sur la qualité du produit et sur son prix.

Autrefois, il y a une vingtaine d'années, les bois étaient exportés de Guyane en France par steamers, à Saint-Nazaire ; ils transitaient et étaient amenés à nouveaux frais par eau ou par fer à Cannes et à Grasse, où ils étaient distillés.

Afin d'éviter les dépenses excessives de transport, quelques distillateurs s'établirent à Cayenne et y organisèrent le traitement des bois. Petit à petit, l'essence ainsi produite remplaça sur le marché celle distillée en Europe.

Les arbres de bois de rose croissent isolément dans l'immense forêt vierge ; ceux qui se trouvaient dans le voisinage de la côte et aux embouchures des rivières furent les premiers exploités ; puis il fallut pénétrer plus loin dans l'intérieur des terres. Actuellement les bois sont exploités par des nègres qui les débitent sur place, les transportent sur le dos aux rivières d'où ils descendent par flottage jusqu'à l'embouchure. Là des intermédiaires les achètent, les transportent à Cayenne par mer sur de petits voiliers et les revendent au distilleries.

Ces usines sont sommairement organisées, desservies par un personnel généralement nègre, d'une technicité contestable et d'une conscience rudimentaire ; aussi les interruptions dans le travail sont-elles fréquentes, dûes à des explosions de chaudières, à des accidents de machines, ou à la fantaisie du personnel, et des disettes d'essences en sont parfois résultées.

Ce mode d'opérer est irrationnel et par suite coûteux. Les bois ne sont généralement pas coupés au moment favorable qui correspond au meilleur rendement. Ils sont transportés à dos d'homme, avec lenteur, s'entassent sur les bords des rivières et y restent souvent exposés longtemps à un soleil ardent qui les dessèche et en évapore l'essence. Le prix en est grevé des frais d'intermédiaires qui prennent parfois un bénéfice important. L'outillage suranné des usines de Cayenne, broyeurs ou alambics vieux jeu, chaudières à basse pression, conduits sans soins par un personnel ignorant, ne permettent pas de dépasser un rendement de 0 k. 700 à 0 k. 800 pour 100 kilos de bois. De plus, l'essence mal préparée est de qualité irrégulière ; le linalol qui constitue les 90 % de l'essence est en effet un des alcools terpéniques les plus délicats et les moins stables que l'on rencontre dans les huiles essentielles.

Pour éviter ces inconvénients, une Maison de parfumerie française a entrepris l'exploi-

[1] Voir « Parfumerie Moderne » 1910, p. 21, 22, 52, 53.

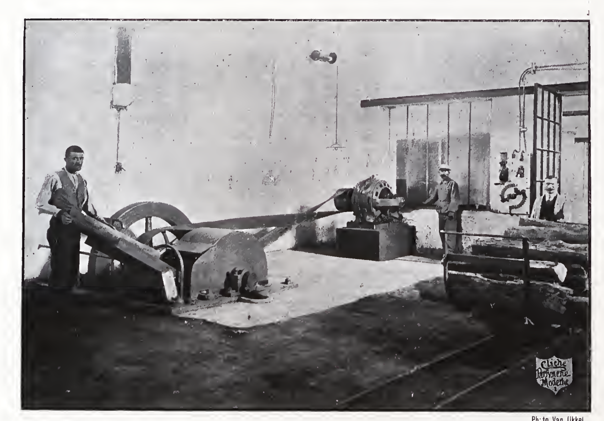


Photo Van Ukkel.

Coupeuse électrique (Usine Jeancard)



Photo Van Ukkel.

Batterie d'alambics à bois de rose (Usine Jeancard)



En Forêt Guyannaise

Equipe à la recherche du bois de rose

tation rationnelle et méthodique des bois aromatiques de Guyane. Des agents compétents ont été établis aux points de la forêt où croît abondamment le bois de rose. Les arbres sont abattus au moment le plus favorable, transportés à la mer par des chemins de fer à voie étroite et des chalands. Aux embouchures des rivières ont été créés des entrepôts où le bois est conservé à l'abri jusqu'à l'arrivée des voiliers qui doivent le transporter en France. Ces navires, d'une capacité qui varie entre 500 et 2.000 tonnes, transportent à l'aller les approvisionnements nécessaires à la Colonie. Le bois constitue pour eux un frêt de retour dont le transport en Europe est par suite très peu coûteux.

Les voiliers viennent directement à Cannes sans transbordement ; les bois sont entreposés dans les immenses docks de l'usine qui les traite et où l'on peut emmagasiner plusieurs milliers de tonnes de bois aromatiques.



Abatage d'un arbre de bois de rose dans la forêt Guyannaise

Les bois sont traités par des procédés tout à fait modernes, rationnels et expéditifs. De puissantes coupeuses à commande électrique, dont chacune prend 150 chevaux de force, réduisent le bois en sciure à la vitesse de 50 tonnes de bois par machine et par journée de 10 heures. Des wagonnets, des transporteurs mécaniques, manipulent le bois, transportent la sciure, la pèsent et l'amènent dans les grands alambics où a lieu la distillation. Les appareils sont groupés par batteries de 4, dont le service n'exige que deux hommes. Les bois y sont complètement et rapidement épuisés de leur essence et le rendement dépasse de 1/4 à 1/3 celui que l'on obtient à Cayenne. De plus, l'essence a une finesse et une régularité parfaites. Le Linalol n'est nullement attaqué, l'essence est limpide et constitue un produit de tout premier ordre.

Cette essence, dont le prix est égal ou inférieur à celui du Linaloë, doit remplacer ce dernier chez tous les consommateurs soucieux de leurs intérêts et désireux de bien faire. On ignore généralement le parti que l'on peut tirer du bois de rose et de son alcool, le linalol ; il suffira, pour s'en rendre compte, de se rappeler que le linalol ou ses éthers sont les constituants les plus importants des essences de Lavande, Bergamotte, Jasmin, Néroli, Petitgrain, etc.

Paul Jeancard,
Ingénieur des Arts et Manufactures.



Usine S. A. Mülhethaler à Nyon

Le chemin de fer de Lausanne, passe à Nyon sur un talus élevé ; d'un côté c'est le lac immense aux horizons superbes, et les Alpes majestueuses, de l'autre, dans le vallon, l'usine de la Société Müllhethaler déploie les dents de scie multiples de ses toits pointus.



Usine S. A. Mülhethaler à Nyon

Des senteurs de serres chaudes s'en échappent, et en fermant les yeux on se figure une floraison immense de fleurs monstrueuses des tropiques étalant leurs corolles au souffle du vent.

Le bruit sourd des pompes et des machines témoigne de la fébrile activité qui y règne ; l'œuvre de l'homme supplée à la nature et, par un art magique, crée pour son seul plaisir les arômes délicats et les suaves parfums.

Collection Givaudan

Dujardin, digne successeur de Salleron, a continué la collection que celui-ci avait commencée et a publié dans son traité d'œnologie quelques reproductions des curieuses gravures qu'il a réunies.

M. L. Givaudan, de Vernier, inspiré par un analogue et louable sentiment artistique, a groupé, à force de patience, de ruse et, disons-le, à coup de dollars, un grand nombre de gravures originales ou reproduction de tableaux de maîtres et dont les sujets ont rapport à la Parfumerie.

Ce sont, pour la plupart, des intérieurs d'alchimistes, des antres de souffleurs. Citons entre autres des reproductions de Téniers, par Mayer, par Le Bas (graveur du

roi, 1760), par Alianet, puis un Bilcoq gravé par Le Veau ; un Wyck, par Basan ; un Jeaurat, par Igonnet ; un Locher, par Hübner, etc... Des brevets, des réclames de parfumeurs des XVIIe et XVIIIe siècles, des pièces introuvables et curieuses complètent cette collection unique en son genre.

C'est grâce à l'amabilité de M. L. Givaudan que nous avons eu la bonne fortune de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs (1) un « Laboratoire des Capucins du Louvre », et que nous pouvons leur promettre d'autres reproductions du même genre.

Nos lecteurs s'uniront à nous pour remercier M. Givaudan et s'efforceront certainement à rechercher de leur côté ces documents anciens si intéressants.

La Rédaction.

♧ ♧ ♧

La Banque de France

La Banque de France a escompté en 1910 :
23.520.889 effets pour 14.580.730.800 fr. contre
21.524.972 effets pour 12.336.372.800 fr. en 1909, soit une augmentation de
1.995.917 effets pour 2.224.358.000 francs.

Le maximum de portefeuille a atteint fr. 1.514.000.000, et la moyenne 977.000.000.

Le taux de l'escompte et des avances a été maintenu uniformément à 3 %, alors qu'on a pu enregistrer à Londres 9 variations du taux officiel dont la moyenne ressort à 3,72 %, 3 variations à Berlin, taux moyen 4,35 %, 4 à Bruxelles, taux moyen 4,12 %. Le marché français a donc été le seul à bénéficier de cet avantage de stabilité et de réduction du taux.

♧ ♧ ♧

La Lavande en Angleterre

L'introduction de la Lavande en Angleterre est due aux huguenots réfugiés qui s'établirent dans la vallée de Wandle. Les noms de Colline de la Lavande, de défilé de la Lavande qui abondent dans le voisinage de Wandsworth, témoignent de l'ancienne popularité de cette plante. Elle est encore cultivée à Mitcham et dans la région pour la vente en bouquets.

A Hitchin, on l'a cultivée depuis 1826, mais il paraît acquis que, dès 1568, elle y poussait déjà.

On trouve la Lavande cultivée dans le Nord de l'Europe, en Norvège même, nous dit M. Paul Combes, et en Livonie.

Nulle part ailleurs qu'en France on n'en retire industriellement l'essence, et c'est en France qu'on la cultive le moins ?

♧ ♧ ♧

Emploi du Baume de Pérou contre la Gale

Le D[r] Jullien a consacré une étude approfondie à l'emploi du baume de Pérou contre la gale. Cette méthode fut inventée par le D[r] Péter, à Prague, puis fut importée par l'auteur en France où il la mit en vigueur à Saint-Lazare, notamment.

M. Descouleurs écrivit, en 1896, sa thèse de doctorat sur ce sujet et fit des expériences comparatives de l'action du baume et de différents autres produits sur les acares.

Après un contact de quelques minutes, le Baume du Pérou détruit définitivement tous les parasites et leurs œufs alors que les autres liniments, la glycérine notamment, n'ont pas d'action avant un laps de temps beaucoup plus long.

Le Baume du Pérou n'a aucune action toxique sur le malade qui peut en être badigeonné impunément ; on en fabriquait, d'ailleurs, autrefois le Baume de Vie, célèbre du temps de Sydenham, et Morton en fit des pilules contre la phtisie qui eurent un long succès.

L'emploi du Baume de Pérou dans les Hôpitaux a considérablement augmenté depuis les expériences du D[r] Jullien et de son élève Descouleurs, c'est même probablement à cet usage qu'il faut attribuer une partie de la hausse de cette matière depuis une dizaine d'années. L'emploi du Baume est, d'ailleurs, des plus simples puisqu'il suffit de se frictionner soigneusement, de garder l'enduit pendant quelques heures, puis de prendre un bain pour se débarrasser à la fois de la résine et des parasites.



(1) *La Teinture des cheveux*, supplément à la *Parfumerie Moderne*, avril 1911.



ESSENCES DE GENIÈVRE



Les Genévriers sont des arbrisseaux de la tribu des Cupressinées, famille des Conifères. Ce sont des végétaux le plus souvent dioïques, mais quelquefois monoïques ; les chatons mâles sont composés d'écailles peltées portant chacune, à leur base, de trois à sept loges d'anthères ; les chatons femelles ou Cônes sont formés d'écailles inférieures stériles et de deux ou trois écailles supérieures fertiles, concaves, ayant chacune à sa base une ou deux ovules en forme de bouteilles. Par les progrès de la végétation, ces écailles deviennent charnues, se soudent les unes aux autres en enfermant complètement les graines et prennent l'apparence d'une baie, nom sous lequel le fruit est désigné vulgairement, à tort.

Les variétés de Genévriers sont nombreuses, leur nom latin *Juniperus* rappelle les propriétés abortives de certains d'entre eux, les sabines en particulier ; le genévrier, quoique emménagogue, ne présente pas la même activité. Le Cèdre de Virginie, dont M. Charrière nous a entretenu dans ces colonnes, est également un juniperus, mais les variétés employées pour la fabrication de l'essence de baies de genièvres sont : le *J. Oxycedrus* L., de Dalmatie, dont les baies sont rouges, et le *J. Communis*, dont les baies bleues sont la base de la boisson nationale hongroise : le *Borowiczka* (Dr Sadebeck). Otto cite, en outre, le *J. Phœnica* L., qui donne l'essence dite de Smyrne.

Le bois du *J. Oxycedrus* fournit, par distillation sèche, l'huile de Cade, employée pour certains usages vétérinaires.

L'essence est obtenue soit par voie de distillation aqueuse, selon les méthodes ordinaires, des baies fraîches (on les sèche légèrement avant l'expédition pour en éviter la fermentation pendant le transport, mais très superficiellement et sans leur enlever leur humidité naturelle), soit par distillation alcoolique après fermentation dans la fabrication de l'eau-de-vie de genièvre. Dans ce dernier cas, l'essence n'est qu'un sous-produit, en partie privé de ses parties les plus agréables et, par conséquent, notoirement inférieure. Elle est vendue après redistillation, sous le nom d'essence rectifiée.

Il faut donner la préférence à l'essence de baies fraîches.

La distillation à la vapeur donne, avant l'essence, un jus très apprécié des distillateurs pour certaines préparations, la proportion est en moyenne de 14 % de jus et de 1,3 % d'huile essentielle, le meilleur jus (rob) est celui que l'on retire des baies bleues.

Haensel a constaté pendant cette fabrication la formation d'acide formique qu'il attribue à l'oxydation d'une partie de l'essence, et d'acide acétique provenant de la décomposition d'un éther aromatique.

L'essence obtenue est, pour la plus grande partie, formée de terpènes. 1 kilog d'essence de genièvre de Hongrie donne, par exemple, au fractionnement :

800 grammes	distillant	avant	170°
19 —	—	entre	170° et 210°
12 —	—	—	210° et 230°
24 —	—	—	230° et 250°
43 —	—	—	250° et 260°
11 —	—	—	260° et 265°

le reste étant un résidu résineux sans valeur.

La densité de ces diverses portions va croissant de 0,8716 à 0,9160 (Haensel).

Wallach a décelé dans la portion terpénique la présence du pinène et Schimmel, celle du cadinène.

Haensel conclut à une teneur de 5,5 en alcool $C_{10}H_{18}O$ et 2,5 % d'éther calculé en acétate de linalyle. Schimmel indique que l'alcool de l'essence de genièvre est le même terpinéol que celui des essences de marjolaine et de cardamome. Le camphre de genièvre est un mélange de bornéol et d'iso bornéol.

Les essences tirées des baies de provenances différentes n'ont pas exactement la même composition. Voici, par exemple, le tableau comparatif de quelques caractéristiques :

	Essence dalmate	Ess. italienne rectifiée	Ess. dalmate rectifiée
Poids spécifique 15°	0,8515	0,8644	0,8478
Rotation optique	- 8,50	— 1,82	— 8,75
Réfractomètre Zeiss Wollny	81,7	79,2	79,9

L'essence de Dalmatie contient une plus forte proportion de terpènes.

L'essence déterpénée, privée des hydrocarbures et des résines, 20 fois plus concentrée que l'essence ordinaire et qu'on emploie généralement pour la fabrication de l'eau-de-vie de genièvre à la dose de 5 grammes par hectolitre, a les caractères suivants :

	Brute	Rectifiée
Poids spécif.	0,907 à 0,9098	0,9036
Rot. optique	—38° à —34,40	—41

Elle est donc tout à fait différente de l'essence ordinaire, cependant elle ne paraît pas se conserver plus facilement et il est indispensable, pour en éviter la résinification, de la conserver en dilution alcoolique en flacons pleins et bouchés.

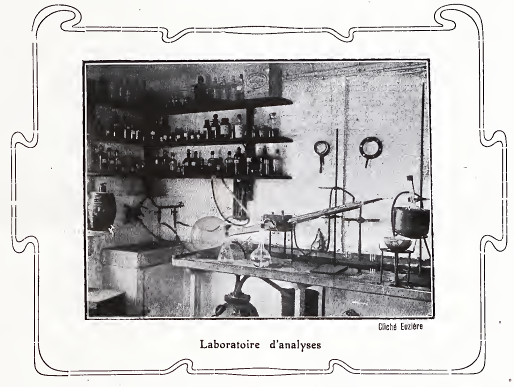
L'essence distillée du bois de genévrier a une valeur beaucoup moindre et n'est pas employée en distillerie. MM. E. Hanson et Babcock, dans leur note sur quelques conifères américains, ont appelé l'attention sur l'essence qu'ils ont obtenue, au commencement de mai, des feuilles, rameaux et brindilles de *J. Communis*, le produit jaune pâle obtenu (d 20° = 0,8531) formait le 0,15 % environ de la matière mise en œuvre. Des essais ont été faits également en Russie, l'essence obtenue était dextrogyre.

L'essence de bois de genièvre est obtenue en France par la distillation des rameaux non débarrassés de leur baies qu'on ne prend généralement pas la peine de distiller séparément. Les eaux-de-vie de genièvre de nos régions sont, le plus souvent, des macérations de baies dans un bon alcool de vin ; on les distille quelquefois une seconde fois pour éliminer la coloration, mais la proportion d'aromatisant est toujours très faible, l'odeur particulière de genièvre ne plaisant pas, à dose exagérée, à nos palais habitués à des saveurs moins rudes ; il n'en est pas de même du Gin ou du Schiedam, qui sont très aromatiques.

Ajoutons, pour être complets, que les baies distillées peuvent être un excellent engrais ou même une bonne nourriture pour les bestiaux, leur composition est la suivante (Haensel).

Eau	7,44	%
Protéine	4,94	»
Graisse	15,39	»
Hydrates de carbone	35,89	»
Fibres	33,62	»
Cendres	2,72	»

et qu'on en a retiré une huile grasse de couleur verte et d'une odeur agréable et intense *sui generis*, le rendement, par pression hydraulique a atteint 400 grammes par 100 kilogs de baies. La densité de cette huile était à 15° 0,9257, indice d'acide 9, indice de saponification 157,5.


Cliché Euzière

Laboratoire d'analyses

L'utilisation du genièvre qui pousse en abondance dans toutes les parties boisées de la France pourrait être développée, et il serait possible d'en tirer un bénéfice plus important qu'aujourd'hui : la Hongrie produit annuellement 300.000 quintaux de baies de genièvre dont la valeur est de 1 million et quart de florins (3 millions 125.000 francs). La plus grande partie est consommée sur place sous forme de Borowicska ; nous ne souhaitons pas une pareille débauche d'alcool parfumé dans nos régions, mais nous sommes persuadés que les différentes autres formes d'utilisation du genièvre seraient assez rémunératrices pour payer amplement les peines de celui qui en aborderait la fabrication.

G. Courty, *Ingénieur-Chimiste*.

MOUSSES ET LICHEN [1]

Notre confrère *Der Parfümeur* de Berlin a consacré à la mousse de chêne le poétique article suivant ; nous ne résistons pas au plaisir de le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Pour un admirateur de la Nature, qui trouve le ciel parsemé d'étoiles plus beau que les dômes géants décorés par la main des hommes, qui préfère les concerts des chanteurs ailés de la Forêt et les mélodies du Rossignol aux puissants accents de l'Orchestre Royal ou aux traits d'une *prima donna*, le terrain couvert de mousse, le doux tapis de la forêt, parsemé d'Erika et de feuilles de fraisiers, est plus attrayant que les hautes laines des tisseurs smyrniotes.

Celui qui s'étend avec satisfaction sur cette couche digne des Dieux ne s'imaginera pas que ce tapis naturel a été créé pour sa satisfaction ou sa commodité. Il se rappellera que cette épaisse couche de mousse retient une quantité d'eau et empêche ainsi une trop prompte et trop complète dessication du sol. Grâce à elle les fleurs et les arbres de la forêt peuvent témoigner à la prévoyante nature leur reconnaissance par une plus grande vitalité.

Les mousses ne perdent pas la faculté d'absorber l'humidité, elles peuvent rester mortes en apparence pendant des semaines entières, puis redevenir fraîches et verdoyantes à la première pluie. Elles couvrent le rocher nu, remplissent les marais et sont les prémices d'une végétation plus noble, mais plus exigente à laquelle elles préparent le sol.

Elles sont moins utiles lorsqu'elles envahissent les troncs et les branches de leurs frères aînés de la forêt, les arbres.

A la vérité, elles ne sont pas de vils parasites et ne privent pas leur hôte de sa précieuse sève, mais elles empêchent l'accès de la lumière et de l'air nécessaires à sa vie. On peut donc dire que le jardinier ou le forestier qui en tolère la présence sur les arbres dont on lui a confié le soin ne remplit pas tout son devoir.

La senteur fine et un peu âcre des mousses attire depuis des années l'attention du parfumeur. En général, on les désigne sous le nom générique de Mousses de Chêne sans se soucier des différences botaniques, somme toute peu appréciables, et même sans distinguer les lichens des véritables mousses.

Il est d'usage courant, en langue allemande, de désigner sous le nom de Mousse d'Islande le lichen de cette provenance, l'algue marine sous le nom de Mousse Karraghen, et la pharmacopée elle-même a consacré ces désignations quoiqu'elle y emploie, d'autre part, plus correctement les désignations latines.

En Français comme en Anglais, existe la même irrégularité, puisque on désigne le lichen des arbres sous le nom de Mousse de Chêne et de Oak mose.

Jusqu'ici l'utilisation de la Mousse odorante a été peu étendue, on se contentait de broyer sa matière brute soigneusement lavée et séchée et de l'employer seule ou en mélange à la confection des poudres odorantes pour sachets.

Il y a eu, ces temps derniers, un radical changement de cette façon un peu simpliste d'opérer.

Le cryptogame peu connu et peu utilisé est devenu une matière première odorante très estimé des maisons françaises.

On a mis au début sur le marché des teintures alcooliques de Mousse odorante (Lautier fils), puis des essences purifiées des gommes et résines inutiles (Gattefossé). La composition suivante est excellente.

Jasmin artificiel..........	2 gr.
Jasmin quintessence.......	1 »
Mousse de Chêne 100 %....	1,5
Chrysol	0,5

et l'emploi de l'essence de Mousse de Chêne est recommandé pour la préparation des odeurs de trèfle, de foin coupé, de fougère, etc.

Il va sans dire qu'une teinture de mousse en addition à une odeur sylvestre est tout particulièrement indiquée.

Si à l'occasion d'une excursion printanière on imprègne profondément son odorat de l'odeur aromatique des sapinières, on ne se rendra que très imparfaitement compte des éléments de cet agréable arome, car, à côté du ton dominant des essences de pin et de sapin éparses dans l'atmosphère, se trouve mélangée la nuance légère de l'odeur de la mousse.

Un parfum artistique paraîtra donc d'autant plus complet qu'il contiendra à côté des notes courantes cette odeur plus agréable.

L'odeur de la mousse de chêne nous rappelle celle de l'écorce de quinquina.

Odeur sylvestre :

Ess. d'aig. pin de sibérie	50 gr.
Ess. d'aig. pin allemande	10 »
Ess. de Lavande française	10 »

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, n° 1, 1911, p. 4 et suivante

Ess. de baies de genièvre	20	»
Ess. de Mousse de Chêne	100	»
Eau de Rose..........	60	»
Alcool 95°............	1750	»
Extrait Evernia.		
Ess. de Mousse de Chêne	50	»
— de Patchouli.......	1	»
— d'Ylang-Ylang	5	»
— composée de Chypre.	10	»
— composée de Pensée.	25	»
Extrait de Jasmin.......	800	»
Extrait de cassie........	800	»
Teinture d'ambre......	200	»
Alcool 75°............	6000	»

Dans les comptes rendus allemands sur les huiles essentielles, on ne parle pas encore beaucoup de l'odeur de mousse, cependant on trouve dans quelques prix courants les teintures et infusion de mousse à côté de la Mousse desséchée (Heine et Cie, Haarmann et Reimer, Schimmel et Cie).

Il est à présumer que cela changera bientôt, l'art allemand de la parfumerie a été jusqu'ici trop heureux chaque fois qu'il s'est offert à lui une nouvelle matière odorante comme celle dont nous parlons et qui est utilisée depuis longtemps en France, pour hésiter à en faire usage.

Il en sera ainsi et d'autant plus que l'arôme pénétrant de la mousse de chêne possède, en outre, la vertu importante de la durée et de la fixation des autres parfums.

De ce pouvoir fixateur de l'essence de Mousse de Chêne, on peut déduire qu'elle occupera une place importante en parfumerie, même lorsque les odeurs de Chypre et de Mousse ne seront plus à la mode.

Et grâce à ce besoin croissant de matières odorantes, il se produira quelque chose de semblable à ce qui est arrivé pour l'utilisation du « Gui ». Ce parasite autrefois méprisé est devenu un article de commerce important qui trouve un écoulement énorme aux approches des fêtes de Noël.

De même la Mousse de Chêne constituera bientôt un produit rémunérateur pour les sylviculteurs et les arboriculteurs, comme on le constate déjà en France.

Nous ne connaissons que deux manuels allemands parlant du parfum de la Mousse de Chêne. H. Mann (Modern Parfumerie), avec quelques détails, et Larcher, beaucoup plus concis. L'un et l'autre indiquent pour l'infusion de Mousse : 150 à 250 gr. de Mousse pulvérisée pour 1000 d'alcool.

En dehors des parfums déjà indiqués, la Mousse de Chêne est employée en quantités assez considérables pour la préparation des Parfums Idéal et Chypre.

Etant donné que le terme générique « Mousses » indique des variétés de lichens dont la valeur odorante n'est pas toujours égale, il est préférable d'acheter l'essence pure plutôt que de préparer soi-même une infusion.

(Der Parfümeur).



FUTILITÉ DES ÉCHANTILLONS

L'envoi d'échantillons d'huiles essentielles et autres matières premières odoriférantes n'aboutit à aucun résultat. Mais comment cela se passe-t-il ?

Le revendeur en matières premières pour parfumerie reçoit des paquets d'une nouveauté de France ou d'ailleurs et, en quelques jours, les manufacturiers Parfumeurs de la contrée ont leur bureau couvert de petites fioles de ce produit merveilleux, car, tout ce qui est nouveau est merveilleux, s'il faut en croire l'agent vendeur.

Le Parfumeur occupé prend la fiole, la débouche et, plaçant son nez au-dessus du produit, reconnaît immédiatement qu'il manque de valeur. D'un autre côté, la plupart des échantillons ne sont pas ouverts du tout et leur sort est aussi bon que celui de ceux qui ont été ouverts et sentis ; entre ces deux manières, comment le parfumeur peut-il apprécier la réelle valeur d'un nouveau produit ?

Une fois sur cent, un parfumeur se laisse persuader par la lettre mirifique accompagnant l'échantillon, assurant que celui-ci est l'ingrédient *sine qua non* indispensable aux parfumeurs les plus éminents, leur permettant la création de nouveaux parfums en utilisant ce nouveau produit ; mais alors, il se produit ce fait que le parfumeur ne pense pas à utiliser le produit ou qu'il ne trouve pas le temps nécessaire pour lui assimiler les éléments indispensables à une création devant avoir du succès en parfumerie.

L'agent en nouveaux produits dépense du temps et de l'argent en envoyant des échantillons qui sont généralement mal jugés, si toutefois ils le sont ; et le parfumeur reçoit tellement d'échantillons, que la plupart d'entre eux tombent en poussière sur son bureau

jusqu'à ce qu'ils soient jetés aux balayures un jour de nettoyage.

Comment alors un produit nouveau peut-il être introduit ? Il est cependant vrai, comme cela se fait pour lancer toute nouvelle idée, qu'un essai doit être fait sérieusement et avec bon jugement. Les échantillons ne peuvent être prodigués, car si le produit est de quelque valeur, sa diffusion coûte de l'argent. Il sera présenté au parfumeur en lui expliquant d'une façon complète ses propriétés et sa valeur odorante, s'il en a une. Il devra lui être montré également que cette nouveauté est d'une grande valeur pour lui et que, s'il peut l'employer avec avantages, il n'hésitera pas à l'adopter.

Nous savons parfaitement que le parfumeur ne peut pas entreprendre la fabrication d'une odeur d'une nouvelle marque parce qu'un manufacturier lui a envoyé un nouveau produit. Cela exige des mois d'expérimentation, de nouvelles étiquettes, de nouvelles bouteilles, de la publicité et toute la mise en train pour le lancement d'un nouveau produit.

Nous savons, trop peut-être, que le manufacturier européen de matières premières peut produire de nouveaux matériaux dix fois plus rapidement que le parfumeur ne peut les utiliser, mais il doit y avoir, et cela existe, des moyens pour les fabricants de parfumerie d'adresser le plus d'échantillons possible à bon escient, c'est-à-dire sans en inonder une contrée.

Il y a deux cas dans lesquels les échantillons peuvent et doivent être utiles. Ils peuvent être adaptés aux perfectionnements d'un ou de plusieurs produits déjà mentionnés sur le prix courant du fabricant ou, alors, ils doivent être si nouveaux et si originaux qu'ils engagent le fabricant à créer réellement une odeur nouvelle.

Dans l'un et l'autre cas, le parfumeur se trouvera intéressé, mais l'échantillon est alors pratiquement insuffisant et ne peut donner qu'une idée du produit que l'on pourra faire. Le vrai moyen à employer, si le produit émane d'une maison digne de confiance qui ne veut pas faire dépenser au parfumeur du temps et de l'argent en achat de produits inutiles, le meilleur moyen dis-je, est de commander une petite quantité du produit et de faire une expérience réelle.

Cela coûtera quelques dollars au début, mais si cela amène un succès, le dérangement et la dépense seront vite compensés.

P. R. Dreyer.

(Bulletin Ungerer N. Y.)

ESSENCES et PLANTES à PARFUMS aux ETATS-UNIS



Si les plantes aromatiques que l'on cultive actuellement aux Etats-Unis d'Amérique sont peu nombreuses, la grande quantité des espèces qui poussent à l'état sauvage, ainsi que les conditions de climat et de sol très favorables à l'introduction d'espèces exotiques, assurent néanmoins à cette industrie un développement toujours croissant.

L'extraction de l'huile volatile de la *Mentha piperita* et de *M. spicata* date de 1716 ; les principaux centres de production sont actuellement les Etats de New-York et du Michigan. On cultive aussi dans le même but :

Artemisia Absinthium dans le Wisconsin, au Michigan, dans l'Etat de New-York et dans d'autres Etats du Centre et du Nord. On distille la plante en fleurs tout entière et le rendement est de $\frac{1}{2}$ à 1 pour cent.

Tanacetum vulgare, que l'on cultive dans les régions orientales des Etats-Unis, donne de 1/10 à 1/15 pour cent d'une huile généralement employée en thérapeutique.

Chenopodium ambrosioides L. var. *anthelminticum* cultivé dans le Maryland. L'huile que l'on extrait des graines, des feuilles et de la tige a une puissante action vermifuge.

Les Etats du Golfe, en particulier la Floride, produisent une grande quantité d'essence de térébenthine. Elle constitue un des deux produits de la distillation des oléorésines de *Pinus palustris* Miller P. *tœda* L. et P. *echinata* Miler, le second produit est la colophane du commerce.

M. R.-H. True, du *Bureau of Plantes Industrie* (section des plantes médicinales), *Office of Drug plant investigations*, a présenté un rapport à l'Association des Parfumeurs des Etats-Unis, dans lequel il relate les travaux qui ont été faits pour diminuer l'importation considérable d'essences aromatiques de l'étranger.

Les stations expérimentales sont situées, l'une à Arlington, près de Washington, l'autre près de Timmonville (Caroline du Sud), une troisième sur la rivière St-John (Floride), enfin une dernière sur le Colorado au Sud du Texas.

L'*Office of seed and Plants, Introduction and Distribution* fait venir en quantité des graines d'origine ou plants et racines, etc.,

qui sont distribués gratuitements aux jardins et étudiés méthodiquement.

On a remarqué que la Lavande et l'Aspic donnent de mauvais résultats à Arlington, mais qu'en revanche, l'Iris et le Camphrier donneraient de bons résultats en Floride. On essaie au même endroit le lemongrass, le vétiver et le géranium.

La Rose et le Jasmin sont étudiés en Californie, mais le coût de la main-d'œuvre est un gros obstacle à leur réussite ; on fabrique de l'huile et de l'essence d'amandes amères avec les noyaux de pêche et d'abricot de Californie.

Enfin, il faut citer les plantes suivantes qui poussent spontanément et susceptibles d'utilisation plus étendue.

Sassafras officinalis, en Floride, en Pensylvanie, au Maryland, en Virginie, dans les Etats de New-England et de New-York, On en utilise les racines, l'écorce et le bois, et le rendement est de 1 à 8 pour cent.

Gaultheria procumbens et *Betula lenta*, poussent depuis la New-England jusqu'à la Georgie, la Caroline et l'Alabama, vers le Sud. Un glucoside, la Gaultherine, donne, sous l'action de ferments identiques pour les deux plantes, une essence qui contient du salicylate de méthyle.

De la *Betula*, on utilise l'écorce dont le rendement est de 1/10 à 1/15 pour cent ; de la *Gaultheria*, on utilise les rameaux et les feuilles, dont le rendement est de $\frac{1}{2}$ à 1 pour cent.

Deux tonnes de feuilles d'*Eucalyptus Globulus* donnent 3 à 4 gallons d'une huile qui contient 70 à 90 pour cent d'eucalyptol. Cette industrie n'est exploitée qu'en Californie.

Les huiles que l'on extrait de *Monarda fistulosa* et de *M. Punctata* sont composées de cavacrol et de thymol. On distille la plante en fleurs tout entière ; le rendement est de 1/10 à 1 pour cent et même davantage.

D'autres plantes peuvent être cultivées avec succès et leurs produits trouveraient un large emploi dans la parfumerie. Ce sont : *Erigeron canadensis*, *Hedeoma pulegoïdes*, *Pelargonium odoratissimum*, etc.

L'extraction de l'huile essentielle des écorces d'orange et de citron est appelée à devenir une importante industrie en Californie, comme elle l'est déjà en Sicile et en d'autres régions d'Italie.

La valeur des huiles essentielles et des produits analogues qu'on importe chaque année aux Etats-Unis oscille autour de 3 millions de dollars, chiffre assez élevé pour laisser place à une industrie prospère. M. ABEL.

PARFUMS ET RELIGIONS



L'étymologie du mot parfum (*per fumum*, à l'aide de la fumée), permet de croire que ce nom fut réservé tout d'abord aux odeurs produites en brûlant des résines et des bois aromatiques et qu'il fut donné ensuite par extension à toutes les substances douées d'une senteur agréable.

Les peuples primitifs qui offraient à leurs divinités les prémices de tous leurs produits, ne pouvaient manquer de faire brûler des parfums en leur honneur. Une imagination ardente et mystique voit aisément un symbole dans une fumée légère et odorante, dont les tourbillons pâlissent et s'effacent peu à peu, à mesure qu'ils s'élèvent vers le ciel. Des prières et des vœux parviennent plus vite aux dieux lorsqu'ils sont portés par des nuages odorants.

Dès la plus haute antiquité, les parfums furent connus en Egypte. Sous le règne de Chéops, qui construisit la grande Pyramide, ils figurent déjà dans les peintures parmi les dons offerts aux divinités. Le plus souvent ils étaient brûlés sous forme de pastilles rondes que les prêtres lançaient adroitement sur une sorte d'encensoir à manche fixe, nommé *amschir*. Dans les grandes cérémonies, c'était le roi lui-même qui officiait, tenant d'une main l'encensoir, de l'autre un flacon d'eau lustrale.

A Héliopolis, ville consacrée, comme son nom l'indique, au culte du soleil, les prêtres offraient chaque jour au dieu bienfaisant trois sortes d'encens : de la résine, à son lever ; de la myrrhe, lorsqu'il était au méridien, et, à son coucher, un parfum nommé *Kuphi*, mélange de 16 ingrédients.

Aux fêtes d'Isis, on sacrifiait un bœuf dont on remplissait le corps de camphre, d'encens et de diverses aromates, puis on le brûlait sur l'autel en ayant soin de l'arroser d'huile parfumée, précaution qu'on peut croire utile pour dissimuler l'odeur épouvantable des chairs carbonisés.

Dans les processions religieuses, une véritable débauche de parfums était faite ; les prêtres seuls savaient les composer et, à chaque temple, était annexé un laboratoire de parfums.

Chez les Hébreux l'usage des parfums fut plus tardif.

La Bible indique qu'au retour de l'esclavage, Moïse reçut du Seigneur l'ordre d'élever un autel pour brûler des aromates.

Ceux-ci étaient placés dans des encensoirs formés d'une coupe avec un couvercle percé à jour pour laisser sortir la fumée.

L'encens sacré avait une composition nettement définie, il y entrait de la myrrhe, du labdanum et de l'encens pur. Le grand-prêtre seul avait le droit d'en brûler en pénétrant dans le sanctuaire ; il était réservé au service de Dieu et il était défendu expressément aux Israélites d'en composer pour leur usage personnel.

A Babylone, dans le temple de Bélus, était un autel en or massif, sur lequel on brûlait chaque année, d'après Hérodote, plus de mille talents d'encens pur. En Perse, sous le règne de Darius Hydaspe, Zoroastre substitua le culte du feu à celui des astres, et cinq fois par jour, des parfums durent brûler sur les autels où les prêtres étaient chargés d'entretenir un feu éternel. Les Parsis de Bombay, parmi lesquels on compte de nos jours de très riches commerçants, sont aussi des adorateurs du feu, et sur l'autel qui existe dans chacune de leurs habitations, ils brûlent sans cesse de précieux aromates.

Les Grecs reçurent d'Asie l'usage des parfums. Ils étaient déjà connus du temps d'Homère, qui les cite à chaque instant. Leur rôle dans les cérémonies religieuses était aussi très important.

Parf. Moderne

On brûlait l'encens dans le Thymiaterion, sorte d'encensoir placé sur l'autel du temple. Les Grecs possédaient, en outre, de petits autels dans leurs demeures et y faisaient de fréquents sacrifices.

Dès les premiers temps de Rome, on se contentait d'offrir sur les autels quelques fleurs indigènes, mais les dieux devinrent bientôt plus difficiles et il fallut brûler, comme en Grèce, les parfums les plus coûteux pour se les rendre favorables.

Aux Indes, comme partout ailleurs, les parfums ont été employés d'abord aux rites religieux : Brahma, Vichnou, Chiva, aiment les sacrifices de bois odorants brûlés aux quatre points cardinaux.

Chez les Indous actuels, pendant certaines fêtes, des faquirs couronnés de fleurs brûlent de l'encens sur des charbons ardents qu'ils tiennent à la main sans paraître en éprouver la moindre douleur.

Au Thibet, les prêtres font brûler des branches de genévrier dans un grand autel conique qui rappelle nos fours à chaux, tandis qu'ils accompagnent ce sacrifice de prières, non pas chantées ou récitées, mais contenues dans un cylindre de cuir qu'ils font tourner comme un moulin à café.

L'encens chinois s'emploie sous forme de bâtons ; chaque fidèle doit en brûler trois, chaque matin et chaque soir, dans un encensoir de forme spéciale, en l'honneur de la divinité.

Au Japon, au Tonkin, en Cochinchine, à Java, et même chez les peuplades encore sauvages, nous retrouvons l'usage des parfums dans les cérémonies religieuses.

Mahomet n'eut garde de proscrire l'usage des parfums qui lui parurent de précieux auxiliaires pour produire l'extase religieuse chez ses adeptes. « Les femmes, les enfants et les parfums sont les choses que j'aime le plus au monde », répétait souvent le prophète. Les premiers chrétiens n'employaient pas l'encens dont la fumée aurait pu les trahir dans les grottes où la persécution les forçait d'accomplir les cérémonies de leur culte. Plus tard seulement ils s'en servirent, et l'usage en devint peu à peu général. Les encensoirs employés depuis des siècles, sont des sortes de cassolettes suspendues à des chaîne. Le balancement qu'on leur imprime active la combustion de l'encens et en répand les émanations : les métaux les plus précieux ont été employés dans la confection de ces accessoires du culte. La période gothique a produit de merveilleux encensoirs.

Nous en reproduisons un dû à un artiste célèbre, Martin Schongauer (1445-1499). Son style est le gothique flamboyant.

G. Angerville.



Notre collaborateur P. Jeancard nous a donné dernièrement, dans une fort intéressante étude, la méthode à suivre pour *sentir* convenablement.

« Roses » par Mme Bret Charbonnier ✿ O
Exposition de la *Société Lyonnaise des Beaux-Arts*

Mais comme il nous l'a dit avec beaucoup de raison, le vocabulaire que la langue française met à la disposition du parfumeur pour exprimer ses sensations est très restreint et ne lui permet point, comme au coloriste ou au musicien, de noter en termes précis les observations qu'il désire conserver.

Faute d'un lexique bien défini, de termes d'une signification toujours comparable, l'analyse olfactive n'a pas acquis la valeur qu'elle devrait avoir réellement.

Quoi qu'en disent MM. les chimistes, rien

n'est plus aisé pour un fraudeur qui ne dédaigne pas les bienfaits des découvertes des savants, rien n'est plus aisé dans bien des cas que de constituer avec tous ses caractères une essence qui pourra paraître pure, mais qui sera indéniablement reconnue fraudée par le nez exercé du *dégustateur* (Le terme correspondant de l'expert ès-odorat n'existe pas, sauf erreur, en français).

Telle essence de Bergamotte, dont le titrage en éther est insuffisant sera ramenée à la constante officielle par une addition d'acétate de linalyle artificiel, la réduction de la rotation optique et l'augmentation de la densité seront rattrapés par une suffisante proportion de terpènes de citron et le résidu d'évaporation nécessaire sera obtenu en ajoutant une petite quantité de résines de distillation.

Une essence de Citron sera composée de terpènes et sesqui-terpènes, actuellement en quantité abondante dans le commerce, de Citral de Lemongrass et de matières cireuses ; une essence de Menthe pourra, lorsque les cours le permettront, contenir des Menthols étrangers ; une essence de rose un mélange convenable d'alcools terpéniques, de leurs éthers et de stéaroptènes isolés au cours d'une fabrication.

A vrai dire, il n'est pas d'essence que le chimiste ne puisse « truquer » en connaissance de cause et de façon à lui donner, chimiquement, les caractères d'une essence pure. On assiste même à ce fait étrange depuis l'extension des méthodes chimiques et le délaissement systématique de l'« Art de sentir », que des essences absolument pures, quoique ne présentant pas les caractères de la pureté officielle, sont « maquillées » afin que la vente en soit plus aisée dans les maisons faisant leurs achats « à l'analyse ».

Si les données du laboratoire étaient toujours complétées par l'expérience olfactive du parfumeur, il est probable que les essences malhonnêtes seraient plus aisément éloignées. Des essences naturelles seraient, sans doute, refusées pour infériorité d'arome, des huiles essentielles offrant toutes les caractérisques chimiques d'une essence pure pourraient être éliminées ; mais on accepterait, en revanche, des essences excellentes mais de constantes chimiques anormales ; de toute façon on ne laisserait entrer en fabrication que les produits aux odeurs franches et agréables.

N'est-ce pas là le but que se propose de praticien ?

⁂

Ne serait-il donc pas possible de mettre à sa disposition des termes précis au moyen desquels il pourrait caractériser un parfum, l'analyser organoleptiquement, et qui permettraient à des experts reconnus de donner des consultations comparables entre elles.

M. Jeancard nous indique les termes : puissant, doux, léger, faible, sûr, piquant ; nous pourrions ajouter : frais, fruité , lourd, chaud, capiteux, et, utilisant les expressions de notre sens du goût, si voisin de celui de l'odorat : sucré, amer, acide, etc.

Les termes musicaux que l'on a essayé de proposer en groupant les parfums en « gammes », nous semblent aussi éloignés du but proposé que ceux empruntés à la peinture et que quelques nerveux, en période d'hallucination, ont cru percevoir en même temps que l'odeur.

Les parfums peuvent se subdiviser en deux grandes catégories : ceux qui donnent une sensation de *fraîcheur* et qui pourront être selon les cas : acides, piquants, fruités, légers, doux et faibles ; et ceux qui, au contraire, provoqueront la suggestion de *chaleur* : parfums capiteux, lourds, sucrés, etc.

On pourrait, au besoin, établir une troisième catégorie pour les parfums herbacés dits *verts* et qui sont : sûrs, légers, amers, puissants, etc.

On pourrait distinguer le *fond* du parfum, la base principale provoquant la première et la plus forte sensation, des caractères accessoires perçus *a postériori*, lorsque l'attention de l'observateur est suffisante. De telle façon qu'on pourrait établir des *fiches* telles que les suivantes :

Nom du parfum : Orange. — Série : *Frais.* — Caractère principal : *Fruité.* — Caractères accessoires : *Sucré.*

Jasmin : *frais, doux, sucré* et *légèrement vert.*

Acétate de benzyle : *frais, fruité, acide.*

Vanille : *chaud, doux* et *sucré.*

Héliotrope : *chaud, doux* et *amer.*

Fougère : *vert, léger* et *doux.*

Mousse de chêne : *vert, puissant et amer.*

Formiate de benzyle : *frais, amer* et *léger.*

Aldéhyde nonylique : *chaud, capiteux* et *très puissant.*

Giroflée D. L. : *frais, vert* et *doux.*

Ces termes principaux, trop succincts pour former à eux seuls des définitions, peuvent être accentués par des qualificatifs appropriés ou des comparaisons avec des termes connus tels que : *rosé, odeur de bois, odeur animale, odeur de cuir,* etc. :

Acétate de phényléthyle : *très frais, fruité, légèrement rosé et doux.*

Persicol : *frais, fortement fruité, capiteux, légèrement amer, odeur de noyaux.*

Iralia : *chaud, doux, légèrement mielleux, fleuri.*

Narcisse : *très chaud* et *capiteux, très sucré, puissamment fleuri.*

Terpinéol : *neutre, doux* et *faible.*

Ces exemples permettent de se rendre compte du signalement résumé que l'on peut donner de chaque parfum nouveau et qui permettra au praticien de se rendre compte à l'avance de la note dominante du produit qu'on lui offre.

On nous objectera que l'impression d'odeur est tout à fait subjective et échappe à la définition ; aussi bien n'avons-nous la prétention que d'ébaucher un semblant de méthode propre à enrichir la langue du Parfumeur, en donnant aux termes utilisés une valeur aussi constante que possible.

Lorsqu'on aura décrit comme suit les produits suivants :

Essence de bourgeons de bouleau : liquide huileux, odeur *chaude* et *lourde*, relent de *bois*, terminaison florale ;

Acétate de toluyéthyle : odeur *fraîche*, *fruitée*, doucement *verte* et légèrement *mielleuse* (pulpe de cerise ou fraise).

Essence de sauge sclarée : odeur *chaude et puissante*, *ambrée*, très légèrement *verte* et puissamment *fleurie*.

Folione : odeur *verte*, fortement *éthérée*, *douce* (odeur de calice ou de tiges de rose mousseuse) ;

on aura certainement donné plus de renseignements qu'en écrivant simplement, comme cela se voit sur la plupart des tarifs ou « Booklets » des fabricants :

Essence de bourgeons de bouleau : *cuir de Russie extra.*

Acétate de toluyéthyle : *fraise artificielle.*

Sauge sclarée : *succédané d'ambre.*

Folione : *vert de violette.*

Disons deux mots pour finir des clans qui commencent à diviser les parfumeurs : les uns, toujours partisans des odeurs capiteuses, tenaces, lourdes, chaudes, les autres, au contraire, notamment dans les contrées chaudes (Australie, Amérique du Sud), qui préfèrent les parfums frais, stimulants, verts.

Ces deux classes ne sont pas nettement départagées et tous les fabricants fabriquent des uns et des autres, mais des tendances opposées les séparent. A qui la capricieuse mode donnera-t-elle la suprématie ?

C'est, à notre avis (la chaleur écrasante de ces quelques journées est peut-être la cause indirecte de notre préférence), aux parfums rafraîchissants que l'on donnera ces années prochaines la préférence. Le type en est évidemment l'Eau de Cologne fraîche, si le citron y domine, stimulante, excitante même, si le Girofle et la Cannelle surtout la corrigent ; combien d'autres parfums pourraient s'inspirer de la préférence que le public lui accorde !

Les essences fruitées, fraîches et fleuries, les roses relevées d'alcool phényléthylique, les parfums allégés par les éthers les plus fruités : phényléthylique, cinnamique, toluyéthylique, les odeurs de fruits même : cerise, framboise, fraise, pêche, abricot, que donnent les nombreux produits de condensations des aldéhydes et cétones variés dont dispose le parfumeur, devraient prendre le pas sur les Santal, les combinaisons vanillées, ambrées, fades, chaudes, écœurantes même si on les respire dans une salle surchauffée, et auxquelles se cramponnent de nombreux préparateurs.

Qui nous donnera pour l'été, le parfum qui remplacera l'*Ice-Cream* ou le sorbet neigeux si délectable pendant les canicules ?

Floriane.



NAIVETÉS

La découverte et la diffusion des parfums de synthèse a fait éclore un peu partout en France et ailleurs, maints fabricants de parfums artificiels. Ce sont pour la plupart d'anciens préparateurs de parfumerie qui utilisent leur connaissance des matières premières nouvelles pour mettre au point des mélanges de produits synthétiques ou naturels. Ils réussissent quelquefois de jolis bouquets qui ont quelques succès, d'autre fois leurs spécialités font double emploi avec les produits connus. Lorsque les produits offerts ne sont pas de simples dilutions au moyen du benzoate de benzyle ou d'autres dissolvants, des produits aromatiques purs, nous ne pouvons qu'applaudir à leur initiative : ils travaillent comme nous à la diffusion des parfums perfectionnés. Mais lorsqu'ils offrent sous des noms chimiques des mélanges qui les imitent plus ou moins vaguement, ils font un tort réel à l'industrie des parfums. Nous avons rencontré dernièrement un soi-disant alcool phényléthylique qui était en définitive une dissolution dans l'alcool, de divers produits chimiques comme : alcool cinnamique, aldéhyde phénylacétique, rhodinol, etc..., et ne contenait même pas d'alcool phényléthylique...

Nous devons rappeler à ces naifs industriels que les dénominations chimiques apparties-

nent en propre aux produits purs répondant à la formule technique et qu'il n'est pas permis d'en affubler des mélanges quelconques.

C'est une tromperie sur la nature de la marchandise prévue et punie par les lois commerciales : ils ont le loisir de baptiser leur mélange d'un nom de fantaisie rappelant son emploi, ils n'ont pas le droit d'emprunter sans raison les termes scientifiques.

Rappelons également que nul n'a le droit d'appeler *essence déterpénée* un mélange d'essences diverses et de parfums artificiels, même très solubles : l'essence déterpénée est le *produit naturel* tel que le produit la plante, mais débarrassé de ses hydrocarbures et résines : un Citral de Lemongrass, de Limette ou de Backousia additionné d'essence de Citron n'est pas une essence déterpénée de Citron.

EXPERTISE



M. Girard, le consciencieux chef du laboratoire municipal de Paris, se refusait, dans l'exercice de ses fonctions, le droit de conclure catégoriquement à une fraude lorsque les constantes du produit examiné ne s'éloignaient pas suffisamment des Normales pour faire croire à une fraude *commercialement rémunératrice.*

Usines Groléa & Sordes
Fabrication des Aldéhydes supérieurs

En psychologue expérimenté, il admettait qu'une fraude n'est possible que du moment où elle procure un bénéfice suffisant, et mettait au compte des variabilités de terroir ou de circonstances atmosphériques les modifications légères des Normales officielles qu'il avait l'occasion de rencontrer dans les analyses des vins, d'huiles ou d'autres produits naturels soumis à l'expertise de son laboratoire.

Une pareille réserve devrait être observée par les chimistes qui ont mission d'examiner les huiles essentielles.

Une contestation intéressante a été soumise à notre arbitrage : il s'agissait d'une essence d'orange exotique, présentant une anomalie curieuse, consistant en l'espèce en une coloration accentuée et en une proportion de *résidus d'évaporation* supérieure à la normale.

Un laboratoire allemand à qui l'essence a été soumise, conclut catégoriquement à la fraude par une addition d'huile grasse ; nous n'avons pu accepter cette affirmation :

1° parce que l'essence provenait d'une contrée différente de celle qui sert habituellement de type ;

2° parce que la fraude éventuelle (3 %) ne pouvait, étant donné le bon marché de l'essence examinée, donner lieu à un bénéfice commercial.

Jusqu'à quel point le chimiste a-t-il le droit de conclure ?

Peut-il, en se basant sur des données officielles et sans tenir compte des causes de variations originelles, procurer à des vendeurs consciencieux des dommages ou des désagréments non justifiés ?

A notre avis, sa compétence est limitée à la constatation des résultats de l'analyse et une conclusion catégorique ne doit intervenir que dans le cas où la fraude est caractérisée par des réactions indéniables. En l'occurence, une prudente réserve était d'autant plus indiquée que le produit incriminé, additionné de 50 % de terpènes, aurait présenté des caractères normaux ; le chimiste aurait dans ce cas conclu à une essence *pure*, la proportion d'aldéhydes étant également dans l'essence originelle supérieure à la normale.

G. Courty,
chimiste du Laboratoire de la P.-M.



Rapport sur les cultures aromatiques en Corse et leur avenir [1]

Par Robert GATTEFOSSÉ I. C.

Etat climatérique comparé de la Corse.— Historique. — Etat actuel : géranium, cédrat, autres plantes. — Son développement immédiat sans frais. — Les concurrents et leurs affaires. — L'avenir. — A-côtés de la question. — L'huile d'olive.

Etat climatérique comparé. — Les principaux pays producteurs de plantes à essences sont groupés autour de la Méditerranée : en France, la Côte d'Azur ; la Côte Ouest de l'Espagne ; la Tunisie ; l'Algérie ; l'Italie méridionale et quelque peu, dans un début à suivre attentivement, la Syrie et l'Egypte.

La Corse peut être comparée sans désavantages aux pays producteurs les plus riches : la Côte d'Azur et l'Italie méridionale (Sicile et Calabre) dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 30 millions de francs.

Toutes les régions abritées, irriguées, légèrement montagneuses, sont propres aux cultures qui nous intéressent ; en Corse, les terres les plus fertiles seront mieux indiquées pour les plantes les plus fragiles, mais à grand rapport ; les landes donneront abri aux plantes agrestes, lavandes et labiées diverses qui se contente d'un peu de soleil et de très peu d'humus.

Dès aujourd'hui, la région du Cap Corse, s'est distinguée dans ce sens et c'est elle qui donne le plus gros chiffre d'exportation en produits, fruits et plantes aromatiques. Plus tard, un grand nombre de cantons seront reconnus aptes à ces cultures et il n'est pas douteux, pour nous, que la Corse ne devienne dans un bref délai, comme sa sœur la Calabre, un des plus importants fournisseurs de la Parfumerie.

Historique. — La culture des plantes aromatiques, quoique encore dans l'enfance en Corse, est loin d'être nulle; son passé indique avec quelle facilité il sera possible, avec de faibles efforts, de profiter des immenses avantages que la nature a réunis à profusion dans la verte Cyrnos.

On fait remonter à une cinquantaine d'années le début de la production du Géranium dans la région d'Erbalunga où elle fut introduite par un nommé Soulier qui apporta quelques pieds de Provence. Une maison de Grasse (Roure-Bertrand fils) avait songé à peu près à la même époque à faire cultiver cette plante pour son compte, mais elle y renonça pour des motifs particuliers de mésintelligence avec les cultivateurs corses et elle fonda alors les immenses plantations Algéroises qui se sont multipliées et ont donné naissance à des plantations analogues de Menthe, Thym, Sauge, etc., qui représentent annuellement une valeur importante. L'Algérie produit, entr'autres essences, une moyenne de 50.000 kilogs d'essence de Géranium de qualité ordinaire, soit 1.200.000 à 1.400.000 francs. (Bulletin Schimmel).

La culture du Cédrat est certainement plus ancienne et il est évident que, de tout temps, les diverses variétés de citronniers et d'oran-

(1) Lu au Congrès de la Corse à Paris et à la séance de la Chambre Syndicale agricole de Bastia, le 14 janvier 1911.

gers sont venues sans effort sur le sol privilégié de l'Ile. Toujours est-il que lorsque la production des fruits du Cédratier a donné quelque espoir, après 1871, la production annuelle a passé sans effort de 800.000 kilogs à 5 millions de kilogs (en 1892). Elle a baissé depuis, il est vrai, mais la faute en est au peu d'initiative commerciale des récoltants, et à l'exportation en nature, sans effort pour la transformation sur place qui permettrait un rapport plus réel.

Le Cédrat n'est d'ailleurs produit intensément qu'en Corse et si tous les consommateurs en connaissaient l'origine, il n'est pas douteux qu'il s'en vendrait beaucoup plus qu'à présent.

Etat actuel. — Les localités qui vendent de l'*essence de Géranium* et se sont spécialisées dans sa culture, sont celles de Erbalunga, Sisco et Brando à une quinzaine de kilomètres de Bastia. Les hameaux qui composent la commune de Sisco, notamment Moline et Crosciano sont situés dans un vallon fertile, bien arrosé, où la végétation est abondante, et où toutes les cultures maraîchères et fruitières sont représentées.

Le géranium qui atteint aisément un mètre de haut est coupé trois fois par an ; il faut, selon les époques et selon les conditions climatériques de l'année, de 600 à mille kilogs de plante verte pour donner un kilog d'essence. Dans la commune d'Erbalunga, on compte plus de 200 hectares de géranium qui donnent 5.000 kilogs de plante verte à l'hectare.

La production globale d'essence est actuellement de 1.000 à 1.500 kilogs, mais la valeur de l'huile essentielle est au moins deux fois plus grande que celle que l'on tire de l'Algérie ou de la Réunion. Elle se rapproche de l'essence dite de *Géranium-rose* de *Vallauris* ou *d'Espagne*.

Cette dernière, grâce à l'engouement des Anglais, grands amateurs, coûte dans le commerce 90 francs le kilog. A notre avis, l'essence de Corse est aussi agréable ; mais il ne faut pas se prévaloir, avant l'avis des consommateurs, de cette supériorité.

Ce serait cependant un bon élément de vente car la bonne qualité est toujours plus facile à écouler.

Le Cédrat. — C'est Bastia qui transite la plus grande partie du cédrat qui est surtout expédié à Hambourg en nature ou en fruits coupés. Ces derniers sont expédiés coupés en deux parties dans des fûts de 5 à 600 kilogs remplis d'eau de mer. La consommation se réduit à peu près pour le moment à la confiserie. Le cédrat ou citron judaïque confit est une friandise à caractère religieux pour les juifs du monde entier. Il s'en consomme également dans le monde musulman. La fabrication de l'essence est nulle. Cependant, elle est demandée par la parfumerie qui a apprécié autrefois, alors qu'il ne s'agissait pas de fabriquer comme à présent des milliers d'hectolitres de parfum, l'odeur délicate du cédrat, comme en témoigne Dejean (distillateur parfumeur du XVIII[e] siècle). Mais quelques fruits suffisaient à cette époque pour satisfaire les raffinés.

Aujourd'hui, en l'absence d'une huile essentielle de cédrat, on en fabrique de toutes pièces, en France par un mélange approprié d'essence de Bergamotte, d'orange ou de citron, en Italie par l'expression des citrons verts et des diverses variétés de Limettes appelées Cédro ou Cédrino qui n'ont rien de commun avec le *Citrus medica gibocarpa* que produit la Corse. Cette Ile est, à proprement parler, le seul producteur du cédrat.

Il est possible d'en tirer un bien meilleur parti et, en tous cas, de ne pas laisser perdre, comme à présent, une grande quantité de fruits non exportés et qui pourraient être transformés sur place.

L'essence qui s'écoule de l'écorce par simple pression peut être, dès demain, produite et nous en recevrons sous peu ; la pulpe intérieure donne un jus acide qui est la matière première, tout comme le jus de citron, de l'acide citrique qui, monopolisé pour le moment par la Camera Agrumaria, ou Chambre syndicale d'Etat des producteurs Siciliens et Calabrais, atteint une valeur commerciale très rémunératrice.

Le fruit de cédrat est vendu actuellement sur le pied de 20 francs les 100 kilogs ; par une propagande commerciale suffisante on peut espérer en faire monter légèrement le prix tout en agrandissant le débouché, de façon à utiliser la plus grande partie de la production actuelle. Le solde pourra être utilisé dès maintenant à la fabrication de l'huile essentielle et de l'acide citrique ou, du moins, du citrate de chaux, matière brute facile à préparer et qui est transformée dans les usines françaises ou allemandes.

On pourra également, au moment de la taille des arbres, utiliser les « brouts » menus branchages et feuillages qui, distillés, donneront une essence de *petit-grain* dont la valeur n'est pas à dédaigner puisque, actuellement, on ne tire aucun profit de ces petites branches. Les fleurs sèches du cédratier ont également une certaine valeur.

Violettes et fleurs à essences. — Les essais actuellement tentés de cultures florales sont des plus intéressants et permettent d'envisager un rapide développement de cette branche de l'Industrie des Parfums.

M. Reymond nous a donné d'utiles indica-

tions sur ses cultures de Violettes. Nous reviendrons ultérieurement sur cette question.

Les concurrents. — Les concurrents principaux, sont, aux premiers plans, les producteurs de Sicile et Calabre pour le Cédrat, d'Espagne pour les autres essences. Il ne saurait être parlé de concurrence en ce qui concerne les producteurs de la Côte d'Azur à qui la production Corse peut apporter un utile appoint et une fructueuse collaboration. Leur production moyenne est insuffisante pour la consommation, la main-d'œuvre française est beaucoup plus chère sur le littoral de la Côte d'Azur qu'en Corse. La fièvre de spéculation dans l'Italie méridionale qui jouit jusqu'à présent d'un monopole absolu, fait augmenter les prix de façon exagérée, mais profitable au premier concurrent qui se présentera. L'Espagne ne produit pas beaucoup et il sera peut-être même possible de lui vendre quelques essences qu'elle produit en quantité insignifiante et qu'elle pourrait exporter à ses clients habituels en bien plus grandes quantités.

L'avenir.— Toutes les indications que nous venons de donner ne se rapportent exclusivement qu'à l'état actuel des cultures en Corse, sans qu'aucun effort local ne soit prévu pour leur extension ou leur transformation.

Telles que nous venons de les donner, elles pourraient évidemment être profitables à beaucoup de cultivateurs insulaires et donner des bénéfices appréciables sans autre chose qu'un peu de propagande et de sympathie parmi les continentaux. Mais les projets que nous avons élaborés sont beaucoup plus grandioses et, après mûr examen, vous reconnaîtrez, Messieurs,qu'ils représentent une grande partie de l'avenir agricole commercial et industriel de la Corse et que les bénéfices réguliers qu'on peut en attendre sont supérieurs à ceux de toutes les autres exploitations, celle de l'huile d'olive exceptée, ou dans un avenir plus ou moins éloigné, des vins de liqueur ou des raisins secs.

Ces projets ne sont pas purement spéculatifs ou d'une réalisation difficultueuse, puisque dès maintenant, ils ont reçu un commencement d'exécution à la suite des études détaillées que nous avons publiées dans les journaux locaux (*Bastia-Journal*) ou professionnels (Parfumerie Moderne, Lyon, et Essential Oil Record, Londres). M. Donati, secrétaire général du Syndicat agricole de la Corse fait les démarches nécessaires pour obtenir les premiers éléments de la transformation que nous exposons ci-après.

La Bergamotte. — La Bergamotte est un Citrus du genre du cédrat, son fruit est un peu plus petit et sa culture est assez difficultueuse à cause du climat particulier qu'il lui faut, chaud et abrité et impossible à réaliser ailleurs que dans les pays montagneux et méridionaux dont le type est la Calabre... ou la Corse. Le cédrat est encore plus susceptible que le Bergamottier à tel point que sa culture n'est possible qu'en Corse ou dans les cantons particulièrement favorables du Liban. A *fortiori*, là où pousse le cédrat, viendra volontiers la Bergamotte ; d'ailleurs le cédratier pouvant servir de porte greffe il suffira pour transformer les vergers actuels, en totalité ou en partie, de quelques saisons seulement et d'un effort insignifiant.

Aujourd'hui, il n'existe dans le monde entier qu'un seul pays producteur de Bergamotte, inférieur dans sa production à la consommation éventuelle du monde entier, il résulte de ce monopole un gain considérable pour la région favorisée, une élévation des prix, facteur d'un bénéfice intéressant pour qui tentera la culture et, inutile de l'ajouter, une falsification éhontée qui a provoqué en quelque sorte la méfiance du consommateur qui sera heureux de donner la préférence à un producteur nouveau et honnête.

Sicile et Calabre exportent annuellement pour 25 millions de francs d'huiles essentielles, pour 20 millions de francs de citrate de chaux (Acide citrique) et pour un total inconnu de fruits en caisses (citrons, oranges, mandarines, etc.) Ce total doit être cependant imposant, puisque selon les documents que nous avons sous les yeux les fruits traités pour la fabrication des essences ne dépassent pas le tiers de la production totale ? On arrive donc à des totaux qui dépassent 50 millions de francs et sans avoir l'ambition d'atteindre jamais de tels résultats, on conçoit aisément qu'il y a, à côté du monopoliste actuel, place pour un concurrent actif.

Ajoutons que les récentes catastrophes (tremblements de terre) ont un peu affaibli la puissance productrice de l'Italie méridionale. La création du Syndicat d'Etat a, en outre, augmenté dans de larges proportions, les exigences des producteurs et les consommateurs en sont las comme il résulte de toutes les revues spéciales que nous avons consultées.

Le moment est donc essentiellement favorable à nos projets et à leur réussite.

Nous posons donc comme élément certain d'une prospérité très réelle, la multiplication des Bergamottiers, par plantations et greffage. Bien entendu, nous envisageons également,et ceci ne comporte aucune difficulté, le perfectionnement des types de citronniers limoniers, orangers doux et amers qui poussent actuellement sur le sol de la Corse, par sélection, greffes, etc... dans le but de pro-

duire des fruits de bonne vente dans toute l'Europe comme ceux que produisent les Espagnols, les Tunisiens et Algériens, les Français même de la région de Vintimille, Menton et Nice.

Les détails commerciaux de l'exploitation, les nécessités industrielles nous sont familiers et il serait facile de poser les bases d'une Société pour l'encouragement des cultures aromatiques. Les premiers résultats qu'elle obtiendrait serviraient d'exemple et, dans un délai qui peut être réduit à quelques saisons seulement, on pourrait espérer voir la Corse monnayer les richesses que la nature lui a données sans compter sous forme de climat favorable, de sol riche, de soleil et d'eau abondante.

Si l'on tient compte de la facilité de produire d'autres essences aromatiques et de participer en quelque sorte aux productions qui sont spécialisées dans des pays différents : orangers d'Italie, Géraniums de la Côte d'Azur, Essences d'Espagne, on conviendra que l'avenir « parfumé » de l'Ile de Beauté a les plus riants aspects pour qui se rend compte des besoins de plus en plus grands des parfumeurs Français, Anglais et Américains, que tous les producteurs actuels n'arrivent pas à satisfaire.

A-côtés. — A côté des questions que nous venons d'étudier et que nous pouvons résumer comme suit :

1° Protection et extension des cultures actuelles, augmentation des débouchés par une propagande convenable, perfectionnement des méthodes, utilisation partielle sur place des cédrats non utilisés.

2° Encouragement à la distillation des plantes aromatiques sauvages et des brouts, location et vente d'alambics rustiques et bon marché, essais publics, instruction des cultivateurs, cours spéciaux, etc.

3° Transformation par greffage des vergers actuels de cédrats en Bergamottiers, plantations nouvelles, sélection et greffage des types de limons, citrons, oranges, mandarines, etc.

4° Industrie de l'acide citrique et des fruits en caisses.

Il faut parler des à-côtés, accessoires non sans valeur et qui doivent prendre place dans notre rapport :

Herboristerie. — Herbes sèches utilisées en droguerie, dont un grand nombre de types viennent à l'état sauvage et qu'il suffira de signaler pour en trouver immédiatement d'assez fortes quantités.

Ecorces sèches d'oranges douces et amères.

Fleurs sèches, feuilles d'eucalyptus, bourgeons de sapins.

Mousse de chêne.

Industrie des gemmes et essence de térébenthine, essences de feuilles de conifères, etc.

Industrie des fleurs coupées.

Huile d'olive. — Quoique une partie de l'industrie de l'huile d'olive soit accaparée en France et en Italie par les mêmes commerçants qui s'occupent des parfums, son étude systématique sort de notre présent rapport. Rappelons en passant que le seul département des Alpes-Maritimes fait 50 millions de francs d'huile par an, que l'exportation de la Tunisie est considérable et que, jusqu'à présent, la consommation est toujours plus élevée que la production.

Sous les oliviers, sur la Côte d'Azur, se cultivent quelques fleurs fragiles, les violettes notamment ; le jour où l'industrie de la violette sera acclimatée en Corse, ce sera encore un nombre respectable de centaines de mille francs qui viendront s'ajouter aux trésors que nous venons d'évoquer et qui sont à notre portée immédiate.

Les capitaux français dont l'exode à l'étranger favorise tous les débutants ne feront pas défaut, il en faut d'ailleurs fort peu, pour féconder les germes d'une prospérité que tout nous montre rapide.

Conclusion. — La conclusion qui s'impose est celle qui a été comprise par le Syndicat d'agriculture Corse et par les cultivateurs d'Erbalunga dès nos premiers articles dans *Bastia-Journal*.

C'est une action immédiate, dès aujourd'hui, pour tirer le plus grand profit de ce qui existe, demain, pour agrandir et multiplier dans de vastes proportions ce qui est bien commencé.

Notre action, pour débuter, a consisté à signaler l'existence des produits corses aux principaux intéressés, par lettres, par circulaires, par des études dans des journaux spéciaux, par des offres et des échantillons directs, à préconiser les essais et les études.

Nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats obtenus puisque nous avons pu faire essayer les essences de Géranium de l'Ile par des consommateurs qui se décideront à un moment donné à acheter, mais qui attendent, comme cela se voit presque toujours dans ces cas, la consécration de l'opinion publique qui doit donner une existence officielle aux produits de l'Ile, et que nous avons provoqué en Corse un mouvement très réel qui démontre péremptoirement combien sont peu fondées les réputations qui font du paysan Corse un être peu accessible aux nouveautés.

Pour l'avenir, nous avons jeté les bases d'une société pour *l'extension des cultures aromatiques en Corse*, pour laquelle nous espérons l'appui de tous les Parfumeurs-Distillateurs français, et qui aura pour but de fa-

ciliter la production et la vente des produits aromatiques, fruits frais, herboristerie sèche, acide tartrique, etc. Elle pourra, selon l'usage établi en Italie et dans le Midi de la France, s'occuper également de l'huile d'olive. Son activité aura donc un vaste champ d'action encore que son but principal sera surtout la vente des produits corses,réunis par ses soins, produits sous sa surveillance. Rappelons que le premier client est l'Amérique du Nord, qui achète 15 à 16 millions de francs par an d'essences de citron, orange et bergamotte en Italie et 25 millions d'huile, puis la Grande-Bretagne avec 9 millions de chaque au moins, puis l'Australie, l'Autriche et la France.

La Société pourra créer des vergers-pépinières modèles, elle louera ou vendra des alambics simples et bon marché, dont les modèles sont établis, elle pourra soit à elle seule, soit par des caisses de crédit agricole, organiser les avances sur marchandises et faciliter ainsi les débuts.

Elle paraît indispensable pour régulariser le mouvement vif qui va se déclarer et éviter la main-mise onéreuse des courtiers des firmes américaines ou étrangères toujours à l'affût de ces nouvelles affaires.

Dès que le concours moral des industriels français nous sera acquis, nous pourrons, avec leur aide, en préciser l'importance. En attendant, l'action locale est indispensable pour donner une base solide et définitive à tous les espoirs que nous offrent, pour l'avenir, les cultures aromatiques de l'Ile parfumée.

Robert Gattefosssé (*Bastia*).



La Calomnie

N'est-ce pas une calomnie gratuite ou du moins une bien grosse médisance que cette lettre circulaire d'un gros fabricant allemand que nous ne citerons pas et qui écrit aux marchands ou distillateurs d'essences de pays :

« Monsieur, nous vous envoyons une liste des produits que vous pouvez utiliser pour falsifier vos huiles essentielles, tous vos collègues de tel et tel endroit les utilisent... »

Apprenons à cet intelligent, mais peu scrupuleux industriel que la loi française prévoit et punit l'incitation à la fraude et que ses manœuvres dolosives, soit pour la réputation des distillateurs-parfumeurs français, soit pour les consommateurs des éventuels clients de cette louche officine, sont susceptibles de lui amener de fort désagréables ennuis.

Les Syndicats agricoles ont, de par la loi du 5 août 1908, le droit de citer directement dans un cas analogue, et nous avons l'espoir que l'un d'eux assumera la responsabilité d'un procès, quelle que soit la puissance et la haute situation de la firme allemande incriminée.

❧ ❧ ❧

Mousse des bois

Le très vif succès de l'essence tirée du lichen des arbres « Evernia », dit Mousse de Chêne, et dont l'emploi va progressant tous les jours grâce à la pureté parfaite des essences mises sur le marché par quelques fabricants avisés, a fait songer à l'utilisation de la Mousse véritable. La Mousse des Bois de la famille des *Bryacées* dont les multiples brins verdoyants forment de si beaux tapis dans nos montagnes, donne également une excellente essence pour la parfumerie.

Nous en avons eu entre les mains : c'est un liquide jaune, à peu près dépourvu de cette chlorophylle qui donne une belle nuance à l'essence *Evernia*, son odeur est moins forte et moins pénétrante, mais plus agréable. Elle ressemble assez exactement aux compositions *Chypre ambrée* dont elle a la ténacité et l'agréable arome.

Sa composition est toute différente de celle de l'Evernia, elle ne contient qu'une proportion restreinte de phénols, les autres constituants n'étant pas encore déterminés.

A vrai dire, le rendement de la Mousse Bryacée en essence est moins grand que celui du lichen Evernia, mais, en revanche, le prix de la matière première est beaucoup meilleur marché et il est plus aisé de s'en procurer de fortes provisions.

Nous signalons cette fabrication aux industriels dont les appareils d'extraction par les dissolvants dorment pendant de longs mois et pourraient être ainsi utilisés en dotant la parfumerie d'une nouvelle matière première intéressante.

American Perfumer

Nous avons eu le vif plaisir de recevoir la visite de M. Louis Spencer Lévy, Directeur de l'organe américain des parfumeurs, et qui prend contact, comme il le fait de temps à autre, avec la vieille Europe.

Notre Côte d'Azur toute parfumée des dernières récoltes a livré à son Kodack la vision merveilleuse de ses perspectives ensoleillées, nos industriels l'ont reçu avec l'amabilité méridionale bien connue outre-Atlantique.



M. L. Spencer Levy *(American Perfumer)*

De Grasse, M. Lévy s'est dirigé sur la Suisse où il visitera les principaux fabricants de parfums artificiels, puis sur Paris.

Nul doute qu'il ne remporte un agréable souvenir de son court voyage.

Fleurs du Midi

Nous avons indiqué dernièrement que la fleur dite Muguet de Grasse n'était pas autre chose que la Jacinthe des bois, petite Jacinthe aux clochettes violet pâle et d'une odeur excessivement agréable ; nous avons eu l'occasion d'examiner une essence extraite de cette fleur par MM. Muraour, l'odeur se rapproche énormément par sa finesse et son agréable suavité de celle du Convallaria, et il n'est pas étonnant qu'on ait attribué à cette huile essentielle le nom de la fleur dont elle imite si parfaitement le parfum.

Nous conseillons l'emploi de cette essence concurremment avec les essences artificielles qui n'ont qu'à gagner à cette addition.

Quant aux Narcisses et Jonquilles, on les distingue par la dimension de leur coronule intérieure.

Voici, d'après notre distingué collaborateur, M. Déaux, chef de culture à l'Ecole d'Agriculture d'Ecully, et qui connaît tout particulièrement la région grassoise, les différentes variétés de Narcisses à odeur :

Narcisses proprement dits :

A. — Coronule égalant ou dépassant le milieu des divisions :

Narcisse bulbocode (*N. Bulbocodium*) ;

Narcisse faux-narcisse (*N. Pseudo-Narcissus*).

B. — Coronule atteignant seulement le milieu des divisions :

Narcisse incomparable (*N. Incomparabilis*).

C'est cette variété qui se prête le mieux à l'extraction par la finesse de son parfum et son rendement.

Jonquilles :

C. — Coronule très courte, ouverte, n'atteignant pas le milieu des divisions :

Narcisse des poètes (*N. Poeticus*) ;

Narcisse Jonquille (*N. Jonquilla*) ;

Narcisse à bouquet (*N. Tazetta*).



Essence de Gardenia

M. E. Parone a publié ses travaux sur l'essence de Gardenia. Le procédé habituel de macération lui a donné une essence jaune et grasse de la densité de 1,009 à 20° C., rotation optique + 1°47 dans le tube de 50 m/m.

Distillée sous pression réduite, cette huile essentielle passe de 84° à 150°, à la pression ordinaire elle bout à 204° et se décompose.

L'auteur a trouvé la composition suivante :

Acétate de benzyle, linalol, acétate de linalyl, terpinéol, anthranylate de méthyle et acétate de styrolyle.

Le produit le plus abondant est l'acétate de benzyle, mais c'est à l'acétate de styrolyle que le corps doit son arome particulier.

Ce corps est l'acétate du méthylphénylcarbinol : $C^6H^5OCH\ (OCO\ CH^3)\ CH^3$.

On sait qu'on peut préparer ce corps à

partir du brome styrol en présence du nitrate d'argent, c'est un liquide un peu visqueux à odeur de fleur et excellent pour les bases de jasmin, muguet, etc.

❧ ❧ ❧

Le Feu

Une explosion a détruit, le mois dernier, les laboratoires de la maison Vimard et Monschein et Dhumez de Vallauris.

Le chimiste, M. Marcel Lambert, au cours d'une préparation, eu la mauvaise chance de communiquer le feu à une bonbonne d'alcool ; grâce à son sang-froid, il a pu se tirer sans mal d'un mauvais pas, mais le local a été détruit en quelques minutes. Sa proximité des bureaux et des entrepôts a pu faire craindre un sinistre plus grand, mais le personnel de l'usine a pu, au moyen des réserves de sable, mettre fin à cet incendie qui aurait pu prendre une fâcheuse extension.



LE PRÉPARATEUR EN PARFUMERIE

par C.-A. Russel, (*New-York*)

Nous publions volontiers cette étude de notre confrère américain ; c'est, à la fois, un hommage sincère rendu au talent inégalé de nos parfumeurs français et un aveu dénué d'artifice.

Si quelqu'un peut penser que c'est une chose aisée que d'être chimiste-parfumeur dans un laboratoire moderne, c'est qu'il n'aura qu'une faible idée de cette situation. Comment admettrez-vous en effet qu'un « acheteur » ou un « directeur » puisse dire : « Allez et faites-moi un *Idéal* semblable à celui d'Houbigant, ou une *Rose* semblable à celle de Coty ». Tout d'abord vous vous mettrez au travail, mais quelle chance avez-vous d'obtenir avec des matériaux d'imitation un produit semblable à celui résultant de plusieurs années de connaissances et d'expérience ? Un parfumeur habile peut faire quantité d'imitations ; il peut faire aussi un bon produit Violette, Rose, Lilas, etc., et une grande variété d'autres parfums ; mais, lorsqu'on lui demande de faire « exactement aussi bon » que les excellents produits de la renommée Parfumerie Française, le parfumeur-chimiste a de longs travaux journaliers à entreprendre. Il existe vraiment des Comptoirs de parfumerie peu raisonnables dans les demandes qu'ils font à leurs chimistes ; il faut imiter à la perfection ce qu'il y a de mieux à l'étranger, faire cela en peu de temps et à un très bas prix. Le chimiste doit faire dans une nuit ce qui a exigé des années d'expérience des plus grands experts du monde. Il a été reconnu que la plus grande partie des Parfumeurs français sont arrivés à établir des produits d'une réelle valeur après des générations d'efforts concentrés. Chaque maison est connue pour et par le suprême produit qu'elle a élaboré. Il est absolument absurde d'exiger des chimistes parfumeurs américains qu'ils imitent parfaitement un ou tous ces fameux chefs-d'œuvre ; ce serait comme si l'on demandait à un bon artiste américain de peindre de nouveaux Rembrandt, de nouveaux Meissonier et de nouveaux Angelo.

En supposant qu'il soit capable d'imiter les parfums qui lui sont demandés, son travail



Usines Groléa & Sordes

M. René Sordes dans la salle des Autoclaves

vaudrait 10 000 dollars par an et plus, mais il ne peut pas gagner cela ni essayer de le gagner en faisant l'impossible. Il en est du parfumeur comme de chacun de nous ; il

doit travailler dans les limites de ses connaissances, lesquelles sont très déterminées. Le chimiste parfumeur d'un établissement moyen doit être et il est généralement capable de fabriquer une série d'odeurs individuelles et de bouquets pour extraits, talcs, eaux de toilette, etc., et il doit être capable de faire une « nouveauté » qui puisse lui faire une spécialité dans son département ; mais on ne peut lui demander d'imiter des spécialités représentant, comme elles le font, le génie de la parfumerie du monde civilisé. Il ne pourrait même pas le faire en supposant qu'il ait toutes facilités, mais beaucoup de ces facilités sont absentes. Laissez donc le parfumeur travailler aussi bien qu'il peut dans le domaine général et souvent il fera des produits appréciés pour lesquels il trouvera une vente. Le Directeur avisé sera satisfait de vendre ses spécialités et il en retirera du bénéfice, sans essayer de faire ou d'offrir quelques pauvres imitations, et il comptera sur les produits généraux et populaires qui constitueront son meilleur profit et qui permettront aussi bien à son commerce de s'agrandir sans s'écarter de cette voie. De cette façon, le préparateur en parfumerie et l'acheteur seront satisfaits.



LES PARFUMS DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE



Dans notre dernier numéro, sous le titre « *Parfums et Religions* », notre éminent collaborateur, M. G. Angerville, fait remonter l'origine des parfums à la plus haute antiquité.

M'occupant quelque peu d'égyptologie, j'ai eu en maintes fois occasion de me rendre compte de la véracité du fait et, si cela peut intéresser quelques-uns de nos érudits lecteurs, je puis leur signaler que les parfums sont cités, dans le papyrus Harris, comme un des objets donnés au temple par Ramsès III pour « *en remplir l'intérieur d'une odeur agréable* ».

Ce papyrus est le plus important de la XIXe dynastie. Il comprend 231 pages en écriture hiératique et appartient au British Museum. Il en est fait mention également dans les monuments de l'*Ancien-Empire*, les plus vieux monuments du monde. Pour donner une idée plus tangible de cette ancienneté, j'ajouterai que la fondation de l'*Ancien Empire* égyptien remonte à l'an 5004 avant J.-C.

Je ne m'attacherai pas à rechercher si les Egyptiens de cette époque n'avaient pas le génie spécial du mélange des matières premières odorantes, ce qui me paraît probable; je me bornerai à citer une partie de l'inscription mythologique du tombeau de Séti Ier, à Thèbes : « Le prêtre, avant d'officier, doit se frotter de baume et d'huile fine ; il doit avoir un encensoir dans les mains, et *des parfums derrière les deux oreilles* ».

Dans d'autres papyrus, on lit que les dieux ont chacun une odeur propre qui les distingue. Les divinités répandent de délicieuses odeurs qui sont la quintessence de leur élément respectif. Mais en dehors des usages du culte, c'est-à-dire de leur rituel et de leur cosmogonie, les Egyptiens admettaient l'idée du rayonnement permanent des atomes de l'être, ce qui paraît supprimer l'emploi de parfums artificiels pour leur usage personnel.

M. le baron Textor de Ravisi, le si distingué orientaliste français, qui a spécialement étudié la théogonie égyptienne, nous donne, à ce sujet, une indication ethnographique intéressante : tout corps, animé ou inanimé, a son rayonnement propre et tout rayonnement a son odeur propre qui caractérise le corps rayonnant. L'odeur est une émanation gazeuse qui s'échappe continuellement de sa surface. C'est un atome extrêmement ténu qui se volatilise dans l'air et qui est susceptible de se manifester à des distances considérables. L'odeur agit fortement sur le système nerveux du tiers qui la perçoit. Elle devient donc une affaire de sentiment et, par conséquent, l'odeur qui est *naturelle* à l'être est celle qui lui plaît davantage (en tant qu'elle est normale), parce qu'elle est de lui-même.

L'Egyptien, au temps de l'Ancien Empire, avait conservé la haine de la race sémite et l'amour de la race chamite. En ce qui concerne l'odorat, ce sens n'était pas encore amoindri par une longue civilisation ; et, l'odeur propre, âcre et pénétrante, plus forte que celle des Sémites, de l'Egyptien chamite, était considérée par lui comme un caractère supérieur qui le guidait, même dans le choix de sa compagne, car cette odeur *sui generis* était le signe sensible et permanent de sa parenté zoologique avec lui.

Il est donc peu probable que l'Egyptien ait employé pour son usage personnel des parfums qui auraient, sinon détruit, du moins dissimulé cette odeur propre, à laquelle il tenait tant. Malgré cela, et ne fût-ce même que pour les usages rituels, l'origine des parfums semble remonter à quelques cinquante siècles avant notre ère. C'est un âge plutôt respectable !

A. PIARD.



CULTURE DE LA VIOLETTE EN CORSE

En dehors des différentes plantes à parfum que nous avons étudiées ici : Géranium, Cédrat, Bergamotte, Romarin, Myrte, Laurier, etc., la Corse éminemment favorisée à tous les points de vue, peut produire et produit déjà les fleurs plus précieuses que la Côte d'Azur seule, jusqu'ici, fournissait aux parfumeurs.

L'ombre, l'eau, la fraîcheur, qui font si souvent défaut sur le littoral de la France continentale, les gelées tardives qui, au contraire, compromettent les floraisons, sont inconnues dans l'Ile parfumée. Les emplacements favorables limités déjà autour de Grasse sont ici nombreux et enfin, élément plus intéressant, les ambitions des cultivateurs, très modestes, permettent d'envisager des prix de revient intéressants.

La demande de fleurs de plus en plus considérable et limitée à un rayon cultural très restreint a fait augmenter le prix de certaines fleurs au-delà d'une limite raisonnable ; les groupements syndicalistes de défense de certains horticulteurs, ont tourné aux « trusts » et n'ont d'autre but que d'augmenter fictivement les cours.

Un peu de décentralisation serait la bienvenue.

La « Parfumerie Moderne » citait récemment les cultures de roses commencées dans le Beaujolais, nous avons appris les projets analogues de M. Petit de Plas, à Thiviers (Dordogne), voici encore les essais de culture de violettes de M. J. Reymond à Macinaggio et Rogliano (Cap Corse).

Nous attirons l'attention des parfumeurs sur ces essais dont les résultats immédiats peuvent être, avec leur appui sympathique et leur aide, l'augmentation de la production française de parfums naturels, augmentation justifiée par la demande toujours plus considérable qui ne se traduit actuellement, pour les essences de rose par exemple, que par une progression continuelle des cours.

La violette est une des plus anciennes cultures florales de Provence où elle se localise dans les environs de Grasse : Cabris, Magagnose, Châteauneuf, le Rouet, Valbonne, le Bar, Tourettes-sur-Loup et Vence principalement, sont autant de villages où la culture des violariées, datant de fort longtemps, assure aux populations rurales qui s'adonnent à cette culture, de très brilllants résultats et des bénéfices importants.

C'est l'espèce connue sous le nom de « Violette de Parme » que la Parfumerie traite depuis le plus longtemps ; elle craint le soleil, la sécheresse et la gelée ; aussi emploie t-on, pour sa culture, les terrains ombreux qui ne permettent pas la complantatior

d'autres fleurs. C'est de préférence dans les oliveraies qu'on la plante, en touffes ou en lignes pour faciliter la cueillette. La plante à sa floraison, atteint 25 à 30 centimètres de diamètre rendant, au maximum, en Provence, deux kilogs de fleurs par cent plants. Mille fleurs pèsent environ 250 grammes, soit 4.000 au kilog.

Nous n'insisterons pas sur les maladies du violettier, l'une due à un champignon *Phyltosticta Violæ* ; l'autre à un parasite, petite araignée rouge, connue sous le nom de *Tétranique tisserand*.

La récolte des violettes dure du 15 janvier au 15 mars ; elle se prolonge quelquefois jusqu'au 15 avril, si la floraison est tardive. La récolte, dans la région grassoise oscille entre 200 et 300.000 kilogs ; on traite également quelques fleurs provenant des grandes cultures d'Hyères, dès que la vente en bouquets n'est plus rémunératrice. La Côte italienne prépare également quelque peu d'essence.

Depuis 1907, on utilise, en dehors de la Violette de Parme, la Violette Victoria ou Violette russe ; on en emploie environ 100.000 kilogs. La feuille (300.000 kilogs) donne les Verts de Violette.

Les essences sont obtenues par les méthodes connues par enfleurage ou par dissolution, leur valeur est relativement considérable, l'essence de violette de Parme vaut 18.000 francs le kilog (c'est le prix commercial le plus élevé, pratiqué pour une huile essentielle) l'essence de violette Victoria, 3.000 francs ; l'essence de feuilles 1.000 à 1.500 fr.



***

L'espèce la plus connue en Corse, est celle qui est appelée *Violette Czar*, sa forte végétation, sa rusticité et sa grande floribilité semblent l'imposer pour une grande culture. La *Violette Czar à fleurs pourpre vif* donne également d'excellents rendements.

Les soins culturaux ne sont pas excessifs : le terrain défoncé, on plante les coulants en février-mars ou en septembre. La première année, un ou deux arrosages semblent nécessaires ; en juin, on pioche et on butte ; quelque peu de fumier bien réparti favorise la végétation.

Les rendements obtenus depuis deux ans par M. J. Reymond dans ses exploitations de Rogliano et de Macinaggio, ont décidé le Syndicat agricole de Bastia à multiplier les essais. Des terrains d'exposition et de nature diverses ont été mis à notre disposition et nous y essayons, dès aujourd'hui, sur une assez grande échelle, les variétés de violettes les plus renommées.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte, pour rendre hommage à l'initiative et à la remarquable activité du Syndicat agricole de Bastia et à la persévérance et au désintéressement de M. J. Reymond qui a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition le terrain et la main-d'œuvre nécessaires aux plantations d'essais.

Robert Gattefossé (Bastia).



POUR QUI TRAVAILLE LE PARFUMEUR ?



A une question aussi nettement posée, il semble que tous nos lecteurs répondront, le sourire sur les lèvres : Dame... le parfumeur travaille d'abord, comme tout industriel, pour lui, ensuite pour ses clients, qu'il s'efforce de satisfaire...



Photo Simon Damiani, Bastia

Vue de Rogliano (Corse)

Ce qui est vrai pour toutes les industries ne l'est pas le moins du monde pour la parfumerie.

Si l'on estime à 30 millions de francs le chiffre annuel de l'exportation française de parfumerie (savon non compris) et à 50 millions de francs le chiffre de vente intérieure, on constate aisément que le chiffre total de la vente au consommateur représente une somme beaucoup plus considérable, puisqu'elle est grevée des droits sur l'alcool et les produits alcooliques, qui sont dans presque tous les pays au moins aussi élevés qu'en France.

Un chiffre d'affaires de gros de 80 millions, représente, abstraction faite des majorations d'intermédiaires, une puissance d'achat de plus de 100 millions de francs de la part du public.

Vingt millions de francs passent donc directement de la main de l'acheteur en détail aux caisses d'Etats sans profiter aucunement au fabricant de parfumerie.

En général, le parfumeur semble se désintéresser de la question parce que ce n'est pas lui qui paie, il lui paraît, *à priori*, que cette majoration de prix ne l'intéresse pas... ce en quoi il commet une erreur des plus sérieuses.

Il n'est pas douteux, en effet, que le budget de l'acheteur reste toujours le même, quelque soit le prélèvement de l'Etat, et que la somme qui ne serait pas de cette façon absorbée par les impôts pourrait profiter au fabricant : soit qu'il s'arrange pour que le prix de vente reste le même en payant moins au fisc, soit au contraire que le prix de vente diminuant mette l'achat à la portée de bourses plus modestes.

L'ennemi, c'est l'alcool.

Ou du moins les droits élevés dont on le grève un peu partout.

A quoi donc sert l'alcool ? Est-ce un parfum délicieux, est-ce un élément nécessaire de conservation du parfum, est-ce un produit toujours indispensable au consommateur ?



Quel est donc le rôle de l'alcool dans les extraits pour le mouchoir, dans les dentifrices, les eaux de toilette, qui ne s'emploient que dans une quantité cent fois plus grande d'eau, dans les eaux cosmétiques pour le visage et partout où on ne demande pas à l'alcool une action révulsive, rubéfiante, excitante ou tonique ? Et, là même, dans les produits pour frictions par exemple, ne croit-on pas que les essences et surtout l'action mécanique de la friction ont une plus grande importance que l'alcool lui-même, ou du moins que des degrés alcooli-



Photo Simon Damiani, Bastia

Vue de Macinaggio

ques beaucoup plus bas produiraient le même effet.

En ce qui concerne les frictions pour cheveux, par exemple, pour lesquelles il était avéré il y a quelques années, qu'il était matériellement impossible de descendre au-dessous de 70°, la démonstration est faite. Parce que le coiffeur qui en fait usage est payé par application et qu'il a tout intérêt à dépenser plus de main-d'œuvre et moins de matière première, il a fini par adopter un degré alcoolique de 35° et même moins.

L'alcool n'est donc qu'un dissolvant.

Comme les huiles essentielles ne sont solubles que dans ce véhicule, on est obligé de passer par son intermédiaire pour vendre des dilutions convenables.

L'alcool était un mal nécessaire.

Nous disons était, parce qu'aujourd'hui, et de plus en plus, son utilité diminue. Il existe un grand nombre de parfumeurs, petits fabricants peut-être, mais dont le chiffre d'affaires global prend chaque jour une plus grande importance, qui se refusent absolument à utiliser l'alcool à cause des vexations du fisc.

Il existe un grand nombre d'importateurs dans les pays où la parfumerie alcoolique est taxée d'une façon exhorbitante, qui réclament à cors et à cris de la parfumerie non alcoolique. Et partout où le degré peut être diminué, c'est avec empressement qu'on saisit le moindre perfectionnement permettant de diminuer le bénéfice de l'Etat pour augmenter celui du parfumeur ou faciliter l'achat par le consommateur.

On a essayé, pour certains usages secondaires, l'alcool méthylique aujourd'hui fabriqué dans des conditions telles que son odeur *sui generis* n'est plus un obstacle à son usage; on a fabriqué les Essences de fleurs concentrées sans alcool à base de dissolvants organiques (benzoate de benzyle, citrate d'éthyle, triacétine, etc.), cependant plus coûteux que l'alcool, mais employés en plus petites quantités. On a inventé, et avec quel succès, les extraits très concentrés pour le mouchoir, à 20 francs et plus le petit flacon, et tout cela dans le seul but de faire acheter non pas de l'alcool, qui ne laisse de bénéfice qu'à l'Etat, mais des parfums.

L'avenir est à la parfumerie non alcoolique.

Dès que les procédés de la chimie moderne auront permis de mélanger les parfums avec un minimum d'alcool, et cela est possible dans un grand nombre de cas, les parfumeurs s'empresseront, avec logique, de réduire l'emploi de ce dissolvant à un strict minimum. ¿A-t-on calculé ce que l'usage d'huiles essentielles peu solubles causait de pertes à la filtration, par exemple, tout le monde ne disposant pas de filtres hermétiques, pertes bien supérieures à celles que reconnaît l'Administration des contributions indirectes ?... A-t-on noté la diminution des frais de douane qui résulterait de la transformation de parfumerie alcoolique en parfumerie *non* alcoolique ?

Et si une pratique stupide a fait croire au consommateur que certaines eaux de Cologne de qualités très courantes n'étaient bonnes qu'à partir d'un certain degré, du moins la clientèle riche ne s'inquiète dans un produit que de sa force en parfum et non de sa force en alcool.

Le parfumeur vend du parfum et non des dissolvants.

Le parfumeur sensé, qui se rend compte que les huiles essentielles les moins solubles dans l'alcool ne sont pas, bien au contraire, les plus pures, doit préférer les essences et les parfums très solubles :

Parce qu'ils diminuent les pertes et les manipulations ;

Parce qu'ils font entrer dans sa poche, directement ou indirectement, ce que le fisc perçoit habituellement sur l'excès d'alcool.

Le parfumeur soucieux de ses intérêts prendra place comme fabricant de *Parfumerie non alcoolique* en offrant d'excellents produits de toutes sortes ne contenant pas trace d'alcool, les procédés ne manquant pas actuellement pour cela.

Le parfumeur doit travailler pour lui et pour ses clients, et de moins en moins pour le Roi de Prusse, ou du moins pour l'Etat, ce qui revient au même.

FLORIANE.





On a répété sur tous les tons, et ceci est parole d'Evangile dans tous les Conservatoires, que rien n'est plus pernicieux pour la voix que les Parfums.

Certaines remarques ont, en effet, pu faire généraliser cette croyance. Le docteur Cabanès rapporte à ce sujet l'anecdote suivante :

« C'est en causant un jour avec le docteur Fauvel que nous eûmes la confirmation de ce que nous ne faisions jusqu'alors que soupçonner : « Certainement, répondit très aimablement à notre interrogation l'éminent laryngologiste, les odeurs ont une influence pernicieuse sur la voix, et il y a beaux jours qu'il m'a été donné de l'observer. Peut-être avez-vous connu Marie Sasse, la grande chanteuse ? Et bien, Marie Sasse m'a conté qu'au moment où elle répétait l'*Africaine*, elle avait un soir, complètement perdu la voix brusquement, dans les circonstances suivantes :

Elle chantait chez les Rothschild, s'il m'en souvient, avec Mme Penco, du théâtre italien. Mme Penco, pressée ce jour-là, demanda à sa camarade de lui céder son tour, Marie Sasse y consent sans se faire prier. En remerciement, Mme Penco lui offre un superbe bouquet de violettes de Parme, sur lequel elle avait répandu un flacon presque entier d'extrait de la même fleur. L'effet fut presque immédiat ; à peine Marie Sasse avait-elle respiré le bouquet qu'elle devenait complètement aphone !

Comme le docteur Fauvel, le docteur Gouguenheim, le docteur Poyet, le docteur Glover, tous médecins ou anciens médecins du Conservatoire, sont unanimes à convenir que les parfums abîment la voix.

Comment et pourquoi ? Ici les opinions diffèrent. Les cordes vocales sont-elles parésiées, c'est-à-dire rendues non contractables, comme le pensait Fauvel, n'est-ce pas plutôt une réflexe nerveuse, une influence des nerfs olfactifs sur les muscles du pharynx, comme le disait Gouguenheim. L'explication est à trouver, mais le fait que quelques exemples fameux ont existés, provenant sans doute d'une hypersensibilité des sujets observés, a suffit pour produire chez la plupart des chanteurs une phobie caractéristique des parfums. Il en résulte un état d'auto-suggestion permanent que le fait suivant démontre abondamment :

Mme Péan, la veuve de l'éminent chirurgien, contait un jour qu'à une matinée artistique où le Tout Paris s'était donné rendez-vous, un chanteur renommé allait entrer en scène, lorsqu'on le vit tout à coup pâlir, se troubler... Elle s'enquiert si l'artiste a un malaise subit, si la chaleur l'incommode... mais non. L'acteur avait aperçu dans le fond de la salle un bouquet magnifique, dont il réclamait le retrait immédiat, sans quoi il lui serait impossible d'émettre un son... Or, le bouquet était artificiel et tout à fait inodore.

Mme Renée Richard (de l'Opéra), a communiqué au docteur Cabanès, ses observations sur l'influence des parfums qu'elle a formellement proscrit de ses cours. Quand les élèves ont respiré, en cours de route, un bouquet de violette notamment, elles sont presque incapable d'émettre un son ? Examinées au laryngoscope, les sensitives en question présentent une tuméfaction caractéristique des cordes vocales.

Christine Nillson, depuis comtesse de Miranda a, de son côté, banni les fleurs de son appartement.

A part la rose, dit Mme Isaac, de l'Opéra-Comique, tous les parfums sont nuisibles à la voix, notamment le mimosa, la violette et le lilas.

Le Lilas blanc, appuie Mme Emma Calvé, est particulièrement pernicieux, la Tubéreuse et la Jacinthe sont pires, assure Delmas, l'excellente basse chantante de l'Opéra, Faure, voue la violette aux puissances infernales, exècre le lys et déteste le mimosa.

Le musicien Grétry et le peintre Vincent souffraient de névralgies dans le voisinage des roses.

Que conclure de toutes ces affirmations concordantes ?

Il serait bon, au préalable, de connaître le mécanisme même de l'exhalaison parfumée et de sa perception par les nerfs olfactifs.

S'agit-il d'une simple évaporation portant sur les épanouissements du nerf des particules gazeuses agissant comme les substances douées de goût sur les papilles de la langue ? La tension de vapeur, très faible, des huiles aromatiques, ne permet pas de le

croire. Est-ce plutôt un bombardement moléculaire de l'ordre des ions si à la mode aujourd'hui dans les laboratoires, ou bien encore une émanation à la manière des produits de décomposition du radium ?

Les parfums agissent d'ailleurs sur le système nerveux tout entier et provoquent souvent une sorte d'ivresse générale.

Comme il y a une corrélation véritable entre les centres olfactifs et les centres du goût, on a remarqué que la suppression des voies centripètes de l'un ou de l'autre de ces centres arrêtait presque complètement les sensations du centre intact. Une excitation trop grande de l'un entraîne-t-elle une inhibition de l'autre et, dans ce cas, l'émission de la voix a-t-elle quelque rapport avec les nerfs gustatifs, ou une action induite est-elle causée par leur voisinage immédiat dans les voies respiratoires ?

Quoiqu'il en soit, ces actions réflexes sont soumises à l'action de la volonté et une simple auto-sugestion ou même une suggestion hypnotique analogue à celles que l'on utilise pour guérir les artistes, ces grands sensitifs, du *trac*, suffit pour faire disparaître à tout jamais les effets des parfums.

L'action des odeurs est beaucoup plus subjective qu'objective, elle ne s'observe pas sur le commun des mortels plus normal, au point de vue sensibilité. Le parfum n'est pas dangereux *en soi*, mais bien par l'importance qu'on lui attribue.

Dr VENDAX.



APPAREILS DE RECTIFICATION KUBIERSCHKY



Ces appareils, dont les applications multiples sont la cause de transformations appropriées à chaque industrie, permettent, entr'autres, le fractionnement continu de certaines essences dont les constituants ont des points d'ébullition différents.

Ils emploient selon les cas la vapeur saturée, la vapeur surchauffée, combinées ou non avec le vide.

On sait que l'emploi de la vapeur surchauffée est excessivement économique : si pour un produit dont le point d'ébullition est 200° il faut 5 kilogrammes de vapeur saturée, 40 kilogs pour un produit dont le point d'ébullition est de 300° et 300 kilogs pour un produit distillant à 400°, il ne faut que 12 kgs de vapeur surchauffée à 200° pour entraîner 1 kg de produit distillant à 400°.

L'appareil Kubierschky ne condensant pas la vapeur d'eau utilisée, mais seulement les vapeurs d'essence, supprime encore une grande partie de la dépense de calories.

Le *Chimiste* de Bruxelles a décrit en détail diverses installations, nous y renvoyons nos lecteurs désireux d'approfondir la question. Disons simplement que l'essence à fractionner est distribuée régulièrement dans une première colonne à chicanes dans laquelle elle subit l'action de la vapeur surchauffée ; les parties les moins volatiles restent dans cette première colonne et sont évacuées par un purgeur permanent, les parties plus légères sont envoyées dans une seconde colonne où elles sont de nouveau fractionnées s'il y a lieu et séparées. Les huiles essentielles condensées sont recueillies pendant que la vapeur d'eau retourne au réchauffeur.

Les appareils de Kubierschky sont exclusivement basés sur les modifications du poids spécifique des vapeurs et leur maniement et leur réglage en dépendent. Voici, à titre d'indication, les formules permettant de les calculer :

Le poids spécifique Q d'une vapeur dépend du poids moléculaire M du corps envisagé, de la température et de la pression. On peut adopter la formule approximative suivante :

$$Q = M \frac{0,9}{20} \frac{273}{T_1} \frac{b_1}{b_0} = \text{en kgr. par m}^3,$$

formule dans la quelle T_1 est la température absolue de la vapeur, $b_0 = 760$ mm. de mercure, et b_1 la tension absolue de cette vapeur exprimée en mm. de mercure. C'est ainsi que le poids spécifique de la vapeur d'eau ($M = 18$), à 100° et à 1 atmosphère abs., est de :

$$Qw = \frac{18 \times 0,9 \times 273}{20 \times 373} = 0,593, \text{ soit environ } 0,6 \text{ kg. par m}^3.$$

Celui des vapeurs d'alcool (C_2H_6O, $M = 46$) à la pression atmosphérique et à 78° sera de :

$$Qa = \frac{46 \times 0,9 \times 273}{20 \times (273 \times 78)} = 1,61 \text{ kg. par m}^3$$

On peut de la même façon calculer avec une approximation suffisante le poids spécifique de toutes les vapeurs ou mélanges de vapeurs, à diverses températures et pressions.

Si la composition d'un mélange de vapeur vient à changer, il est aisé de faire en sorte que le poids spécifique du mélange devienne plus considérable ou non.

L'application à l'industrie de la parfumerie des principes du Dr. Kubierschky pourra modifier profondément l'outillage et simplifier les manipulations tout en augmentant les rendements. Nous invitons les distillateurs à s'y intéresser sans retard.

M. SCHMUCK, *ingénieur A.-M.*

LE SAVON EN ANGLETERRE



Pendant de longues années, Marseille fut la reine incontestée du Savon. Sa situation privilégiée au milieu des oliviers, puis, lorsque d'autres huiles furent mélangées à l'huile d'olive, ses relations universelles avec tous les pays produisant des corps gras, lui assurèrent une suprématie qu'elle conserve encore de nos jours.

Malheureusement, sa puissance n'a pas grandi aussi vite que la consommation mondiale, et partout de grandes usines prospèrent et portent la concurrence même sur le sol de la France.

Parmi nos concurrents, les Anglais tiennent une des meilleures places, et cependant, si l'industrie de la Savonnerie a pris naissance dans le Royaume-Uni dès le XVIe siècle, ce n'est guère que depuis 1853, année où la fabrication fut dégrevée de tout impôt, que les savonniers anglais purent entrer sérieusement en compétition avec nos industriels.

En 1653, il n'existait en Angleterre qu'une vingtaine de savonniers utilisant les matières grasses importées par la puissante marine de commerce anglaise. Mais le savon était alors considéré comme un produit de haut luxe et les puritains firent surgir de multiples difficultés pour en réduire la production.

C'est alors que quelques fabricants eurent l'idée de fonder une Société collective, une sorte de « trust » ; on voit que la formule anglo-saxonne des associations ne date pas d'hier.

Ce « trust » eut d'ailleurs pendant un certain temps plus de succès que la combinaison du même genre que les savonniers anglais essayèrent de ressusciter il y a quelques années.

Il obtint un privilège du Roi moyennant une redevance de 4 livres sterling par tonne et interdit à tout industriel ne faisant pas partie de ce Cartel la fabrication du Savon.

Les manufacturiers tenus en dehors de la combinaison protestèrent avec véhémence, mais tous leurs efforts se heurtèrent aux puissantes relations du « trust » : 20 furent arrêtés et emprisonnés ; 16 d'entre eux condamnés à des amendes de 500 à 1500 livres sterling, dix moururent en prison...

Il est heureux que les « trusts » ne puissent plus, de nos jours, opposer à leurs concurrents et aux dissidents des arguments aussi violents : quoi qu'il en soit, la Société des Savonniers anglais ne put conserver son privilège que pendant cinq ans. Politique ou excès, l'opinion publique s'émut et le roi dissout l'association et remplaça le privilège par un impôt prélevé sur toute fabrication de Savon.

Cet impôt, avec des fluctuations diverses, se perpétua jusqu'en 1853. Sa suppression à cette époque fut le point de départ d'une prospérité croissante de l'industrie savonnière anglaise.

S'il existe encore dans le Royaume-Uni des maisons anciennes comme les Field, par exemple, établis en 1642, il en est d'autres beaucoup plus jeunes dont la prospérité

inouïe peut être donnée en exemple à nos industriels.

C'est en 1885 qu'un petit épicier de Bolton songea à fabriquer lui-même le Savon qu'il revendait à sa clientèle : il réussit assez bien pour que, deux années après, la moitié de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et même des colonies se savonnât avec son produit.

les villes ouvrières anglaises en abritent aisément 1.800.

Chaque ouvrier ou employé possède sa propre maison, d'un loyer proportionné à son salaire et possédant les raffinements dont seul l'Anglais sait embellir son « home » : pour 4 fr. 35 par semaine, une living room et une scullery donnant sur la cour au rez-de-chaussée et salle de bains ; au premier : 3 chambres tendues en papier lavable ; pour 6 fr. 25 par semaine, une chambre et un salon de plus...



Sortie des écoles à Port Sunlight

L'histoire de la création de Port Sunlight, siège des usines de l'ancien épicier Lever, est un véritable conte de fée qui fera rêver les jeunes, sourire les Marseillais sceptiques, et réfléchir tous ceux qui croient en la volonté et en l'énergie pour faire aboutir les projets les plus irréalisables en apparence.

Au bord de la Mersey, à une demi-heure de Liverpool, M. Lever trouva un terrain, un marais plutôt, de 23 ares, traversé par un petit affluent, le Bromborough Pool, et qu'il paya fort bon marché. L'assainir, en le desséchant, y tracer des rues et y construire une usine modèle, un village pour les ouvriers et un port pour les chalands fut l'effort d'une année : en 1888, le premier coup de bêche fut donné, 14 mois après l'usine marchait et les maisons étaient occupées.

La Cité Jardin de Port Sunlight est un véritable paradis, les maisons groupées par 8 ou 10 sont séparées par de larges rues et de spacieux trottoirs ; leurs habitants se partagent les « Allotment Gardens ». Chaque quartier ne contient que 70 maisons, un hectare ne doit compter que 100 habitants, alors que

La natalité est, à Port Sunlight de 42 pour mille alors qu'elle ne dépasse pas 26 pour mille ailleurs. Le résultat social est donc à considérer, en même temps que le résultat purement commercial est de la plus haute importance.

La maison Lever, et à son imitation, toutes les maisons qui attachent leur personnel par des combinaisons de mutualité, est à l'abri du chômage et des grèves et obtient le maximum de rendement d'une main-d'œuvre heureuse du confortable obtenu.

La communauté, société mutuelle des employés, touche 200 francs par tête, représentant une part dans les bénéfices (Prosperity sharing) soit 437.000 francs par an : En 1891, Mr. Gladstone a inauguré un restaurant coopératif pour 2.000 consommateurs, le Hulme Hall est réservé au personnel féminin, piscines, cours de tennis, terrains de football et de sports, sociétés littéraires, musicales, artistiques, finissent d'attacher définiti-

vement l'ouvrier à sa tâche quotidienne.

La combinaison de M. Lever, qui a été imitée par MM. Fritzsche, de Miltitz (huiles essentielles), Michelin, de Clermont, et d'autres encore, est tout aussi avantageuse pour l'employeur que pour le personnel. Les Sociétés d'assurances et de construction pour l'extension du « Bien de famille » sont des combinaisons du même ordre et la participation absolue du patron est généralement limitée aux méthodes de prélèvement et à l'attribution des parts de bénéfice à l'œuvre commune. Quoi qu'il en soit, elles représentent un énorme progrès social et permettent une grande amélioration du sort matériel de l'ouvrier. C'est donc un exemple à suivre par tous les industriels employant un personnel nombreux. La collaboration des Sociétés de constructions économiques permet la combinaison dès qu'il s'agit d'une centaine d'ouvriers, moyennant un faible sacrifice pécunier de la part de l'industriel.

Gageons que cette méthode aura plus de succès que les retraites ouvrières, chaque fois qu'il sera possible de l'utiliser.....

Terminons en ajoutant que la prospérité et l'ambition des successeurs de M. Lever ne connaissent plus de bornes, qu'après avoir fondé des filiales et des usines partout où la vente du Sunlight-seife, du Sunlight-soap, du Sunlight-savon le permet, ils viennent d'établir d'importantes usines dans le Congo Belge pour la production de l'huile de Palme. La factorie principale est établie à Lusambo, au centre du réseau de chemin de fer du Congo et qui sera réuni prochainement au Cap-Caire.

Nos savonniers français, du Midi ou du Nord, ne suivront-ils pas un aussi bel exemple ? Laisseront-ils croire que leur expérience de nombreux siècles a atténué leur esprit d'initative ?

Nous avons la ferme conviction qu'il se trouvera parmi les nombreux fabricants français, celui qui saura donner à son industrie cet aspect romanesque et conquérant qui éblouit les foules et est la meilleure des réclames.

Ch. Pacaut.



Savon à base de Vaseline

Voici un procédé nouveau décrit par M. P. Muller, dans la *Revue de la Droguerie et des Produits chimiques :*

Traiter au préalable la Vaseline, l'huile de Vaseline, ou tout autre dérivé du pétrole à employer, par l'acide oléique et une solution alcoolique d'ammoniaque : 350 parties de Vaseline pour 175 d'acide oléique et 75 de solution ammoniacale.

Fondre ensuite 30 parties de graisse de bœuf, 40 parties d'huile de coco, 20 parties d'huile de ricin ; verser sous forme de jet mince 40 parties ou Q. S. de solution alcaline 40° B, puis 20 parties de sucre dissous dans 10 parties d'eau et 40 parties de dérivé de pétrole traité comme il est dit plus haut.

Ajouter enfin 10 parties d'alcool et le parfum. Le résultat est un savon transparent.

Pour fabriquer un savon opaque :

110 parties de suif, 50 d'huile de coprah saponifiés avec 50 parties de zincate de soude à 30°, puis 44 parties de Vaseline traitée à l'acide oléique.

Ces proportions ne sont pas absolues.

Les caractères du savon obtenus sont les suivants :

1° Solubilité complète dans l'alcool et dans l'eau ;

2° Saponification complète de la graisse ou huile minérale ;

3° Propriétés détersives et adoucissantes maximum.

Au Bon Soleil

Francis de Miomandre, le fin observateur des mœurs méridionales, vient de nous donner *Au Bon Soleil*, suite de gaies saynètes de la vie du Midi et dont le cadre ensoleillé est la ville des fleurs, cette « Grasse » toute parfumée de ses poétiques récoltes.

Encore que *Au Bon Soleil* ne nous initie pas précisément à la vie industrielle et commerciale de cette région, c'est une œuvre charmante que tous ceux qui ont des relations avec Grasse devraient lire.

Rien ne peut mieux faire connaître l'âme de ces Méridionaux favorisés du Ciel que ces dialogues pris sur le vif, et la moralité lapidaire de M. Foucart, le coiffeur-philosophe,

est à graver en lettres d'or : « Le Temps, voilà le secret de la vie ! et ce qui fait le bonheur de Grasse, c'est qu'on a le Temps ».

Et foin de la précipitation anglo-saxonne des arrivistes de notre temps...

Comité Normand pour la formation de représentants français

Un Comité vient d'être fondé à Rouen sous le patronage de la Chambre de Commerce, du Conseil général et de la Municipalité dans le but :

1° De favoriser le séjour de jeunes représentants à l'étranger ;

2° De permettre à des jeunes gens d'étudier les méthodes et procédés commerciaux de nos concurrents.

Il procure dans ce but un patronage moral et une aide pécuniaire sous forme de bourses ou prêts d'honneurs.

Le siège du Comité est à Rouen, Palais des Consuls.

Musée commercial Français de la Havane

La Chambre de Commerce Française de la Havane attire encore l'attention des commerçants désireux d'étendre leurs relations à Cuba sur l'importance du Musée Français. Une simple cotisation de 250 francs donne droit à une vitrine luxueusement installée, à la publicité, frais d'entretien, etc.

La Chambre de Commece est, en outre, entièrement à la disposition des commerçants français pour renseignements de toute nature.



LES SAVONS LIQUIDES



Le souci de plus en plus généralisé de suivre les enseignements de l'hygiène a provoqué l'apparition de divers dispositifs parmi lesquels on peut citer comme particulièrement curieux des distributeurs de savon liquide. Dans les paquebots et hôtels modernes, presque tous les lavabos à l'usage du public possèdent de tels appareils : il suffit de faire basculer le récipient ou d'actionner une manette, une pédale quelconque, pour que les mains tendues reçoivent la dose de savon nécessaire à leur parfait nettoyage. Il est facile de les laver ensuite comme à l'ordinaire, mais on n'a pas à subir le contact malpropre d'une savonnette parfois polluée de microbes redoutables. Ajoutons qu'à un autre point de vue qui a aussi son importance, il y a économie à installer de tels distributeurs : le savon ne peut plus être volé, ni oublié au fond d'une cuvette remplie d'eau.

Ces appareils contiennent un savon liquide, assez visqueux, souvent de couleur ambrée, moussant et nettoyant absolument comme les bons savons usuels, vendu actuellement de 1 fr. 50 à 3 francs le litre. Cela laisse une marge de larges bénéfices aux maisons de parfumerie qui préparent de tels produits. Malheureusement, la technique de fabrication de ces savons est mal connue : comme il s'agit d'une nouveauté, tous les traités de savonnerie sont muets ou presque sur la question. Aussi est-il intéressant d'en étudier les principes, ce que nous a surtout permis de faire les récents travaux publiés dans *La Nature* (1) et *Les Matières grasses* (2).

Presque tous les savons liquides sont à base d'alcool, l'eau ne permettant pas d'obtenir des émulsions stables suffisamment concentrées. Mais il en existe de nombreuses variétés pouvant se préparer par plusieurs méthodes. Dans tous les cas, l'appareillage nécessaire est extrêmement simple et se réduit à une cuve pouvant être chauffée. Si on opère avec des savons, on les devra découper en copeaux assez minces pour faciliter la dissolution, sinon on devra, avant d'ajouter l'alcool et pour éviter les pertes de ce produit coûteux, effectuer la saponification par coction dans l'eau (3). Comme malgré l'emploi de matières premières de bonne qualité, les liquides obtenus sont toujours un peu louches, on doit filtrer, ou plus simplement laisser reposer et décanter. Eviter l'addition d'un fort excès d'alcali, ce qui provoque sur la peau une action ramollissante et l'emploi de sulforicinates, qui donnent à la main une désagréable sensation de visqueux.

Ceci dit, il nous suffira, parmi les nombreuses recettes pour l'obtention de savons liquides, de reproduire à titre d'exemple, quelques formules seulement, choisies parmi les plus rationnelles des divers modes opératoires.

(1) Petites recettes du 14 février 1911

(2) N° de Juin 1911 p.p. 2295-2298

(3) Ces appréciations ne sont toutefois pas absolues, divers au eurs ne s'y conforment pas. Nous croyons, d'ailleurs qu'on ne peut que gagner à modifier un peu leurs recettes.

Mixtures a base de savon de Marseille. — 1° Faire digérer au bain-marie 2 kgs de savon et 100 gr. de carbonate de potasse dans 10 kgs d'alcool à 80°. La dissolution est complète après une heure de chauffage.

(*Druggist Circular*).

2° Faire dissoudre 250 grammes de savon mou et 200 gr. de savon blanc dans un litre d'eau. Ajouter 200 gr. d'alcool, mélanger, laisser déposer.

(*Echo de la Savonnerie*).

Savons a base d'huile de coton. — 1° Faire dissoudre 100 gr. de soude caustique dans 600 cc. d'eau. Ajouter 500 gr. d'alcool; puis peu à peu et sans chauffer 1 kg d'huile. Finalement et après parfaite saponification, on ajoute 2 litres d'eau.

(*Savonnerie et Parfumerie Françaises*).

2° D'après Wilbert, pharmacien de l'Hôpital allemand de Philadelphie, la composition suivante réunit au plus haut degré les qualités détersives et antiseptiques.

Huile de coton.....	300	centimètres cubes
Alcool	300	—
Eau	325	—
Ether	15	—
Acide phénique....	25	—
Soude caustique...	45	gr.
Carbonate de potassium	10	gr.

A l'huile contenue dans un flacon, on ajoute 100 cc. d'eau et 200 cc. d'alcool ainsi que la soude ; on agite jusqu'à complète saponification, puis on introduit le reste de l'alcool et l'eau dans laquelle on a fait dissoudre le carbonate. On introduit enfin l'éther et l'acide phénique, après quoi on agite à nouveau ; on conserve en flacons hermétiquement fermés pour empêcher l'évaporation.

Le savon ainsi préparé se présente sous forme d'un liquide jaunâtre d'odeur éthérée, se solidifiant par refroidissement et devenant liquide au-dessus de 10 à 15°.

(*Revue d'Hygiène*).

Savons a l'huile d'amandes. — 1° Faire chauffer 50 gr. de potasse caustique à 70 %, 200 gr. d'huile d'amandes douces et 70 gr. ou 80 cc. d'alcool à 90°. Après quelques minutes de chauffage au bain-marie, la saponification est terminée ; on ajoute alors peu à peu et en agitant d'abord 160 gr. de glycérine, puis 500 gr. eau distillée.

(*Matières grasses*).

2° Faire dissoudre 50 gr. de potasse dans 100 gr. d'eau, ajouter 200 gr. huile d'amandes douces et 160 gr. glycérine à 30° Bé, remuer, ajouter un demi-litre d'eau et chauffer au bain-marie à 60-70° C pendant 24 heures. On laisse reposer, on enlève la couche supérieure d'huile et on ajoute, par kgr. de la masse gélatineuse ainsi obtenue, 100 gr. d'alcool à 90° C. On chauffe au bain-marie, on laisse refroidir et on filtre sur de l'ouate.

(*Pharmaceutische Centralhalle*).

Savons de colophane. — 1° Faire dissoudre 150 gr. de colophane claire dans un litre d'une solution aqueuse chaude de carbonate de potasse. Après refroidissement, ajouter 1 kg de sulforicinate de soude et 500 gr. d'une solution alcoolique de quillaya.

(*Parfumerie Moderne*).

2° Faire bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à ce que la paraffine soit suffisamment émulsionnée : 250 gr. de paraffine, 100 gr. de résine, 200 gr. d'huile de coton et 100 gr. de potasse caustique.

(Rouveyre, *Recettes et Procédés*).

Savons liquides industriels. — Ces produits, en raison de leur mauvaise odeur, ne peuvent guère être employés que dans les ateliers par exemple. Ils pourront là rendre d'autant meilleurs services qu'ils sont peu coûteux et de pouvoir détergeant fort actif.

1° Faire dissoudre 1 kg de savon noir mou dans un mélange de 1 litre d'alcool dénaturé (alcool à brûler) et de $\frac{1}{2}$ litre de sulforicinate de soude de potasse ou d'ammoniaque (huiles solubles du commerce) (1).

(*La Nature*).

2° Les savons spéciaux à base de solvant volatil des corps gras, dont le type commercial le plus connu est le tétrapol, à base d'huile sulfonée et de tétrachlorure de carbone, donnent avec l'eau des émulsions stables en toutes proportions. S'ils sont liquides, on peut donc les employer directement, sinon on en peut mélanger à une quantité d'eau suffisante pour obtenir une fluidité convenable. Ces produits moussent peu, mais sont fortement détersifs en raison de la présence de tétrachlorure de carbone ou autres solvants des graisses.

(*Matières grasses*).

Répétons-le, toutes ces recettes n'ont aucun caractère d'absolu. On les peut modifier commodément et avec avantage de cent façons. Il est même à conseiller, avant d'adopter une formule, de faire quantité de petits essais pour voir l'effet des variations ou substitution de chaque constituant. On arrivera ainsi à obtenir une composition au plus bas prix possible qui donnera d'excellents résultats à condition :

1° Que le liquide ne devienne pas pâteux

(1) On trouve aujourd'hui dans le commerce et à bon compte de l'alcool méthylique pur sans mauvaise odeur.

ou trouble par refroidissement ; 2° que la sensation au lavage soit agréable (pas trop de viscosité, suffisamment de mousse) ; 3° que l'odeur ne soit pas très prononcée, car on ne pourrait la détruire même avec de fortes doses de parfums (c'est ce qui arrive quand on emploie l'alcool dénaturé usuel). Toutes ces conditions seront facilement obtenues en employent peu de glycérine, de sulforicinate, de solutions saponinées qui nuisent au pouvoir aphrogène (c'est vrai en particulier pour la saponine, quoique ce puisse sembler extraordinaire).

Le produit fabriqué, il est indispensable, nous l'avons dit, de le décanter après parfait refroidissement. Comme il est toujours de couleur jaune, on peut le colorer, de préférence en ajoutant en très petite quantité une couleur fluorescente telle que la fluorescéine, par exemple. Enfin, il est indispensable de le parfumer, en raison de son odeur toujours un peu désagréable, encore que faiblement prononcé. Mais cette dernière opération est trop familière aux lecteurs spécialistes de ce journal pour que nous l'étudions en détail ; nous dirons seulement, pour donner une idée de la proportion des matières à employer, qu'une dose par kg de savon de 1 gr. d'essences déterpénées fournit une odeur d'intensité très suffisante.

A. Chaplet.



INFORMATIONS



Mr. C. Boutron, de la firme Mayer et Boutron, de Genève, est sorti de la clinique où les brûlures profondes qu'il avait reçu lors de l'explosion d'une soupape le 9 juin dernier, l'ont retenu pendant de longs jours.

Les accidents se renouvellent décidément avec une déplorable fréquence dans l'industrie des parfums. C'est une profession dangereuse par la susceptibilité des matériaux qu'elle met en œuvre. Souhaitons que des dispositifs protecteurs plus parfaits permettent d'ici peu une sécurité plus grande dans les laboratoires.

Nos souhaits sincères de rapide rétablissement au sympathique blessé.

Mousse de Chêne

Un de nos correspondants du Vivarais nous signale que la Mousse Evernia est très abondante dans les bois de sapins à partir de l'altitude de 800 mètres. On ne la rencontre guère dans les parties plus basses des Cévennes. Les échantillons envoyés sont très beaux et très parfumés.

Brise des Maquis

La Corse est de plus en plus à l'ordre du jour. Un parfumeur de Erbajolo (Corse), vient de lancer un parfum « Brises des Maquis » qui semble devoir remporter un grand succès. L'idée en avait étée suggérée par M. Fontana, de la Bibliothèque nationale et directeur de la *Renaissance de la Corse*, organe des revendications corses.

Napoléon, selon le mot légendaire, reconnaissait l'odeur de la Corse longtemps avant d'y aborder, et maints littérateurs, en parlant de l'Ile Parfumée, ont utilisé des images analogues et vanté l'odeur *sui generis* de la campagne corse.

Souhaitons que les Insulaires puissent, dorénavant, en s'expatriant, emporter, en de légers flacons, l'arôme exquis de la Mère Patrie.

La Corse

A la suite des études de notre collaborateur Robert Gattefossé, à Bastia, M. Frontier, de la Maison Rimmel, de Londres, accompagné de son chimiste, M. Barboni, a visité les principaux lieux de culture de plantes aromatiques en Corse et a collectionné un grand nombre de spécimen de plantes susceptibles d'utilisation.

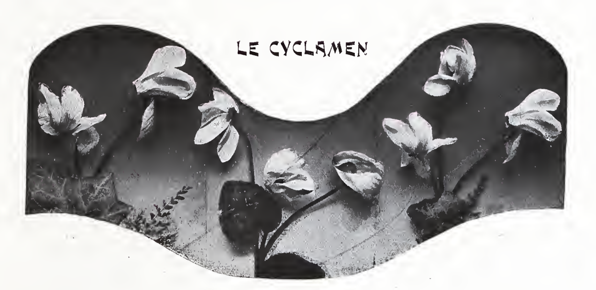
Nul doute que les richesses parfumées de l'Ile de Beauté ne finissent par intéresser, un jour ou l'autre, des industriels avisés.

Lettre express

Une lettre express est portée à domicile par le piéton du télégraphe, il s'en suit que l'administration ne les accepte que pour les localités possédant un bureau télégraphique.

Mais les conséquences de ce règlement sont quelquefois cocasse. Il n'est pas toujours possible par exemple d'envoyer par express une lettre à un chef de gare, la lettre doit, en effet, passer de la gare à la poste, de la poste au télégraphe, puis revenir du télégraphe à la gare. Mais s'il n'y a pas de télégraphe, le chef de gare ne peut pas recevoir de lettre express !

Beautés ineffables de l'administration des P.T.T.



Le touriste qui, il y a quelques années, a gravi allègrement les pentes ardues des deux Savoies, le sac sur l'épaule, le bâton à la main, se rappelle avec plaisir ses cueillettes de Cyclamen à l'ombre fraîche des grands bois tapissés de mousse. Là, mêlées aux feuilles d'un métal sombre du lierre rampant, les feuilles charnues en forme d'ombrelle, au revers d'un pourpre éclatant du Cyclamen, lui cachaient les délicates corolles roses au puissant et troublant parfum.

Derrière les diligences, courant pieds nus dans la poussière, les petits Savoyards aux pittoresques accoutrements, offraient au voyageur les petits bouquets odorants.

Aujourd'hui, les petits marchands attendent à la station le passage des puissantes automobiles qui transportent les rapides caravanes du Léman à la Côte d'Azur.

Vendu sur l'asphalte des grandes villes, à Genève, à Lyon, sur les promenades d'Aix-les-Bains, le Cyclamen n'a déjà plus la séduction de celui que l'on cueille soi-même, au pied des sapins, dans la mousse toujours fraîche. Celui-là condense dans son effluve délicieuse toutes les sensations merveilleuses de la montagne : son odeur, c'est l'azur des lacs scintillants, c'est la fraîcheur des cascades, la verdure éclatante des prairies ou sombre des sapins, c'est le lointain attirant des glaciers, l'ivresse de l'air léger et pur.

Le Cyclamen cultivé, aux grandes fleurs ornementales et prétentieuses, n'est presque pas odorant, le Cyclamen grêle de Corse blanc et rose, devançant la poussée de ses propres feuilles, tout au début de l'été, n'a pas l'odeur puissante du Cyclamen des Alpes : un petit bouquet de quelques fleurs suffit, dans une chambre close, pour chasser le sommeil ou pour causer à la dormeuse trop sensible de véritables malaises, et, cependant, en plein air, son délicat arome semble aussi léger que celui de la douce violette dont il a les préférences et les habitudes.

C'est dans les massifs calcaires des Bauges, des Bornes et de la Chartreuse que le Cyclamen est le plus fréquemment répandu et c'est surtout Aix-les-Bains qui en a consacré la réputation parmi la foule élégante des baigneurs cosmopolites.

Pendant la saison estivale, la fleur coupée y est vendue un prix relativement trop élevé pour que l'on songe à en extraire industriellement le parfum ; mais, comme la récolte se prolonge longtemps après le départ des étrangers, il est possible, pendant près de deux mois de la traiter pour la fabrication de la parfumerie.

A Aix notamment, quelques parfumeurs se sont fait une réputation méritée par leurs extraits élégamment présentés dans des potiches de terre cuite du pays : le touriste emporte ainsi dans un spécimen curieux de l'industrie locale la quintessence de la fleur la plus caractéristique de la plus belle région des Alpes françaises.

C'est sur l'initiative de M. de Pazanan, qui a longtemps résidé dans la région, que l'emploi du Cyclamen vient d'entrer dans une phase réellement industrielle. Comme le transport de la fleur lui fait perdre la plus grande partie de son parfum, il a fallu songer à établir, dans la montagne, des postes d'enfleurage situés aux points où la fleur est le plus abondante. La première petite usine vient d'être établie à Thônes au-dessus d'Annecy au pied de la Tournette et à proximité du Parmelan et du Grand Bornand.

Pendant l'automne tout entier, il sera possible de s'y procurer le Cyclamen dans des



De haut en bas : Chamonix, Environs d'Annecy, Thônes : L'Hermitage.
Aix-les-Bains ; Le Revard, Bois Lamartine

conditions suffisamment avantageuses pour que le prix de l'essence ne soit pas trop exagéré ; si la fleur est vendue pendant la saison touristique, à un prix que n'atteint jamais la violette, il n'en est plus de même dès le départ du dernier étranger. Nous serons bientôt fixés sur la quantité d'huile essentielle que peuvent fournir les quelques milliers de fleurs nécessaires pour faire un kilogramme.

Cet essai d'utilisation industrielle d'une de nos plus odorantes fleurs françaises méritait d'être signalé et opposé à l'activité toujours plus grande des fabricants de parfums artificiels.

Le nombre des essences véritables de fleurs est réellement trop restreint et limité aux espèces du littoral. Les parfumeurs devraient encourager un peu partout, dans leur intérêt, l'extraction des parfums naturels de toutes les fleurs odorantes dont la France est si particulièrement riche. La réussite sourira à M. de Pazanan d'autant plus qu'il pourra exploiter dans la même région alpestre le Muguet encore relativement peu utilisé par les Grassois et les Parisiens, pour les causes déjà signalées des difficultés de transport, et que ne pallient pas encore les wagons frigorifiques trop rares sur ces lignes de chemin de fer. Un certain nombre de plantes vertes, en dehors de la Lavande pourront être distillées : le Myrrhis ou Myrrhe des Chartreux nous a été signalé par le distingué botaniste qu'est le Chanoine Exertier, de Chambéry : cette composée donne une essence à odeur safranée, d'un goût particulièrement agréable et qui communique à la véritable liqueur des Chartreux son caractère inimitable. On l'appelle quelquefois Cerfeuil musqué ou Cicutaire odorante et même par erreur Genepi.

La Calaminthe officinale donne également une huile essentielle d'une réelle valeur pour la distillerie.

Souhaitons que cette initiative soit encouragée comme elle le mérite par les intéressés : les parfumeurs de Paris et de Grasse ; la France doit la réputation de sa parfumerie confectionnée à la suavité toute particulière des fleurs de son climat tempéré et varié. Cette richesse naturelle doit être utilisée dans la plus grande mesure possible : il ne faut pas que le parfum artificiel devienne jamais à lui seul suffisant pour donner des extraits vendables sans le secours de l'essence de fleur véritable. C'est au fabricant d'essences naturelles à s'ingénier à multiplier leur nombre trop restreint et surtout à augmenter leur production en proportion de la consommation toujours croissante du parfum de synthèse.

Il reste à exploiter encore maintes fleurs odorantes, disponibles chaque année en quantités considérables, telles que le lilas, l'acacia, la rose dans le Sud-Est, la jacinthe dans le Nord, la bruyère dans les Causses, gageons que les prochaines années ne s'écouleront pas sans que le fécond exemple qui nous est donné par de hardis pionniers ne soit partout suivi.

Abel Gattefossé.



La Douane Belge

L'administration des douanes belges nous avise que la voie postale ne peut être employée pour l'importation en Belgique des marchandises soumises aux droits de douane, à moins qu'il ne s'agisse de bijouterie ou d'objets précieux expédiés en boîtes avec valeur déclarée.

En ce qui concerne les Parfums artificiels, il paraît que l'envoi par échantillon postal démontre l'intention d'échapper au paiement des droits d'entrée. D'où saisie et amende.

Un de nos amis a dû payer 10 fr. 24 cent. pour un flacon échantillon de 3 francs environ.

En France, il y a officieusement désaccord entre les administrations des postes et des douanes : la première admet l'envoi par échantillon des produits passibles de droits, à condition qu'ils soient accompagnés d'une déclaration ; la seconde qui ne peut procurer à personne les formules nécessaires à ces déclarations prétend que la voie postale est interdite.

Comment concilier des règlements aussi contradictoires, nous avons demandé les renseignements il y a deux mois aux administrations compétentes et restons toujours sans réponse.





L'ART DE SE PARFUMER

Dis-moi comment tu te parfumes, je te dirai qui tu es !

La coquetterie innée chez la femme a fait naître l'industrie si intéressante des Parfums.

Elégantes, femmes du monde, petites bourgeoises, ouvrières, paysannes même, en un mot toutes les classes féminines se parfument peu ou prou ; et cette coquetterie a fini par atteindre une certaine partie des classes masculines.

Cet envahissement progressif n'est pas pour nous déplaire, puisque notre industrie devient de plus en plus florissante ; aussi ne découragerai-je pas tels ou telles qui usent et même abusent d'extraits odorants. Mais le but de cette Chronique est de rechercher si, parmi les nombreux amateurs de parfums, il en existe beaucoup qui sachent vraiment se parfumer.

Je ne me pose ni en précepteur, ni en donneur de conseils, j'ai fait quelques remarques qui intéresseront peut-être vos charmantes lectrices, quitte à encourir les foudres de certaines élégantes dont j'aurai dévoilé les petits secrets. Je prie ces dernières de m'excuser et de me conserver, malgré cela, un joli sourire entre leurs mignonnes quenottes nacrées.

Certaines femmes sont arrivées au summum de la perfection dans l'art de se parfumer ; elles sont en minorité.

Le parfum a ses modes comme la coiffure et l'habillement ; mais toute nouvelle mode ne convient pas à chaque genre de beauté ; ce qui sied à l'une peut rendre l'autre parfaitement ridicule. Si certains parfums discrets conviennent surtout aux blondes, d'autres, plus intenses et plus capiteux, trouveront mieux leur place sur la table à toilette des brunes. Le choix d'un parfum est chose délicate, qui tracasse souvent les cerveaux féminins. Ce choix fait, il s'agit d'employer savamment le produit adopté. La femme anglaise ne se parfume pas comme la femme allemande, ni la Parisienne comme la Lyonnaise ou la Méridionale.

Dans des temps reculés, l'art de se parfumer consistait uniquement à verser sur son mouchoir quelques gouttes d'une essence préférée. C'était peu. Les revers de corsage, le bas des robes, les gants, les manchons, les boas, devinrent ensuite des porte-parfums accessoires.

Les sachets parfumés trouvèrent dans le « corset » un emplacement tout particulièrement favorable à une émanation odorante plus discrète ; puis vinrent les eaux de toilette, les fards, les frictions, les cosmétiques diversement parfumés, tout un arsenal de la coquetterie féminine formant parfois un assortiment hétéroclite dont le mélange produit sur l'odorat une impression plutôt désagréable.

J'admets que tous ces produits peuvent avoir leur utilité, mais, n'estimez-vous pas qu'ils devraient tous avoir pour base la même essence pour la même personne ?

Si la violette est votre odeur de prédilection, n'employez que des essences, lotions, savons, cosmétiques, fards, etc., parfumés à la violette.

Ne vous servez pas d'un savon à la Peau d'Espagne alors que votre vaporisateur déversera sur vos cheveux une odeur de Lilas, et que votre mouchoir embaumera le Trèfle ou le Cyclamen.

Ces mélanges se contrarieront, et feront de vous une personne *parfumée*, mais sans cachet spécial.

En matière de parfum, le « trop » est l'ennemi du bien. La femme « chic » se parfume discrètement, restant fidèle à son odeur préférée, n'en changeant pas pour un oui ou un non ; et cette odeur finit par être comme une émanation de son être propre, émanation grisante, troublante, suave et délicieuse, qui attire, qui captive !

La femme « trop » et « mal » parfumée laisse toujours supposer qu'elle a quelque odeur désagréable à dissimuler. Elle laisse dans la rue un sillage que le chimiste expert le plus habile ne saurait déterminer. Ce n'est pas l'émanation d'une fleur embaumée, c'est l'arsenal d'un laboratoire de parfumerie ambulant qui s'offre à votre odorat !

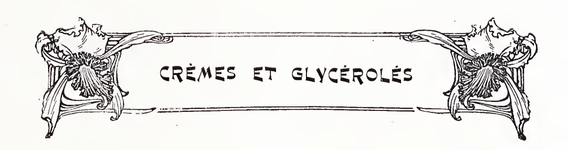
Il est vrai que, des goûts et... des odeurs on ne peut discuter.

Il y a certainement une infinité de degrés d'acuité dans le sens olfactif de notre misérable humanité ; je connais des personnes qui respirent volontiers le gaz ammoniac sans en être incommodées. Ce sont des odorats blindés sur lesquels les parfums produisent autant d'effet qu'une représentation cinématographique dans une réunion d'aveugles.

La femme qui veut être « chic » — et elles le veulent toutes, n'est-ce pas, Mesdames ? — sacrifiera la quantité de son parfum à la qualité. Elle adoptera une odeur qui sera *la*

sienne, toujours la même dans tous ses ingrédients de toilette ; et, loin de nous repousser, cette sorte d'effluve embaumée, tellement discrète et personnelle qu'on la croira naturelle, nous attirera de plus en plus vers elle, nous autres hommes; car si la femme cherche à se perfectionner dans l'art de se parfumer, je ne vois pas de raison plus plausible à cela que celle d'avoir l'heur de nous mieux plaire !

A. Piard.



Depuis les premiers colds-creams gras de nos pères, le parfumeur a profondément transformé la fabrication des cosmétiques pour le visage.

La clientèle exige aujourd'hui des crèmes blanches, onctueuses, ne se séparant jamais, laissant à la surface de la peau, en même temps qu'une agréable odeur, une couche légère d'un corps blanc adhésif, innoffensif, susceptible de fixer la poudre et ne donnant aucune sensation désagréable de gras ou de visqueux.

A ces desiderata, le fabricant ajoute la nécessité de fabriquer vite et bon marché.

Nous allons examiner rapidement, quoique aussi exactement que possible, les différents genres de crèmes du commerce. Nous éliminerons d'abord, quitte à y revenir à une prochaine occasion, les pommades ou cold-creams gras, comme ayant perdu la plus grande partie de leur intérêt, et d'ailleurs trop faciles à préparer au moyen des diverses graisses et cires minérales (Vaselines, paraffines, ozokérites) mélangées ou non de cire vierge, de spermaceti, d'huiles d'amande douce et autres ingrédients incorporés mécaniquement.

Nous distinguerons particulièrement les Glycérés (Glycérats ou Glycérolés) d'amidon cuits et les crèmes saponifiées.

Les premiers ont encore une vente considérable, et un certain nombre de grandes marques se partagent le marché. Le glycérolé du Codex est la formule type de ces préparations :

Amidon de blé pulvérisé	10	grammes
Eau distillée	10	—
Glycérine officinale	30	—

Délayer avec soin l'amidon dans le mélange de glycérine et d'eau distillée, chauffer dans une capsule de porcelaine en remuant continuellement jusqu'à ce que la masse commence à se prendre en gelée. Le glycéré d'oxyde de zinc contient en outre 10 grammes d'oxyde pour 20 de glycéré simple.

Le Dr Gaston (Hygiène du Visage) ajoute : les glycérolés peuvent être employés mélangés ou non de savon, de gélatine, de pommade de concombre. Ils se prêtent mal à l'addition d'eau distillée, mais ils l'incorporent grâce à la teinture de *Quillaya Saponaria*. Cette teinture facilite également l'adjonction d'huile d'amande douce, de beurre de cacao, de produits astringents ou antiseptiques, selon l'action cherchée.

M. Herlant, professeur à Bruxelles, a étudié les effets de la concentration de la glycérine dans les glycérés d'amidon et a conclu que la glycérine utilisée doit toujours contenir une certaine proportion d'eau. Avec la Glycérine 30° il faut chauffer la préparation jusqu'à 120° C., au risque de la brûler et de lui donner une teinte jaune ; au contraire, avec la glycérine 28°, on obtient, à 90° C., une gelée transparente.

Villon, dans le manuel Roret, d'après la thèse de F. Mayet, donne le conseil d'utiliser de préférence l'arrow-root qui donne une crème homogène et se conservant sans séparation, et d'éviter la fécule qui donne au contraire un glycéré sans tenue et se séparant rapidement.

On ajoute quelquefois aujourd'hui aux glycérolés pour les blanchir sans les charger de poudres inertes, et pour éviter la séparation de la glycérine, une des crèmes saponifiées que nous décrivons plus loin, à moins que l'on préfère solidifier la glycérine au moyen de l'Agar-Agar : on dissout dans 20 centimètres cubes d'eau au bain-marie 2 grammes d'Agar-Agar et l'on passe le mélange à travers une toile pour éviter les grumeaux, puis on ajoute 80 grammes de glycérine. A chaud ce mélange se conduit comme la glycérine

officinale, à froid au contraire il se prend en une gelée comparable à la confiture de coings. On conçoit que la crème ne se sépare plus que très difficilement. On a utilisé la gélatine d'os dans le même but, mais il faut l'ajouter après la fabrication du glycéré, car la dissolution de gélatine chauffée au-dessus de 100° perd le pouvoir de se solidifier. Il est bon de l'additionner de 1 millième de formol pour prévenir la putréfaction.

***

Les glycérolés ayant perdu une grande partie de leur vogue à cause de la difficulté de leur préparation et de leurs nombreux défauts, nous étudierons plus longuement les Crèmes saponifiées.

Le type en est sans contredit la *Crème au Stéarate* alcalin :

Acide stéarique pur	120 grammes
Glycérine	425 —
Eau de Roses	425 —
Soude	30 —

Cerbelaud conseille la lessive de soude caustique, d'autres préfèrent l'ammoniaque, nous conseillons le carbonate de soude cristallisé pur, non caustique et sans odeur. On peut, paraît-il, employer le borax, mais cet usage nous a semblé plus difficultueux.

Faire fondre l'acide à feu doux, ajouter en remuant constamment et simultanément l'eau de rose et l'alcalin, puis la glycérine. Il se forme un savon stéarique en solution qui se solidifie au refroidissement. Nous conseillons de battre au fouet de temps en temps pendant le refroidissement, d'autres auteurs indiquent de reprendre le savon obtenu au mortier.

La mauvaise odeur de l'acide stéarique, même bien raffiné, l'a fait abandonner par des parfumeurs soucieux de faire mieux. On emploie dans certains laboratoires la lanoline, la cire de suint, seule ou mélangée au beurre de coco ou de cacao, le Spermacéti, le Crémogen, préparation anglaise, et le Spermaton.

Le Cremogen paraît être à base de saindoux purifié et de différents autres corps gras. Le Cremogen liquide ressemble à l'*Oléate fixe* (Savon alcoolique d'acide oléique sans odeur préparé par Wasserfuhr et Schieble) et convient surtout pour la fabrication des laits de beauté, le Cremogen solide est une composition renfermant sans doute du saindoux pressé et différents autres corps gras. On l'emploie dans les proportions suivantes :

Ointment base :

Cremogen	16 onces
Ammoniaque	4 grains
Eau	32 onces

Cold Cream :

Cremogen	16 onces
Borax	288 grains
Eau	48 onces

On ajoute de la paraffine pour les crèmes pour masseurs, du mucilage de graines de lin, de la teinture de benjoin, selon les cas.

Une crème anglaise particulièrement parfaite (Wellcome) est à base de Spermaceti.

La préparation du savon de spermaceti est délicate parce que ce corps s'émulsionne difficilement avec les lessives alcalines. C'est pourquoi on le trouve tout préparé dans le commerce sous le nom de Spermaton.

Ce corps est entièrement soluble dans l'eau et peut donner toute les duretés depuis le lait fluide jusqu'à la crème dure. La crème obtenue par son usage est un produit léger, d'une blancheur éblouissante, laissant à la surface de la peau, non plus un enduit gras ou visqueux, mais une couche légère, à peine grasse d'un toucher semblable à celui du talc, sans odeur désagréable, très adhérent.

La crème au Spermaceti saponifié est certainement le plus beau produit que l'on ait fabriqué dans ce genre depuis longtemps.

Elle est à rapprocher de la *Crème-Neige* de Villon dont voici la préparation :

Blanc de baleine	100 grammes
Cire vierge	60 —
Huile d'amande	360 —

On fond au bain-marie, on verse dans un mortier, on agite de façon à la lier en évitant les grumeaux. Lorsque la masse est figée, on la malaxe au pilon pendant 20 minutes et on ajoute en triturant toujours 30 grammes d'eau de rose et 30 grammes de Glycérine. On bat encore 20 minutes, et on ajoute 10 gouttes d'essence de rose ; on rebat encore 30 minutes et on a une crème blanche bien liée : plus la crème est battue, meilleure elle est et mieux elle se conserve. Une telle préparation qui demande 90 minutes de malaxage ne peut être faite qu'avec les broyeuses Glanzhorn qui ont été décrites ici-même. Elle est défectueuse en ce sens qu'elle contient trop d'huile pour le goût actuel et qu'elle ne reste homogène que grâce au travail mécanique. La crème de spermacéti saponifié est bien plus vite faite, plus blanche et toujours homogène.

Crème sans glycérine :

Savon de blanc de baleine (Spermaton)	350 grammes
Eau de Rose	650 —

Fondre au bain-marie, agiter pendant le refroidissement de temps à autre, après coagulation, fouetter comme pour monter des blancs d'œufs, avec un fouet mécanique de confiseur.

On parfume pendant le battage, on met en pots, et on ferme hermétiquement.

Crème glycérinée :

Spermaton	400	grammes
Eau de Roses	400	—
Glycérine	200	—

Mêmes manipulations que ci-dessus, ajouter la glycérine à l'eau.

Enfin l'usage simultané de l'Agar-Agar et des Crèmes saponifiées permet la fabrication d'une foule de spécialités diverses plus ou moins compactes, glycérinées ou non, additionnées de blancs ou de poudres diverses ou même de corps gras.

On prépare, comme nous l'avons dit plus haut, une eau à 1 ou 2 % d'Agar-Agar qui remplace, en tout ou partie, la glycérine.

On parfumera ces crèmes avec 5 gr. de Cinnamate de Phényléthyle, la nouvelle base à odeur de Réséda particulièrement agréable et à la mode, de Persicol, Fleur des Bois,etc., convenablement additionnés de teintures d'ambre, de fève tonka, etc.

Signalons pour terminer, la *Diadermine* de P. Gastou, qui est un savon mou à la glycérine, et le *Sapolan* à base de savon, de lanoline et de produits pharmaceutiques, et le *Liniment Oléo-Calcaire*, mélange d'huile d'amande douce et d'eau de chaux absolument désuet. Les pâtes à la Caséine un moment en faveur, à l'époque de l'invention de ce produit, conservent toujours une odeur *sui generis* de fromage assez pénible, elles n'ont d'intérêt que comme curiosité.

Paul Marty.



DENTIFRICES FRANÇAIS ET DENTIFRICES ALLEMANDS

Nous assistons, depuis quelques mois, à une lutte acharnée de publicité entre certains nouveaux dentifrices allemands et nos anciens et renommés dentifrices français.

Les nouveaux venus ont semblé, grâce à l'acharnement de leur publicité, prendre le dessus, et il est évident, pour un spectateur impartial, que leur persévérance et leur méthode est la seule cause de leur succès momentané.

Une présentation nouvelle et originale dans un flacon biscornu au bouchage mécanique perfectionné, une formule nouvelle de réclame affirmant une durée prolongée de l'effet antiseptique, des tableaux-réclame bien faits et surtout des dépôts nombreux, telles sont les armes des produits envahisseurs.

Malheureusement, ils sont tombés tout à fait à côté du goût français. L'acide phénique dont les chimistes allemands abusent, n'a aucun charme pour les consommateurs français. Outre qu'aucun hôpital n'en consomme plus parce que sa valeur bactéricide est fort discutable, l'acide phénique a un goût repoussant qui reste très longtemps dans la bouche, coupe l'appétit et peut faire supposer pendant une conversation animée, à cause de son odeur à longue portée, une médication interne puissante d'une toute autre nature.

Le Français n'aime pas à se droguer, même sous prétexte d'hygiène ou alors, il aime autant que cela ne se sache point.

Nos séculaires élixirs, tout aussi antiseptiques, puisque les phénols qu'ils contiennent, phénols aromatiques, eugénol et thymol entr'autres, de leurs essences, sont tout aussi puissants que le phénol de goudron de houille, mais au moins ils sont agréables à utiliser et ils parfument l'haleine tout autrement qu'à l'odeur d'hôpital.

Signalons aux amateurs de flacons opales, qu'il serait possible, comme cela s'est fait pour d'autres produits, de profiter de l'opacité du verre pour y enfermer un liquide non transparent : une émulsion sans alcool par exemple. Un dentifrice savonneux liquide, soit à base de savon amygdalin liquide, soit à base de sulforicinate à 5 %, rendu absolument imputrescible par un décigramme de saccharine et contenant une dose assez forte d'essence, serait bien accueili par la masse des dentistes, pharmaciens, herboristes, etc., qui auraient la spécialité sans alcool bon marché, rêvée depuis si longtemps et parfaitement appropriée à l'emballage en verre opale à stili-goutte nouveau modèle.

Qui lancera ce dentifrice savonneux sans alcool ?





ALCOOL MÉTHYLIQUE

Certains de nos lecteurs ayant employé dernièrement des méthylènes presque sans odeur, à une destination autre que les usages prévus par l'Administration des contributions indirectes (emplois industriels : savons, dissolvants, etc.), nous avons cru devoir demander à la direction lyonnaise du Service de la Régie, les renseignements nécessaires.

Grâce à l'amabilité et la courtoisie de M. Lenez, nous pouvons donner à nos lecteurs les renseignements suivants :

« Les alcools dénaturés ne peuvent être dé-« tournés de leur destination : chauffage, « éclairage, emplois industriels, etc. Dans « aucune circonstance, l'administration n'ad-« mettrait la substitution d'alcools dénaturés « à des alcools de consommation ou de par-« fumerie passibles des droits.

« En ce qui concerne les alcools méthyli-« ques impropres à la consommation et, par « suite, exonérés de toutes charges et forma-« lités fiscales, ils doivent contenir 5 % d'acé-« tone et 3 % d'impuretés pyrogénées qui leur « donnent une odeur empyreumatique désa-« gréable ».

Comme, d'autre part, un industriel fabricant de méthylène offre à la parfumerie un alcool méthylique non consommable, mais sans mauvaise odeur, tout en contenant 3 % d'impuretés, et considéré comme légal à la sortie de l'usine, il serait bon que tout parfumeur, avant d'en étendre l'emploi aux spécialités dans lesquelles il peut entrer, consultât sa direction régionale en déposant un échantillon d'un litre du produit à l'appui de sa demande. Il éviterait ainsi de se trouver en défaut. Il faut poser en principe que, du moment où l'Administration des Contributions indirectes a l'habitude de prélever des droits sur une catégorie de produits, elle n'admettra aucune substitution susceptible de la frustrer de ses recettes.

Ajoutons que le mélange de méthylène et de l'alcool éthylique bon goût, est formellement interdit (Circulaire 413, 1[er] septembre 1900).



PARFUMS INDIENS

Répondant à une demande de renseignements concernant les parfums indiens, John R. Jackson, de Lympstone, envoie au journal *Chemist and Druggist*, les observations suivantes sur l'origine botanique et son équivalent en Angleterre des différents produits indiens dénommés : Hina, Thas, Joohi, Chambeh et Loban.

Le premier est, sans aucun doute, le Henné, nom sous lequel nous le connaissons (Lausonia Alba). *Hinà*, avec l'accent sur la lettre finale, est la dénomination persane. Cette plante est bien connue et se cultive dans toute l'Inde, la Perse, l'Egypte et autres parties de l'Orient, à cause de son parfum. L'emploi de ses feuilles comme cosmétique est également connu depuis la plus haute antiquité. Cependant, l'emploi le plus répandu des feuilles consiste dans la préparation d'une teinture donnant différents tons de jaune et de brun jaune.

Thas doit être évidemment une erreur d'impression pour *Thus*, l'Oliban du commerce européen, résine de plusieurs espèces de Bosvellia, mais principalement du Bosvellia Carterii. Le nom arabe de *Luban* est aussi donné à cette résine, ce qui rapproche de la dénomination *Loban* avec lequel elle est peut-être identique ou alors, il peut se rapporter au Benjoin, la résine du styrax Benjoin, qui se nomme en arabe *Loban*.

Chambeh est une corruption de Champa, et avec une légère modification Chamba, très commun dans l'Inde entière. Les fleurs jaunes sont non seulement employées pour leur parfum qui est assez pauvre, mais elles

sont la base, je crois, du parfum connu sous le nom d'Ylang-Ylang et donnent également une teinture jaune. L'arbre Michelia Champaca est de grande taille et toujours vert.

En ce qui concerne le *Joohi*, il est plus difficile d'être renseigné. Il y a plusieurs dénominations similaires dans l'Inde, où de sons semblables tels que *Jooi, Juhi*. A moins que cette plante soit le Delphinium vestitum, connu à Simla, sous le nom de *Juhé* mais rien n'a été établi, en ce qui concerne les caractères spéciaux des différentes parties de cette plante.

XXX.



VARIÉTÉS

Mélilot

A la suite de l'étude de notre distingué collaborateur, M. Déaux, sur le *Mélilot* (p. 20 Févr. 1911), nous avons tenté un essai de culture et d'utilisation de cette plante odorante.

Par simple extraction aux dissolvants volatils, nous avons pu extraire de la plante entière sèche près de 10 % d'un produit cristallisé à forte odeur de coumarine et de foin coupé.

Une simple lixivation suivie d'une évaporation ménagée nous a conduit immédiatement à un produit cristallisé parfaitement blanc et immédiatement utilisable.

Nous avons l'intention de développer ces essais intéressants. Si l'un de nos lecteurs possède un emplacement favorable, nous nous mettons à son entière disposition pour plus amples renseignements. Cette exploitation facile et rémunératrice mérite d'être propagée.

Essence Nouvelle

Nous venons de recevoir de l'Aude un échantillon d'essence extraite de la Santoline. C'est une huile essentielle verte, d'odeur ambrée très voisine de celle de la Sauge sclarée et qui est assurée du plus brillant avenir en parfumerie.

La Santoline ou Aurone femelle est une composée de la famille des anthémidées, elle atteint 50 centimètres de hauteur, ses feuilles sont finement dentelées, cotoneuses et rassemblées en paquet. Ses fleurs, qui se montrent en ce moment, sont d'un beau jaune soufre et disposées en gros capitules terminaux solitaires et longuement pédonculées.

Le rendement en essence est très faible.



TRIPOLI DE SYRIE ET SES JARDINS

Tripoli de Syrie, à 100 kilomètres au nord de Beyrouth, est merveilleusement située au pied du Liban ; fondée par les Phéniciens émigrés de Tyr, de Sidon et d'Aradius au VI[e] siècle avant notre ère, elle joua un rôle important sous les croisades, ainsi que Jérusalem et Antioche. Le comte de Toulouse y construisit un château qui domine superbement la ville et est encore assez bien conservé. Les croisés régnèrent à Tripoli de 1108 à 1287 ; depuis, l'influence française y a gardé toute sa prépondérance, grâce aux nombreux collèges et institutions chrétiennes. Sur 45.000 habitants, on compte 15.000 chrétiens et 30.000 musulmans.

Au point de vue commercial, Tripoli de Syrie a gardé une réelle importance parmi les Echelles du Levant, son mouvement est de 68.000 tonnes, dont 43,000 (18 millions de francs) en importation et 25.000 tonnes (12 millions de francs) en exportation.

Depuis bien longtemps, Tripoli a acquit une célébrité incontestée par ses admirables jardins d'orangers et de citronniers qui constituent, d'ailleurs, l'unique richesse patrimoniale de ses habitants. Ces jardins comptent plus de deux millions d'arbres, dont 700,000 citronniers, 1.200.000 orangers et 130.000 à 150.000 mandariniers, orangers amers, bergamottiers, etc.

Chaque arbre produit annuellement 300 à 500 fruits, pesant de 50 à 80 kilogs, de sorte que la production annuelle varie entre 100 et 150 millions de kilogs, mais dont une cer-

taine proportion est détruite chaque année par la gelée et les intempéries de l'hiver.

La cueillette des Citrons commence chez nous dans la première semaine de septembre, quoique les fruits ne soient pas encore complètement mûrs. Le mobile de cette récolte prématurée est le désir de les voir arriver à Odessa avant l'arrivage des Citrons italiens. Les expéditions de nos Citrons à Odessa atteignent au mois de septembre plus de soixante mille caisses de 280 à 300 fruits, dont la valeur est de neuf à dix francs la caisse au commencement de la saison, pour tomber ensuite à six francs et peut-être moins.

La cueillette des Oranges commence vers la mi-novembre et se termine fin avril. Les prix varient entre six et trois francs la caisse de 45 kilogs environ. Les Oranges sont expédiées en Russie, à Constantinople, Salonique, en Egypte, aux Dardanelles, à Smyrne et dans d'autres villes de Turquie.

Vers fin avril, ou commencement de mai, il y a une nouvelle cueillette de Citrons (nos arbres donnent deux récoltes par an), mais cette campagne est de peu de durée et est réservée pour la consommation locale et pour celle des localités environnantes.

Nous attirons l'attention des intéressés sur la possibilité d'établir ici une manufacture pour l'extraction des essences de Citron, de Bergamotte, de Bigarade, d'Orange douce, etc. Nous croyons inutile de démontrer qu'une telle installation est appelée à un succès certain et rapide.

Nous nous faisons un devoir d'ajouter que, pour qu'une telle entreprise soit rigoureusement défendue contre tout ce qui pourrait entraver sa bonne marche, elle doit être établie sur la base suivante : le distillateur en question doit être associé en société collective ou en commandite avec une maison indigène d'une compétence incontestée, et d'une bonne moralité.

Les causes qui rendent cette association indispensable sont les suivantes : Ici, plus qu'ailleurs, l'étranger, l'Européen en particulier, est volé autant que faire se peut. Outre les vivres, les loyers des immeubles (maison ou magasins), les frais de transport, les employés, la main-d'œuvre, etc., sont payés par l'Européen 50 et même 100 % plus cher, sans exagération, que par un indigène compétent.



Vue générale de Tripoli de Syrie

Une autre raison plus sérieuse encore rend cette association plus indispensable : les jardins de Tripoli sont entre les mains de musulmans illettrés, mais très fins et de mauvaise foi.

Il faut être du pays, bien connaître leur manière d'agir et même la personnalité de chacun pour ne pas être pris au dépourvu.

Bref, il est nécessaire, soit d'être associé à une maison compétente comme nous le disons plus haut, soit encore charger de tous les achats et règlements avec les gens du pays une personne de confiance ayant déjà des relations avec les propriétaires des jardins.

Ces conditions remplies, nous sommes absolument certains du succès de l'entreprise ; nous nous mettons d'ailleurs entièrement à la disposition des intéressés pour de plus amples renseignements.

L'exploitation des Hespéridés pourrait ne pas se limiter exclusivement aux jardins de Tripoli de Syrie : la ville de Saïda, près de Beyrouth, donne une quantité importante de Citrons ; les jardins situés entre Tripoli et Lattaquiet qui envoient leurs Citrons à Tripoli pourraient également être mis à contribution.

En ce qui concerne plus spécialement l'Orange, Jaffa donne annuellement une quantité dix fois plus importante que Tripoli. Ces Oranges sont également dirigées dans toutes les directions, en Turquie et en Russie. Payas, près d'Alexandrette, récolte également des Oranges renommées.

En définitive, toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Alexandrette, est plantée de Citronniers et d'Orangers de toutes sortes, dont les fruits, au plein moment de la maturité, ont une faible valeur et se prêtent admirablement à la fabrication des essences et des acides.

Cette industrie, transportée dans cette région très fertile et au climat paradisiaque, modifiera favorablement les procédés culturaux actuels qui sont encore ceux déjà connus du temps du déluge, pourra augmenter dans de larges proportions une production déjà colossale et donner de gros bénéfices à celui qui en aura eu l'initiative.

Constantin Melhem.
(Tripoli de Syrie)



LE CARDAMOME ET SON ESSENCE

Il existe au moins 80 variétés de Cardamomes et de quelques-unes d'entre elles on a retiré des essences qui sont plus ou moins bien étudiées et connues. Nous allons passer très rapidement en revue celles qui sont connues en parfumerie et donner les spécifications de leurs essences d'après les publications de MM. Charabot, Dupont et Pillet, Schimmel et Cie, etc..., pour parler ensuite de quelques variétés encore ignorées dans cette industrie. Il est bon de les signaler pour qu'on puisse étudier leurs essences et examiner leur valeur commerciale. La chose mérite toute notre attention, car ces Cardamomes, à l'encontre de tous les autres, sont des produits en quelque sorte nationaux puisqu'ils sont récoltés en Indo-Chine, c'est-à-dire dans nos colonies. Leur introduction en France serait d'autant plus intéressante que jusqu'à maintenant, ils sont exportés presque exclusivement en Chine et que les Chinois font subir aux cours de ces produits et pour des raisons mal définies, sinon trop claires, des variations absolument fantaisistes qui ne sont pas faites pour encourager les agriculteurs laotiens.

Le cardamome est une plante de la famille des Zingibéracées et les essences que l'on retire des graines de ses diverses variétés possèdent toutes une odeur camphrée et aromatique. On a trouvé du camphre comme constituant très important de presque toutes ces essences, du cinéol dans la plupart d'entre elles et très souvent du terpinéol.

Voici la liste des principales essences de Cardamome :

L'essence d'*Amomum repens*, étudiée par Trammsdorff ;

L'essence de *Cardamomum minus*, étudiée par Dumas et Peligot ;

L'essence de Cardamome du Bengale (*Amomum aromaticum* Roxb.).

L'essence de Cardamome du Cameroun (*Amomum Danielli* Hook ; *Amomum augustifolium* Sonnerat).

L'essence distillée de l'*Amomum mala* (Afrique Orientale Allemande) ;

L'essence de Cardamome Korarima (*Amomum Korarima*) ;

L'essence de Cardamome de Ceylan (*Eletteria Cardamomum* var. β White) ;

L'essence de Cardamome de Malabar (*Eletteria Cardamomum* Matton) ;

L'essence de Cardamome de Maïssour ;

L'essence de Cardamome de Mangalore ;

L'essence de Cardamome de Siam (*Amomum Cardamomum* L.) ;

L'essence de graines de Paradis (*Amomum melegueta* Roscoe).

Les essences du Bengale et du Cameroun ont une très franche odeur de cinéol qui se trouve aussi parmi les constituants des essences de Malabar et de Ceylan.

Les plus intéressantes parmi ces diverses essences sont celles de Malabar, du Siam et principalement de Ceylan. L'essence de Cadamome de Ceylan est pour ainsi dire l'essence commerciale de Cardamome.

L'essence de Cardamome de Malabar a un rendement de 2,14 %. Elle est d'un jaune clair et contient parmi ses constituants du cinéol et un peu de terpinéol droit. Densité 0,943. Pouvoir rotatoire à 19° : + 34° 52'. Soluble dans 4 (et plus) volumes d'alcool à

76°. Coefficient de saponification : 132. Son odeur rappelle celle de l'essence de Cardamome de Ceylan.

L'essence de Cardamome de Siam a une odeur de camphre tellement accentuée que les graines d'où elle est extraite par distillation sont vendues à Londres sous le nom de « camphor seeds », c'est-à-dire de graines de camphre. Son rendement est de 2,4 %. Elle est à demi-solide et devient fluide à 42°. Sa densité à cette température est de 0,905. Pouvoir rotatoire +38°4'. Soluble dans 1,2 volume d'alcool à 80°. Coefficient de saponification 18,8.

L'essence de Cardamome de Ceylan a un rendement de 2,5 environ pour 100. Sa densité varie entre 0,895 et 0,905. Pouvoir rotatoire +13°.

Soumise à la distillation fractionnée, elle donne de l'acide formique, de l'acide acétique, un terpène qui paraît être le dipentène, du terpinène. La plus grande partie de l'essence passe entre 205° et 220° et contient du terpinéol en fortes proportions. On obtient comme résidu des cristaux soyeux qui fondent à 60-61°.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'essence de Cardamome de Ceylan contient du cinéol.

L'île de Ceylan fournit des graines de Cardamome sauvage qui seraient, paraît-il, couramment employées dans l'Allemagne du Sud pour la fabrication de certains gâteaux.

On attache à recevoir des graines de Cardamome non décortiquées une importance telle que la pharmacopée anglaise proscrit celles qui ont subi la décortication. Cependant bien des distillateurs se désintéressent de cette question, mais ils ont soin de mettre immédiatement en œuvre les graines décortiquées.

On peut noter que les graines de Cardamome de Mangalore sont sphériques comme celles de Malabar, tandis que celles de Maïssour sont ovoïdes, allongées et de couleur crème. Les graines de Cardamome du Bengale sont bleu pâle ou roses.

Louis Serve,
Ingénieur civil.

(*A suivre.*)

PARFUMERIE PRATIQUE



ANALYSE DE L'ESSENCE DE BERGAMOTTE



La maison Santo Greco nous transmet l'observation suivante :

« Un type de notre Essence de Bergamotte « nous a été signalé comme impur, à cause des constantes suivantes :

« Insolubilité dans un demi-volume d'al- « cool à 80°.

« Tirage en éther 32,9 %.

« Résidu d'évaporation 6,42 %.

« Nous affirmons cependant l'absolue pu- « reté de notre Essence de Bergamotte et « vous prions d'examiner si les anomalies « signalées ne peuvent pas s'expliquer au- « trement que par une falsification ».

Nous avons répondu comme suit :

M. E. Dowzard a publié (*Amer. jour. pharm.*) un article sur les constantes des Essences de Bergamotte absolument pures : il a porté les limites du résidu d'évaporation jusqu'à 6,4 % et il considère comme admissible un dosage de 32 % d'éther (comme ces années dernières à cause des intempéries).

MM. Schimmel signalent, en outre, que la solubilité des Essences de Bergamotte dans l'alcool 80-81° est très variable. Des essences peu solubles se séparent le plus souvent en grande partie lorsqu'on les dilue dans 1,5 à 2 volumes d'alcool 80°. Ceci s'applique, d'après ces chimistes, à *des Essences de la meilleure qualité*, et ils l'ont constaté fréquemment sur des produits authentiques. Il est complètement impossible, d'après eux, de se procurer en tous temps des essences qui soient solubles dans l'alcool 80°.

Le type d'Essence de Bergamotte incriminé est donc pur, une falsification par les procédés les plus courants aurait, d'ailleurs, eu pour résultat immédiat de diminuer le résidu d'évaporation (sauf en cas d'addition d'huile grasse) et de remonter le titrage en éther (addition d'éthers synthétiques). Il est plus normal d'admettre que les constantes eussent été modifiées dans un tout autre sens en cas d'adultération, et dans de plus fortes proportions.

Il est fâcheux que les constantes optiques et densimétriques n'aient pas été signalées, mais il est probable qu'elles étaient normales puisqu'on ne les a pas incriminées.

G. Courty.
(Laboratoire de la *Parfumerie Moderne*).





LA PARFUMERIE A L'EXPOSITION DE TURIN



Comme dans toutes les expositions internationales, la Parfumerie Française tient toujours la première place et éclipse, sans difficulté, les exhibitions des nations concurrentes qui cependant ont su montrer, cette fois encore, les résultats de leurs efforts continuels vers le bien. Nos industriels auraient tort de s'endormir sur leurs lauriers; si, comme dans toutes les industries, la France garde toujours sa suprématie en ce qui concerne les produits d'Art et de Luxe, il n'en est pas moins vrai que deplus en plus la clientèle populaire, celle qui alimente réellement les grosses usines, va dans tous les pays, aux fabricants locaux.

Stand Viville (Les Sirènes)

Nous qui pouvons avoir toutes les matières premières de première main, sachons intri-

guer et nous introduire sur tous les marchés ; il est indispensable pour la prospérité de la Parfumerie Française que le chiffre de nos exportations s'accroisse régulièrement, ce qui n'a pas été, on le sait, le cas de cette dernière année.

A Turin, chaque nation a su montrer l'aspect synthétique de son caractère personnel et de ses prédilections ; le palais de la France est un musée d'art industriel sous toutes ses formes. Sous le coquet dôme, tout tendu de rose pâle et qui illumine de tendre reflets les vitrines laquées, nous retrouvons un grand nombre des noms favoris du public.

Ce sont les parfumeries de GABILA : Le Rêve, Folle Passion, Tout le Printemps en flacons délicieusement habillés ; les produits de GELLÉ FRÈRES : Noblesse oblige, Royal emblème, Corollis, parfums vraiment royaux, et de GODET : Sous-Bois, parfum frais et persistant, jamais parfum n'a été plus en harmonie avec son titre; c'est en même temps que la senteur des fleurs sauvages, le délicieux et vivifiant parfum des bois. Envoi de Fleurs, Exquisité, les plus belles créations de la Parfumerie Française. Flacons décorés et ornés au centre d'une miniature, véritable émail de Limoges, exécutée par L. Debrive, le célèbre peintre-émailleur.



Vue générale du Palais de la France

Concentrés de Fleurs. - Création spéciale des Parfums Godet, donnant vraiment l'illusion des fleurs fraîches ; les extraits sur fleurs servant de véhicules aux huiles essentielles et remplaçant les benzoates. Ces parfums gagnent de finesse et ont l'immense avantage de ne pas tacher.

Plus loin, c'est GORLIER et son Eau fameuse c'est le stand des parfums DAVER, de MAYAUDON qui nous montrent que la décentralisation n'est pas un vain mot. MOUILLERON a aussi son Secret, aussi charmant que tout autre; la MISALOPECINE a également une très intéressante vitrine.

Les héritiers du Dr PIERRE conservent les traditions et leur antique réputation à laquelle se heurtent vainement les ambitieux et les tard-venus.

Comme d'habitude, le stand PINAUD est un modèle du genre; celui de PIVER est inégalé : le Scarabé est un bijou, une trouvaille, sortie des galeries Guimet et tout autour la foule des succès des ans passés : Lariette, Pompéia, Floramye, Espéris, Azurea, Rosiris et *tutti quanti*. Les parfumeries ROLLAND exposent quelques nouveautés. N'oublions pas la radieuse vitrine des sympathiques frères SAUZÉ qui, non contents de tracer de nouvelles voies à la parfumerie, savent aussi créer eux-mêmes des étiquettes, des affiches, des flacons artistiques : l'art pur, sous toutes ses formes, ne saurait déchoir en s'associant au commerce et à l'industrie. La SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE nous offre son Impérial Amour, Joye du Cœur, et ses produits de beauté ; SIMON et Cie leur impérissable crème.

Enfin, VIVILLE a su grouper dans un cadre original, haut relief de stuc de la plus belle allure, toutes ses meilleures spécialités : Meilleure Violette, Irrésistible Muguet, Séduisante Aubépine, Etoile de Napoléon, Ohé-Ohé et tant d'autres dont le nom est sur toutes les lèvres.

Bref, en ce qui concerne la parfumerie confectionnée, l'exposition française est, une fois de plus, un succès. Il est fâcheux qu'un certain nombre de fabricants *di primo cartello* aient cru devoir s'abstenir. Nous les retrouverons certainement à la prochaine occasion; souhaitons aussi que la multitude des parfumeurs français, qui n'ont pas le loisir de se consacrer à des installations coûteuses et absorbantes, sachent se grouper et s'entendre (pour une fois) afin de donner collectivement

une impressionnante idée de leur nombre et de leur valeur.

Du côté des fabricants de matières premières, nous retrouvons toujours les mêmes spécialistes : ROURE-BERTRAND, DUPONT, DE LAIRE, LARIDAN, SOCIÉTÉ LE CAMPHRE, BAUBE, RAPHEL-CARBONEL et PARFUMERIES DE SEILLANS. Citons la vitrine du Laboratoire PIVER, dans la section produits chimiques, où sont exposés d'une façon très scientifique les résultats des travaux de la pléïade de chimistes dont les communications à l'Académie des sciences ont fait sensation. Les recherches de G. Darzens, avec la collaboration de MM. Armingeat, Guffroy, Lefébure, Rost et Séjourné, sont résumées en une importante série d'échantillons; citons, entr'autres, les résultats de l'hydrogénation catalytique des bases et de la réduction catalytique des cétones. Les travaux de HALLER, à la Societé chimique de France et de CHARABOT à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales retiennent également le technicien.

Les pavillons étrangers contiennent, disséminés un peu partout, un certain nombre de vitrines que nous conseillons à nos lecteurs de visiter à l'occasion.

Du côté italien : BERTELLI ET C°, de Milan, « Violette Niva, savons Dulcédo et Sapol », DITTA PIETRO BORTOLOTTI, de Bologne « Acqua di Felsina ». VALSECCHI et MOROSETTI, de Milan « Pompei » « Poéma di Rose », OFFICINA PARMENSE SOSTANZE ODOROSE « La duchesse de Parme », PUGLIESI et MANARA, de Catane « Otelo, Tosca, Idilla », AUGUSTO HUGONY, de Palerme, GUIDO COATTI et C°, de Ferrare, RASINI et C°, de Milan, FRECCERI, de Gênes, CASARETO, de Gênes « Parfum des Doges ».

Au pavillon russe : Echantillons du LABORATOIRE TECHNO CHIMIQUE de St-Pétersbourg, dans le Palais de la Grande-Bretagne : F.-S. CLÉAVER, COSNELL et C°, ERASMIC C°; THE ROSEMARINE MFG C°.

Comme producteurs d'essences : GIOVANI VARINO, de Pancaliéri, menthes, absinthe, mélisse, etc., BOAKE ROBERTS, de Londres, KUSUKE KOYABASCHI, de Yokohama, THE WELCOME LABORATORIES et d'autres que nous omettons certainement sans le vouloir.

La branche savonnerie, quoique moins intéressante pour le public, est également dignement représentée.

En définitive, succès très réel pour nos industriels qui ont affirmé une fois de plus, leur supériorité indiscutable, et excellent encouragement pour faire mieux encore. Souhaitons de nous retrouver à la prochaine exposition, beaucoup plus nombreux si possible.

La Parfumerie Moderne.



PARFUMS NOUVEAUX POUR SAVONS



La fabrication des savons, soit par les procédés classiques de Marseille, soit par les procédés nouveaux ou rapides (empâtages), exige des parfums d'une ténacité toute particulière et d'une stabilité absolue envers les agents alcalins.

C'est pourquoi des débouchés sérieux se sont ouverts à quelques corps appartenant à la série des *Ethers oxydes*, soit simples, soit mixtes.

Un des plus intéressants est sans contredit l'essence de Géranium artificielle, qui, disons-le de suite, n'a aucun rapport en tant que constitution avec l'essence de géranium véritable ; son odeur, notamment dans les savons, le rappelle cependant assez fidèlement pour qu'il vienne faire aux essences de Bourbon et d'Afrique une concurrence assez sérieuse.

C'est l'Oxyde de Phényle.

Le procédé le plus avantageux pour sa fabrication est sans contredit l'application industrielle de la méthode générale de Gladstone et Tribe. On chauffe le phénol à une température voisine de son point d'ébullition et on l'additionne avec les précautions habituelles d'Aluminium suivant les quantités données par l'équation :

$$3C^6H^5OH + Al = 3H + Al \equiv (C^6H^5O)^3$$

Puis le phénolate d'aluminium ainsi obtenu donne par distillation sèche l'oxyde de phényle suivant l'équation :

$$2\ Al \equiv (C^6H^5O)^3 = Al^2O^3 + 3\ C^6H^5\text{-}O\text{-}C^6H^5$$

On peut utiliser d'autres méthodes telles que le chauffage du phénol avec du sulfate de diazobenzène, ou encore chauffer vers 350° le phénol en présence de chlorure d'aluminium, etc.

L'oxyde de phényle fond à 28° et bout à 253° ; fondu, il a un aspect fluorescent, grâce à sa fonction éther oxyde, il est très stable.

On peut obtenir en produit utilisable en savonnerie 1/3 du poids du phénol utilisé. Ce rendement joint aux bas prix des matières mises en œuvre en fait un produit d'un grand secours pour la savonnerie bon marché. On le mélange avec les essences de citronnelle, de palmarosa, de girofle, de vétiver, voire même d'autres parfums chimiques tels que le formiate de citronellyle, le terpinéol, afin d'obtenir une gamme très va-

riée d'odeurs ayant toutes un même fond de géranium. On estime généralement que 100 grammes d'oxyde de phényle ont comme intensité la valeur de un kilog. d'essence de Géranium Bourbon, sans avoir, bien entendu, la même finesse, mais très largement suffisante lorsque l'on veut obtenir des produits ordinaires ou couvrir certaines odeurs de rance provenant des matières grasses utilisées.

Ether oxyde mixte

Benzyl-oxy-isoamyle $C^6H^5CH^2OC^3H^5<{CH^3 \atop CH^3}$

La préparation de cet éther oxyde est des plus simples, on peut opérer de la façon suivante :

Préparer le dérivé sodé de l'alcool isoamylique que l'on maintient en solution dans un excès d'alcool, puis ajouter peu à peu du chlorure de benzyle en quantité donnée par l'équation :

$$NaO\,C^3H^5<{CH^3 \atop CH^3} + C^6H^5CH\,Cl = Na\,Cl + C^6H^5CH^2OC^3H^5<{CH^3 \atop CH^3}$$

Le chlorure de sodium se précipite au fur et à mesure de sa formation et l'éther oxyde mixte formé est en dissolution dans l'excès d'alcool isoamylique. On le sépare par distillation fractionnée, c'est un liquide incolore distillant vers 110° sous 22 m/m, possédant une odeur douçâtre assez intense, rappelant le Gardénia.

C'est un parfum qui conviendra parfaitement pour tous les cas où il sera nécessaire d'adoucir une odeur. De même on pourra l'utiliser comme dissolvant pour les parfums cristallisés tels que Musc, Héliotropine, etc., que l'on désirera incoporer au savon.

L'exceptionnel bon marché de ce parfum nouveau le recommande à tous les savonniers à qui il peut rendre les plus grands services.

Tous les fabricants de parfums industriels produisent déjà ces deux corps intéressants. Nous conseillons à nos lecteurs de les leur demander pour essais.

J. Augé, *ingénieur chimiste.*



Elections Sénatoriales

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean Amic, conseiller général des Alpes-Maritimes, a été nommé sénateur en remplacement de M. Rouvier, décédé. M. Amic est avec MM. Louis et Jean Roure, co-directeur de la maison Roure Bertrand fils, et il su se concilier par sa bonne grâce, son affabilité souriante, son bon vouloir toujours prêt, la sympathie de toute la population. Il n'est pas douteux que son mandat lui soit renouvelé aux prochaines élections. M. Amic apportera au Sénat avec toute son expérience de la vie industrielle, l'élément parfumeur qui manquait à la Chambre haute depuis la mort du regretté M. Chiris.

Nous sommes persuadés que M. Amic emploiera toute son autorité et sa chaude éloquence à la défense et à la protection de cette industrie bien française, et nous lui présentons volontiers toutes nos félicitations et l'assurance de notre respectueux dévouement.

Droits de douane sur les essences déterpénées

Depuis quelques mois, les essences déterpénées étrangères sont taxées à l'arrivée en France comme Parfums artificiels, à 15 % *ad valorem* au lieu de 50 fr. les 100 kilogs.

Cette innovation a déjà donné un grand essor à la fabrication française dont le seul concurrent se trouve presque éliminé du marché.

D'autre part, un procès d'une maison de Hambourg au sujet de l'introduction d'Eugénol, taxé comme synthétique, déclaré comme naturel, a donné raison à notre thèse que le constituant n'est pas un produit artificiel et que ne peut être considéré comme tel que le produit traité par la voie chimique.

Jusqu'à nouvel ordre et pour longtemps encore peut-être, c'est le désarroi et l'incohérence.

Emploi du Camphre

Le Dr Holme injecte dans l'abdomen de l'huile camphrée avant l'opération de l'appendicite, pour éviter toute inflammation dangereuse. Le Dr Kolb a simplifié cette méthode en introduisant l'huile immédiatement après l'opération. Dans 12 cas de laparotomies pratiquées pour enlever des organes infectés, il a versé de l'huile camphrée dans la cavité abdominale, au milieu de la masse intestinale. Les quantités employés ont atteint 50 centimètres cubes d'huile camphrée stérilisée. Neuf décès seulement sont intervenus, dont un seul dû à la péritonite. Quelques abcès se sont déclarés chez les autres malades, mais seulement aux points non protégés par l'huile. Le Camphre est un antiseptique inoffensif et offre l'avantage de stimuler l'organisme et de lui permettre une plus aisée résistance au choc opératoire.



LE CARDAMOME ET SON ESSENCE[1]



Sa Culture au Laos

Les Cardamome étant des plantes de la flore tropicale, du moment qu'ils fleurissent dans les Indes et au Siam, il est tout naturel de les rencontrer en Indo-Chine. M. Gagnepain leur a consacré un chapitre dans la « Flore générale de l'Indo-Chine », publiée sous la direction de M. H. Lecomte.

Il existe au moins 17 variétés d'Ammomum connues et étudiées au point de vue botanique dans notre colonie d'Extrême Orient : elles présentent entre elles de notables différences. Ce sont des herbes souvent très robustes et dont les dimensions peuvent varier de 30 à 50 centimètres, comme l'Ammomum monophyllum Gagnep., à 2 à 3 m. comme l'Ammomum repens Sonner., à 3 m. comme l'Ammomum Krervanh Pierre et l'Ammomum elephantorum Pierre. Ces plantes sont pourvues d'un rhizome grêle ou fort, courant souvent à de longues distances ; parfois elles ont une souche presque ligneuse comme l'Ammomum laoticum Gagnep.

Généralement les graines sont nombreuses et arillées. L'Ammomum Krervanh a des fruits très parfumés ; la chair de ceux de l'Ammomum Tamrey est très peu aromatique. Il paraît cependant, d'après une récente publication de M. Gustave Salé, que ce dernier Cardamome, sous le nom vulgaire de « Kreko Tom-rey », est celui qui a la plus haute valeur dans la région, mais il est bien possible qu'il y ait là une confusion entre divers types de la même plante.

Parmi les variétés de Cardamomes de l'Indo-Chine, il y en a quatre qui sont couramment employées et décrites par M. Gagnepain. Il semble que l'on puisse identifier l'une, l'Ammomum echinosphœra K. Schumann, dont le nom vulgaire est le Sa-nhân avec le Sa-nhon dont parle M. G. Salé ; il est dit « sauvage », mais les Laotiens en ont entrepris la culture par des procédés simplistes que nous verrons plus loin.

1° Ammomum repens ou eletteria Cardamomum Mat., amomum cardamomum L. Plante de 2 à 3 mètres de hauteur qui porte des capsules ovoïdes striées en long ayant 12 à 15 millimètres de longueur sur 8 à 10 de largeur et couronnées par le calice persistant. Une forme a des fruits qui atteignent 35 à 40 millimètres de longueur. L'A. repens est employé comme épices, comme remède contre l'asthme, les maux de tête et certaines affections d'estomac et comme masticatoire avec le bétel.

Il est cultivé au Cambodge et au Laos et indigène dans le Haut-Tonkin, à Lao-Kay.

2° Ammomum Krervanh Pierre. — C'est une herbe qui atteint 3 mètres de hauteur et porte des capsules velues-dorées puis glabres, globuleuses, de 16 millimètres de diamètre, ayant 5-6 côtes peu marquées à 9 sillons ; on en tire 5-9 graines globuleuses, un peu comprimées, à base concave, à arille lacérée. Les fruits qui mûrissent en mai sont très parfumés.

Le centre de production est au Cambodge dans la province de Thépong, dans les monts Kervanh, celui de son commerce est à Kompong-Speu, et à Pnom-Penh. Son nom vulgaire est Kreko Krervanh, Karvanh ou Krewanh. Les indigènes en font un aliment, un condiment surtout. Il a été introduit en Europe au XVIe siècle. D'après M. Pierre, il s'en ferait un commerce de plusieurs millions (?) avec la Chine, ce qui ferait peut-être supposer une confusion entre ce Cardamome et l'Ammomum Tomrey que nous allons voir.

3° Ammomum Tomrey. — Herbe s'élevant de 0 m. 50 à 1 mètre. Elle produit des capsules elliptiques, presque glabres, longues de 14 millimètres, larges de 10 à 13, qui sont striées longitudinalement et serrées les unes contre les autres. Les graines sont déformées et ont une arille déchiquetée ; leur chair est peu aromatique. La floraison a lieu en avril.

Le nom vulgaire de ce cadamome est Tomrey. On le trouve dans la province de Samrong au Cambodge ; à Angkor, à Pnom-Penh ; dans le Laos, à Pak-lay (ou Pak-sé).

Il paraît qu'il ne vaut cette année que 120 piastres alors qu'aux adjudications de Pnom-Penh, il s'est couramment traité à 700 piastres le picul, prix fort encourageant pour les cultivateurs du Cambodge.

4° Ammomum echinosphœra K. Schumann ; c'est probablement l'A. villosum Lour. ; son nom vulgaire est Sa-nhân ou Sa-nhon. Il doit être le même Cardamome que celui dit « sauvage » qui est cultivé au Laos par les populations bolovens de la province de Saravane.

C'est une herbe élevée d'environ 3 mètres dont les capsules ovoïdes de 20 millimètres sur 12 à 15, sont couvertes de piquants très fins et flexueux. Les feuilles ressemblent à

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, n° 8, Août 1911, pages 99 et 100.

celles du laurier-cerise. Elles produit ses fleurs et ses fruits au mois de mai.

Cette plante est originaire des Monts Bavi au Tonkin et de Than-ho et de Phu-yen en Annam.

Le Cardamome « sauvage » a valu, il y a quelques années, 25 et même 30 piastres le picul et 16 piastres seulement en 1910. Le cours moyen est de 20 piastres.

La province de Saravanne a singulièrement augmenté sa production qui est passée de 20 tonnes en 1906, vendues aux négociants chinois de Pak-sé, à 190 tonnes en 1909. C'est donc, au cours moyen de 20 piastres le picul, plus de 60.000 piastres gagnées en un an par les bolovens de Saravane au prix de quelques défrichements de forêts et d'un travail insignifiant, car les Laotiens n'aiment pas beaucoup le travail et il ne leur faut pas des cultures compliquées, demandant un certain entretien.

Les bolovens choisissent n'importe quel terrain, quoique la terre rouge du plateau paraisse la meilleure ; ils en font un essai, plantant dans un « raï » à riz un certain nombre de pieds de Cardamome. En cas de réussite, ils défrichent le sol environnant qu'ils plantent en Cardamome.

Les plantations sont faites par semis et produisent dès la troisième année pendant une période de trois ans, après quoi elles meurent : elles n'exigent aucun entretien que le sarclage des hautes herbes.

Après la récolte, on place les graines sur des claies pour les faire sécher au-dessus du feu, ce qui permet de détacher l'enveloppe pour avoir le produit marchand.

Les Chinois sont les acheteurs presque exclusifs de ce Cardamome dont ils usent comme de condiment et de médicament : ils en feraient, paraît-il, des produits épicés dans le genre du carry et de quelques sauces anglaises. Les Annamites se servent aussi du « me-tre » comme les Tonkinois emploient le sa-nhon : c'est pour eux aussi un condiment et un remède contre les coliques et les maux d'estomac.

Comme ce Cardamome, même au prix de 20 piastres le picul, représente une source de richesse pour les Bolovens du Laos, notre intérêt national bien compris nous commande d'en développer la production.

D'autre part, il serait peut-être intéressant pour la parfumerie d'essayer les divers Cardamomes d'Indo-Chine dont nous ne croyons pas que l'étude ait été faite à ce point de vue spécial.

Louis Serve.
Ingénieur civil.



LES PARFUMS EN THÉRAPEUTIQUE



Les parfums tenaces en pathologie et en thérapeutique mentales

De l'anecdote suivante m'est venue l'idée de l'article actuel.

Encore étudiant, je fus prié à dîner par un Professeur de la Faculté. J'avais fait, à l'Hôtel-Dieu, le matin même, un pansement à l'iodoforme ; la maîtresse de céans me prit à part, au salon : « Vous ne saviez donc pas, jeune imprudent, que votre voisine de droite ne peut supporter l'odeur de l'iodoforme sans avoir des cauchemars funèbres la nuit d'après ? Inutile de chercher plus loin la cause de sa froideur ; elle pense déjà au mauvais sommeil qui l'attend ; involontairement peut-être, mais sûrement, elle vous en veut. »

Je demandai à la dame comment, elle aussi, avait diagnostiqué l'odeur du produit à peine effleuré le matin, 14 heures avant.

— Ne vous inquiétez pas ; les femmes ont un flair spécial. Mais si Madame X... souffre de ces relents, moi j'y trouve, au contraire, une excitation bizarre de tout mon être qui a provoqué ma joie de ce soir. J'adore d'ailleurs les parfums, et non seulement les bons, mais les étranges aussi, tous les parfums, pourvu qu'ils soient tenaces.

Le problème ainsi posé d'une façon pour le moins inattendue, je cherchai à l'élucider.

Or, si l'on veut bien se rappeler l'importance que le peuple attache aux odeurs fortes vis-à-vis des nourrices ; si l'on daigne se reporter au livre du Dr Tardif, paru en 1899, chez J.-B. Baillière et fils, et intitulé : « Les Odeurs et les Parfums, leur influence sur le sens génésique » ; si l'on consent à se rappeler que Frédéric Hoffmann a écrit dans « La Politique du Médecin », que le médecin doit saliver « par la myrrhe et le tabac », dans les lieux contaminés, et qu'il « doit être parfumé, mais très légèrement ; ni ambre ni musc, qui pourraient provoquer des crises d'hystérie » ; on conviendra que les parfums ont une action directe, indubitable et diverse sur le système nerveux et l'on me permettra de citer quelques cas démonstratifs de cette influence.

Il est aisé de comprendre que le nerf olfactif, grâce à ses ramifications à travers le crible de l'ethmoïde, est en relations intimes avec les centres cérébraux primordiaux et peut y conduire des sensations déterminant des mouvements moléculaires, qui seront soit réguliers, prévus, compréhensibles, déterminés, soit anarchiques ou contradictoires.

Chacun se souvient du vieux capitaine à l'éternel brûle-gueule et qui tombait en syncope en respirant des roses rouges. Nous avons tous éprouvé l'agréable ou pénible sensation de revivre brusquement une page du passé en retrouvant dans un livre, dans un tiroir ou dans la rue, un parfum jadis aimé, dont la simple perception olfactive a provoqué l'ébranlement des neurones du souvenir.

Privez un individu du nez : vous aurez un anormal, un dégénéré, un inverti. L'homosexualité a mis un fait bien en relief. La thérapeutique ultrarhénane utilisée contre plusieurs cas d'inversion sexuelle fut une rééducation du nerf olfactif par cautérisation ou excitation des cornets.

Les Lesbiennes, avant de se livrer à leurs pratiques, ne se parfument-elles pas les organes voulus ? Ne savons-nous pas qu'un simple coryza obnubile nos facultés intellectuelles et influence fâcheusement notre aptitude reproductrice ?

A-t-on oublié le procès original plaidé, je crois, à Pau, où la dame se basait, pour demander le divorce en sa faveur, sur le fait suivant : sachant que son mari préludait aux ébats conjugaux, par de sonores éternuements, et ayant remarqué qu'il éternuait de plus en plus, quand les relations mondaines le mettait auprès d'une jeune personne, toujours la même, la légitime épouse en avait conclu (comme vous, lecteur), à un désir adultérin injurieux pour elle-même ?

Les vétérinaires, enfin, me contrediront-ils, si j'avance que les chiens, par exemple, ont besoin de « tout leur flair », pour l'acte qui assure la continuité de l'espèce ?

Ainsi donc les odeurs agissent sur notre cerveau. Il est naturel que cette action change avec la puissance, la ténacité, la finesse du parfum, d'une part et, d'autre part, avec le cerveau lui-même ou avec l'individu. L'action la plus simple est dans le plaisir qu'on éprouve habituellement à sentir une odeur agréable ; l'action la plus malheureusement intense peut se voir dans les cas d'anémie cérébrale survenant chez des fleuristes ou des ouvrières en parfumerie.

Si, donc, nous prenons un individu quelconque et que nous lui fassions respirer un parfum tenace, après la phase de plaisir, viendra celle d'obnubilation légère, puis de gêne, de suffocation, de congestion ou d'anémie cérébale et parfois de troubles mentaux (délire, anesthésie, résolution musculaire).

Comme on le voit, ce tableau est superposable à celui d'une anesthésie au chloroforme ou à l'éther. Le parallèle entre les anesthésiques et les parfums capiteux pourrait se poursuivre longtemps encore. Ainsi, une dame de ma clientèle ne peut respirer un parfum quelconque sans éprouver des migraines atroces ; l'odeur du chloroforme, même très dilué en potion, lui procure les mêmes sensations.

Les essences florales déterminent des syncopes initiales au même titre que le chloroforme. Et la puissance d'excitation cérébrale est fonction, dans les deux cas, de la pureté du produit : le chloroforme Adrian ou de Corbière et Lindeux étant supérieur aux autres, et de même, l'absence de terpènes contribuant à augmenter la diffusibilité de l'essence jusqu'à nos centres cérébraux.

Enfin, les troubles somatiques existent aussi dans les cas d'intoxication par les parfums (ingurgitation accidentelle ou criminelle ou simple inhalation). On sait que le chloroforme s'élimine par le foie et l'éther plutôt par les bronches. De même, un enfant qui avait bu une lotion à la violette, croyant à du pippermint, présenta de l'ictère grave qui résista au traitement habituel. Un chien à qui j'avais fait absorber des boulettes parfumées à l'essence de patchouli Gattefossé eut de la bronchorrhée, des selles diarrhétiques, sanglantes, à odeur caractéristique, le tout accompagné de troubles psychiques analogues à ceux que cause le haschisch.

Le sujet du rôle des parfums en pathologie mentale est trop vaste pour que j'aie la prétention de l'épuiser. Je rappellerai simplement l'excitation rituelle des fidèles d'une secte religieuse par les parfums : cassolettes des boudhistes, bouquet de lotus du Khama-Soutra, encens des chrétiens ; toute religion a eu des parfums lénitifs qui, joints aux coloris de la mise en scène et aux impressions acoustiques, rendaient plus aptes à la suggestion les cerveaux des fidèles.

Il y aurait beaucoup à dire encore. Je parlerai plus tard du rôle des essences et parfums en thérapeutique mentale, car il est naturel que les parfums, anesthésiant le système nerveux central, puissent aussi calmer le système nerveux périphérique.

Mais je tiens, pour terminer, à reconnaître l'amabilité des maisons qui ont bien voulu mettre à ma disposition des essences pures et tenaces grâce auxquelles j'ai pu poursuivre mes recherches.

MM. Groléa et Sordes, de Suresnes, d'abord ; puis M. A. Birckenstock ; MM. Chuit,

Naef et Cie aussi, de Genève ; enfin et surtout, MM. Gattefossé et Fils, de Lyon, aux essences déterpénées incomparables et qui m'accueillent en outre dans leur revue. Il ne m'appartient pas ici d'établir des préférences entre ces diverses maisons. Je tenais simplement à toutes les remercier.

Qu'on retienne de mon essai que les parfums tenaces ont, au même titre que les anesthésiques, une action élective sur les centres nerveux dont on doit tenir compte. — Comme les anesthésiques chirurgicaux, les parfums forts peuvent parfois devenir poisons pour le cerveau (anesthésie, obnubilation, vertiges), et aussi pour le corps (ictère, diarrhée), même pour la peau (dermite des parfumeurs-chimistes par causticité des essences pures).

Je tenais à montrer les curieuses et utiles recherches qu'il y aurait lieu d'entreprendre sur cette question pour en tirer des lois expérimentales.

Docteur Forgues.



LE NOM DES PARFUMS

Les traités de publicité récents de Gérin ou d'Allen, fort complets d'autre part, ne nous paraissent pas donner une importance suffisante au nom spécifique, à la marque distinctive des spécialités. C'est, en effet, le nom du produit qui reste dans la mémoire du client éventuel alors que celui du fabricant reste généralement au second plan. Notre confrère anglais, *Perfumery and essential oil record*, a publié une étude sur ce sujet, mais elle ne s'applique malheureusement que très incidemment à la branche qui nous intéresse ici, la Parfumerie.

En Parfumerie, mieux que dans toute autre industrie, le nom du produit a la plus grande importance : c'est, en quelque sorte, la première publicité, base de toutes celles qui suivront par l'affiche, par les brochures, les prospectus, etc. Le nom doit provoquer autant que possible une suggestion directe, une sensation subjective de parfum et un désir de la sentir effectivement ; il doit pousser à l'achat dans la plus grande mesure possible.

Le prix de plus en plus élevé de la publicité nécessite des formules toujours plus condensées et la marque qui, à elle seule, sans aucun texte explicatif, sans aucune illustration provoquera le mieux le désir d'acheter sera la plus parfaite.

Le nom, maintes fois lu et relu s'implantera par la répétition dans le cerveau du lecteur et, au moment psychologique de l'achat, viendra tout naturellement sur les lèvres comme personnifiant le mieux le désir d'acquisition.

Le choix d'un nom doit être fait avec soin, et non pas à la légère. En Amérique, les meilleurs parfumeurs ne se croient pas nécessairement des spécialistes parfaits en matière de publicité et ils ont souvent recours à des experts, hommes de la plus haute expérience pratique et exclusivement versés dans l'étude de la psychologie de l'acheteur. Quelques maisons ont eu recours à des concours dotés de prix importants et choisissaient à bon escient, parmi les noms proposés, le meilleur.

Pour bien des spécialités, on s'est contenté d'accoler le nom du produit à celui du fabricant : par exemple Quinquina Dubonnet, absinthe Pernod, qui sont devenus lentement pour le consommateur un Pernod, un Dubonnet ; de là à conclure que l'on peut aisément imposer au public un nom nouveau sans qu'il comporte *en soi* l'explication du produit désigné sous ce vocable hier inconnu, il y a un pas difficile à franchir.

Il est heureux qu'en Parfumerie, le nom de la fleur ou de la matière odorante serve généralement de racine au terme nouveau, il comporte donc naturellement une somme d'explications assez grande si les désinances finales ajoutées sont assez euphoniques et faciles à retenir le nom sera parfait. Il pourra figurer seul, publicité condensée, dans les quotidiens, les journaux spéciaux, ou sur les murs dans une affiche bien comprise objectivant encore davantage la suggestion orthographique ou verbale.

Mais si, au contraire, on utilise un nom quelconque, si simple, si sonore, si intéressant soit-il s'il n'engendre pas automatiquement l'idée de Parfum, il sera défectueux et une grande partie de la publicité utilisée à le lancer sera dépensée en pure perte.

Là comme partout, c'est la théorie du moindre effort qui triomphe.

Si nous prenons parmi les spécialités célèbres, celles qui ne craignent plus la critique parce qu'elles ont parfaitement réussi grâce à leur perfection et à la notoriété des fabricants, quelques noms bien connus, nous

pourrons les partager en deux séries distinctes : Les Parfums dont le nom provoque une suggestion directe favorable à l'achat, et ceux au contraire qui ont besoin d'une description accessoire pour influencer l'acheteur.

Dans la première, au hasard d'un catalogue : Brise embaumée, Caresse de fleurs, Parfum Rêvé, Ambre Idéal, Violiris, Fleurs de Mousse, Rose France, Roses d'Orsay, etc., et des noms déjà moins suggestifs comme Floramye, Jardin de mon Curé, Premier-Mai ; enfin, dans la seconde, les noms de fantaisie susceptibles de désigner indifféremment une romance, une coiffure ou un bijou : Cœur de Jeannette, Orior, Etoile de Napoléon, Roi de Trèfle, Lysmina, etc.

Parmi les spécialités, certains noms parlent à l'esprit et provoquent, sans effort, l'effet cherché : Amyderm, Jouventine, Pygmentine, Dentol ; d'autres ne peuvent se séparer de leur nom spécifique : Odol, Pebeco.

Nul doute, bien entendu, que des raisons particulières aient présidé au choix de ces noms divers, mais la grande majorité du public les ignore et l'effet produit par la simple lecture des noms de la deuxième série est presque nul.

Il est donc préférable, pour le lancement d'une nouveauté, de trouver (tâche difficile) le nom sonore, euphonique, mnémogène et suggestif qui soit, à lui seul, une réclame. Il faudra corriger, au contraire, l'inertie d'un nom de fantaisie par une explication complémentaire. La répétition finira par l'associer indissolublement à la marque, mais après un long effort et de lourdes dépenses, et il demandera toujours à l'acheteur un effort d'assimilation plus grand.

Bien entendu, nous n'avons tenu aucun compte de la qualité du produit ; tout produit parfait finira par se vendre et le produit médiocre aura peu de succès, malgré son titre excellent, mais nous restons sur le terrain de la publicité pure.

Provoquer l'achat le plus rapidement et le plus fréquemment possible. tel est le but de la réclame ; le nom, à lui seul, peut faire une grande partie de la besogne ; ne négligeons donc pas ce premier avantage.



POUVOIR BACTÉRICIDE DE L'ALCOOL



A notre dernière étude sur l'importance de l'alcool en parfumerie, importance que nous démontrions bien exagérée, quelques lecteurs nous ont opposé la valeur bactéricide de l'alcool qui milite en faveur de son usage.

Nous ne pouvons que nous retrancher derrière l'autorité du Dr Barsikow qui a étudié la question et résume comme il suit son opinion : L'action antiseptique et hygiénique de l'alcool n'est nullement proportionnelle à son degré de concentration. L'alcool absolu est inefficace, son pouvoir désinfectant augmente avec son degré de dilution, il atteint son maximum à 55° pour diminuer ensuite à nouveau si on augmente le degré de dilution.

Ces observations, nous dit J.-P. Durvelle, présentent un vif intérêt et expliquent bien des faits contradictoires. Lorsque le Dr Koch affirme que l'alcool détruit le pouvoir bactéricide de certains désinfectants, il est dans le vrai quand il parle d'alcool absolu ou à haut degré. Des expériences faites par Epstein avec différents désinfectants tels que le sublimé, le carbol, le lysol, le thymol en solution aqueuse et en solutions alcooliques de degré variable, ont démontré que ces corps étaient inefficaces dans l'alcool pur et qu'au contraire ils donnaient d'excellents résultats en solutions aqueuse ou faiblement alcoolique et surtout en solution à 50 % d'alcool.

Ces observations viennent à l'appui de notre thèse que l'alcool a surtout en parfumerie une valeur de dissolvant et qu'on peut sans aucun inconvénient le supprimer ou plutôt en diminuer le degré dans la plus grande mesure possible. Chaque fois qu'il sera possible, grâce aux essences déterpénées ou aux parfums synthétiques, d'employer sans filtrage supplémentaire l'alcool 50°, on procurera à l'acheteur une économie sensible sans diminuer aucunement la valeur hygiénique des produits qu'on lui livrera.

Enfin en ce qui concerne les produits à diluer dans l'eau, tels que les alcools de menthe, les dentifrices, etc..., la question ne se pose pas puisque généralement on les utilise dans la proportion de 3 gouttes environ pour 60 grammes d'eau (un demi-verre) soit un gramme et demi de solution alcoolique par litre d'eau.

Dans ce cas, il est tout à fait logique de rechercher le plus bas degré d'alcool compatible avec une concentration normale.

Ainsi, par exemple, il n'est pas douteux qu'une dissolution de 10 grammes d'essence déterpénée de Menthe Flor-Mint dans un

litre d'alcool à 50°, dissolution qui se fait clairement sans le secours d'aucun filtrage, aura autant de force, grâce à la concentration de l'essence, et autant de valeur hygiénique que le soluté officinal à 20 grammes d'essence pour un litre d'alcool 80° et l'économie obtenue se traduira par une différence de 30° d'alcool, soit près d'un franc par litre au taux actuel des droits français. Une économie analogue peut se réaliser dans toutes les préparations de parfumerie.

FLORIANE.



Le Mastic (du latin : *mastiche*, et du grec : *mastichi*, de *masso*, pétrir, mâcher), est une gomme résineuse qui s'écoule du « Pistachier-Lentisque ou Lentisque », petit arbre de la famille des Avacardiacées, qui croît spontanément dans tout le bassin méditerranéen et principalement et en abondance, dans l'île de Chio (Archipel) où sa culture est très répandue.



Vue de Chio

C'est un arbuste, toujours vert, en forme de parasol, atteignant 3 mètres de haut (rarement 4 et alors aux dépens de sa productivité). Ses feuilles lancéolées ressemblent, à s'y méprendre, à celles du myrthe.

L'arbre mâle ne produit qu'une quantité insignifiante de résine, presque sans odeur. C'est l'arbre femelle qui donne tout le mastic.

On l'extrait au moyen d'incisions que l'on pratique de 3 en 3 centimètres sur le tronc et les grosses branches. Au bout de 2 ou 3 jours, l'exsudation se produit et il s'écoule une gomme blonde, à la cassure brillante et vitreuse, à l'odeur fine et agréable. On la recueille sous forme de larmes oblongues, dans de petits paniers garnis de papier que l'on dispose autour de l'arbre ou, plus couramment encore, sur le sol que l'on a au préalable recouvert d'un sable fin et blanc que l'on trouve sur les lieux mêmes, et où elle sèche naturellement au contact de l'air.

Les récoltes commencent en juillet, époque de la taille de l'arbre et se poursuivent jusqu'à fin octobre. Elles sont au nombre de quatre : la première est de beaucoup la meilleure tant au point de vue du rendement que de la qualité. La dernière ne donne qu'un produit de basse qualité, employé seulement

par l'industrie des apprêts. Détail curieux : la meilleure gomme s'écoule du côté du tronc exposé au nord.

C'est principalement l'île de Chio qui s'occupe de la culture, de la récolte et de la manutention de cet intéressant produit. Les villages du sud sont spécialement occupés à cette industrie et c'est là que les rendements sont les meilleurs. Des champs immenses sont couverts de pistachiers (ou *skinos*) et, de fort loin, on perçoit l'odeur très agréable qui s'en dégage.

La production moyenne annuelle est de 130.000 kilos, de résine-mastic.

Le Mastic est très employé industriellement, soit pour la fabrication des vernis, soit pour le collage ou l'apprêt des étoffes et des soieries. On en importe actuellement des quantités considérables dans les cinq parties du monde.

Les Orientaux, et principalement les Arabes, font un grand usage de cette résine qu'ils mastiquent continuellement. Mise dans la bouche, elle se brise sous la dent en une infinité de petits fragments qui se ramollissent rapidement pour former une pâte insoluble, à consistance caoutchouteuse.

Sa saveur est astringente et très aromatique, l'odeur suave est comparable à l'absinthe ou à l'anis, avec plus de finesse et parfume très agréablement l'haleine.

Elle est excellente pour la conservation des dents, le raffermissement des gencives et l'antiseptie buccale. En médecine dentaire, on l'emploie avantageusement contre la carie. On l'introduit dans les cavités des dents cariées, sous forme de solution dans l'éther dont on imbibe un petit tampon de coton. Il se forme une petite boule qui adhère à la dent, sans coller à la joue.



Branche de mastic en fleurs

Le Mastic est, en réalité, formé de deux résines distinctes, l'une soluble dans l'alcool froid, l'autre dans l'alcool bouillant.



Vue générale de Chio

Les Levantins fabriquent, avec la gomme de mastic, une liqueur alcoolique qui a toutes les propriétés de l'absinthe, qui est aussi

agréable et n'en a pas les inconvénients, sa teneur en « thuyone » étant presque nulle.

Ils emploient, pour cette fabrication, 5 % de mastic et quelques graines d'anis, qu'ils incorporent à de l'alcool chaud au titre voulu.

C'est le seul apéritif utilisé en Asie-Mineure et en Turquie, où le nom de « douzico » lui est donné par les chrétiens qui en font un usage très courant.

Il en existe trois qualités distinctes : le « mastic » proprement dit, liqueur incolore, à degré alcoolique assez élevé, blanchissant dans l'eau et ressemblant, à s'y méprendre, comme apparence et aussi comme goût, à nos absinthes dites oxygénées ; une deuxième qualité portant le nom de « rachi » et enfin le « tzipouro », plus ordinaire, blanchissant très peu, moins alcoolique et moins chargé en essence.

On consomme ces apéritifs avec leur accompagnement habituel de « mézé », condiments de toutes sortes qui consistent principalement en poissons frits (petits rougets), tranches de foie frit, œufs durs, tomates, salade, etc., le tout très épicé, et que l'on sert dans les cafés comme complément indispensable de cette boisson.

On emploie aussi beaucoup la résine de mastic dans toute la région d'Anatolie et de Turquie pour la fabrication des innombrables confiseries et sucreries, si fort en usage parmi les Orientaux : rahat-loucoum, bonbons de toutes natures (elva principalement), où on la mélange au sucre fondu.

Le Mastic contient une essence à odeur très agréable et très aromatique dont l'extraction industrielle et pratique n'a pas été faite, à notre connaissance, jusqu'à ce jour (1). C'est un fixateur tout aussi puissant et beaucoup plus aromatique que le benjoin et le styrax. En solution à 10 % dans l'alcool fort, il donne une teinture odorante et très persistante.

Nul doute qu'on en fasse bientôt une grande consommation en parfumerie où il rendra les mêmes services que les résines déjà utilisées comme fixateurs. Il fournira une note odorante nouvelle. Dans les Dentifrices, son emploi s'impose : dans la distillerie, n'étaient les règlements qui prohibent les résines par la fabrication des apéritifs, il permettrait d'obtenir des liqueurs douces de toute première qualité ; son arôme mielleux particulier plairait au public.

Dans les parfums à brûler, il dégage une fumée très odorante.

Enfin, signalons son utilité dans les gommes à mâcher, si répandues en Amérique, encore peu connues en Europe, mais appelées à un succès dès qu'elles seront sérieusement lancées ; et comme succédané des cachous.

Robert GATTEFOSSÉ.

1. Le tarif de la Maison ROURE-BERTRAND fils, à Grasse, comporte cependant une essence de Mastic à 425 fr. le kilog.



LE PHOTOGRAPHE A L'EXPOSITION



C'est à l'exposition de Turin que la comédie se joue, mais on peut la placer indifféremment dans toutes les autres exhibitions, puisque les règlements sont généralement les mêmes.

Notre photographe se présente à la section française de parfumerie. Un parfumeur qui expose ses produits doit être heureux qu'une photographie répande un peu partout et fixe définitivement dans la mémoire des hommes la grâce fugace de son stand... Sans aucun doute, il le pense, mais il n'a pas lu les règlements de sa section.

L'huissier, gardien sévère de ces lieux, ancien soldat respectueux de la consigne, arrête le déclic de l'appareil et très poli :

— Pardon, Monsieur le Photographe, avez-vous l'autorisation de photographier...

— Sans aucun doute puisque c'est un droit que j'ai payé *une lire* à la porte.

— Votre ticket spécial vous donne le droit de photographier au dehors ; en dedans, il vous faut l'autorisation du président de la section française.

— Parfait.

Au bureau de la section française. Réception charmante.

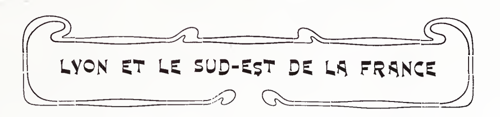
— Certainement, Monsieur le journaliste, nous sommes très heureux de vous accorder cette autorisation, car certainement vous avez l'autorisation du chef de groupe...

— J'avoue n'avoir pas pensé à m'en munir, mais, comme vous, je suis persuadé qu'elle ne m'aurait pas été refusée.

— Evidemment, mais elle ne vous aurait été d'aucune utilité, si vous ne vous êtes pas préalablement muni de l'autorisation écrite de chacun des exposants en particulier...

Et faute de ces multiples autorisations, notre photographe n'a pu nous rapporter aucune vue des vitrines délicieuses où s'affirme, charme des yeux avant jouissance de l'odorat, l'art inimitable de nos Parfumeurs Français.

La photographie du groupe « Les Sirènes », du stand « Viville », nous a été aimablement communiquée par la maison de Paris.



LYON ET LE SUD-EST DE LA FRANCE

Afin d'éviter la prolixité sur un sujet qui nous touche de trop près, et pour écarter tout soupçon de partialité, nous empruntons à notre confrère parisien *Commerce et Industrie* le résumé suivant :

M. Victor Cambon nous a montré, dans un livre récent, — le premier d'une série de sept volumes sur la « *France au Travail* », — le développement de cette région du Sud-Est où s'accomplit une transformation radicale de l'industrie.

Le monde est rempli du bruit fait par les nées contre la race latine en général et contre la France en particulier.

On ne saurait trop encourager et trop répandre les écrits d'auteurs tels que M. V. Cambon qui, dans le premier volume de sa « France au Travail », montre en un tableau précis les heureux efforts industriels de cette région du Sud-Est si riche par les produits de son sol et où de nouvelles et puissantes industries ont surgi depuis 10 ans, grâce à l'initiative hardie et aux efforts réfléchis de ses habitants.



Lyon. — Vue panoramique

peuples anglo-saxons autour de leurs entreprises annoncées à grands sons de trompe et soutenues par une énergique réclame gouvernementale.

Les Latins, plus affinés dans leurs goûts, plus anciens dans la carrière, dédaignent ces manières de parvenus. Leur activité, plus lente et plus sourde, n'en est pas moins très féconde ; il importe d'en montrer les résultats considérables pour contrebalancer l'effet produit par les campagnes de dénigrement me-

C'est le Midi du travail et non de la politique : de ses centres populeux partent des pionniers vigoureusement trempés qui créent la richesse et non des fonctionnaires improductifs qui l'absorbent.

La métropole de la vieille Gaule, la puissante cité de Lyon, couchée au confluent de deux grands cours d'eau, est certes l'un des principaux foyers d'émission de l'énergie française. Economes, indépendants, d'une hardiesse froide et réfléchie, les Lyonnais ont



Lyon. — Vue du Palais de Justice



Lyon. — Le Pont de la Guillotière et l'Hôtel-Dieu

Clichés du Syndicat d'Initiative.

su créer chez eux d'admirables outils de travail, d'abondantes sources de richesses et leur activité s'exerce sur toute la surface de la terre. Au Mexique, en Chine, en Australie, on trouve partout des Lyonnais ; ils reviennent, après fortune faite, jouir au pays natal d'une large aisance, en s'occupant des devoirs de charité et de philanthropie que la possession de la richesse impose aux hommes bien nés.

Les institutions publiques sont marquées, à Lyon, d'un caractère spécial qui indique l'originalité créatrice des habitants.

La Chambre de Commerce est l'une des Assemblées d'hommes d'affaires les plus éclairés qu'il y ait au monde. Son initiative s'est exercée dans toutes les branches du commerce et de l'industrie : création du Musée Historique des Tissus, de l'Ecole Centrale Lyonnaise, de l'Ecole de Chimie Industrielle et de l'Ecole Supérieure de Commerce, de cours de langues étrangères, d'un musée et d'un office coloniaux, envoi de missions d'études en Extrême-Orient.

Plus que toute autre, l'Université de Lyon a profité de l'autonomie : ses trois mille étudiants suivent les cours professés par un corps enseignant de premier ordre. Elle a su se mettre à la hauteur des exigences locales en s'annexant un Institut de chimie très complet et s'assurer de puissantes amitiés en constituant un groupement, qui comprend l'élite de la société, avec le but de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, au développement de l'Université de Lyon.

L'initiative privée, très active à Lyon, a su créer l'administration autonome des Hospices civils qui dispose d'un budget de près de six millions alimenté par ses propres revenus.

Quand Lyon est en retard dans une branche quelconque, elle sait se mettre, d'un seul coup, au-dessus des premières villes du monde. C'est ainsi que les vieux abattoirs sont remplacés par un établissement qui couvrira 21 hectares avec des halles pour 16.000 têtes, des entrepôts frigorifiques, etc., et qui ne coûtera pas moins de seize millions.

Nulle part plus qu'à Lyon la décentralisation n'a produit de plus heureux résultats. L'Ecole Centrale Lyonnaise donne un enseignement théorique et pratique à de nombreux ingénieurs qui y suivent des cours spéciaux très appréciés, notamment en ce qui concerne la chimie moderne, la technique coloniale. L'Université de Lyon a favorisé la création d'une école de chimie industrielle avec des sections de tannerie, de parfumerie, etc., qui donnent les meilleurs résultats.

L'Ecole Supérieure de Commerce, l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, l'Ecole Nationale Vétérinaire, l'Ecole Pratique d'Agriculture d'Ecully, l'Ecole Municipale de Tissage et de Broderie, complètent un ensemble remarquable d'institutions utiles à la région et au pays tout entier.

La fameuse « Martinière », l'Ecole de La Salle, la vaste organisation de cours publics de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, mettent plusieurs milliers d'auditeurs à même d'acquérir avec une dépense minime, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'ouvrier moderne. On a compris à Lyon que l'apprentissage pratique est la base de l'enseignement ouvrier.

Toutes les grandes industries sont représentées à Lyon par des établissements de premier ordre, mais la fabrication des tissus et articles de soie est toute personnelle à la région lyonnaise : sa production alimente un commerce de 600 millions, dont 400 millions à l'exportation.

Les efforts combinés de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse (Crefeld, Milan, Zurich) n'ont pu avoir raison des tisseurs lyonnais. C'est que la soie ne se traite pas comme la laine et le coton dans de vastes usines d'où sortent chaque jour des centaines de kilomètres d'une étoffe toujours la même.

La fabrication des produits chimiques, notamment des acides minéraux, des colles et gélatines, des produits photographiques, est très prospère à Lyon et dans les environs ; il suffit de citer les noms de Perret, de Coignet et de Lumière pour évoquer dans la mémoire du lecteur tous les progrès faits depuis 25 ans dans la fabrication des colles, des plaques photographiques et des acides nécessaires à l'industrie.

On doit donc souhaiter à Lyon que l'esprit d'initiative de ses habitants, qui a déjà donné de si beaux résultats, se conserve et se perfectionne encore. Heureusement il n'est pas près de s'éteindre, car Lyon a donné une preuve de hardiesse et de ténacité dans la création de la Société des Forces Motrices du Rhône due à l'énergie d'un grand fabricant de soieries, M. Henry. Seul, et dédaignant les méthodes de corruption qui aplanissent les difficultés administratives dans tous les pays du monde, M. Henry a pu, à coup de millions, créer le canal et l'usine de Jonage qui distribue dans toute la région plus de 20.000 chevaux de force électrique. Pour les transports en commun, Lyon est une des premières villes de l'Europe ; l'initiative locale y a construit de nombreuses voies ferrées et aménagé le Rhône pour en faciliter la navigation. Lyon gardera, grâce à l'énergie de ses habitants, à sa situation privilégiée, une situation industrielle et commerciale de premier ordre.

C. L.



CULTURE DE LA MENTHE DANS LE PIÉMONT

Nous avons déjà publié dans cette revue, maintes études sur les Menthes et nous sommes heureux de pouvoir compléter la documentation que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs par les renseignements que nous avons pu prendre personnellement dans le Piémont.

M. Domenico Varino, l'actif directeur de la maison Giovanni Varino nous a fait visiter en détail les importantes cultures ainsi que les pittoresques distilleries de la région de Pancalieri et Lumbriasco.

Champ de Menthe Poivrée

Disons rapidement qu'au point de vue technique comme au point de vue pratique, les essences tirées des plants de menthe d'origine anglaise (menthe noire et menthe blanche) acclimatés dans le Piémont se rapprochent énormément des menthes anglaises véritables avec de faibles différences provenant évidemment d'un terroir différent et qui se manifestent principalement par une moindre teneur en menthol total ainsi que par une plus forte proportion de mentone. Une rectification soignée, par fractionnement, permet de remédier dans une large mesure à ce petit inconvénient. La menthe Piémontaise véritable, autochtone, est légèrement différente et se rapproche plus exactement de nos types français (faible polarisation lévogyre, réaction vert émeraude à l'acide acetique). L'étude du Dott. Carlo Edoardo Zay est fort intéressante à consulter à ce sujet, nous nous réservons de l'analyser à la prochaine occasion.



Récolte de la Menthe

Grâce au bon marché relatif de la main d'œuvre, qui, comme on le sait est un important facteur du prix de l'essence de menthe qui demande de grands soins manuels, et à la fertilité extraordinaire de la plaine Turinoise, l'industrie de la Menthe a pris un grand développement dans la Carmagnole et il faut dorénavant compter la production italienne comme une des plus importantes en Europe. Si nous comparons la production française qui ne temps ordinaire, est de 11.000 k. et la production anglaise qui atteint 5.000 k. annuellement, à la production italienne qui

représente, dès aujourd'hui, près de 10.000 kilogs, on constatera aisément la place importante qu'elle occupe aujourd'hui sur le marché. Ajoutons, pour être exacts, que les plantations françaises ont souffert cette année de la canicule plus que les cultures italiennes et qu'il est fort possible que les distillations, qui ne sont pas encore terminées nous laissent en état d'infériorité vis-à-vis de nos voisins.



La Distillerie de Menthe G. Varino

La large vallée du Pô, formée d'alluvions argilo-calcaires est très favorable aux cultures aromatiques en général, et le rendement à l'hectare, comme celui de la plante verte en essence, est en tout point comparable à celui que l'on obtient dans la vallée de la Sorgue, aux Vallayans, à Althen-les-Paluds et aux environs. Alors que l'hectare rend en Angleterre de 11 à 17 kilogs d'essence, selon sir Walter Gilbey, 25 kil. selon J. Umney, les surfaces plantées en Menthes anglaises dans le Piémont, donnent comme en France, 50 kilogs d'essence à l'hectare : la variété piémontaise autochtone ne donne que 30 kilogs d'essence environ.



Distillateurs Piémontais

Cette différence est due tant à la quantité de plante verte obtenue, qui est plus faible 15.000 kilogs à l'hectare contre 20.000) qu'à la proportion d'essence (220 gr. par 100 kilogs au lieu de 250 gr.)

La plantation de la menthe se fait au moyen des jeunes pousses qui surgissent au printemps des souches rasées à la faulx l'année précédente et que l'on divise à la main. Comme nous l'avons décrit dans nos études précédentes, la menthe demande des soins suivis pour éviter l'envahissement par les mauvaises herbes dont la présence donne des goûts désagréables à l'huile essentielle.

Au moment de la floraison on distille d'abord la menthe piémontaise plus hâtive, puis, 15 jours après environ, les variétés anglaises rouge, noire et blanche.

L'herbe odorante est fauchée, puis mise en bottelettes de quelques kilogs, au moyen d'une cordelette de chanvre vert dont les cultures sont voisines (chanvre de la Carmagnole), puis entassée, soigneusement bâchée pour éviter l'effet du soleil, en attendant le transport à la distillerie.

Là, les longues queues sont coupées à la hache et les bottes sont entassées dans les grands alambics de 2 à 3.000 litres rangés en batterie sous de rustiques hangars.

Ces alambics étaient autrefois en cuivre, on les construit aujourd'hui plus économiquement en tôle galvanisée, qui rend les mêmes services et dont le prix, beaucoup moindre, permet la multiplication. Les réfrigérants à serpentins ont été remplacés par des condensateurs tubulaires, le chauffage est presque partout à feu nu, au bois et même à la houille, quelquefois avec une voûte intercalée pour éviter les coups de feu. Un double fond isole l'herbe, l'eau chaude du réfrigérant assure une permanente

alimentation de l'alambic dont le niveau reste constant, évitant ainsi toute perte de temps et de calories.

L'essence s'écoule dans des vases florentins formés de caisses métalliques divisées par des cloisons interrompues.

Les trois types soumis par M. Varino nous ont donné les teneurs suivantes en menthol : *Essence Italo-anglaise* (*blanche*) menthol combiné, 8,16 %, menthol total 67,31 % ; *Essence Italo-anglaise* (*rouge*) menthol combiné 8,91 %, menthol total 64,66 % ; *Essence Piémontaise* : menthol combiné 10,39 %, menthol total 55,58 %.



Mondage de la Menthe avant la Distillation

Les variétés importées donnent des essences supérieures, chimiquement parlant, mais la variété locale donne une huile essentielle très appréciée des confiseurs ; c'est une affaire de goût.

Les essences italiennes méritent d'être examinées consciencieusement, elles doivent remplacer les essences américaines partout où l'on cherche un goût fin et agréable.

R. Gattefossé.

LES VARIÉTÉS DE MENTHES



Les menthes sont parmi les plantes les plus renommées dès la plus haute antiquité, soit pour leurs vertus thérapeutiques ou magiques, soit pour leur usage culinaire et leur odeur agréable.

Les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Germains les ont récoltées et utilisées : les Capitulaires de Charlemagne (812) les citent au nombre des 73 végétaux dont la culture était recommandée, notamment les menthes *Mentastrum* et *sisymbrium* identifiées, par la suite, aux menthe des jardins, menthe sauvage, menthe d'eau.



Culture de la Menthe dans la Vaucluse

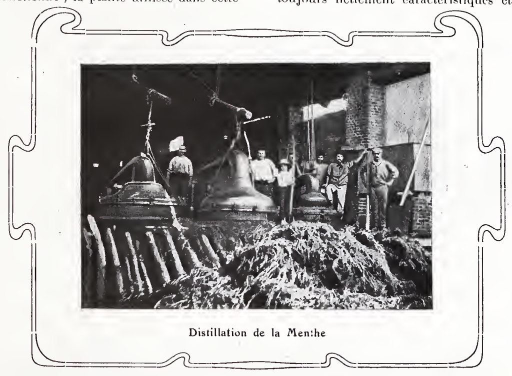
L'Abbesse Hildegarde (1160) mentionne, de son côté, la *Bachmyntza*, la *Rossmyntza*, la *Myntza major* et la *Myntza romana*. La première étant probablement la *M. aquatique*, la seconde la *M. rubra*, la troisième la *M. crispa*, et la dernière la *M. sylvestris*. La *Crusemynthe* figure dans la pharmacopée de Gotha du XIV[e] siècle ; Fuchs, en 1543, décrit la *Mentha Hortensis*. La taxe de Berlin de 1574 spécifie l'*Oléum menthæ* et celle de Francfort de 1582, les *Oleum mentha, polenii et pulegii*.

Le *Liber de arte distillandi* indique les diverses variétés de menthe utilisées en distillation : *M. aquatica*, *M. rubra*, *M. balsamica*, *M. sarcenica*, *M. crispa*. John Ray, en 1696, reçut du Hertfordshire et les classa dans l'herbier du British muséum, des échantillons de *Menthe Piperita* qui existent encore. Il les décrivit sous le nom de *M. palustris*.

Enfin, David Gaubius, de Leyde, prétend que la menthe a été cultivée et distillée aux environs d'Utrech (1770) et il mentionne le Menthol cristallisé sous le vocable de *Camphora europœœ mentha peperitidis*. Linné donna à la plante le nom de M. Piperita qui est utilisé depuis cette époque : la pharmacopée anglaise l'avait cataloguée en 1721 comme *Mentha piperitis sapore*.

Ajoutons que, d'après Roset, la première culture de Menthe au Japon est antérieure à l'ère chrétienne ; la plante utilisée dans cette région se rapprocherait de la *M. canadensis* ou de la *M. Arvensis*.

On voit que les parrains n'ont pas manqués à la Menthe et qu'en outre, les variétés en sont excessivement nombreuses, encore aujourd'hui, grâce aux hybridations faciles ; les Menthes les plus employées ne sont pas toujours nettement caractéristiques et leurs définitions ne correspondent pas toujours au type authentique.



Distillation de la Menthe

Nous avons décrit, à plusieurs reprises dans ces colonnes, les variétés distillées d'une façon commerciale dans les différents pays



Distillerie Varino à Pancalieri (Piémont)

d'Europe, en Amérique et au Japon, nous n'y reviendrons pas plus explicitement ; citons cependant les espèces de variétés qui,



Cl. Parfumerie Oil Record

Culture de la Menthe en Angleterre

selon M. Holmès, donnent à la distillation des essences facilement différenciables : *M. sylvestris* et ses variétés *nemorosa*, *mollissima et longifolia*, *M. alopecuroides*, *M. cardiaca*, *M. aquatica*, variétés *crispa* Benth. et *javanica* Benth.

De toute façon, la culture de la Menthe, quelle que soit sa nature exacte au point de vue botanique, est à propager et surtout à encourager en France (et dans nos colonies asiatiques), où elle peut prendre un développement qu'elle est encore loin d'avoir atteint. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir des distillateurs, là où la main-d'œuvre n'est pas exagérément coûteuse et où le terrain le permet, les plantations industrielles de menthe pour la distillation procurent de réels bénéfices et l'écoulement de l'essence n'est pas difficultueux. Quand bien même l'abondance d'essence en réduirait sensiblement le prix, les intermédiaires seraient presque les seuls à en souffrir. En perfectionnant les méthodes de distillation et de rectification surtout, encore dans l'enfance dans beaucoup de régions, les producteurs français arriveraient sans grand effort à concurrencer avec succès les producteurs étrangers.



L'INDUSTRIE CHIMIQUE DES CHEVEUX

Quoique certaines fabriques de soies artificielles aient mis, sur le marché des matières premières pour brosserie et sparterie, des pseudo-poils préparés synthétiquement, l'industrie chimique des cheveux ne concerne encore que les matières naturelles d'origine humaine. Nul succédané ne possède, en effet, une solidité comparable et l'on sait que pour certains usages où les questions de prix importent peu, on emploie des câbles de cheveux dont la ténacité est tout à fait hors de pair. L'industrie chimique des cheveux consiste en un ensemble de traitements pour l'épuration et l'apprêt des produits importés d'Extrême-Orient. Tandis que les cheveux indigènes sont suffisamment fins et souples pour être employés à la confection des postiches, sans autre préparation qu'un simple dégraissage en bain de savon, il n'est pas de même des cheveux chinois et japonais, toujours très gros et d'une raideur caractéristique.

Or, les cheveux de cette origine constituent maintenant la majeure partie de la matière première employée en Europe. Ils proviennent presque exclusivement, non comme on l'a prétendu parfois des nattes coupées par les Chinois modernistes ou des cadavres, une telle profanation étant là-bas inimaginable, mais des démêlures que les coiffeuses mettent de côté pour vendre. On exporte ainsi actuellement, du seul port de Hong-Kong, environ 650.000 kilog. de cheveux par an, à des prix variant selon cours et qualité de 5 à 15 francs le kilog. Les principales destinations sont Paris, Londres, Vienne et New-York. Une certaine quantité de ces cheveux subissent avant l'expédition, un traitement chimique destiné à leur donner l'apprêt convenable ; il existe à Hong-Kong une très forte usine occupant plus de 500 personnes, où l'on s'occupe exclusivement de cette industrie. Mais la majeure partie de l'expédition est faite sans autre préparation qu'une mise en tresses, et l'épuration doit être effectuée à l'arrivée. Les ateliers parisiens s'en occupent pour une très grande part, étant donné l'importance du marché de Paris pour les postiches de luxe, expédiés de là dans tous les pays du monde.

Dans tous les cas, les opérations qu'on fait successivement subir aux cheveux sont : un dégraissage, un amincissement, une décoloration et enfin une teinture. Naturellement, le nombre de ces traitements peut être réduit : une décoloration est inutile si la teinte à obtenir est foncée, une teinture est superflue quand on désire conserver le noir

naturel. Cependant, on décolore presque toujours, étant donné la couleur uniformément très foncée de tous les cheveux chinois, qu'il faut détruire pour obtenir la gamme des nuances châtain les plus répandues. Voici comment sont pratiquées ces diverses opérations.

Dégraissage. — S'il y a lieu de parfaire la première préparation, on fait subir aux cheveux un peignage sur toute leur longueur : ceci devant suivre une désinfection préalable, d'ailleurs souvent opérée dans le port d'arrivée, sous la surveillance du service sanitaire.

Les nattes sont ensuite plongées dans une solution bouillante de carbonate sodique à 5 grammes par litre. On peut aussi ajouter au carbonate alcalin des poids égaux de savon mou et d'ammoniaque, ce qui augmente le pouvoir détersif. Mais de bien meilleurs résultats sont obtenus avec un bain exerçant à la fois un décreusage et un commencement de décoloration : c'est le cas d'une solution de perborate sodique qui, en se décomposant, produit et de l'alcali dégraissant et de l'oxygène décolorant.

Voici, d'après M. Beltzer, comment il convient alors d'opérer. On fait dissoudre à froid dans un litre d'eau distillée de 5 à 10 grammes de perborate sodique, puis 10 grammes de silicate de soude, puis enfin une émulsion préparée avec 20 à 30 grammes de savon de benzine et une quantité suffisante d'eau. Les cheveux, légèrement dégraissés déjà dans le bain de carbonate sodique, sont plongés à froid dans la solution oxygénée ; puis on chauffe peu à peu en remuant de temps en temps. On arrive ainsi au point de décomposition du perborate : 60°-70° C., et on maintient cette température pendant une dizaine d'heure en promenant de temps à autre dans le bain les cheveux qui y devront rester toujours bien complètement immergés.

Finalement, on laisse égoutter et on rince à plusieurs reprises à l'eau distillée. Notons une fois pour toutes qu'en général le rinçage doit être très soigné : jusqu'à pureté absolue de la dernière eau (elle sera parfaitement neutre quand les cheveux ne subissent ensuite aucun autre traitement chimique ; au contraire, si les opérations sont continuées, on peut y regarder de moins près). A noter aussi la tendance qu'ont les cheveux de remonter à la surface des bains dans lesquels on les a plongés : pour assurer la parfaite immersion, il est bon de les surmonter d'une claie suffisamment lourde.

Décoloration. — Elle est surtout pratiquée à l'aide d'eau oxygénée, les peroxydes et persels divers dont on a proposé l'usage ne permettant d'obtenir l'oxygène actif qu'à prix notablement plus élevé. Le blanchiment est bien facilité quand il suit le décreusage oxydant que nous venons de décrire, les cheveux étant alors déjà châtain roux et non noirs. On emploie des bains d'eau oxygénée titrant de 5 à 10 volumes selon l'intensité du blanchiment qu'on veut provoquer ; on alcalinise le bain avec un peu d'ammoniaque.

L'action n'est complète qu'après une longue immersion : deux journées environ dans le liquide d'où l'oxygène se dégage peu à peu en détruisant le pigment des cheveux. Si la teinte blonde obtenue par ce traitement est suffisamment claire, — c'est le cas toutes les fois où on désire teindre ensuite en châtain, gris, roux, — on procède à l'acidage terminal. Mais pour avoir un blanchiment complet, donnant les cheveux pour postiches de vieillards, il est nécessaire de procéder à d'autre opérations.

La décoloration complète est longue, délicate et demande à être exercée avec beaucoup de précautions si l'on veut éviter que les cheveux ne perdent partiellement leur solidité. Elle repose sur l'alternance de traitements oxydants et de traitements réducteurs, le pigment soumis successivement à ces influences opposées étant finalement détruit. Presque toutes les méthodes appliquées en blanchiment (1) peuvent être, après modifications convenables, employées à la décoloration des cheveux. A titre d'exemple, citons un mode opératoire donnant de bons effets sans compromettre la solidité des cheveux. (Néanmoins, comme dans tous les cas, la ténacité diminue un peu) :

1° Trempage dans un bain de permanganate de potasse à 10 gr. par litre d'eau ; on laisse séjourner les cheveux pendant environ une demi-heure, après quoi ils prennent une teinte bistre due au dépôt d'oxydes de manganèse. Le bain peut resservir longtemps à condition qu'on ajoute de temps à autre du bain neuf pour maintenir le volume constant.

2° On rince à grande eau, on laisse égoutter, puis on immerge dans un bain de bisulfite sodique à 20 c. c. du produit commercial par litre d'eau (au moment de l'emploi, ajouter un volume égal d'acide sulfurique et mélanger). Il convient d'opérer en milieu bien aéré, en raison des vapeurs sulfureuses qui se dégagent. Le bain perd rapidement son pouvoir décolorant. Quand les cheveux sont blanchis, ce qui se produit assez vite, on les enlève et on les rince à l'eau chaude.

3° On laisse séjourner quelques heures dans

(1) Pour l'étude détaillée desquelles nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à notre volume sur « Le Blanchissement » de l'Encyclopédie scientifique, publié sous la direction de M. Leauté.

Lire également a *Parf. Mod.* .Sept. 1909, p. 108-109, une étude sur l'emploi de l'Eau oxygénée.

un bain chaud composé de 10 gr. d'acide oxalique par litre d'eau ; on rince ensuite.

4° On passe dans un bain à base d'hydrosulfite formaldéhyde (10 gr. par litre d'un des produits commerciaux vendus sous le nom de Blankit, Hyraldite, Rongalite....), après quoi on lave à l'eau distillée et, éventuellement, dans un bain d'eau acidulée par l'acide oxalique. On remarquera de la sorte la succession de trois bains oxydants (permanganate, oxyde oxalique) et de deux bains réducteurs (bisulfite, hydrosulfite). Le blanc obtenu est d'une belle pureté comparable aux plus jolis cheveux blancs naturels.

Finalement, on plonge pendant toute une journée ou une nuit dans de l'eau légèrement tiède, contenant le vingtième de son volume d'acide azotique à 36° : les cheveux perdent ainsi l'alcalinité qui les ferait casser après séchage et subissent un véritable avivage qui rehausse leur brillant. L'acidage est suivi de lavages à l'eau, après quoi on fait sécher à douce température. On n'acide pas ainsi les cheveux devant être ensuite amincis ou teints, l'apprêt se perdant alors au cours des opérations succédentes.

(A suivre.) A. Chaplet.



L'ABSINTHE (1)

Décidément cette question toujours pendante de l'absinthe semble à chaque saison, comme un Phénix invulnérable, renaître constamment de ses cendres. C'est aujourd'hui un pharmacien, M. Henri Schmidt, qui attache le grelot et communique à la presse le texte de la loi qu'il a déposé sur le bureau de la Chambre et qui a été envoyé à la Commission d'hygiène publique.

Proposition de loi

Article premier. — La fabrication, l'importation, la circulation et la vente de toute liqueur du type « absinthe » sont interdites

Art. 2. — Seront punis de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus et d'une amende de 500 francs au moins et de 10.000 francs au plus ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque se sera livré à la fabrication de la liqueur interdite.

Seront punis de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et un an au plus et d'une amende de 100 francs au moins et de 5.000 francs au plus ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura contrevenu à l'interdiction de l'importation, de la circulation et de la vente.

En cas de récidive de la part d'un débitant, l'interdiction de pouvoir exercer le commerce des boissons pourra être prononcée par le tribunal.

Les produits qui feront l'objet de contraventions à l'article 1er seront saisis et confisqués.

Art. 3. — La présente loi sera applicable dès sa promulgation en ce qui concerne l'importation, un an après en ce qui concerne la fabrication et deux ans après en ce qui concerne la circulation et la vente.

Art. 4. — La présente loi est applicable à l'Algérie et à toutes les colonies françaises.

Nous ne sommes personnellement ni pour ni contre l'absinthe, nous réservant de motiver notre opinion lorsque les recherches qui sont entreprises un peu partout pour démontrer l'innocuité ou le danger de l'absinthe seront terminées.

Depuis des centaines d'années des peuples entiers consomment sous toutes leurs formes les produits à base d'Anéthol qui forme la plus grande partie de l'arôme actuel des apéritifs dénommés, avec beaucoup de bonne volonté ou de parti pris : « Absinthe » ; ils ne paraissent pas s'en porter plus mal.

A charger l'absinthe seule de tous les méfaits des boissons alcooliques (ou du moins de leur excès), on risque de faire une injustice pareille à celle qui a proscrit, ces années dernières, le bon vin de France.

Voici qu'aujourd'hui des ligues se sont fondées pour préconiser l'usage du vin contre toutes les maladies ; il serait fâcheux pour leur réputation que nos hygiénistes en arrivent un jour à se contredire d'une façon analogue au sujet de l'absinthe.

Ce qu'une loi ne pourra jamais faire, et c'est là cependant que les efforts des hommes vertueux devraient tendre, c'est supprimer l'heure sacro-sainte de l'apéritif dont la mode étonne si prodigieusement les étrangers arrivant en France

La diminution du nombre des débits aurait un effet plus rapide que l'interdiction de telle ou telle boisson.

Toutes les boissons aromatiques, prises en excès, qu'elles aient pour base le vin, l'al-

(1) Voir *P. M.* 1911, N° 3, p. 42-43.

cool ou l'eau, sont pernicieuses, et nous ne craignons pas de dire que toutes, prises en faible quantité, au moment favorable, peuvent procurer un bien réel. Tout est dans les poids et dans la mesure.

Que nos jugements soient, eux aussi, pondérés : décrétons l'*Abus*, quelqu'en soit l'objet, indigne d'un homme civilisé et l'usage conscient juste apanage d'une société libre.

In media virtus.

Que M. Schmidt commence par délimiter l'absinthe, scientifiquement, pour éviter de frapper les anisettes, anisado, mastic et toutes les boissons anisées. Cette utile distinction faite, nous souscrirons, à la rigueur, à sa proposition, si elle n'excite pas, au rebours de son intention, maints abstentionistes actuels à l'usage délicieux du fruit défendu.

J. Piot.



DROITS DE DOUANE SUR LES ESSENCES DÉTERPÉNÉES



M. Justin Godart, le dévoué député du Rhône, dont les avis si compétents au point de vue commercial et économique sont très goûtés en haut lieu, nous transmet la lettre suivante :

Ministère des finances

RÉGIME DOUANIER DES ESSENCES DÉTERPÉNÉES

Monsieur le Député et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête par laquelle MM. Gattefossé et fils, Directeurs du journal *La Parfumerie Moderne*, demandent à être renseignés au sujet du régime douanier applicable aux essences naturelles déterpénées.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de l'examen de la question effectué de concert avec le département du Commerce, il a été décidé que les produits dont il s'agit, doivent être taxés à raison de la quantité d'essence naturelle non déterpénée à laquelle ils équivalent, par analogie avec ce qui est réglé pour les extraits concentrés ou essences de café, l'extrait de houblon, etc.

« D'après les renseignements recueillis, la fabrication des essences déterpénées d'importation courante exige les proportions suivantes d'essences naturelles :

Citron	30 fois son poids
Orange douce.......	40 fois »
Orange amère (bigar.)	40 fois »
Bergamotte	2 fois 1/2 son poids
Lavande	2 fois 1/2 »
Menthe	2 fois son poids
Petit-grain	2 fois »
Romarin	4 fois »

« Le droit des essences naturelles non déterpénées étant de 100 fr. en tarif général et de 50 fr. en tarif minimum par 100 kil. net, il y a lieu, par suite, d'appliquer aux produits de l'espèce déterpénée, les taxes ci-après :

	TARIF général 100 kg.	minimum net
Citron	3.000	1.500
Orange douce.........	4.000	2.000
Orange amère (bigarade)	4.000	2.000
Bergamotte	250	125
Lavande	250	125
Menthe	200	100
Petit-grain	200	100
Romarin	400	200

« Des instructions en conséquence vont être adressées au service des douanes.

« Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre des Finances,
« Klotz ».

Cette solution s'imposait en toute justice, tant pour protéger les produits français que pour égaliser les faveurs entre les essences simples et les essences concentrées.

Les essences bon marché (citron et orange, 5 à 15 fois concentrées) vont disparaître, ce qui relèvera la réputation des essences pures (30 à 40 fois concentrées). Ajoutons que les chimistes des douanes qui ont appliqué le droit de 15 % *ad valorem* n'ont pas eu tous les torts, puisque certaines maisons étrangères ont introduit sous le nom de « Déterpénées », des mélanges de produits artificiels. Cette manœuvre frauduleuse propre à jeter le discrédit sur les essences sans terpènes ne se reproduira plus.

Tous nos vifs remerciements à M. Godart, pour avoir exposé avec tant de clareté, notre cause au Ministre des Finances.

La Parfumerie Moderne.



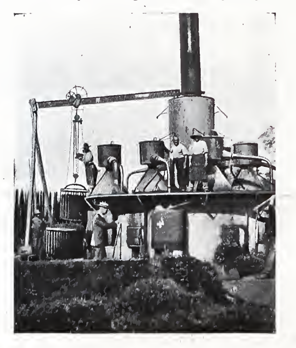


VARIÉTÉS

Alambic revolver

Cette nouvelle disposition intéressante, notamment lorsqu'il s'agit d'une distillation intensive, pendant une période courte de l'année, est utilisée dans une distillerie de menthe à Lumbriasco (Piémont).

Elle comporte principalement un foyer central autour duquel sont disposées en couronne six cucurbites à chauffage commun. Le service d'approvisionnement en herbe fraîche et de déchargement de l'herbe usée est assuré par une grue mobile ayant pour



Alambic revolver à Lumbriasco (Piémont)

pivot la cheminée centrale et une voie circulaire de roulement. Les paniers métalliques dans lesquels est entassée la menthe sont préparés d'avance. Lorsque la distillation d'un appareil est suffisamment avancée pour que le rendement en essence soit nul, on déverrouille le chapiteau qui pivote, démasquant la cucurbite, un crochet du palan mobile soulève le panier épuisé et le descend au dehors comme l'indique la gravure. Il suffit ensuite de rattacher au crochet le panier nouveau et de le réintégrer dans la cucurbite. Le chapiteau reprend sa place et la distillation continue sans arrêt. Bien entendu, les alambics sont à niveau constant, alimentés en eau chaude par les déversoirs des réfrigérants.

Cette disposition permet un rendement considérable. L'installation dont nous publions la vue serait confortablement complétée par un toit circulaire abritant les hommes et les appareils des rigueurs du soleil ou des intempéries.

Nouveaux emplois de l'essence d'Eucalyptus

M. H.-G. Smith, chimiste et sous-directeur du Musée technologique de Sidney, bien connu par ses publications sur l'eucalyptus et les vins d'Australie, vient de faire une conférence à la Société de l'Industrie chimique de Victoria sur les différentes applications possibles de nombreuses variétés d'essences d'eucalyptus distillées en Australie.

En dehors des emplois de l'eucalyptol en pharmacie, il y aura bientôt une demande considérable pour la séparation des sulfures métalliques de leur gangue ; cette méthode est déjà employée avec succès à Brocken-Hill.

Le tannage de cuirs pourra utiliser certaines variétés, l'eucalyptus citriodora pourra donner un parfum de citron pour les usages culinaires et alimentaires.

Les forêts australiennes d'eucalyptus et de pin sont presque inépuisables, M. Smith a conseillé à son auditoire de ne pas laisser son exploitation à l'initiative étrangère.

A nos Lecteurs

Nous commencerons sous peu la publication d'une importance étude sur les installations modernes de Parfumerie et Savonnerie. Nous prions nos lecteurs de nous envoyer dès maintenant les photographies de leurs magasins de ventes, usines, laboratoires, machines, en tant qu'ils ne risquent pas de compromettre leurs secrets de fabrication. Nous publierons les documents reçus avec indication d'origine, afin qu'il soit possible d'établir un « type » synthétique d'installation moderne, réalisant les derniers perfectionnements. Nul doute que cette étude ne soit fort instructive pour tous. Elle démontrera certainement que l'Industrie de la Parfumerie n'est pas la dernière à adopter les innovations susceptibles d'accroître les rendements et de faciliter la vente.

La Parfumerie Moderne.

LE MYRTE EN CORSE

Une des plantes les plus aromatiques du bassin Méditerranéen et dont l'exploitation peut devenir importante en Corse, est le Myrte.

Le Myrte, du latin *myrtum* (en grec μύρον parfum), est une dicotylédone au feuillage toujours vert, de la famille des Myrtacées. Les Romains l'avaient consacré à Vénus et le plantaient autour des temples dédiés à cette divinité ; chez les Grecs, c'était l'emblème de la gloire et on en couronnait les héros et leurs statues.



Récolte du Myrte en Corse

On trouve des variétés diverses de Myrtacées dans tous les pays chauds, de préférence sur les rivages et dans les sols pierreux; le piment de la Jamaïque est une myrtacée.



Gorges du Golo

L'espèce la plus courante dans nos régions est le Myrte commun (*Myrtus communis*), joli arbrisseau à petites feuilles persistantes, lancéolées et brillantes, dont les buissons atteignent aisément deux ou trois mètres de haut. Il croît en abondance et spontanément dans tout le bassin méditerranéen ; en Corse particulièrement où il atteint de grandes dimensions.

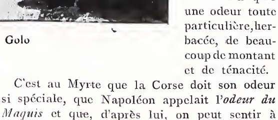
La tige est extrêmement rameuse et très touffue.

Les fleurs, petites, blanches, solitaires, contiennent de nombreuses étamines partielles. On divise généralement le Myrte commun en deux espèces : dans la première, le fruit est blanc et comestible; dans la seconde, le fruit est noir et ne se consomme pas.

C'est cette dernière que l'on cultive généralement dans les jardins. Les infusions de Myrte sont employées comme astringeants, toniques et stimulants, en médecine ; la pharmacopée allemande en recommande les inhalations contre la coqueluche.

C'est avec ses feuilles que l'on préparait autrefois la célèbre panacée connue sous le nom d'Eau d'Ange ; actuellement, on obtient, par fermentation des baies, une liqueur qui gagnerait à être plus connue et ne manquerait pas d'être appréciée.

Le Myrte contient une huile aromatique, d'un beau vert clair, très puissante, d'une fraîche et agréable odeur ; cette essence est utilisée dans un grand nombre de préparations de parfumerie, notamment dans les vinaigres et eaux de toilette, auxquels elle communique une odeur toute particulière, herbacée, de beaucoup de montant et de ténacité.



C'est au Myrte que la Corse doit son odeur si spéciale, que Napoléon appelait l'*odeur du Maquis* et que, d'après lui, on peut sentir à

plusieurs lieues en mer avant de toucher aux rivages de l'Ile Parfumée.

Il est impossible, en effet en parcourant le maquis, de ne pas être frappé par cette odeur délicieuse qui domine toutes les émanations de ces lieux charmants, même là où les buissons de Myrte sont espacés et en petit nombre.

Dans d'autres régions, comme dans les plaines d'Aléria et sur les rives du Tavignano inférieur où le Myrte se rencontre à chaque pas et atteint des dimensions étonnantes, il est presque impossible de rester à proximité des buissons odorants pendant les fortes chaleurs, et surtout à la tombée de la nuit. C'est à ce moment que les émanations ont le plus de puissance. Le moindre vent les emporte à des distances extraordinaires.

Pont du Tavignano

Il est incontestable que l'exploitation rationnelle de cette plante donnerait d'excellents résultats dans l'Ile de Beauté; l'emploi encore restreint de cette essence augmentera lorsqu'on en connaîtra plus exactement les applications possibles, et la plante est assez commune et abondante pour que le prix puisse en être baissé le jour où la demande aura une réelle importance.



Vallée du Tavignano

La plante entière est utilisable, comme dans la distillation du Romarin ; elle contient dans toutes ses parties une forte proportion d'huile essentielle. Le constituant principal de l'essence est le Cinéol. Les caractères généraux de l'essence sont les suivants :

Rotation optique : + 20° ; Densité à 15° : 0,892 ; Indice de saponification : 19 ; Indice de saponification après acétylation : 52.

Certains propriétaires du Cap Corse et du Nebbio distillent, depuis plusieurs années, cette plante aromatique et presque toute leur production est absorbée par quelques parfumeurs importants qui l'utilisent pour leurs spécialités.

Le Myrtol obtenu après élimination de la partie terpénique est réellement un excellent parfum, qui mérite plus que le faible intérêt qu'on lui porte.

Souhaitons que la consommation de cette intéressante matière première se généralise en savonnerie également. En pharmacie, son emploi devrait aussi prendre de l'extension. L'Allemagne et l'Angleterre en font, pour les emplois thérapeutiques, une consommation relativement plus importante que la France. Le Myrtol est un antiseptique puissant et plus agréable que l'Eucalyptol et le Goménol. Ses propriétés antiseptiques, contre la toux, la coqueluche, le catarrhe bronchique et, en général, toutes affections pulmonaires, sont unanimement reconnues ; employé contre les écoulements muco-purulents des organes génito-urinaires, la leucorrhée, etc., il fait merveille. Les préparations de Myrte sont considérées comme un utile modificateur des tumeurs hémorroïdales ; Cazin conseille le sirop de Myrte lorsque la pneumonie arrive sur son déclin.

Voilà un ensemble de propriétés précieuses qui doit donner, dans un délai rapproché, une grande importance à la distillation de l'essence de Myrte.

Robert GATTEFOSSÉ.



Tout comme les ménagères, les parfumeurs vont crier, cette année, à la vie chère. Trouvera-t-on un remède à cet accroissement extraordinaire et anormal des cours, c'est peu probable. En ce qui concerne notamment les essences de Grasse, le problème est complexe et difficile à résoudre.

Certaines causes classiques, telles que mauvaises récoltes, augmentation des salaires et des impôts, demande très active, stocks insuffisants sont ici en jeu comme pour les vivres, mais certains facteurs particuliers, locaux, enveniment singulièrement le mal et ne permettent pas d'envisager une rapide amélioration de la situation.



Le principal élément de la hausse, sur la Côte d'Azur, est l'antagonisme entre les Syndicats puissants, relativement unis, des producteurs de fleurs et le Syndicat-Fantôme des parfumeurs distillateurs, disloqué et manifestement incapable d'entente.

Nous avons prêché dans ces colonnes et à maintes reprises, l' « Union », sans être entendus des intéressés et, dès le premier jour, nous avons prédit aux isolés les calamités que prévoit l'adage antique.

Les parfums, contrairement à la musique, engendreraient-ils la discorde?

On pourrait le croire en voyant la faiblesse de certains groupements provinciaux et même parisiens. Mais si, dans la Ville Lumière, des syndicats n'ont eu qu'une vie éphémère, d'autres du moins, forts et unis, montrent que des Parfumeurs, tout comme d'autres industriels, sont capables d'entente.

Malheureusement, le fait est indéniable et reconnu par les principaux intéressés, le Syndicat des Parfumeurs-distillateurs de Grasse est sans force contre les exigences de ses adversaires. Il est, d'ailleurs, composé d'éléments naturellement séparés par des discordes politiques, des querelles locales d'intérêt, et surtout par un tempérament méridional prompt à grossir démesurément de petites divergences qui, partout ailleurs, seraient insuffisantes pour empêcher une entente sur un terrain d'intérêt général.

Quelques producteurs de fleurs sont conduits par leur ambition démesurée à des excès fâcheux, l'âpreté au gain leur causera dans l'avenir de sérieuses déconvenues.

Tout autre serait la situation si les cultures n'étaient pas groupées dans un canton restreint, propre aux coalitions et si d'autres producteurs concurrents, dans des régions diverses, assimilaient le marché des fleurs à ceux de toutes les matières premières. La nervosité que l'on constate chaque année dans l'établissement des prix serait sensiblement atténuée; en ce moment, la pénurie succède rapidement à la plétore, l'importance des surfaces plantées varie dans de larges proportions, les cotations s'en ressentent et leurs graphiques affectent des courbes en « Clochers d'église » comme ceux des fièvres malignes!...

Les courtiers et commissionnaires qu'on incrimine nous paraissent hors de cause. Il est vrai qu'en général le Commerce tend à s'affranchir de ces intermédiaires, mais le Midi, de Marseille à Grasse, sera le dernier à se passer de ces auxiliaires. Ils sont, du reste, les premiers à supporter les sautes d'humeur des commerçants qu'ils relient; leur organisation en un corps indépendant et impartial pourrait, au contraire, diminuer le mal.

La véritable solution, celle qui garantira l'avenir et sur laquelle nous attirons l'attention des intéressés est la Décentralisation. Il n'est pas douteux que, devant les prix excessifs, les principaux consommateurs envisageront la création de jardins et de cultures dans leurs

pays respectifs ou dans les cantons français favorables. La région des Alpes-Maritimes n'est pas la seule à pouvoir produire des plantes à parfum : Le Var, le Vaucluse, le Gard, les Basses-Alpes, l'Aude, le Rhône même et la Corse surtout et certaines régions de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, notre nouvelle acquisition, peuvent concourir, chacun pour une spécialité, à la production de parfums naturels. La Riviera Italienne sera demain un concurrent sérieux, les Etats-Unis travaillent sans répit dans le même but.

Que les Grassois prennent donc leurs précautions pour que ces installations nouvelles ne leur fassent pas concurrence, mais au contraire les aident contre leurs adversaires locaux ; ou qu'ils en prennent l'initiative.

Des plantations d'orangers amers et de violettes en Corse, la diminution des plantations de Menthe, Mélisse et Sauge au profit du Vaucluse, la culture du Jasmin, de l'Œillet, du Mimosa dans le Var, de la Rose dans les Basses-Alpes, au Maroc (1), dans le Rhône, réduiraient à néant les prétentions des monopolistes actuels.

D'ailleurs, le retour à des prix normaux, ou même au-dessous des normes anciennes, développerait dans de larges proportions la consommation des produits naturels encore trop chers pour avoir pris leur complet essor.

Des conventions à des prix minimums assureraient des réserves et supprimeraient la surenchère ; les nouveaux procédés d'enfleurage à chaud, de distillation dans le vide, de dissolution par les dérivés chlorés ininflammables ne provoquent pas des dépenses difficiles à amortir surtout si l'on tient compte des plus-values énormes et injustifiées payées cette année.

Qui sait même si cette initiative ne mettrait pas fin à d'autres monopoles, tel que celui des essences d'agrumes faciles à obtenir en Tunisie, en Algérie et en Corse ?

F. de Miomandre qui connaît bien les Grassois nous dit : « Qu'ils ont le temps ». C'est ce qui les perd, qu'ils se pressent un peu s'ils ne veulent pas que leur place soit bientôt prise.

XXX.

(1) Les plantations de Marrakech sont déjà florissantes.



Exposition de Turin

Nous sommes heureux d'apprendre que le Jury, bien inspiré, a décerné une médaille d'or à la Parfumerie Mouilleron, pour sa dernière nouveauté : *Secret de Femme.*

Tous nos compliments au méritant parfumeur de Billancourt.

Nous publierons le mois prochain le Palmarès in-extenso.

La Guerre Italo-Turque

Le conflit entre l'Italie et la Turquie est la cause d'une faiblesse marquée dans les cours des essences d'Hespéridées.

Un de nos derniers articles signalait l'importance de l'exportation des citrons et oranges d'Italie en Turquie, ce négoce se trouve en ce moment complètement arrêté et une grande quantité de fruits devra être traitée pour la fabrication de l'acide et de l'huile essentielle.

Les prix ont déjà fléchi de plusieurs points et cette baisse se continuera, sans aucun doute, jusqu'à la fin des hostilités et aura peut-être une répercussion de longue durée sur le marché.

On sait que les fruits pressés pour la fabrication de l'essence représentent à peine le tiers de la récolte italienne. Si cette proportion se trouve augmentée, la valeur de l'essence diminuera d'autant. Il paraît donc prudent d'attendre encore quelques jours avant de s'engager sur ces produits.

Une tentative de culture des plantes à parfums

Sur l'initiative de la maison Jeancard Fils et Cie de Cannes, une Société anonyme s'est constituée pour la culture industrielle des plantes de parfumerie.

Cette société se propose :

1° D'améliorer ces cultures en appliquant les procédés de culture intensive et de sélection.

2° D'abaisser le prix de revient en remplaçant autant que possible la main-d'œuvre agricole par des procédés mécaniques.

Elle a décidé de s'attaquer tout d'abord aux rosiers de parfumerie et a, dans ce but, acheté dans l'Esterel un domaine d'une superficie de 70 hectares.

Tous les produits de ces cultures seront traités dans les usines de la maison Jeancard Fils et Cie.



L'INDUSTRIE CHIMIQUE DES CHEVEUX [1]



Amincissement. — Ce curieux traitement peut être appliqué après ou avant décoloration ; toutefois, il serait préférable, en raison de l'action des hypochlorites, de le pratiquer sur les cheveux déjà décolorés, avant de les blanchir complètement. Le chlore, en effet, détruit certains colorants et au contraire en fixe certains autres, si bien qu'on doit l'employer en tenant compte de ces propriétés.

La finesse des cheveux exotiques est obtenue par simple immersion des cheveux imprégnés préalablement d'eau acidulée par 5 % d'acide chlorhydrique, dans un bain d'hypochlorite de soude (eau de Javel usuelie) titrant de 2° à 5° chlorométrique. Au contact de l'acide, le composé chloré peu stable est décomposé avec production de chlore naissant, d'acide hypochloreux dont on connaît les énergiques propriétés rongeantes. Un bain d'eau contenant du chlore ou du brome peut donner le même résultat, mais l'un étant de préparation incommode et l'autre trop coûteux, on ne les emploie guère pratiquement.

L'amincissement est long à se produire ; les cheveux doivent rester immergés dans le bain à la température ordinaire pendant plusieurs jours. Il est dangereux d'employer des bains tièdes, même très faiblement : cela compromettrait la solidité. On ne pratique jamais l'amincissement sur cheveux indigènes ou importés de pays à populations blanches : d'abord parce qu'ils sont suffisamment fins, ensuite parce qu'ils souffriraient du traitement en raison même de leur plus frêle ténacité. Par contre, les autres opérations de l'apprêt chimique des cheveux : dégraissage, aux cheveux européens qu'à ceux de provenblanchiment et teinture s'applique aussi bien nance exotique. Mais, en général, on opère avec des bains moins énergiques à cause de la finesse rendant les cheveux plus fragiles, et parce qu'ils se décolorent de façon relativement plus aisée.

Teinture. — Les lecteurs de cette Revue ont lu cette année un assez long travail relatif à la teinture des cheveux vivants (2). Il serait inutile de revenir sur les questions que nous examinâmes alors en détail. Aussi nous attacherons-nous surtout à mettre en lumière la différence de procéder selon qu'on opère sur la chevelure humaine ou sur des cheveux pour postiches.

On n'emploie dans les ateliers de préparation des cheveux qu'un très petit nombre des colorants pouvant théoriquement donner d'assez bons résultats ; c'est ainsi que les matières animales et végétales sont pratiquement inusitées. Autrefois, on se servait surtout de matières minérales ; maintenant, on préfère généralement les colorants organiques préparés synthétiquement en partant des produits extraits du goudron de houille.

Les *bruns de manganèse* s'obtiennent par immersion dans un bain de permanganate : on opère absolument de la même façon que lors du blanchiment quand on utilise le même réactif. Pour obtenir des nuances bien uniformes et ne pas risquer d'abîmer les cheveux, il est préférable de teindre en plusieurs fois par court passage en bains très dilués plutôt que de ne pratiquer qu'une seule immersion. Il est bon d'ajouter au bain un peu d'alcool, ce qui permet un mouillage instantané et aide à l'unisson. Si la teinte est trop forte, on peut facilement remonter par passage en bain de bisulfite acidulé ; mais la décoloration étant irrégulière, on doit laisser se dissoudre complètement les oxydes manganés et recommencer ensuite la teinture. Quelques soient les précautions prises, cela altère toujours la solidité des cheveux.

Le permanganate donne des châtains plus ou moins foncés et très solides ; pour obtenir des gris, on emploie parfois un dépôt d'argent métallique provoqué par exposition à la lumière des cheveux imprégnés d'une solution de nitrate d'argent ammoniacal. (V. notre précédente étude). Si les nuances obtenues de la sorte sont remarquablement solides, elles ont le défaut d'être trop coûteuses. C'est pourquoi pratiquement on leur substitue maintenant les *gris et noirs au plomb*, fixés sous forme de sulfure. On emploie pour cela des mixtures à base d'acétate de plomb, de glycérine et de sulfure d'ammonium analogues à celles employées au traitement des cheveux vivants.

En fait, on emploie maintenant dans presque tous les ateliers des couleurs synthétiques, d'emploi commode et très avantageux, eu égard au grand pouvoir tinctorial des produits. En outre, les nuances sont de bonne solidité et peuvent s'obtenir en toutes teintes désirées. Nous avons mentionné préc-

(1) Voir *Parfumerie Moderne* N° 10 p. 119.

(2) Teinture des cheveux. Supp. de la *Parfumerie Moderne*, avril 1911 ; fr. 1,50.

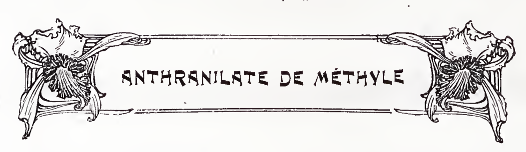
demment composition et propriétés de ces produits. Dans les ateliers, ils ne sont connus que sous leurs noms commerciaux, variant d'ailleurs pour une même substance, selon qu'elle provient de tel ou tel fabricant. Par contre, chaque nom s'applique le plus souvent à plusieurs composés distingués par des « marques » de lettres différentes. Les « Ursols », D. P. G., etc., de l'*Actien Gesellschaft für Anilin Fabrikation*, les « Fourrines », les « Nakos » de Meister Lucius et Bruning ; les « Paraphénylènes-diamines » de Poirrier, de Monnet ; les « Paramines » de la *Badische Anilin und Soda Fabrik*, sont les plus employés des colorants artificiels pour cheveux. Chaque producteur donne gracieusement aux usagers des cartes avec échantilons de cheveux teints et description du mode d'emploi, ce qui rend la teinture très facile.

Généralement la teinture est tout simplement effectuée par passage dans une solution aqueuse, parfois alcoolique, du pigment, puis égouttage et exposition à l'air. Les bains, plus ou moins faibles selon l'intensité de la nuance à obtenir, contiennent de 5 à 20 gr. de couleur par litre ; on peut mélanger les matières colorantes en vue de l'obtention de teintes intermédiaires, mais il est préférable d'employer dans ce cas une marque spéciale capable de fournir directement et seule la nuance désirée.

Toutes ces colorations présentent l'inconvénient de ne pas être suffisamment solides à la chaleur. Aussi pour les cheveux destinés à subir au postichage certains apprêts tels que frisures, exercés à chaud, convient-il d'employer des teintures plus solides. On opère alors par mordançage préalable, puis action de couleurs analogues à celles employées en teinture grand teint. Il s'agit là de procédés longs et compliqués, effectués seulement dans quelques rares établissements et que le cadre de ce travail ne nous permet pas d'examiner. On trouvera tous renseignements nécessaires en se référant aux ouvrages spéciaux sur la teinture grand teint (1).

A. CHAPLET.

(1) En particulier le volume de F. Beltzer sur " La grande industrie " tinctoriale (chapitre concernant la teinture des poils),



ANTHRANILATE DE MÉTHYLE

Le manuel de Dupont Freundel et Marquis donne d'intéressants renseignements sur la préparation des produits aromatiques de synthèse et nous en conseillons la lecture à tous les chimistes qui s'intéressent particulièrement à ces fabrications.

Nous en extrayons quelques indications sur la fabrication de l'Anthranilate de méthyle, dont l'emploi est répandu actuellement en parfumerie et en savonnerie où il rend d'importants services.

$$C_6H_4\begin{cases}CO^2CH^3\\AzH^2\end{cases}$$

Pour préparer cet éther, on sature de gaz chlorhydrique une solution bouillante d'acide anthranilique dans l'alcool méthylique absolu.

$$C^6H^4 < {Az\,H^2 \atop Co^2\,H} + CH^3\,OH + H\,Cl = C^6H^4 < {Az\,H^2\,HCL \atop CO^2\,CH^3} + H^2\,O$$

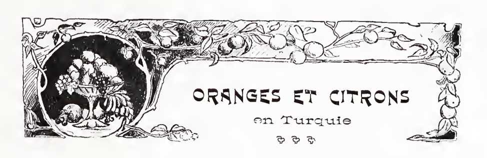
Le chlorhydrate de l'éther est ensuite décomposé par un carbonate alcalin. L'opération s'effectue dans un appareil fermé par un bouchon que traverse l'extrémité d'un réfrigérant ascendant et un tube adducteur coudé relié à un générateur d'acide chlorhydrique. Pour éviter que ce tube soit bouché par le chlorhydrate d'acide anthranilique qui se forme tout d'abord et qui est peu soluble, on a soin d'en maintenir l'orifice inférieur à 3 ou 4 centimètres au-dessus du liquide pendant la première partie de l'opération.

On ajoute alors l'acide anthranilique dissous dans l'alcool méthylique absolu. On chauffe le tout au bain-marie de façon à provoquer une ébullition modérée par les vapeurs d'alcool. Au bout de 5 à 6 heures, le chlorhydrate d'acide se redissout au fur et à mesure que l'éthérification a lieu, puis il se dégage une certaine quantité de chlorure de méthyle et enfin de gaz chlorhydrique.

On arrête alors l'opération et on laisse reposer 12 heures. La majeure partie du chlorhydrate de l'éther se dépose, on l'essore, on le lave avec un peu d'alcool méthylique et on distille les liquides réunis dans le vide. Le résidu et le produit essoré sont alors in-

troduits peu à peu dans le mélange de glace pilée et de carbonate de potasse. L'éther anthranilique est libéré sous forme de paillettes grisâtres, on le sèche, puis on le distille en le fractionnant dans le vide. Le produit pur passe entre 129° et 132° sous 15 millimètres.

L'anthranilate de méthyle se présente sous forme d'une masse cristalline fusible à 20-21°, un peu soluble dans l'eau, bouillant à 131° sous 16 millimètres et possédant une très agréable odeur. Ses dissolutions sont douées d'une fluorescence bleue très remarquable. DUPONT, FREUNDLER et MARQUIS.



La *Revue Commerciale du Levant*, bulletin de la Chambre de Commerce française de Constantinople, publie, dans un de ses derniers numéros, une très intéressante étude sur les cultures d'Agrumes en Turquie et sur leur consommation. Nous regrettons de ne pouvoir insérer *in extenso* cet article très documenté, mais nous sommes heureux d'en mettre un extrait sous les yeux de nos lecteurs. Les renseignements de notre correspondant de Tripoli de Syrie (1) seront ainsi très heureusement complétés.

L'oranger n'a été acclimaté dans le bassin de la Méditerranée et même dans l'Asie Occidentale qu'à une époque relativement récente. Il était complètement inconnu des Romains. La jolie fable du jardin des Hespérides — but de l'expédition des Argonautes qui ont fait escale à Beicos — peut concerner en effet le fruit d'une aurantiée quelconque, le citron par exemple, qui est mentionné pour la première fois par Théophraste au IIIe siècle av. J.-C., sous le nom de pomme de Médie. Il est à peu près démontré que l'oranger n'était pas cultivé dans la partie occidentale de l'Inde au temps de Diodore de Sicile, de Néarque et d'Arrien ; cependant le sanscrit avait un nom pour l'orange : nagrunga, dont les Indiens ont fait Naroudji, les Arabes Narounj et qui serait devenu au moyen âge, le latin aranciunı, puis aurantium ; mais ce nom doit s'appliquer au bigaratier, c'est-à-dire à l'oranger au fruit amer, car c'est lui qu'ont connu le premier les Arabes importateurs de ce fruit vers l'Occident. Originaire de la partie orientale de l'Inde, peut-être aussi de la Cochinchine et de la Chine méridionale, il se serait répandu depuis les Romains du côté du golfe Persique et à la fin du IXe siècle en Arabie.

(1) Voir *Parf. Mod.*, N° 8, p. 97-99.

Les croisés le virent en Palestine et, dès 1002, on le cultivait en Sicile probablement à la suite des incursions des Arabes. Ceux-ci l'introduisirent en Espagne et aussi dans l'Afrique orientale.

L'oranger à fruit doux, l'oranger proprement dit est d'importation encore plus récente. Originaire de la Cochinchine et de la Chine méridionale, où on aurait transformé à une époque lointaine, le bigaratier en oranger doux, il s'est répandu par semis dans la région de l'Inde, peut-être vers le commencement de l'ère chrétienne. Il a gagné ensuite l'Occident par des migrations vraisemblablement analogues à celles du bigaratier, mais postérieures de 400 à 500 ans ; en effet, jusqu'au commencement du XVe sicle, les ouvrages arabes et les chroniques ne parlent que des oranges amères. La date de son introduction en Europe se place donc aux environs de 1400 et, dès les premières années du XVIe siècle, une foule d'écrivains parlent de l'orange douce comme d'un fruit couramment cultivé en Espagne et en Italie.

Bientôt toutes les contrées que baigne la Méditerranée en produisent. En 1566, les plantations d'orangers d'Hyères présentaient l'aspect d'une forêt.

Fréjus, Aix, Marseille en avaient à leur tour et, en 1650, on voyait à Perpignan, une double rangée d'orangers séculaires qui ombrageaient une large rue.

Dans le nord de la France, il n'a existé pendant longtemps qu'un unique oranger et encore c'était un bigaratier non greffé ; il est presque historique. Semé à Pampelune, en 1421, il avait été transporté, déjà grand, à Chantilly, puis à Fontainebleau et, de là, en 1681, à Versailles ; il porta successivement divers noms illustres. Louis XIV admirait l'oranger et cet arbre devint en vogue pour

l'ornementation des jardins. Il s'agissait naturellement d'orangers en caisses. En Amérique, on signale l'oranger un siècle à peine après la conquête et maintenant, il en existe des bois jusque dans le midi des Etats-Unis.

Quant au mandarinier, qui paraît avoir pour patrie la Cochinchine et quelques provinces de la Chine, il existait au milieu du XVII[e] siècle dans toutes les îles de la Sonde, mais sa culture ne s'était pas encore répandue dans l'Inde où elle a pris, depuis, une grande extension dans le district de Khassia.

Au commencement du XIX[e] siècle, elle était toute nouvelle dans les jardins d'Europe.

Le citronnier paraît être originaire du N.-O. de l'Inde : il a été introduit en Europe à la fin du XV[e] siècle.

Le citron est d'un usage si courant, qu'il serait bien difficile de s'en passer. En Turquie, on en abuse, on en met partout, même dans le potage.

Les oranges, mandarines et citrons sont l'objet d'un commerce considérable. On les cultive dans toute l'Europe méridionale,dans les îles de la Méditerranée, sur la côte septentrionale de l'Afrique, aux Açores, en Orient, en Australie, au Cap, dans l'Amérique du Sud. Malte, Majorque et l'Espagne produisent les plus recherchés : on crie à Paris la belle Valence. La Sicile, Blidah, le Sud de l'Italie et le Sud de l'Amérique sont réputés pour leurs mandarines. La Barbade et Curaçao fournissent les écorces d'oranges les plus estimées.

Les vastes orangeries de la Syrie et les jardins de mandarines de Chio, de Rhodes, de Kos suffisent non seulement, aux besoins du reste de la Turquie, mais exportent beaucoup de fruits à l'étranger. C'est ainsi que notre excellent correspondant de Jaffa nous informe que, sur 955.706 caisses d'oranges exportées de ce port pendant la campagne 1910-1911, 189.271 seulement étaient destinées à la Turquie.

Il n'en est pas de même pour les citrons. Ceux produits en Syrie sont loin de suffire à la consommation de l'Empire, la production de Chio est insignifiante.

C'est Tripoli de Syrie qui nous expédie les premières oranges encore vertes. Viennent ensuite celles d'Alexandrette et de Jaffa. A la fin de la saison, en avril et mai, il arrive quelques oranges d'Italie. Du reste, les oranges italiennes passent surtout dans notre port en transit pour la Mer noire.

Les contrées qui fournissent les agrumes à notre capitale sont : pour les oranges, presque totalement la Syrie (Beyrouth, Jaffa, Tripoli, Alexandrette, Saïda) puis un peu l'archipel (Syra, Paros) et, en fin de saison, très peu l'Italie.

Les mandarines viennent, nous l'avons dit, de Chio, Rhodes, Kos, Paros, Syra, c'est-à-dire de l'archipel. Au commencement de la campagne, les citrons arrivent de Saïda et de Beyrouth et ces envois continuent sans être importants ; il en vient très peu de Chio et de quelques autres localités de la Turquie ; c'est, nous l'avons indiqué, l'Italie qui en fournit et de beaucoup la plus grosse part.

(*Revue Commerciale du Levant*).



QUELQUES RÉFLEXIONS D'UN PARFUMEUR AMÉRICAIN



Il n'est pas inutile pour nos confrères français, de prendre connaissance de temps en temps, des idées que peuvent émettre nos concurrents d'Outre-Atlantique. En dehors des idées nouvelles qu'il est possible d'en tirer, nous pouvons nous rendre compte de la façon dont est comprise cette industrie en dehors de France. C'est pourquoi nous empruntons bien volontiers à notre nouveau collègue américain « *The American Perfumer* » de M. Ungerer, les opinions de M. S.-G. Smith, chimiste de la maison Cooper Co, de Chicago.

Notre commerce, dit-il,est surtout un commerce de détail, nous devons créer des nouveautés chaque année et nous efforcer de donner à notre clientèle ce qu'elle attend de nous. Nous attachons une réelle importance au conditionnement de nos produits et nous ne regardons pas à la dépense pour présenter parfaitement nos flacons. Plusieurs de nos étiquettes nous ont coûté plus de 100 dollars chacune, rien que pour l'esquisse du dessinateur. Cependant, nos fabricants de cartonnages n'ont pas encore pu atteindre la perfection dans la fabrication des coffrets pour articles de Christmas, nous sommes toujours tributaires des spécialistes français.

En ce qui concerne les Parfums artificiels, j'ai essayé personnellement la plupart des produits actuellement connus et j'ai pu créer des odeurs nouvelles fort intéressantes, mais ce n'est pas pour cela qu'il faut abandonner les parfums naturels qui sont la base indispensable de tout produit supérieur. Le prix n'est rien, je paierai aussi bien mille dollars

que dix dollars la livre un nouveau produit qui serait réellement intéressant.

Nous cherchons, avant tout, l'originalité et ne copions personne, chacune de nos étiquettes est une œuvre d'art originale, nos flacons même sont dessinés spécialement pour nous et les faveurs de nos fermetures sont tissées sur nos indications.

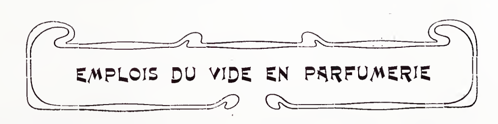
Nous avons été les premiers à lancer les flacons de 2 onces de bons parfums, au prix populaire de 25 sous ; nous en avons écoulé plus de 2.000 grosses.

J'ai entrepris, avant de me lancer dans la parfumerie, trois voyages d'études en Europe et j'ai visité toutes les fabriques et manufactures de parfumerie. Je crois que le sol des Etats-Unis est apte à produire beaucoup de plantes à parfum et il se pourrait que je m'oriente de ce côté, à bref délai.

En somme, pour faire un bon parfumeur, il faut un bon nez, un certain sens artistique et la bosse du commerce. Je suis surpris que cette carrière n'ait pas attiré un plus grand nombre de femmes, certaines d'entre elles auraient très bien réussi ; je sais par expérience que pas un homme sur cent n'est capable de distinguer aussi rapidement et aussi sûrement une odeur qu'une jeune ouvrière de parfumerie, les yeux bandés et même encore novice dans notre profession.

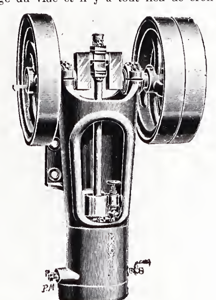
En conclusion, le temps et l'argent dépensés pour offrir des marchandises dont l'aspect est attrayant et suggestif ne sont jamais perdus.

S.-G. Smith,
American Perfumer Ungerer.



EMPLOIS DU VIDE EN PARFUMERIE

La plupart des perfectionnements qui ont profondément modifié l'industrie de la Parfumerie ces dernières années sont, en grande partie, dus à l'usage du vide et il y a tout lieu de croire que

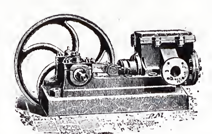


Pompe murale Burton

la vulgarisation de son emploi amènera encore de très grands changements, notamment dans l'extraction des parfums naturels.

C'est, en effet, surtout pendant la distillation ou la rectification des essences que son effet se fait le plus sentir en abaissant énormément les points d'ébullition et en évitant toute action chimique de la vapeur d'eau ou de la chaleur sur les parties les plus délicates des huiles essentielles.

L'essence de rose de la Société des Distilleries Françaises de la Vallée des Roses à Karlovo, doit sa supériorité sur les essences des distillateurs bulgares au matériel spécial, travaillant dans le vide, adopté par cette Société. M. Laloue, le distingué chimiste de la maison Roure-Bertrand a démon-



Pompe à vide horizontale Lautmann

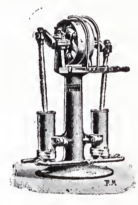
tré que l'essence de fleur d'oranger distillée par la vapeur sous pression réduite a presque toutes les qualités physiques et olfactives de l'essence extraite par les dissolvants (odeur de fleur fraîche, rotation lévogyre), sans posséder les résines de ces dernières, ni les produits de décomposition qui dénaturent le néroli ordinaire.

Ajoutons que le vide, employé pour les filtrations, les transvasements, les dessications, etc., évite des pertes de temps, de dissolvants, de

main-d'œuvre, de combustible, etc., et a, à ce titre, droit à toute l'attention du parfumeur.

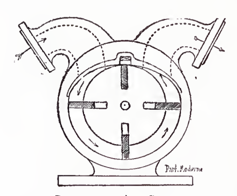
Les appareils à faire le vide sont de plusieurs catégories :

1° Les pompes à piston ;
2° Les pompes rotatives ;
3° Les injecteurs et aspirateurs ;
4° Les injecteurs hydro-mécaniques.



Petite Pompe Christ compound

Les pompes peuvent être soit à transmission par poulies, soit à vapeur directe comme les pompes Westinghouse bien connues dans les compagnies de chemin de fer où elles actionnent généralement les mécanismes des freins ; la vapeur agit sur un piston calé sur la tige même du piston de la pompe à vide, chacun d'eux se mouvant dans un cylindre séparé. Ces pompes sont connues pour leurs multiples applications, nous n'avons pas à parler de leurs qualités incontestables. Parmi les pompes à poulies de construction française, les ateliers Burton fabriquent des pompes murales et horizontales de toute puissance, avec et sans refroidissement d'eau, qui donnent certainement le maximum de sécurité et donnent un vide de 75 centimètres de mercure dans des espaces pratiquement étanches.



Pompe rotative Stoltz

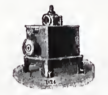
Les pompes Robur comme l'indiquent leur nom, sont particulièrement robustes et leur forme trapue, leur disposition verticale à pilon, donne une impression particulière de solidité. Les types compound : duplex et triplex se caractérisent par la rapidité de leur action sous un volume relativement restreint : Les Triplex de 15 chevaux peuvent absorber jusqu'à 500 mètres cubes à l'heure. Les établissements Hermann Lautmann, de Paris, construisent également des pompes à vide, notamment en métaux spéciaux inattaquables aux vapeurs d'acides et à pistons plongeurs d'une seule pièce.

Ces dernières ne font aucun bruit ; les industriels qui emploient des batteries comprenant jusqu'à 20 pompes, comme certains fabricants suisses de parfums, sont obligés de les isoler dans des pièces spéciales pour atténuer leur bruit intense ; les pompes Lautmann à piston plongeur exécutent leur tache avec discrétion...

La maison Collot fabrique également des pompes de précision. Son système Bianchi, à piston oscillant, manœuvré à bras ou au moteur, est parfait pour usages intermittents.

L'ingénieur Lumpp, de Lyon, est le fournisseur attitré des usines de cette région, pour ses pompes de précision.

L'emploi du vide étant, en Allemagne, beaucoup plus répandu qu'en France, le nombre des constructeurs est de l'autre côté du Rhin également fort imposant, la construction mécanique française est cependant renommée partout pour son fini particulier et la qualité des matériaux employés, ces questions devant passer les premières pour un organisme aussi délicat.





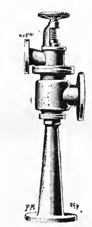
Pompes rotatives à huile et à mercure Pfeiffer

Citons cependant les pompes à cylindres étagés de la Deutsch Industrie Maschinen G. m. H., les pompes à cylindres en tandem de Klein, Schanzlin et Becker et de la Sudenburger Machinenfabrick. Gustav Christ construit de petites pompes de tous modèles pour tous emplois et à tous les prix, ses gros modèles ressemblent aux modèles Robur.

Une mention doit être accordée aux petites pompes Geryk à huile. On sait, en effet, que ce qui limite l'action d'une pompe à vide est « l'espace nuisible » qu'il est impossible de supprimer complètement entre le piston à fond de course et le plateau du cylindre et qui contient toujours une petite quantité d'air. Dans le système Géryk, le fond du cylindre est rempli d'huile et le cylindre, en s'abaissant, élimine toute trace d'air. Un dispositif spécial empêche l'éclatement du cylindre par compression de l'huile. Ces pompes donnent un vide de l'ordre du dixième de millimètre de mercure et sont utilisées notamment dans la fabrication des lampes à incandescence ; en parfumerie la présence presque inévitable d'eau dans les produits de distillation limite toujours l'effet utile à la pression correspondante à la tension de la vapeur d'eau à la température de l'opération, ce qui rend cet avantage presque négligeable d'au-

tant plus que l'eau de condensation est toujours difficile à éliminer du cylindre.

Pompes rotatives. — La plus intéressante des pompes rotatives à vide est, sans contredit, la pompe Stoltz ; son inertie est réduite au minimum par suite de la suppression de tout mouvement alternatif, le nombre de pièces est insignifiant, l'usure ne modifie pas son fonctionnement et elle ne comporte qu'un seul ressort ne travaillant presque pas. Notre gravure explique nettement son fonctionnement : elle se compose d'un cylindre creux dont le profil interne est excentré de façon à devenir tangent à la surface d'un tambour tournant, muni de quatre palettes coulissantes. La force centrifuge applique avec force ces palettes contre la surface interne du cylindre et elles engendrent constamment des volumes croissants du côté de l'aspiration et décroissants du côté de l'échappement. Convenablement graissée, cette pompe donne avec un effort insignifiant, sans bruit, un débit proportionnel à sa vitesse tangentielle et un vide pratiquement excellent pour la distillation. Son prix est moitié moindre de



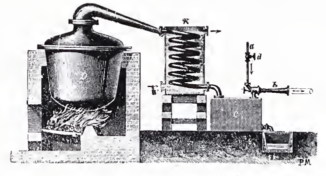
Injecteur Koerting à vapeur

celui des pompes alternatives de même puissance.

La pompe rotative Pfeiffer est également composée par un cylindre creux à l'intérieur duquel se meut excentriquement un tambour. Le contact est assuré par des ressorts et un bain d'huile permanent. Ce système relativement lent, donne un bon vide à sec. Comme pour la précédente, son encombrement est insignifiant, sa pose facile et son prix assez bas. Quoiqu'elle soit susceptible de donner un vide de l'ordre du centième de millimètre, nous lui préférons le système Stoltz moins fragile et plus approprié à un fonctionnement permanent. Elle a cependant sa place dans un laboratoire pour les distillations à sec à très basse température.

Le même fabricant présente, dans un autre ordre d'idée, une pompe rotative à mercure qui donne un vide de l'ordre du millième de millimètre et moins encore et qui est spécialement utilisée pour la fabrication des ampoules Rœntgen. Elle contient 30 kilogs de mercure environ, ce qui augmente notablement son prix. Cette masse fluide se déplace, pendant la rotation, dans des canaux sinueux et déplace 250 centimètres cubes d'air par tour.

Les *Injecteurs* utilisent la force vive d'un fluide sous pression détendu dans un ajutage conique et

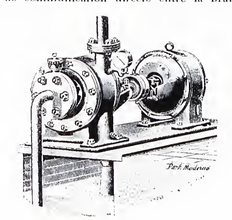


Alambic à vide système Koerting

qui entraîne, par sa rapidité, l'air avec lequel il se trouve en contact dans un espace calculé.

Les trompes à eau sont trop connues pour que nous entrions dans de plus amples détails. Elles demandent une pression d'eau qui ne doit être inférieure à 15 mètres, font une consommation de liquide assez forte proportionnellement au gaz déplacé. Elles sont inutilisables si on ne dispose pas d'une hauteur de chute suffisante, soit par une distribution sous pression comme dans la plupart des grandes villes où elle manque, d'ailleurs, souvent en été, soit par un château d'eau d'une certaine importance.

Un dispositif nous a été signalé qui est à retenir : Une pompe rotative rapide refoule l'eau dans une conduite de plomb fixée le long d'une cheminée d'usine, et ouverte à la partie supérieure L'excédent d'eau peut se déverser dans un entonnoir terminé par un tube de descente. Il n'y a pas de communication directe entre la branche



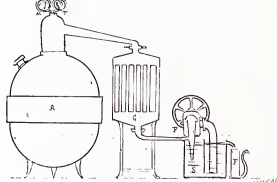
Turbine Leblanc

montante et la branche descendante pour éviter tout siphonage.

La trompe est fixée à la partie inférieure de la partie montante et profite de toute la hauteur de la conduite.

La branche descendante peut être utilisée pour

un aspirateur à siphon de Héron que nous avons vu appliquer à un puit profond. Le débit de ce dernier appareil est assez faible car on ne peut guère dépasser un diamètre de tubes de 12 à 15 m/m et la vitesse des fluides y est médiocre : il se compose d'un niveau constant analogue à ceux des carburateurs d'automobiles, alimentant



Rectification en circuit ouvert

un siphon automatique absorbant volume égal d'eau et d'air, en vase clos et réuni avec le récipient à vider. Pour obtenir un vide théorique la colonne descendante doit avoir plus de 20 mètres car elle contient parties égales d'eau et de gaz.

L'injecteur Koerting utilise la force vive de la vapeur ; utilisé dans les mêmes conditions que dans la trompe à eau, il donne jusqu'à huit mètrse de dépression d'eau. C'est un des appareils les plus économiques après la trompe à eau, et il est parfait pour les distillations à la vapeur, le transvasement des liquides, l'élévation de l'eau, la filtration, etc.

Les injecteurs hydro-mécaniques communiquent à un fluide, généralement l'eau, une pression ou une force vive convenable pour produire un effet dans un injecteur à cône renversé.

L'appareil type de cette série est la turbine Leblanc qui a été décrit l'an dernier (avril 1910, pp. 33, 34) dans cette revue : il se compose essentiellement d'une turbine à grande rapidité agissant en sens inverse des turbines ordinaires, c'est-à-dire communiquant à l'eau une force empruntée à un moteur, cette eau est lancée avec une grande force vive dans le cône de l'injecteur, elle émulsionne l'air et l'entraîne. Cette turbine donne le vide théorique. Sa construction est parfaite comme tout ce qui sort des établissements Westinghouse, aussi est-elle employée dans la plupart des laboratoires de parfumerie. Le plus petit numéro demande un cheval et vaut de 7 à 800 francs.

Le désir de créer une petite pompe à vide, d'un prix très modeste, utilisable dans toutes les distilleries, notamment pour la rectification des essences, susceptible d'être employée même pour les distillations à vapeur « en circuit ouvert », nous a amené à monter un injecteur mécanique simplifié. C'est un groupe composé d'une pompe spécialement conçue, d'un détendeur long et d'un injecteur. L'eau arrive dans le détendeur sous une pression de trois kilogs et une section de 20 mm. de diamètre, et en sort par un ajutage de 2 mm. à peine. On conçoit que le fluide soit animé d'une vitesse considérable et donne un vide pratiquement parfait. L'appareil complet pèse quelques kilogs, peut être mu par un moteur électrique ou toute transmission (environ 12 kilogrammètres), ou même à la main. Son encombrement est insignifiant, son prix n'atteint pas 200 francs : bref, c'est un outil simple pouvant être employé dans toutes les fabriques, notamment pour les filtrations rapides, les transvasages, etc.

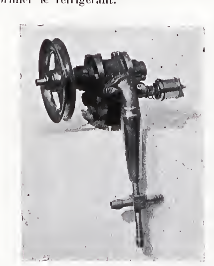
Sa vitesse de rotation est bien inférieure à celui de la turbine Leblanc, son usure doit en être proportionnellement réduite, quelques litres d'eau suffisent à l'alimenter.

Nous en conseillons l'emploi simultané avec l'œuf en aluminium pour la rectification des essences, le procédé actuel étant loin de donner satisfaction aux distillateurs.

Notre gravure donne un schéma de distillation en circuit ouvert. On sait qu'ordinairement, pour la distillation dans le vide, les liquides condensés doivent être reçus en vase clos et qu'il faut arrêter la distillation, et même, à moins de dispositifs compliqués, laisser rentrer l'air dans l'appareil pour soutirer les parties de tête, de cœur ou de queue des huiles distillées.

En circuit ouvert, ce fractionnement peut se faire à tout moment sans arrêter la marche de l'alambic : notre croquis donne en A l'alambic, M le manomètre, T le thermomètre, C le condensateur tubulaire, S le séparateur et F le florentin. Dès le début, le séparateur est muni d'une quantité d'eau suffisante pour le fonctionnement de la trompe, les liquides distillés passent ensuite à travers l'injecteur et collaborent à la production du vide, puis sont séparés ainsi que l'air dans le séparateur et dans le florentin.

Au besoin, en munissant le volant de la pompe d'un ventilateur et le tuyau d'aspiration d'un radiateur, comme pour les automobiles, on peut supprimer le réfrigérant.



Injecteur Hydro mécanique M. S.

Ce petit appareil multipliera certainement les installations de distillation par le vide. Quelle que soit la méthode suivie et la pompe utilisée, nous nous tenons à la disposition de tous les lecteurs de la *Parfumerie Moderne* pour plus amples détails.

M. Schmuck,
Ingénieur E. A. M.



NOËL

Maître-Autel, escarboucles aux lumiéres fleuries,
Encensoirs ! grondement de l'orgue déchaîné,
Créches pour les enfants, divines bergeries,
Féte du vieux Lyon, nocturne fleuronné.

Quartiers déserts, prisons, palais, hôtelleries,
Vieilles cités de froid, au rempart donjonné
Le poéte, qui vous abhorre s'expatrie
Vers des pays qu'habite un rêve fortuné.

Le nord glacé s'emplit d'une blanche débâcle,
Mais la tiéde forêt se fait crypte divine,
Où des villages d'or ouvrent des tabernacles.

Les jardins de la nuit étagent leurs terrasses,
Parmi les oliviers, aux flancs de ta colline,
Les fumées de l'encens eont tes parfums, ô Grasse.

Pierre FERRARE



LA SAUGE SCLARÉE

Lorsque, il y a quatre ans, nous conseillions à notre ami, M. P. Mus, le sympathique directeur de l'Union des Producteurs d'Essences de Vaucluse, de faire des plantations de Sauge sclarée en vue de la distillation, nous étions sûrs, à l'avance, du rapide succès de cette innovation.

On ne connaissait alors que l'essence de Sauge sclarée sauvage cueillie dans les garrigues des Maures et de l'Esterel et déjà cette huile essentielle donnait des résultats inattendus dans certaines préparations. Cultivée, elle a permis d'obtenir un parfum absolument unique, suave, puissant et doux, capable, même à dose minime, de masquer la brutalité des préparations à base de parfums artificiels et de leur communiquer cette douceur inimitable du parfum naturel. Après les essais de laboratoires, l'an dernier, les principaux parfumeurs parisiens l'ont adoptée d'enthousiasme et, si certains d'entre eux ont dû y renoncer cette année, c'est à cause de la quantité relativement minime d'essence produite et qui ne pouvait pas assurer pour une année entière la fabrication de spécialités destinées à un grand succès. Ce qui est différé n'est pas perdu et il n'est pas douteux que l'an prochain la consommation de l'essence de Sauge sclarée ne soit dix fois plus importante que cette année. La Grande-Bretagne, l'Amérique voudront également profiter des avantages inappréciables que leur apportera cette essence qui n'a pu, jusqu'ici, être mieux comparée, quant aux résultats obtenus, qu'à l'Ambre gris.

Quoique dans une note différente, on peut encore la mettre en parallèle avec l'essence de Néroli : même finesse inimitable, même suavité, même arome délicieux de fleur fraîche, et aussi même valeur marchande ; son prix, qui est normalement de 800 francs le kilog., a atteint et dépassé 1.200 francs lorsqu'on a constaté les grands services que l'on pouvait en attendre. L'essence de Sauge sclarée peut entrer dans toutes les compositions de luxe, notamment là où un parfum artificiel occupe une place prépondérante, et quelle que soit l'odeur définitive de l'extrait : la proportion varie selon que l'on veut obtenir une note plus ou moins agreste et il n'y a pas encore lieu de donner des indications précises pour son usage.

Une remarque qui a été faite par tous les distillateurs l'assimilera davantage encore à l'essence de Néroli : c'est la différence énorme d'odeur entre la fleur fraîche et l'essence distillée à la vapeur d'eau : certains ont essayé l'extraction par les dissolvants et ont obtenu des produits absolument distincts de l'essence distillée. Et chose curieuse, alors que l'essence de fleurs d'orangers aux dissolvants est quelquefois plus appréciée que le Néroli, l'essence de Sauge obtenue par l'éther de pétrole est moins agréable que l'essence distillée ; d'ailleurs les fleurs fraîches ont une odeur toute particulière qui surprend au premier abord, qui ne permet pas de préjuger de la valeur de l'huile essentiellle que l'on peut en extraire.

Nous sommes heureux que notre idée, appuyée d'ailleurs sur des essais personnels, ait donné une telle extension à la consommation de cette essence nouvelle : il s'en est vendu, à notre connaissance, 150 à 200 kilogs, et la demande atteindra sans aucun doute 500 kilogrammes l'an prochain.

D'après MM. Gildemeister et Hoffmann, cette essence possède les caractères suivants :

Densité : 0, 907 à 0,928.
Rotation optique : —19°22 à —24°2.
Coefficient de saponification : 144.

Comme nous l'expliquons plus loin, l'essence varie énormément s'il s'agit d'essence obtenue de plants cultivés ou au contraire de plants sauvages, et avec l'époque de la distillation. MM. Roure-Bertrand fils ont trouvé les constantes suivantes pour essences distillées en 1904 et 1905 :

	1904	1905
Rotation optique..........	—25°,55	—62°,30
Densité à 15°............	0,930	0,906
Coefficient de saponification.	123,2	73,3
Alcool total..	41,5 %	32,6 %
Alcool libre ($C^{10}H^{18}O$).....	7,6 %	12,4 %
Ethers calculés en acétate de linalyle	43,1 %	25,7 %

La Sauge sclarée est bien connue dans toutes les régions tempérées de la France, sous le nom de Toute Bonne ou Toute Saine, que lui donnent les bonnes femmes qui l'appliquent à la guérison de multiples maux, en infusions destinées à l'usage interne ou même en applications externes contre les blessures, les coups, etc... Elle sert également à préparer les vins aromatiques (muscats), et surtout les Vermouts. Dans la région de Turin, on la cultive en vue de la préparation des poudres à vermout, avec l'absinthe, la mélisse, etc., qui, séchées et pulvérisées, puis mélangées en proportions spéciales, donnent des compositions que l'on fait digérer dans des vins blancs pour leur communiquer des qualités apéritives.

C'est une labiée, bisannuelle, qui atteint un mètre et plus, à tige ligneuse un peu visqueuse. L'inflorescence apparaît de juillet à septembre (on peut, dans certaines régions, faire deux cueillettes par an); elle est violet-rose dans toutes ses parties, tige et fausses feuilles comprises, le calice est plus blanc, la corolle plus bleuâtre.



Cultures de Sauge sclarée



Cueillette des inflorescences

Les feuilles en sont amples, ressemblant à celles du tabac, quoique ne dépassant pas 25 à 30 centimètres de longueur. Chez la plante sauvage, les feuilles sont velues, mais chez la plante cultivée, elles deviennent de plus en plus glabres.

Il faut choisir avec soin le moment de la cueillette de la fleur et c'est surtout de ce moment opportun que dépend le rendement en essence et la valeur odorante. C'est faute de connaître ce détail que beaucoup n'ont pu réussir dans leurs essais de distillation, et c'est aussi à cause de l'irrégularité de la cueillette que l'essence de plantes sauvages ne peut égaler l'essence de plantes cultivées.

La Sauge sclarée se plaît très bien dans les sols légers et pierreux, c'est surtout dans ces terrains qu'elle donne les meilleurs résultats. Elle se reproduit par semis que l'on fait en pépinières d'avril à mai ou de juin à juillet. Dès que les jeunes plantes ont développé 4 à 5 feuilles, elles sont repiquées en place à une distance de 80 centimètres à un mètre dans tous les sens. Des soins, consistant en binages répétés

pour entretenir le terrain meuble et pour éliminer les mauvaises herbes, seront à répéter pendant les premiers mois ; on pourra appliquer des engrais selon la méthode courante : par exemple 200 kilogr. de superphosphate riche de chaux par hectare au moment du défoncement ou du labour, et 150 kilogr. de sulfate d'ammoniaque réparti bien régulièrement, au printemps qui suivra la mise en place. Les engrais azotés paraissent affaiblir l'odeur alors que les engrais alcalins la renforcent.

La Côte d'Azur, notamment dans les régions chaudes, contient quelques variétés de sauges cultivées,ornementales, très odorantes, d'origine exotique ; il y aurait lieu de voir si leur utilisation est intéressante. Leur existence semble démontrer la possibilité d'obtenir des essences analogues dans différentes colonies françaises.

Suivant en cela nos conseils, les producteurs de Vaucluse tentent cette année la culture de la Nigelle de Damas, dont l'odeur est également toute particulière et destinée au plus réel succès.

Nous nous efforcerons toujours de développer et de favoriser la consommation des nouveaux parfums naturels ; ce n'est d'ailleurs que de cette façon que l'industrie des parfums de fleurs pourra conserver son indépendance et éviter de devenir la vassale et la servante de l'industrie des parfums artificiels.

Maurice GATTEFOSSÉ.



A en croire les exposants étrangers de Dresde, l'Industrie Française serait totalement éclipsée, notamment par la Fabrication Allemande. L'exposition de Turin, pour qui l'a visitée avec impartialité, démontre amplement le contraire. C'est une question de bonne foi.

En réalité, ce qui est inférieur en France, c'est l'art du Puffisme, du Bluff, de la réclame à outrance, nous ne savons pas nous faire connaître.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer ce que nous disait, il y a peu de temps, un Argentin de souche Française :

« Ce qui vous manque, à vous autres Français, c'est le talent de vous faire connaître. Vous négligez votre réclame à l'Etranger, vous vous figurez que l'on s'en rapportera à la bonne réputation de fini artistique qu'a dans le monde ce qui sort de chez vous ; c'est une douce illusion. Pendant que vous restez les bras croisés, les commis-voyageurs allemands parcourent nos provinces, visitent nos villes les plus éloignées, nous inondent d'échantillons tentateurs et une fois notre choix fixé et nos commandes faites, nous envoient leur camelote que nous sommes bien obligés de prendre, faute de meilleure marchandise à notre portée.

« Nous faisons de mauvais marchés, nous sommes furieux, nous nous disons : « Ah ! si nous avions à faire à des Français.... » Mais voilà, vous n'êtes pas là. On ne sait où trouver les représentants de vos maisons. Pour un peuple qui produit de si belles choses, vous êtes réellement trop en retard dans l'art d'étaler et de vendre vos produits... »

C'est pourquoi nous ne pouvons que rappeler à nos lecteurs que la *Parfumerie Moderne* est, non seulement une revue bien française et appréciée en France, mais surtout un organe de diffusion envoyé à profusion partout où il peut y avoir une affaire à tenter et qu'ils ont avantage, quels que soient les produits qu'ils offrent, même et surtout s'il s'agit de parfumerie confectionnée, à utiliser nos emplacements de publicité et surtout les pages que nous mettons libéralement à leur disposition pour vanter leurs produits et démontrer par le document la supériorité de leur fabrication. Nous rappelons que nous publierons gracieusement toute photographie d'installation moderne de Parfumerie - Savonnerie, produits d'hygiène et de beauté, qui nous sera envoyée et que nous serons heureux s'il en résulte pour nos amis quelques relations nouvelles.

On nous signale également qu'une exposition flottante du même genre que l'Exposition Russe qui parcourut l'an dernier l'Orient, va être organisée : le vapeur « La France » de 10.000 tonnes, superbement aménagé, avec vitrines de luxe pour les produits français, parcourera successivement les deux itinéraires suivants : Québec, Montréal, Boston, New-York, Philadelphie, La Nouvelle-Orléans, Véra-Cruz, La Havane, Port-au-Prince, Port-of-Spain, La Guayra, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro, Santos, Montevidéo, Buenos-Ayres, Madère et



Sauge sclarée et Menthes



Cueillette de la Sauge sclarée

Lisbonne, puis les Indes, le Japon, l'Australie et l'Afrique Orientale (1).

Nous ne doutons pas que beaucoup de nos lecteurs s'intéressent à cette propagande par l'objet et nous souhaitons bon succès à cette idée qui a, d'ailleurs, fait ses preuves pour nos amis les Russes; mais qu'ils ne négligent pas, encore une fois, la publicité que nous leur offrons gracieusement.

La Parfumerie Moderne.

L'ÉLECTROCULTURE DES FLEURS

Il ne s'agit point d'utiliser, ici, la fée souple et toujours mystérieuse à actionner des treuils puissants ou des machines rapides, mais bien à obliger nos plantes florales à vivre dans une atmosphère électrique pour y voir s'exalter leur vigueur, leur coloris, leur parfum et leur précocité, s'augmenter leur rendement. L'idée n'est pas nouvelle. Déjà, vers la fin du XVIIIe siècle, l'entourage de Franklin se préoccupait de capter l'électricité atmosphérique en vue d'étudier son action sur les végétaux. Cette conception prématurée tomba en sommeil jusqu'à notre époque où des essais concluants ont été faits un peu partout.

A Long-Island (Etats-Unis), Mme Davidoff fit de la culture de fruits et de fleurs sous châssis en verre, à l'intérieur desquels elle entretint constamment une atmosphère chargée d'électricité à l'aide d'une dynamo et d'une machine statique. Le résultat fut surprenant : la végétation luxuriante vit sa floraison avancée de une à plusieurs semaines, la quantité de fleurs fut quadruplée, les couleurs étaient plus vives et le parfum nettement plus intense.

En Angleterre, Newmann, Lodge et Bornford couvrirent un champ occupé par des tomates, des fraises, du blé, etc., d'un réseau de fils métalliques montés sur supports isolants, et communiquant avec le pôle positif d'une source à haute tension, le pôle négatif étant à la terre. Leurs résultats furent tellement nets que leur système va être incessamment adopté sur un certain nombre d'exploitations américaines.

Des expériences également concluantes ont été faites en Allemagne par Breslauer qui se servit d'un courant à la tension énorme de 60.000 volts, soit dix mille fois ce que donne notre atmosphère, mais alors que celle-ci nous sert gratuitement et de façon continue, l'électricité, le système Breslauer entraîne une dépense de 0.28×10^3 watts par mètre carré.

Chez nous, le lieutenant Basty a émerveillé les Angevins par les résultats obtenus en terrain très pauvre dans le jardin militaire du 139e d'infanterie. Conduits d'une façon irréprochable au point de vue scientifique, ses essais qui ont porté sur la majeure partie de nos plantes cultivées, ont démontré que l'électricité activait la germination, assurait une vigueur exceptionnelle aux plantes une précocité très sensible de la floraison et mise à fruits, une augmentation notable du rendement en quantité et qualité. Cet ingénieux officier est l'inventeur d'un appareil extrêmement simple destiné à soutirer l'électricité tellurique au grand profit des végétaux voisins. C'est une tige métallique à pointe enrobée dans une couche d'un métal inoxydable, descendant dans la terre jusqu'à la profondeur maxima des racines et surmontant le sol d'une hauteur variable avec celle des plantes à traiter. De 2 mètres, par exemple, pour les céréales, cette hauteur n'est plus que de 0 m. 80 pour les végétaux à basse tige : betteraves, fraisiers, etc. L'action électrique de cet appareil rayonne autour de son point d'attache sur une longueur égale à la moitié de sa dimension aérienne.

Mais le lieutenant Basty ne s'en est pas tenu là. S'attaquant à la grande culture, il recouvre son champ d'un treillis métallique en fils de fer galvanisés, à mailles de 10 à 12 millim. supporté par des perches munies d'un isolateur en porcelaine. De 3 mètres en 3 mètres, des fils analogues pendent librement, s'arrêtant à un mètre du sol. Ce réseau est relié au pôle positif d'une station électrogène fournissant un courant de 30.000 volts. Le pôle négatif est à la terre, ainsi du reste que plusieurs points de la lisière du réseau, afin de prévenir les courts-circuits.

De ce rapide aperçu de l'état actuel de l'électroculture se dégage, non seulement ce fait qu'une victoire scientifique vient d'être remportée dans le domaine agronomique, mais encore que les cultivateurs et, en particulier, les floriculteurs, seront dotés, dans un avenir prochain, d'un moyen puissant et rémunérateur d'augmenter leurs récoltes.

G. CHARRIÈRE,
ingénieur agronome.

(1) S'adresser à la Société Nationale des Expositions flottantes de Produits français, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

La Sauge sclarée en Vaucluse

(Union des Producteurs d'Essence de Vaucluse)

UNIFICATION DES MÉTHODES ANALYTIQUES

Notre confrère « Perfumery and essential oil Record » de Londres, signalait, dans son numéro de novembre, sous le titre : *Standarisation of analatycal méthods*, l'intérêt qu'il y aurait à adopter, dans le monde entier, des méthodes identiques d'analyse pour les huiles essentielles.

Le dernier ouvrage de C. Rohden donnait à cet égard d'utiles indications en publiant in-extenso les spécifications des Pharmacopées étrangères en ce qui concerne les parfums : on constate aisément que les exigences sont diverses selon les pays et que telle essence reconnue pure en deçà d'une frontière est impure au-delà, d'où multiples difficultés pour le commerçant en essences.

Il lui est en effet nécessaire d'être approvisionné, pour chaque huile essentielle, de cinq ou six types différents correspondant aux spécifications faisant force de loi dans les différents pays.

L'unification s'impose.

Nous avons reçu à ce sujet une lettre fort intéressante de la Maison Jeancard fils, de Cannes, qui propose la solution suivante :

« Un congrès international comprenant les représentant délégués officiellement par les commissions de révision des Pharmacopées et des délégués des Industries produisant ou utilisant les huiles essentielles, se réunirait tous les deux ans et mettrait toutes les nations d'accord sur les constantes exigibles des essences pures ».

Cette proposition mérite d'être étudiée par tous les groupements intéressés et d'être soumise aux commissions spéciales des offices de répression des fraudes (Croix blanche) et de révision des Pharmacopées (loi de 1897), qui malheureusement ne sont pas instituées en permanence en France.

Le plus pressé consiste donc à mettre d'accord des commissions que nommeront dans chaque pays les producteurs et consommateurs d'huiles essentielles par l'intermédiaire de leurs syndicats respectifs. Les résultats obtenus seront soumis ensuite aux Commissions gouvernementales intéressées qui ne feront certainement aucune difficulté pour se ranger à l'avis des personnalités les plus compétentes du monde entier.

Nous espérons que le Syndicat des Huiles Essentielles à Paris, dont le président, M. L. Pillet, est certainement l'homme le plus averti et le plus indiqué pour faire aboutir cette réforme, mettra la question à l'étude dès les prochaines réunions et que cet imbroglio si désagréable pour les commerçants en essences prendra rapidement fin.

La Rédaction.

NOUVEAUX PARFUMS ARTIFICIELS

La chimie des parfums exploite un domaine immensément riche et fertile en découvertes. Chaque année, de nombreuses nouveautés sont créées par les chimistes, malheureusement elles n'ont pas toutes une valeur pratique réelle, soit que le parfum obtenu se rapproche trop des notes déjà connues et utilisées, soit que les prix de revient n'en permettent pas un emploi industriel.

Tels sont les produits nouveaux obtenus par l'action des nouvelles radiations électriques (diverses variétés des rayons X et ultra-violets) dans le laboratoire luxueux installé par M. Givaudan dans son usine de Vernier. Les actions chimiques et les dissociations sont singulièrement activées par les radiations électriques de différents ordres mises en action et toute une série de produits intéressants a été mise au jour dans ce laboratoire dernier cri.

Mais les quantités de matières mises en œuvre jusqu'ici n'ont pas permis l'exploitation commerciale des nouveautés créées ; un agrandissement considérable du laboratoire s'impose et d'ici peu nous aurons l'occasion d'expérimenter des produits réellement curieux.

En attendant, les méthodes courantes nous ont permis de fabriquer des produits immédiatement utilisables, tels que :

Alcool styrolique cristallisé, base puissante d'odeur originale et puissante, ayant peu de

Peint par David Teniers — Gravé à l'Eau-forte par Michon — Et terminé par Lorieux.

LE CHIMISTE.

De la Galerie de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans.

A. P. D. R.

COLLECTION L. GIVAUDAN.

rapports avec les produits connus et excellent pour des créations ;

Alcool dodécylique cristallisé, rappelle les aldéhydes supérieurs dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs et dont le succès est actuellement si grand ;

Aldéhyde quatrodécylique, à odeur de cacao excessivement douce, mais d'une puissance incalculable ;

Alcool toluyéthylique, odeur fraîche de réséda ou de muguet, parfait pour les compositions à la mode ;

Acétate de l'Alcool toluyéthylique, plus fruité, dans la note « fraise », à conseiller pour les préparations cosmétiques (poudres de riz, fards, etc.) ;

Acétate de phénylglycol, base indispensable des Muguets, Lilas, Jasmins ;

Phénylacétate de phényléthyle, excellente odeur de fleur de jonquille ;

Ether de myristyle pour compositions de violettes, odeur douce, capiteuse et puissante.

Paquerette, composition encore tenue secrète, mais susceptible de multiples applications.

On voit que les chimistes ne se reposent guère et que l'on peut compter sur eux pour ne jamais laisser le parfumeur sans nouveauté.

G. Courty,
Ingénieur-Chimiste.

PARFUMS NOUVEAUX POUR SAVONS

Dans la série des produits de synthèse à odeur intéressante dont l'emploi peut être répandu, je signale aujourd'hui un succédané de la coumarine : la méthylparatolylcétone

$$CH^3 \langle \quad \rangle COCH^3$$

La méthylparatolylcétone est facilement préparée par la méthode de Friedel et Crafts.

Dans du toluène bien sec, tenant en suspension du chlorure d'aluminium fraîchement distillé et finement pulvérisé, on laisse arriver du chlorure d'acétyle ; cette addition est faite petit à petit en évitant l'élévation de la température par un refroidissement du récipient où se passe la réaction, et le liquide est maintenu en agitation constante pour favoriser l'action catalytique du chlorure d'aluminium.

L'addition du chlorure d'acétyle se règle sur le dégagement du gaz chlorhydrique qui est conduit dans de l'eau pour être absorbé. La réaction se passe suivant l'équation :

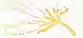
$$C^6H^5CH^3 + ClCOCH^3 = HCl + CH^3C^6H^4COCH^3$$

Quand tout le chlorure d'acétyle est ajouté, on prolonge l'agitation jusqu'à cessation du dégagement de gaz chlorhydrique, puis immédiatement les produits de la réaction sont versés dans de l'eau glacée aiguisée d'un peu d'acide chlorhydrique. Le chlorure d'aluminium est ainsi éliminé, la couche huileuse surnageante est décantée, lavée, neutralisée, séchée puis rectifiée. On régénère le toluène employé en excès, puis sépare la méthylparatolylcétone qui distille vers 125°-128° sous 22 millimètres.

En opérant bien, les rendements atteignent 80 pour 100 de la théorie. La méthylparatolylcétone est un liquide incolore, légèrement plus lourd que l'eau, et, possédant une odeur rappelant la coumarine avec environ trois fois plus de force, c'est-à-dire que 1 kg. de méthylparatolylcétone a autant de force que 3 kilog. de coumarine. Mélangée avec des essences comme celles de Géranium Bourbon, Cananga, Patchouli, Petitgrain, Mousse de chêne, cette cétone permet d'obtenir des odeurs « Foin coupé » sans le secours d'une seule parcelle de coumarine ; de même une petite quantité de cette cétone ajoutée à un parfum à la violette pour savon, en développera de beaucoup l'intensité. De façon générale, en savonnerie, son emploi est indiqué comme adjuvant pour toutes odeurs de fleurs qui doivent avoir du montant telles que : muguet, lilas, mimosa, violette, etc., la fraîcheur qui lui est particulière masquant très bien les odeurs *sui generis* grasses des savons bon marché.

Cette cétone peut être employée comme constituant de parfums dans les cas d'odeurs chaudes où les essences telles que : Santal, Girofle, Patchouli ; ou le Musc, la Néroline, l'Anthranylate de méthyle sont en forte proportion, permettant la création de nombreux parfums fantaisie.

J. Augé, *Ingénieur-Chimiste.*





L'intéressant ouvrage posthume du docteur Emile Mauchamp, « *La Sorcellerie au Maroc* », contient de très curieuses indications sur la fabrication de la parfumerie orientale. On sait que le regretté savant a été assassiné à Marrakech par les fanatiques, au moment où il mettait la dernière main à l'important ouvrage dont nous sommes heureux de donner un extrait à nos lecteurs.

Le henné, qui donne une couleur rousse, n'est ici qu'un remède. Il fait pousser les cheveux et diminue les maux de tête et d'yeux; on y ajoute du safran, l'*azroud*, des fleurs de jacinthe et du *taouserbint*.

Pâtes épilatoires. — *Zéruekh* (pierre jaune composée d'une sorte d'écaille), chaux vive et savon mou noir; on en fait une pâte dont on garnit les poils pendant très peu de temps, on lave ensuite à l'eau chaude et les poils s'en vont.



Marché de Fez

Teintures et fards. — Pour donner une couleur noire très foncée à la chevelure, on s'applique sur la tête de l'huile où on a délayé de la poudre de « bois noir » des teinturiers.

Pour blanchir la chevelure d'une femme à qui on en veut, on presse le contenu de l'estomac d'une chamelle dans de l'huile et on en met un peu sur les cheveux de celle qu'on vise, sans qu'elle s'en doute, à moins qu'on ne préfère glisser un peu de cette mixture dans la brillantine servant à la victime.

Contre le duvet sur le front et sur les joues, on emploie une pâte composée de jus de citron et de sucre qu'on travaille jusqu'à ce qu'elle devienne élastique. On l'applique sur les parties à épiler et, lorsqu'on l'arrache, le duvet vient en même temps; le duvet ne repousse pas vite après ce traitement et, de plus, cette pâte a l'avantage de rendre le teint frais. Pour épiler, on met une couche de cendres

chaudes et on arrache les poils avec une petite pince. On se sert encore de mastic chauffé et mâché.

L'épilatoire courant des Arabes de la campagne est le *Kméat-el-Mahon,* herbe ressemblant au blé, dont le contenu des grains est poisseux; on recueille le jus qu'on étend sur les parties à épiler. Cette même plante guérit aussi les piqûres de guêpe.

Pour égaliser la ligne des sourcils, on emploie de la sandaraque blanche dont on applique une couche sur l'épiderme pour l'arracher ensuite avec les poils. Un petit bâton de sandaraque est excellent contre l'inflammation des yeux; on le trempe le matin dans de l'eau de puits, puis on l'introduit entre les deux paupières à l'instar d'une baguette de khol.

de l'enfant d'après la coupe que la tradition attribue au Saint Patron auquel l'enfant est voué.

Pour assouplir, on fait macérer dans l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne poisseuse, des pépins de coings et des graines de lin. Pendant une semaine, tous les matins, se laver les cheveux avec cette lotion. Au bout de cette huitaine de traitement, enduire les cheveux avant de les peigner avec de l'huile dans laquelle on a mis des roses du Tafilet et de l'absinthe pilée.

Khol. — Une façon de le fabriquer est de maintenir une petite soucoupe en terre remplie de cendre mouillée au-dessus d'une mèche qui brûle; la suie qui se forme à l'extérieur est du khol falsifié. Le vrai Khol se com-



Palmeraie de Marakech

Pour faire pousser les cheveux : piler des feuilles d'aloès avec du roseau vert et du henné, en composer une pâte avec de l'eau. Laisser sécher cet emplâtre sur la tête, puis laver au savon de Rassoul et recommencer (1).

Un autre moyen pour faire repousser les cheveux, est le *Zeruekh* jaune (pierre) pilé et délayé dans de l'huile. Frictionner le cuir chevelu avec cette huile, ou encore avec une peau de serpent mué placée sur la tête.

A la nouvelle lune, les femmes coupent le bout de leurs cheveux. On taille les cheveux

pose d'une pierre noire et brillante facile à piler (*sazlt*). Cette pierre est laissée dans l'huile chaude pendant quelque temps, puis elle est retirée et pilée, on y ajoute, en poudre, un noyau d'olive et un noyau de datte brûlés, une perle, un corail grillé, du vert-de-gris, du sulfate de cuivre, du bois de santal carbonisé, deux grains de poivre, un peu de gingembre; mélanger le tout.

Les femmes arabes emploient pour l'application du khol, une baguette de laurier; les juives riches, un bâtonnet en argent; elle passent cette baguette chargée de poudre sèche entre les cils.

Ce khol mélangé à un peu d'huile, est ordonné comme remède interne contre les douleurs intercostales et la dyspepsie.

Autre recette : antimoine, noyaux d'olives et

(1) La saponaire s'appelle *Rassoul-el-Berri* (de le re) pour la distinguer des saponaires des bords de la mer et des marais salants *Rassoul-el-Bahrri*. Les savonniers fins se servent de cendre d'amandier de préférence ; lorsqu'ils ne peuvent s'en procurer, ils prennent celle de l'olivier, du lentisque ou du tamarin, ils y ajoutent de la cendre de soude *En-Ndjil*, et à défaut, de la chaux. La soude réduite en cendres est employée pour la lessive.

d'amandes brûlés et pulvérisés; bile de hérisson et quelques grains de poivre pilés. C'est la composition du khol en usage au Dar-Maghzen. Les déchets d'antimoine provenant de la fabrication de ce fard servent à vernir les poteries.

Aux nouveaux-nés, on met un peu de khol pendant les premiers jours pour qu'ils aient de beaux yeux; on s'en sert, d'ailleurs, couramment pour les enfants; le khol *donne de la lumière aux yeux*.

Pour les pieds et les mains, on emploie le henné : les femmes se teignent en brique la paume des mains et les ongles, les ongles des pieds, la plante et le talon.

Le carmin en poudre délayé dans l'eau est appliqué à l'aide d'un chiffon sur la gorge et les joues. Pour avoir un beau teint frais, on se frotte les joues avec de l'eau de roses dans laquelle on a mis des amandes d'abricots grillées et pilées, ou bien on se savonne à l'eau chaude. Dans le même but, on se lave le visage avec une eau contenant de l'écorce de radis rose broyée; on emploie aussi la tige du « *Bou Ghid* ». Le Bou Ghid, coupé en morceaux, enfilé en chapelet, pour être séché, puis pulvérisé et délayé dans l'eau, donne une lotion de toilette fort appréciée pour se laver le soir, avant le coucher, pour avoir le teint très frais le lendemain.

Pour se noircir la lèvre inférieure, les femmes se mettent de l'eau de noyer (*Souâk*).

Le *Harkhouss* est une composition noire pour les sourcils, on s'en sert également pour se faire des points noirs sur le menton et les lèvres.

PARFUMS. — On ne fabrique que de l'eau de roses, l'eau de fleurs d'oranger et le *Touah;* ce dernier est un composé de lavande, clous de girofle, roses, jacinthes et safran macérés dans le vin. Ce produit est vendu tout préparé et sert à parfumer la chevelure des Arabes et des Juives.

Dr Emile MAUCHAMP.



DANS LES ORANGERS

Le grand romancier valençais Blasco Ibanez décrit avec un enthousiasme amoureux de la nature, les pays d'Alcira et de Carcagente aux superbes jardins d'orangers :



Vue générale de Carcagente

Jardins de Bagdad, accoutumés aux splendeurs des *Mille et une Nuits*, s'extasièrent cependant, lorsqu'ils virent pour la première fois la terre valencienne.

C'est avec raison que ce pays fut appelé un Paradis par ses anciens maîtres, ces rois mores, dont les aïeux, venus des magiques jardins de Bagdad, accoutumés aux splendeurs des *Mille et une Nuits*, s'extasièrent cependant, lorsqu'ils virent pour la première fois la terre valencienne.

Voici, dans l'immense plaine, la houle veloutée des orangers ; les palmeraies, pareilles à des jets d'eau, qui retombent avec lan-

gueur ; les villas, bleues et roses, sous des bosquets d'arbres ; les blanches métairies, presque cachées derrière les rideaux de verdure ; puis les hautes cheminées des machines d'arrosage, jaunies comme des cierges, la pointe roussie ; Alcira, avec ses maisons tassées dans l'Ile, et débordant sur la rive opposée ; bâtisses d'une couleur d'os, criblées sur tout ce paysage le soleil qui commençait à descendre, glissant dans les gazes formées par l'évaporation du continuel arrosage...

Derrière l'Hermitage, toute la basse Ribera : les rizières sous l'inondation artificielle ; de riches cités, Sulta et Cullera, avec leurs pâtés de maisons blanches ; plus loin, l'Albufera, le lac immense bouillant sous le



Jardins d'Alcira

de fenêtres minuscules ; plus loin Carcagente, la cité rivale, avec ses ceintures de jardins. Vers la mer, les montagnes anguleuses, aux arêtes vives, pareilles aux châteaux fantastiques imaginés par Doré. A l'autre extrémité, les villages de la haute Ribera, flottant dans les lacs d'émeraude de leurs closeries ; les montagnes lointaines aux tons violets, et soleil ; puis Valence, souffle léger de poussière au ras du sol, sur la sierra bleue et estompée ; au fond, dans une gloire d'apothéose, la Méditerranée, le golfe d'azur frissonnant, que gardent le cap San Antonio et les montagnes de Sagonte et d'Almenara, dont les croupes noires se détachent sur l'horizon. *D'après* Blasco Ibanez.

UNE FAUTE DE TACTIQUE

On nous avise que quelques fabricants d'huiles essentielles et parfums naturels de fleurs du Midi de la France songent à s'adjoindre la fabrication de parfums artificiels.

Nous croyons bon de leur crier Casse Cou... leur réputation légitime est surtout basée sur la certitude où sont les acheteurs des cinq parties du Monde que leurs produits sont absolument naturels et purs. Sans doute, lorsqu'ils fabriqueront quelques parfums artificiels, leurs parfums n'en seront pas moins purs, mais une suspicion, légitime au strict point de vue psychologique, viendra jeter un doute sur leur loyauté.

On n'achètera guère plus volontiers à eux qu'aux professionnels : fabricants d'essences artificielles qui, eux, offrent leurs produits sous leur nom exact : artificiel ou succédané.

Chacun son métier dit le vieux proverbe... que nos bons amis du Littoral méditent cette sentence triviale de la sagesse des nations, ce en quoi ils se montreront sages à leur tour.

N'est-on pas déjà trop disposé à les critiquer, soit pour leur façon de faire les achats, soit pour l'extension qu'ils laissent prendre aux groupements de cultivateurs qui provoquent des hausses (factices, dit-on ?) sur les essences de fleurs dont ils ont le monopole ?

Que sera-ce lorsqu'on apprendra qu'à côté

des essences naturelles, ils fabriquent les succédanés propres aux coupages.

Il reste encore assez de perfectionnements à apporter à la fabrication des essences de fleurs pour occuper leur activité, qu'ils ne s'engagent qu'après mures réflexions dans une voie fertile en déceptions, tant pour eux-mêmes que pour toute l'industrie régionale. XXX.



Appel aux Chimistes de Parfumerie-Savonnerie

On sait que la parfumerie-savonnerie française est une des industries les plus florissantes qui soient, grâce aux beaux travaux de savants tels que De Laire, Rigaud, etc., qui ont travaillé cette partie spéciale des parfums synthétiques, une des découvertes de la Chimie moderne.

Les parfums artificiels avec leur grande variété, leur puissant rendement, ont permis à toutes les classes de la société de posséder les fines odeurs de fleurs à des prix modiques. C'est aux chimistes, ces manœuvres de laboratoire, qui cherchent le secret des formules, associent et dissocient atomes et molécules pour trouver d'autres parfums, que revient tout l'honneur de ces recherches.

A l'exemple des chimistes d'autres parties de l'industrie, il nous a paru utile de créer une association des chimistes de parfumerie-savonnerie de France et des Colonies, qui, dans un but amical, réunirait les chimistes de cette branche si française. Que les chimistes que la question intéresse adressent au promoteur de l'idée leurs adhésions, observations et conseils, pour qu'elle se fasse jour.

Henry Blanchard, *Chimiste*,
48, Rue de Longchamp, Paris-XVIe.

❧ ❧ ❧

La suppression du 64 B

Une tolérance qui assimilait les Parfumeurs aux distillateurs-liquoristes leur permettait d'employer pour leurs livraisons de détail, le registre de Régie N° 64 B. Il était possible grâce à ce registre, de livrer jusqu'à 12 litres, en volume, de produits alcooliques. Par suite de quelques erreurs involontaires de parfumeurs de Marseille, l'emploi de ce registre commode vient d'être retiré aux parfumeurs qui ne peuvent plus, dorénavant, livrer que deux litres, au total, d'alcool pur sans être obligés d'aller au bureau des Contributions indirectes. Il en résulte, comme on peut le prévoir, notamment aux approches des fêtes de fin d'année, un surcroît de travail et de pertes de temps. Nous espérons que M. le Ministre des finances écoutera les doléances des parfumeurs et rétablira l'usage du 64 B. Il serait même à souhaiter, eu égard aux usages de la Parfumerie, qu'il permette dorénavant de livrer jusqu'à 13 litres à la fois.

❧ ❧ ❧

Les Vanilles et le régime de faveur

La vanille n'est importée en France au régime de faveur que dans une certaine limite.

Du 1er juillet 1911 au 30 juin 1912, la quantité de vanilles originaires des établissements français de l'Océanie qui pourront être admises en France conformément au décret portant détaxe de moitié du tarif métropolitain pour certains produits originaires des colonies est fixée à 21.000 kilos.

Les producteurs français des Nouvelles-Hébrides auront droit à l'introduction de 50 kilos.

La même quantité avait été admise l'an dernier.

❧ ❧ ❧

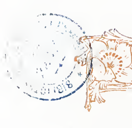
Dentifrices français et allemands

Au sujet de notre dernier article sur les dentifrices, notre confrère « der Parfümeur », de Berlin, nous fait aimablement observer qu'il ne faut pas parler de lutte entre dentifrices français et dentifrices allemands, mais bien de dentifrices « aromatiques » contre dentifrices « chimiques ». Il fait remarquer, d'ailleurs avec justesse, que le public allemand préfère aussi généralement les produits purement aromatiques, puisqu'un récent procès a fait reconnaître la liberté de l'emploi du terme « eau de Botot » au même titre que celui d' « eau de Cologne ».

Enfin, l'acide phénique n'est, paraît-il, généralement plus utilisé, on le remplace par le Chlor-salol et d'autres produits antiseptiques plus puissants que le phénol. On nous

permettra de faire observer, à ce sujet, que les produits chlorés sont généralement tout aussi dangereux pour l'émail des dents qu'ils attaquent avec énergie, ce qui est d'ailleurs, la cause du blanchiment obtenu, et que leur goût comme leur odeur, ne sont pas beaucoup plus appétissants que celui de l'acide phénique.

Tenons-nous en donc à nos vieilles formules, augmentons, puisque le goût général le demande, la proportion de l'essence de menthe en diminuant celle d'essence d'anis ; utilisons, au besoin, les phénols aromatiques en plus fortes proportions qu'autrefois, mais n'ayons pas recours aux produits chimiques.



DÉTERMINATION de la DENSITÉ des HUILES ESSENTIELLES



Si on possède au moins 60 centimètres cubes d'essence, on pourra déterminer rapidement sa densité au moyen de la balance aérothermique.

Elle est constituée par un fléau de balance reposant sur un plan porté par une tige verticale à coulisse et équilibrée par un pied à vis calantes. La partie gauche du fléau porte un contre poids et une aiguille qui se déplace devant une portion de cadran.

La partie droite comporte 10 boutons d'acier, à son extrémité on peut suspendre un flotteur de Rumann ou un panier pour la détermination de la densité des corps solides.



Le flotteur étant suspendu au fléau, on agit sur les vis calantes pour ramener l'aiguille en coïncidence avec le zéro de la graduation. Si on le fait alors plonger dans une éprouvette contenant de l'eau distillée à 15°, il faudra pour rétablir l'équilibre suspendre à l'extrémité du fléau un poids de 10 grammes, le flotteur déplaçant exactement 10 centimètres cubes d'eau. Si le flotteur plonge dans un liquide moins dense que l'eau, le poids à ajouter sera moindre ; il sera plus élevé en cas contraire.

On rétablit l'équilibre au moyen de poids à anneaux de 10 grammes, 1 gramme, 1 décigramme et 1 centigramme qui selon leur position sur les boutons numérotés représentent des fractions de décagramme, de gramme, de centigramme ou de milligramme, on obtient ainsi des pesées de la plus grande précision, jusqu'à la quatrième décimale.

La disposition des poids fractionnaires sur des boutons d'acier profilés en couteaux, adoptée par les constructeurs « Sartorius et Cie » est préférable à l'ancienne construction où les poids avaient la forme de cavaliers que l'on posait directement à cheval sur la partie du fléau encochée comme une balance romaine. Les points de contacts étaient moins précis et étaient quelquefois la cause d'erreurs sensibles.

Signalons que le plongeur de Rumann en verre massif est préférable au flotteur autrefois utilisé et lesté par du mercure ou un thermomètre à mercure, son volume est plus précis, il est moins fragile. Le thermomètre extérieur donne de meilleures et plus rapides indications.

Comme l'indique la gravure, cette balance peut être disposée pour déterminer la densité des corps solides. Un berceau en cristal perforé reçoit le corps dont on a déterminé le poids par double pesée. On en détermine le volume par immersion dans l'eau distillée et on en déduit le poids spécifique.

A. Staron.





ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 1

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 5 francs; Etranger : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. Legendre et Cie, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



NOUVEAUTÉS

Extrait de la « Seifensieder-Zeitung und Revue » No. 34, 1910.

Calamintha

La fleur de Calamintha appartient à la famille des Labiées; elle se place entre la Satureja hortensis et la Mélissa officinalis. Elle se distingue par son odeur suave de citron et de mélisse. Dans l'Europe méridionale on trouve des espèces de Calamintha d'une odeur beaucoup plus aromatique, telles que la C. nepeta, la C. incarnat, la C. grandiflora; elles sont parfois cultivées dans l'Algérie, l'Espagne, l'Asie-Mineure et le Caucase.

C'est le mérite de *la Fabrique de produits chimiques « Flora » S.-A. à Dübendorf-Zürich* (*Suisse*) d'avoir imité d'une façon parfaite cette odeur suave et aromatique. Ce parfum est destiné à avoir une très forte consommation dans la parfumerie et dans la fabrication des savons de toilette, d'autant plus que son prix avantageux permet de l'employer, même dans la parfumerie à bon marché.

Le parfum Calamintha est d'une puissance considérable ,d'une odeur extrêmement agréable; on peut l'employer dans la plupart des compositions avec avantage, elles en reçoivent une fraîcheur suave et pénétrante d'une gamme tout à fait particulière et admirablement fondue; en somme, c'est un parfum rappelant les meilleures compositions françaises. Le parfum Calamintha convient très bien en savonnerie, ne s'altère pas en vieillissant ; au contraire, sa finesse et sa puissance augmentent toujours.

Le parfum Calamintha est appelé à jouer un grand rôle dans toutes les compositions et les spécialités, il rend possible la création de parfums absolument nouveaux.

Ce parfum superbe se recommande surtout pour compositions de savons à la violette, rose, trèfle, héliotrope, lilas, narcisse, tilleuil et New-mown-hay.

Nous ne pouvons que recommander l'essai de ce produit pour créer des nouveautés et pour perfectionner toutes compositions.

Calamintha, le kilog, 200 francs.

Echantillon gratuit sur demande.

L. Darneim.

Myalis cristallisé

(Muguet artificiel)

Tous les Muguets du commerce sont des compositions de parfumerie, seul notre « Myalis cristallisé » est un corps chimique défini, d'une odeur de Muguet irréprochable. Son état cristallisé lui donne le maximum de stabilité et il peut servir de Fixateur à toutes les compositions à odeurs fines de la même série.

Le Myalis est soluble à la dose de 10 grammes par litre d'eau tiède glycérineuse (2 %) et en toutes proportions dans l'alcool dilué.

Prix : le kilog, 400 francs. (Gattefossé et Fils).

Lutéol cristallisé

(Réséda artificiel)

Le Lutéol est de la même série que le Myalis cristallisé et a les mêmes qualités de fixité, de suavité et de solubilité, mais son odeur entièrement nouvelle est plus voisine de celle du Réséda.

Prix : le kilog, 250 francs. (Gattefossé et Fils).

Jasmindol cristallisé

(Jasmin artificiel)

Notre Jasmindol rendra les plus grands services dans la préparation des produits au jasmin, soit dans l'alcool, soit dans l'eau ou les autres véhicules habituels, il remplacera dans bien des cas l'Indol, car il ne rougit pas. Son point de fusion est voisin de 50° et sa cristallisation en écailles est identique à celle de l'Indol.

Prix : le kilog, 250 francs.

Echantillons de 10 grammes franco sur demande. (Gattefossé et Fils).

Cinnamate de Linalyl

Nouveau composant de lilas, le kilog, 200 francs. (Gattefossé et Fils).

Phénylacétate de Linalyl

Nouveau corps à odeur de chèvrefeuille, le kilog, 200 francs. (Gattefossé et Fils, fabricants).



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

REVUE COMMERCIALE

Violette.— La récolte s'annonce meilleure que l'année dernière. Les plants sont vigoureux et quelques nouvelles plantations viendront augmenter la quantité de fleurs disponible.

Lavande. — Les stocks s'épuisent et l'essence est en hausse. On ne peut espérer de meilleurs prix avant la nouvelle récolte de septembre 1911.

Géranium Afrique. — Toujours très ferme ; on paye sur place 35, 36 francs.

Géranium Bourbon. — En hausse constante.

Essence Patchouly. — Des achats particulièrement avantageux de matières premières permettent à certains négociants de faire des offres très avantageuses. Nous demander renseignements.

Essence Bois de rose. — Le cours très bas de cette essence est dû à des manœuvres d'accaparement du marché. Nous conseillons à nos amis de se couvrir, car les prix ne tarderont pas à se relever.

Essence d'Agrumes

Bergamotte. — La récolte sera bonne, mais les stocks de l'année dernière ayant été complètement épuisés et la demande étant active, le cours est très ferme.

Citron. — Prix très fermes à cause d'une diminution dans la production de l'essence causée en partie par une forte demande de citrons en caisse.

Mandarine. — La récolte est mauvaise, les prix ne peuvent que hausser.

Portugal. — En légère hausse.

Produits en hausse. — Essences de Badiane, Cannelle de Ceylan, Géranium d'Afrique, Géranium Bourbon, Lavande, Lemongrass, Santal Citrin.

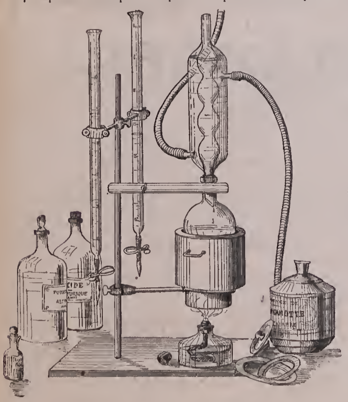
Produits en baisse. — Essences de Bois de Rose, Patchouly, Rose de Bulgarie.



NÉCESSAIRE D'ANALYSES



Sur la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous avons fait établir un petit matériel d'analyse des essences (titrage des éthers et alcools), peu coûteux quoique très complet et qui sera pour beaucoup l'embrion d'une installation plus complète rendue nécessaire par les lois et décrets en vigueur règlementant la vente des essences dans la droguerie, la pharmacie, la confiserie, biscuiterie, etc.



En outre l'excès des sophistications qui signale toujours les moments de forte hausse (Lavande, Bergamotte), etc., nécessite chez le parfumeur la même installation qui lui permettra de vérifier la qualité de ses achats et d'éliminer facilement les vendeurs peu consciencieux.

Le matériel se compose :

1° D'un bain-marie avec cercles mobiles (Email et cuivre).

2° D'un support pour le bain-marie et les burettes de Mohr à liqueurs titrées.

3° D'un jeu de ballons.

4° D'un réfrigérant à reflux à circulation d'eau remplaçant avec avantages les longs tubes employés dans le dosage des éthers et parfait pour l'acétylation.

5° De deux burettes nouveau modèle à liqueurs titrées.

Le tout est offert à titre de prime à nos lecteurs pour la somme de 28 francs au lieu de 50 francs.

Nous rappelons en outre à nos lecteurs que nous sommes à leur disposition pour leur signaler les appareils les plus récents et les plus perfectionnés, soit pour la distillation, la rectification des essences ou la préparation des parfums artificiels, soit pour la fabrication de la parfumerie confectionnée.



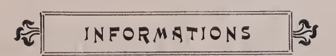


REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT



Nous sommes heureux d'annoncer à nos nouveaux abonnés que, par suite d'une entente avec un de nos confrères, « Le Jardinier Amateur », nous pouvons leur rembourser le montant de leur abonnement en graines de plantes aromatiques ou en collections de plantes d'agrément. Il leur suffira de nous envoyer le montant de l'abonnement, plus 1 fr. 50 pour frais d'envoi et de port, il leur sera envoyé gratuitement pour 5 francs de graines. Nous sommes à leur disposition pour plus amples renseignements.

Nos autres primes (Formulaire du Parfumeur pour abonnés d'un an, stylographes aux abonnés de deux ans) ne sont pas changées et cumulent avec la prime ci-dessus.



INFORMATIONS

Essence pour Eau de Cologne J. M. N° 4

Dose 10 gr. par litre d'alcool 35°

(Le kil. : 50 fr.)

C'est une dilution d'essences déterpénées préparée de telle façon que 10 grammes donnent, avec 1 litre d'alcool 35°, une solution limpide et très parfumée.

C'est une essence parfaite, soit pour la vente en doses au consommateur, au pharmacien, au coiffeur, et son prix est suffisamment avantageux pour laisser un bénéfice très raisonnable. A ce point de vue, elle est tout indiquée au droguiste et aux fournisseurs des coiffeurs, merciers, etc...

Pour la préparation des Eaux de Cologne réclame dont la formule est : « *Parfum de luxe, alcool faible* »; cette nouveauté est parfaite. Un simple mélange à l'alcool suivi d'une macération. Aucun filtrage.

GATTEFOSSÉ ET FILS.

Colorants Naturels

Les nouvelles dispositions légales interdisant l'emploi des colorants artificiels, notamment pour la fabrication des sirops, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant les colorants naturels K. R. garantis purs, dont les noms suivent :

Rouge végétal cristallisé ou en poudre..	le kilo	65 fr.
Rouge végétal extra gros cristaux....	—	80 »
Vert Menthe extra (pur végétal)........	—	46 »
Rouge grenadine végétal...............	—	50 »
Rose brillant végétal..................	—	55 »
Brun rhum végétal.....................	—	45 »
Jaune citron végétal...................	—	46 »
Jaune chartreuse végétal..............	—	50 »

Augmentation de 10 % pour quantités de moins de 1 kilogramme.



PETITES ANNONCES



Parfumerie demande **DIRECTEUR USINE**, banlieue de Paris, bien au courant de la fabrication.

Ecrire : E. Courtois, 26, rue Taine, Paris.

❖ ❖ ❖

CHIMISTE disposant petit capital, excellentes références, demande place dans l'industrie.

Ch. Minouflet, chimiste, 22, boulevard Carnot, Saint-Denis (Seine).

❖ ❖ ❖

ESSENCE D'ORANGE DOUCE. — Lot avantageux à saisir dans de bonnes conditions. Bureau du Journal.

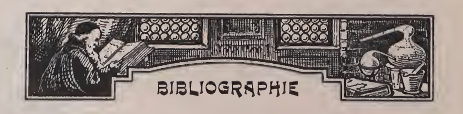
ON DEMANDE neuf ou occasion, Steam Still Mitcham pour essence de menthe et alambics ordinaires et B.M. pour distillerie.

Description et prix : Bureau du journal.

❖ ❖ ❖

JEUNE HOMME, 30 ans, très actif et très commerçant, disposant importants capitaux désire entrer soit comme associé, soit comme intéressé dans grande parfumerie ou fabrique de parfums.

Tanazacq, 9, rue Turbigo, Paris.



Hygiène de la peau et du cuir chevelu

par MM. Nicolas et A. Jambon

collection des Actualités Médicales

vol. in-16, 96 pages cartonné.................. 1.50

Le parfumeur qui prétend au titre d'hygiéniste et qui a le désir de ne préparer que des produits inoffensifs et conformes aux théories de l'hygiène moderne, doit connaître les éléments de cette science nouvelle. Le nouveau traité de Nicolas et Jambon résume tout ce qu'il faut savoir; il donne, en outre, de nombreuses formules de produits cosmét'ques spéciaux pour chaques parties du corps et pour les éventualités particulières de chacun des sports à la mode : Sports d'hiver, Marche et Alpinisme, Automobilisme, Equitation, Natation, etc.

Si l'on tient compte, en outre, des renseignements précieux sur les traitements préventifs du cuir chevelu, sur les préparations destinées au massage, à l'épilation, à la teinture, on se rendra compte que ce serait une mauvaise spéculation que d'économiser la faible somme nécessaire à l'acquisition de ce petit ouvrage qu'il faut rapprocher des deux petits volumes du Dr Gastou (même collection), sur l'*Hygiène du Visage* et sur les *Maladies du Cuir chevelu.*

❧ ❧ ❧

Législation et Jurisprudence Nouvelle sur les Fraudes et les Falsifications

Par Xavier de Borssat, avocat à la Cour d'appel de Paris. Avec préface de M. E. Roux, docteur ès-sciences, chef du service de la répression des fraudes.

Ouvrage honoré des souscriptions des Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, etc.

Indispensable à tous les commerçants qui s'adressent à la pharmacie, la droguerie et l'alimentation, prix 7.50

Législation complète relative à la vente des produits hygiéniques.

❧ ❧ ❧

Aide-Mémoire du Parfumeur

Par R. Gattefossé,

Ing.-chimiste. — Un volume in-octavo.

Broché, 1.25.

La nouvelle édition de l'Aide-Mémoire Gattefossé (35e mille) est au courant de toutes les inovations les plus récentes et indique, avec précision, l'utilisation rationnelle et économique des matières premières nouvelles si nombreuses que la chimie a mises, ces derniers temps, à la disposition du Praticien.

Les documents sur les Parfums de synthèse, notamment en ce qui concerne leur valeur comparée à celle des Huiles essentielles naturelles, sont très complets et seront de la plus haute importance pour le Préparateur de Parfumerie.

Tous ceux qui veulent connaître exactement les méthodes actuelles les plus perfectionnées de fabrication de la Parfumerie, Savonnerie, Cosmétique, ont intérêt à consulter l'Aide-Mémoire du Parfumeur.

Les débutants comme les Parfumeurs établis, doivent posséder ce résumé succinct, clair et exact de toutes les connaissances actuelles, pratiques et techniques sur la Parfumerie; chez les Editeurs : Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon.

❧ ❧ ❧

Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br.1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Mercklen, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.) broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Formulaire de Parfumerie, par R. Cerbelaud, rel. 14 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Histoire des Parfums, par S. Piesse, relié ...... 5 »
Savons et bougies, par Puget, relié .... 6 »
Parfums artificiels, par Charabot, relié .... 5 »
Parfumeur, par Pradal, Malepeyre et Villon, relié 6 »
Savonnier, par E. Lormes (3 vol.), reliés........ 9 »
Jurisprudence sur les Falsifications, par X. de Borssat, relié 7 50
La Parfumerie Moderne, coll. compl., br. 10 fr. relié 13 50
Les Fleurs du Midi (Cultures industrielles), par Granger .... 4 »



Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

DE LA

Société Chimique

DES

Usines du Rhône

ANCIENNEMENT

GILLIARD, P. MONNET et CARTIER

6, rue Pigalle, à PARIS

Adresse Télégraphique : RHODIA-PARIS

Aubépine, Coumarine, Héliotropine, Néroline, Vanilline, Acétates de Benzyle et de Linalyle, Wintergreen et Salicylate d'Amyle

VIOLETTES RHODIA et RHODINOLS

PARFUMS SPÉCIAUX POUR LA SAVONNERIE

Essences solubles à l'eau



SANTO GRECO FU F^sco

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : SAGREF Reggio-di-Calabria

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES

de Bergamotte, Citron, Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

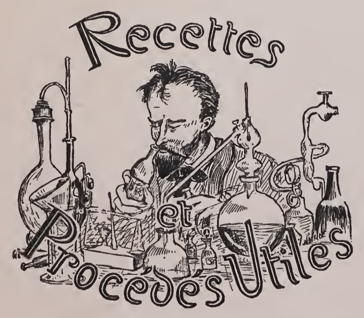
GATTEFOSSÉ & FILS, Agents
LYON













Parfums pour Savons

HÉLIOTROPE POUR SAVONS N° 2

Terpinéol	200 gr.
Essence de Petitgrain	20 —
Essence d'Amandes am. artificielle	20 —
Héliotropine	200 —
Essence d'Orange	10 —
Coumarine	20 —
Musc artificiel	5 —
Propionate de Benzyle	50 —
Orchidée Flora	15 —

MUSC POUR SAVONS

Musc artificiel	20 gr.
Essence de Patchouli	20 —
Essence de Cuir de Russie	5 —
Essence de Girofle	100 —
Essence de Géranium artificielle	40 —
Baume du Pérou	200 —
Turanol	5 —
Essence de Cannelle de Chine	60 —
Chinambrol Flora	20 —

TRÈFLE POUR SAVONS

Tréfol	50 gr.
Salicylate d'amyle	200 —
Benzylpropionate	50 —
Terpinéol	60 —
Musc artificiel	6 —
Formiate de Géranyl	10 —
Essence de Géranium artificielle	50 —
Mousse de chêne concrète	20 —

GIROFLÉE POUR SAVONS

Cheirantine Flora	50 gr.
Essence de Girofle	100 —
Caryophillia Mülhthaler	40 —
Essence de Cannelle artificielle	20 —
Bergamotte artificielle	60 gr.
Musc artificiel Flora	4 —
Quarantaine	60 —
Œillet	40 —
Salicylate de méthyle	10 —
Essence de Bay déterpénée	50 —
Essence d'Orange	50 —

NARCISSE POUR SAVONS

Turanol	10 gr.
Musc artificiel 100 %	5 —
Terpinéol	200 —
Narcisse artificiel	20 —
Acétate de Géranyl	20 —
Aubépine liquide	50 —
Bergamotte artificielle	100 —
Miellone Flora	10 —
Benzylpropionate	50 —

LAIT DE LYS POUR SAVONS

Terpinéol	400 gr.
Alcool cinnamique	60 —
Musc artificiel	4 —
Benzylpropionate	50 —
Coumarine	20 —
Petitgrain	50 —
Essence de linaloé	50 —
Essence de Géranium artificielle	50 —
Essence de Bergamotte art	80 —

PEAU D'ESPAGNE POUR SAVONS

Essence de Cuir de Russie	30 gr.
Essence de Canelle artificielle	50 —
Patchouli	20 —
Palmarosa	100 —
Wintergreen	5 —
Calamus	10 —
Baume du Pérou	100 —
Chinambrol	10 —
Girofle	100 —

Terpinéol pur pour la Savonnerie et la Parfumerie, demander offres spéciales à Gattefossé et Fils.

♧ ♧ ♧

Lait d'Iris concentré

Eau de Rose	850	grammes
Brillantoline W. S.	30	—
Teinture de benjoin	50	—
Essence d'iris liquide	10	—
Essence d'Ylang-Ylang art	0,5	—
Teinture de Sapindus	50	—

♧ ♧ ♧

Lait Virginal

Teinture de benjoin à 20 %	50	grammes
Teinture de sapindus	50	—
Sulforicinate de soude	50	—
Violette ou Irisine	2	—
Jasmindol cristallisé	2	—
Eau distillée de Rose	500	—
Eau distillée de Sauge sclarée	350	—

♧ ♧ ♧

Lait virginal

(Formule Nicolas et Jambon)

Eau de Rose	900	grammes
Teinture de myrrhe	} 50	—
— d'opoponax		
— de benjoin		
— de quillaya	Q. S.	pour émulsion
Essence de Citron	4	grammes

♧ ♧ ♧

Lait d'amandes

Prendre : Amandes douces décortiquées. 250 grammes
Verser de l'eau bouillante pour enlever les téguments, piler et triturer avec :

Sulforicinate de soude	50	—
Ajouter glycérine	10	—
Perborate de soude	10	—

On peut remplacer le perborate par de l'acide salicylique, mais il faut tenir compte de l'action assez forte de ce produit sur l'épiderme, surtout par un usage prolongé ; la dose doit être réduite à 0 gr. 15 à 20 par litre pour être tout à fait inoffensive.

♧ ♧ ♧

Lotion contre les dartres

(Formule Nicolas et Jambon)

Borate de soude	10	grammes
Glycérine neutre pure	50	—
Eau de rose	1000	—

♧ ♧ ♧

Eau de Beauté

(très parfumée)

Le nouveau Myalis cristallisé se prête à des applications nombreuses dans la fabrication des produits non alcooliques dont la vente s'étend toujours de plus en plus et que l'on cherche à parfumer le plus agréablement possible. Les parfums cristallisés solubles dans l'eau, comme Coumarine, Lutéol, Vanilline, alcool phényléthylique, se prêtent à des combinaisons des plus variées et qui permettent d'obtenir des parfums très suaves et très concentrés sans usage d'alcool.

On chauffe à 45° un litre d'eau distillée (sur fleurs de préférence), on l'additionne de 35 grammes de glycérine pure et on ajoute :

Myalis cristallisé	5	grammes
Alcool phényléthylique	0 gr. 5	
Coumarine	0 gr. 5	
Musc dégraissé	0 gr. 5	

et, après refroidissement, on a une excellente eau de beauté au muguet.

♧ ♧ ♧

Lotion à la saponine

(Eau détersive)

Ces lotions d'un emploi agréable, sont peu coûteuses et susceptibles d'une vente rémunératrice lorsqu'elles sont bien parfumées. Leur principe actif est généralement la Saponine, mais elles peuvent être, plus simplement, additionnées de teinture de quillaya, d'infusion aqueuse de bois de panama ou de sapindus, de saponaire, etc., etc. Pour les faire mousser plus abondamment, on peut ajouter quelques grammes de Foamine (Sachsse) ou de gomme de Cerisier, qui a la propriété de faire mousser les produits non alcooliques.

Dissoudre dans l'eau distillée ou bouillie chaude :

Lutéol (Réséda cristallisé)	8	grammes
Saponine	10	—

(ou son équivalent en teintures). Cette eau détache également les vêtements.

♧ ♧ ♧

Lotion au Formol

Cette lotion antiseptique est particulièrement indiquée pour les soins de la chevelure, elle détruit les pellicules, les parasites et germes de maladies. Elle peut être offerte également comme succédané des vinaigres pour les soins du visage et pour éviter les feux du rasoir. Pour arrêter les sueurs abondantes des pieds, elle est conseillée par MM. Nicolas et Jambon.

Formol du commerce (40 %)	2 gr. 5
Teinture de safran au 10°	2 —
Sous-carbonate de potasse	2 —
Myalis	2 —

Dans le cas d'emploi comme vinaigre pour le visage, il vaut mieux employer comme parfum :

Persicol (100 %)	0 gr. 5

♧ ♧ ♧

Emploi du Persicol

Le Persicol est un parfum excessivement puissant, son prix qui paraît élevé de prime abord (environ 1.000 fr. le kilog.) est, en réalité, très bas à cause de sa haute concentration. Comme l'indique son nom, il a une odeur de pêche. Il est tout à fait indiqué pour les veloutines, crèmes, poudres de riz, eaux de beauté et, en général, tous les produits pour les soins de la peau. Il communique à

l'épiderme une odeur délicieuse qui se marie avec les émanations naturelles de tout individu et qui forment généralement des combinaisons d'une suavité extraordinaire.

De toute façon, on pourra, si on veut éviter de l'employer seul, le mélanger avec les autres parfums connus agréables; il se marie notamment parfaitement avec toutes les odeurs où on fait entrer de l'alcoool phényléthylique dont il est un dérivé. A cause de sa force extraordinaire, on le diluera à l'avance au 10° ou même au 100° et, de cette façon, il sera possible d'en tirer le meilleur parti.

❦ ❦ ❦

Poudre de riz genre Duvet de pêche

Sous-carbonate de bismuth	80	grammes
Oxyde de zinc	300	—
Talc de Venise	200	—
Sulfate de chaux précipité	200	—
Amidon de riz	220	—
Persicol	2	—

❦ ❦ ❦

Fard liquide

Oxyde de zinc	40	grammes
Talc de Venise	8	—
Eau de Rose chaude	950	—
Persicol	0,5	—
Jasmindol cristallisé	3	—

❦ ❦ ❦

Lait antephélide
(tonique et astringent)

Sulfate d'alumine	8	grammes
Eau de Rose	800	—
Lait d'amandes un peu épais	200	—
Vanilline cristallisée	0,5	—

Persicol	0,1	—
Jasmindol cristallisé	3	—
Lutéol cristallisé	1	—

❦ ❦ ❦

Poudre dentifrice

Ecorce de quinquina gris pulvérisé	150	grammes
Bois de santal rouge pulvérisé	600	—
Alun pur	60	—
Poudre de cachou	150	—
Saccharine	3	—
Isoeugénol	4	—
Persicol	0,5	—

❦ ❦ ❦

Cartes parfumées

On nous demande des renseignements sur la manière la plus économique de préparer les cartes parfumées. La pierre d'achoppement de cette préparation est l'emploi de l'alcool qui est entièrement perdu et est, dans la majorité des cas, coûteux. On peut éviter cette perte en utilisant les propriétés de certains parfums qui sont légèrement solubles dans l'eau bouillante. On préparera par exemple, un mélange approprié avec :

Vanilline.	Acide Benzoïque.
Coumarine.	Musc vérit. diss. dans l'eau
Héliotropine.	Civette dégraissée.
Lutéol (Réséda cristallisé)	Chrysol.
Jasmindol cristallisé.	Alcool phényléthylique.
Myalis cristallisé (Muguet,	Lobelia cristallisé.

Tous ces corps sont solubles dans l'eau très chaude, dans des proportions qui atteignent et dépassent 25 grammes par litre, ce qui est largement suffisant dans le cas visé, les proportions de chacun d'eux varieront selon le parfum à obtenir.

Les cartes seront plongées dans ce mélange chaud, en refroidissant les parfums cristalliseront à l'intérieur du carton qui restera parfumé pendant des années entières sans rien perdre de son odeur.



L'ESSENCE DE PETITGRAIN DU PARAGUAY
à l'Expositi n Internationale d'Agriculture de Buenos-Aires en 1910



EXTRAIT DU PALMARÈS

❦ ❦ ❦

PREMIER PRIX D'HONNEUR

H. RIVET. — Essence de Petitgrain du Paraguay, marque El Leon (Le Lion).

Jorge Laufmann. — Parfums divers.

DEUXIÈME PRIX

Maises BERTONI. — Matières colorantes.

BANQUE AGRICOLE.

Juan NERHOT. — Essence de Petitgrain du Paraguay, marque Nerhot.

Krong HERMANOS. — Essence de Petitgrain du Paraguay.

TROISIÈME PRIX

J. KAANGH. — Essence de Petitgrain du Paraguay, marque Bolero ou Boleador.

MENTION HONORABLE

Jesus BENITEZ. — Produits divers.

Nous félicitons les maisons qui ont vu ainsi leurs mérites couronnés de succès et principalement M. H. RIVET qui, depuis quelques années, a confié la vente monopole de son Essence Petitgrain, marque Le Lion, à la maison **Lautier fils, de Grasse.**

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon

4e Année Numéro 2 FÉVRIER 1911.



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 2

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON
93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs
Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



Gelée à la glycérine pour les lèvres

Dans 500 grammes d'eau, on dissout :

35 grammes de gélatine blanche (type charcuterie) et on ajoute à chaud, 450 grammes de glycérine neutre ; on parfume avec :

Cinnamate d'éthyle	0 gr. 1
Persicol (100 %)	0 gr. 2
Vanilline	0 gr. 3
Héliotropine	0 gr. 5

Et on ajoute, pour éviter la décomposition :

Formol du commerce	2 gr.

Pâte dentifrice

Menthol	5 grammes
Formol	100 gouttes
Talc pulvérisé	100 grammes

Glycérine Q. S. pour faire une pâte.

Conserver en tubes d'étain.

On peut ajouter un parfum approprié, le plus simple et le moins coûteux est encore la Vanilline. Le mélange suivant donne une saveur très agréable.

Essence d'anis vert	0 gr. 50
Héliotropine amorphe	0 gr. 10

Il se forme avec le menthol et le formol un composé antiseptique nouveau d'une très grande puissance, qui calme en outre la douleur causée par les aphtes et guérit les ulcérations des gencives. (Dr J. Bonnes, *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*).

Pébéco, pâte dentifrice

D'après E. Richter (Pharm. Zeit., 3 sept. 1910), cette pâte a la formule suivante :

Chlorate de potasse pur	1200	grammes
Savon médicinal pur	400	—
Carbonate de chaux précipité	800	—
Glycérine	1200	—
Eau distillée	360	—
Essence de menthe poivrée	32	—
Essence de girofle	7	—

Tamiser séparément au tamis N° 5 le chlorate de potasse et le savon.

Triturer les essences avec un peu de carbonate de

chaux. Ajouter le reste de ce dernier, puis le chlorate de potasse et, un peu plus tard, le savon et le mélange de glycérine et d'eau.

Voici, d'après Unua, une autre recette de pâte dentifrice au chlorate de potasse :

Chlorate de potasse	5 grammes
Carbonate de chaux	25 —
Racine d'iris pulvérisé	25 —
Savon médicinal pulvérisé	25 —
Glycérine pure	25 —

Rappelons en outre que nous avons conseillé d'employer, pour éviter les suintements, l'usage de la glycérine préalablement solidifiée soit par addition d'agar-agar, soit sous forme de Glycéré d'amidon ou de crême au stéarate.

❧ ❧ ❧

Voici quelques formules de parfums dans les notes du jour :

Evernia

Essence de Mousse de Chêne absolue	50 gr.
Essence de Patchouli	1 —
Essence d'Ylang-Ylang	5 —
Essence de Chypre composée (100 %)	10 —
Essence de Pensée composée (100 %)	25 —
Infusion de pommade Jasmin	1 lit.
Infusion de pommade Cassie	1 lit.
Infusion d'Ambre	0,250

Alcool 75° q. s. pour 10 litres.

Adonis (anémone)

Alcool phényléthylique	3 gr.
Rhodinol (ou rose artificielle)	10 —
Jasmin artificiel 100 %	10 —
Essence de Santal	3 gr.
Essence de Patchouli	3 —
Essence de Vétyver	3 —
Salvia composé	25 —
Héliotrope amorphe	10 —
Vanilline	7 —
Coumarine	2 —
Indol	0,5
Muscambrette	8—

Infusions Jasmin, Tubéreuse, Jonquille et alcool q. s. pour 10 litres.

Violette Czar

Jasmin artificiel	25 gr.
Violette alpha 100 %	40 —
Muguet fleur artificiel 100 %	5 —
Vert de Violette ou duodécylionone	1 —
Essence pure de Cassie	5 —

Infusions et alcool pour 10 litres.

❧ ❧ ❧

Désinfectant agréable pour appartements

Camphre pulvérisé	20 grammes
Hypochlorite de chaux	50 —
Alcool	50 —
Eau	50 —
Essence d'eucalyptus	1 —
Essence de girofle	1 —

C'est une bonne formule à propager avant que les menaces d'invasion du choléra et de la peste soient devenues une réalité. Le mélange des substances doit être effectué dans un vase spacieux et refroidi.

Quelques gouttes versées sur une assiette suffisent pour désinfecter une pièce, d'après « Les nouveaux remèdes ».





Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation



SANTO GRECO FU F^sco^

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : **SAGREF Reggio-di-Calabria**

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES

de Bergamotte, Citron, Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents
LYON



ESSENCES.
POMMADES.
CONCRÈTES.
SEMI-LIQUIDES.

LAUTIER FILS

Usines à **GRASSE** et à **BEYROUTH**

MACHINES POUR LA PARFUMERIE

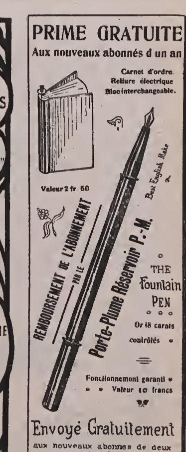
Droguerie, Pharmacie, etc.

MACHINES A REMPLIR POUR BOITES ET FLACONS
pour tous produits
DOSEUSES POUR GRAISSES, CRÊMES, ETC.
Machines à boucher et à capsuler
MÉLANGEURS, BROYEURS, TAMISEURS POUR SAVONS
Pompes et appareils d'ateliers, etc.

GANZHORN & KLING

Machinenfabrik
SCHWABISCH HALL (Allemagne)









REVUE COMMERCIALE

On nous écrit de Messine :

Essence de Citron. — Notre marché a éprouvé une augmentation de prix considérable et la situation est encore bien excitée, de sorte qu'on ne cote que sans engagement. La pluie continuelle pendant plus de quatre semaines a empêché la récolte des citrons. D'autre part, la spéculation s'en mêlant, on ne peut savoir ce qui peut arriver demain.

Essence de Portugal. — Cet article est ferme quoique la demande ne soit pas très active. Le prix actuel est raisonnable et avantageux.

Essence de Bergamotte. — La récolte de cet article est à peu près la même que celle de l'année dernière, mais on doit se rappeler que les cours étaient alors beaucoup plus hauts. Les stocks resteront comme d'habitude en fin de saison entre des mains puissantes et ces gens-là tiendront leurs prix pendant que ceux qui ne se trouvent pas dans une aussi bonne situation financière sont obligés de vendre dès maintenant. Nous avons enregistré un fléchissement pendant quelques jours, mais il ne s'est pas maintenu.

Essence de mandarine. — Essence très rare. Peu ou pas de disponible même au prix de 60 francs le kilog.

Voici d'autre part quelques indications sur les autres produits :

Essence de Géranium Afrique. — Toujours rare et très chère. En revanche, on a offert à Londres quelques lots de Bourbon à 10/7.

Essence de Géranium Rose de Corse. — Quelques premières transactions ont permis de se rendre compte de la qualité. Il y a là une nouvelle production qui concurrencera le Géranium Espagnol. Les prix sont encore très bas et avantageux.

Essence de Lavande. — On nous a signalé encore quelques lots au-dessus de 40 % à prendre chez le distillateur.

Essence de Girofle. — Hausse rapide.

Essence de Backousia. — Manque complètement.

Menthol. — Le dernier envoi du Japon a été payé 18/— la livre, soit 50 francs environ le kilog. On pourra bientôt le fabriquer avec les essences de menthes autres que l'essence japonaise.

Violette. — Bonne récolte, fleur abondante.

Oranger. — La récolte s'annonce très bonne. On est en droit d'espérer des prix raisonnables pour le Néroli et les autres produits de cette fleur, s'il ne gèle pas.

Rose. — On manquera certainement de produits à la Rose, car les stocks sont tout à fait épuisés et les rosiers, qui ont souffert pendant les années précédentes, ne donneront pas une grosse récolte.

Jonquille. — La récolte s'annonce normale.

Badiane. — Très ferme, arrivages rares.

Bois de Rose. — Toujours faible, cours avantageux.

Cannelle de Chine. — En hausse.

Iris. — En hausse.

Lemongrass. — Fléchit légèrement.

Linaloë. — Normal.

Menthe du Japon. — En grande hausse.

Palmarosa. — Très ferme, arrivages rares.

Patchouly. — Cours faibles et avantageux; se couvrir largement.

Petitgrain Bigarade. — En hause, manque.

Rose de Bulgarie. — Très ferme, sans espoir de baisse pour la prochaine récolte.

Santal Citrin. — En hausse.

Thym. — Cours avantageux; se couvrir largement.

Ylang-Ylang. — Toujours faible, marché saturé.



REVUE DES REVUES

Lisez la *Revue générale de la Droguerie et des Produits chimiques*, mensuelle, 10 francs par an. (Droguerie, Engrais, produits chimiques, Couleurs, Vernis, Parfumerie, Savonnerie), 28, boulevard des Batignolles, Paris.

Cette revue publie un intéressant compte rendu d'un procès relatif à la vente des produits pharmaceutiques et qui intéresse tous nos lecteurs, le voici *in-extenso :*

Le Thé Chambard

Intéressant jugement relatif à la vente du thé Chambard et produits analogues, et au droit de poursuites des Syndicats de pharmaciens :

M. Baldy, pharmacien à Castres, agissant à la fois en son nom et comme président du syndicat des pharmaciens du Tarn ayant assigné M. Dousquet, épicier, disant dans sa citation introductive que M. Dousquet, vendait du thé Chambard, « que ce thé étant une préparation pharmaceutique dont la vente est exclusivement réservée aux pharmaciens, ledit Bousquet, en mettant en vente ce produit, a contrevenu à l'article trente-trois de la loi du vingt-un Germinal an XI ;qu'il demande par suite à ce que ce dernier soit condamné sur les réquisitions du Ministère public, aux peines édictées par l'article trente-trois de la dite loi et, en outre, à payer au Syndicat une somme de cent francs à titre de dommages-intérêts ».

De son côté, Bousquet a déposé des conclusions tendant à son relaxe, à la condamnation du Syndicat des Pharmaciens, partie civile, en cent francs de dommages pour abus de citation directe ; qu'il en soutient le bien fondé en alléguant que le thé Chambard n'est pas une

préparation pharmaceutique, *mais un remède secret dont la vente est interdite à quiconque et* « a fortiori » *aux pharmaciens, qui par ce fait tout comme lui, tombent sous l'application des articles trente-deux et trente-six de la loi du vingt-un Germinal an XI et de la loi du vingt-neuf Pluviôse an XIII*; que dès lors, l'action du syndicat est irrecevable. Celui-ci ne pouvant se plaindre d'un dommage à raison d'un fait qui, loin de constituer pour les pharmaciens un monopole exclusif, *est, de leur part, essentiellement délictueux* ».

Le tribunal a donné gain de cause à M. Bousquet par de longs « attendus » très documentés dont voici quelques-uns :

Attendu, en droit, que doit être considéré comme remède secret toute préparation pharmaceutique qui n'est ni conforme au Codex officiel, ni achetée ou rendue publique par le gouvernement, ni autorisée par l'Académie, ni composée pour chaque cas particulier, sur la prescription de médecin et ce, alors même que la formule en serait connue et qu'elle aurait été publiée ;

Attendu que le thé Chambard ne rentre dans aucune des catégories ci-dessus mentionnées qu'il ne saurait, en effet, être considéré comme une variante des thés vulnéraires inscrits au Codex, n'en différant que par l'adjonction d'un excipient, adjuvant ou véhicule sans importance sur la composition fondamentale desdits thés ; qu'il ne peut, par suite, être compris dans la catégorie des remèdes que la jurisprudence assimile aux préparations pharmaceutiques ayant une existence légale ; qu'au surplus une jurisprudence, aussi nombreuse que constante, classe le thé Chambard au nombre des remèdes secrets ;

Attendu, dès lors que c'est à tort que Bousquet est poursuivi pour une infraction à l'article trente-trois de la loi du vingt-un Germinal an IX ;

Attendu qu'il n'est pas contestable, en principe, que les pharmaciens, bien que *n'ayant pas le droit de vendre des remèdes secrets, puissent avoir intérêt à en poursuivre la vente par les épiciers ou droguistes, mais ce ne saurait être que dans le but de protéger contre une concurrence déloyale et illicite les produits pharmaceutiques légalement reconnus et que seuls ils ont le droit de vendre;* qu'ainsi comprise leur action joint à la défense légitime de leurs intérêts professionnels la protection de la santé publique, que le législateur a eu surtout en vue, et que, loin d'être contrarié, cette action mériterait non seulement d'être accueillie, mais encore encouragée ;

Mais, attendu que dans l'espèce, il ressort nettement des termes de la citation, qui constituent un aveu des plus explicites, et des conclusions déposées par le Syndicat, que les pharmaciens du Tarn, vendent du thé Chambard contrairement à la loi de Germinal an XI et que leur action n'a d'autre but que d'en faire interdire la vente à toute personne exerçant une autre profession que la leur ;

Attendu qu'il n'y a pas lieu d'accorder de dommages à Bousquet :

Attendu que la partie qui succombe doit les dépens ;

Par ces motifs, le Tribunal, jugement publiquement, contradictoirement, en matière correctionnelle et en premier ressort ;

Ouï le Ministère public, vidant le renvoi au Conseil, déclare irrecevable en l'espèce l'action du Syndicat des Pharmaciens du Tarn, déboute en conséquence Baldy, pharmacien à Castres, pris tant en son nom personnel que comme président du syndicat, de son action contre Bousquet ;

Dit n'y avoir lieu d'accorder à ce dernier des dommages ;

Condamne Baldy, ès-qualités, aux dépens liquidés, à la somme de six francs vingt-huit centimes.



Ministère du Commerce et de l'Industrie

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL DE TURIN 1911



Groupe XVIII^b, Classe 123. — Adresser la correspondance à M P. Nocard, 10, Boulevard Strasbourg, Paris, 10e

Monsieur et Cher Collègue,

Nous vous confirmons notre lettre circulaire de fin novembre, concernant l'Exposition Universelle de Turin.

Les plans de la Classe de la Parfumerie viennent d'être définitivement établis et nous pouvons, dès à présent, vous informer que notre Section, présentée dans un cadre élégant et moderne, sera sûrement très visitée, grâce à sa situation privilégiée au centre des industries de luxe (Ameublement, Couture, Arts Graphiques, Arts Décoratifs, etc.).

Sachant que les principales puissances étrangères ont décidé de faire un vigoureux effort, pour concurrencer les industries de luxe et spécialement la Parfumerie, nous espérons que vous voudrez bien vous unir à nous pour collaborer à l'Exposition de Turin. Il importe que notre Classe de la Parfumerie Française soit bien l'image de l'industrie, très importante, qu'elle représentera dans cette manifestation internationale.

Il nous reste encore quelques emplacements de choix, à des prix variables de 400 à 650 francs le mètre. Si vous vous décidez à participer à cette Exposition, nous vous demanderions de nous en prévenir sans retard, les listes d'adhésion étant sur le point d'être définitivement clôturées.

Dans l'espoir de recevoir votre réponse bientôt, veuillez agréer, Monsieur et Cher Collègue, nos salutations les plus distinguées.

Le Secrétaire : A. Simon.

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro une circulaire de la maison Ganzhorn et Kling (Schwäb. Hall), fabricants de machines accessoires de la Parfumerie (machines à remplir et à doser, à capsuler, à boucher, pompes, etc.). Le représentant pour Paris est M. Otto Joschans, 25, rue Châteaulandon, Paris (Xe), pour la province, s'adresser au Service de renseignements de la *Parfumerie Moderne.*

Le Gerant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC.

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 3

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



Le Beurre de Coco en Cosmétique et en Parfumerie



Le parfumeur ne paraît pas avoir encore accordé au Beurre de Coco alimentaire toute l'importance désirable.

Personne n'ignore les résultats magnifiques que l'on a obtenu par la purification de certaines huiles concrètes : on les a débarrassées de toute odeur et même de toute saveur, et la disparition des impuretés qui leur donnaient leur caractère *sui generis* a entraîné la stabilité du corps gras obtenu qui ne rancit que très lentement. Les Végétalines, Cocoses, cocolines et autres graisses blanches concrètes et anhydres peuvent, en dehors de leurs applications purement alimentaires, être utilisées avec succès dans la Parfumerie.

Enfleurage. — Au premier rang des applications intéressantes, citons l'enfleurage. Le Saindoux benzoïné peut être remplacé entièrement ou en partie par le Beurre de coco, les extraits y gagneront de la finesse en perdant l'odeur particulière de graisse animale qu'ils ont fréquemment, et on pourra diminuer dans de larges proportions l'addition de benjoin, de salol ou d'autres corps conservateurs.

Il est vrai que les acides gras du coco sont en partie solubles dans l'alcool chaud, ce qui pourrait être un obstacle, mais ces acides gras précipitent au glaçage et il ne paraît pas qu'on doive leur donner plus d'importance qu'aux portions de l'axonge qui sont solubles dans les mêmes conditions.

Pommades. — Pour les pommades parfumées, il y aurait certainement quelques avantages à remplacer les corps gras animaux employés, mais l'infériorité vis-à-vis des vaselines artificielles ou naturelles persiste.

Cosmétiques durs. — On peut jusqu'à un certain point dans la préparation des bâtons de cosmétiques pour la barbe et la chevelure, remplacer la vaseline ou le saindoux par la végétaline. Elle donne plus de brillant à la chevelure que la paraffine et est moins sudorifère.

Brillantines transparentes. — Les brillantines transparentes sont de plus en plus réclamées, les formules qui ont été publiées dans cette revue et qui utilisent les acides gras de la suintine, ne sont pas sorties du domaine du laboratoire à cause de leur très haut point de fusion (125°), qui en interdit la préparation en grosses quantités. La Végétaline et les corps gras de la même série donnent par saponification une brillantine onctueuse et douce au toucher, moins dure que celle que l'on obtient avec la Palmitine du Suint, fondant à 70° environ, et de nuance beaucoup plus claire.

Chose curieuse, la Végétaline en dissolution dans l'huile de Vaseline ne se saponifie pas d'une façon homogène dans son véhicule et donne deux corps distincts : un savon en morceaux nageants dans l'huile, pour obtenir une saponification très homogène et ne se séparant jamais, il faut additionner la Végétaline, de Palmitine de Suint. Un pourcentage insignifiant est suffisant pour permettre la saponification sans risque d'obtenir deux corps. Voici le mode opératoire.

Dans 600 grammes huile de Vaseline blanche, fondre 300 grammes de Végétaline, Cocose ou analogue, et 50 grammes de Palmitine de suint (Cire de suint). Si l'on saponifie avec la potasse dissoute dans l'alcool, il y a production d'une mousse abondante et persistante, très désagréable et dangereuse à cause des risques d'inflammation. Il vaut mieux saponifier avec une dissolution de potasse caustique dans l'huile de Vaseline. Cette dissolution se fait par simple broyage et l'on obtient une huile très alcaline qui se mélange parfaitement aux corps gras et les solidifie. La quantité d'alcalin est variable, elle ne doit jamais atteindre cependant le point de saturation des acides gras qui doivent toujours rester en excès. On pourra s'assurer à la phénolphtaléine de la neutralité de la brillantine, mais en pratique on n'atteindra jamais la saponification théorique, la brillantine se présenterait alors sous forme d'un caillebotté gélatineux impossible à couler. En restant au contraire en deça de la proportion maximum, on a un liquide facile à verser dans les boîtes *ad hoc*, à 80° environ, et que l'on peut colorer, parfumer, etc.

Si par accident on a dépassé la proportion d'alcalin nécessaire et utile, il suffit d'ajouter une nouvelle proportion de corps gras acides jusqu'à ce que le produit reprenne sa consistance fluide.

Le résultat est une belle pommade, translucide, presque blanche, suffisamment grasse, donnant beaucoup de brillant à la chevelure, et très agréable à employer.

Crème grasse au stéarate. — Tous les parfumeurs connaissent la formule classique de la crème au stéarate, nous avons donné une formule au carbonate de soude qui est supérieure à celles à la soude caustique ou à l'ammoniaque pour des raisons faciles à comprendre. La voici :

Acide stéarique purifié	100	gr.
Glycérine	330	—
Eau de rose	330	—
Carbonate de soude	20	—

Faire fondre à feu doux, puis remuer constamment pendant le refroidissement, au besoin broyer encore une fois le lendemain.

Cette crème est considérée comme un peu sèche, elle ne protège pas toujours aussi bien la peau que les cérats ou cold-cream plus gras ou contenant plus de glycérine. Le stéarate de soude est d'ailleurs un composé sec, non onctueux, et qui n'est pas désigné pour assouplir la peau. On a essayé de remplacer l'acide stéarique par d'autres corps gras plus doux, comme le beurre de coco, mais la saponification ne se fait pas convenablement, on a donc recours à un moyen terme en additionnant simplement la formule ci-dessus d'une petite quantité de Végétaline, et la formule nouvelle est la suivante :

Acide stéarique	100	gr.
Glycérine	330	—
Eau de rose	330	—
Carbonate de soude	20	—
Végétaline	220	—

Ce dernier corps est ajouté après fusion, il absorbe l'excès de soude, la crème devient absolument neutre, légèrement grasse et très agréable à l'emploi. Il faut comme pour la précédente préparation, broyer pendant le refroidissement.

Le beurre de coco purifié sera également la base de quelques crèmes-savons pour la barbe, de cérats, de brillantines, etc., sa neutralité au point de vue odeur et goût, sa conservation et la possibilité de le saponifier le rendent précieux au parfumeur.

Nous parlerons prochainement de l'emploi du Spermacet ou blanc de baleine.



REVUE COMMERCIALE



Violette. — La récolte bat son plein en ce moment. Favorisée par l'hiver doux et ensoleillé que nous avons eu, la floraison est très abondante et les fleurs sont belles.

Jonquille. — La récolte commencera dans une dizaine de jours, elle s'annonce bonne.

Réséda. — La récolte commencera dans les premiers jours d'avril, les plantes sont belles et la floraison paraît devoir être abondante.

Cassie. — On a commencé à cueillir quelques Cassies romaines, les arbres sont vigoureux et chargés de fleurs.

Rose. — Grâce à l'hiver exceptionnellement doux, la récolte sera normale, sauf gelée ; toutefois la récolte sera insuffisante à cause des besoins qui sont très grands.

Oranger. — Les arbres sont très beaux et chargés de boutons. La récolte sera abondante s'il ne survient pas de gelée.

Aspic. — Très ferme, continue à hausser.

Badiane. — Très ferme, arrivages rares.

Bois de Rose. — Toujours faible, cours avantageux.

Bergamote. — Très ferme. Une bonne partie des fruits destinés à la fabrication de l'essence nouvelle ont été abîmés par les pluies. Nouvelle hausse probable.

Citron. — Très ferme et forte tendance à la hausse pour les mêmes raisons que la Bergamote.

Géranium Afrique. — Toujours très ferme.

Géranium Bourbon. — Les produits de la nouvelle distillation sont sur le marché depuis janvier, un léger fléchissement dans les cours s'en est suivi.

Girofle.— En hausse, la récolte 1909-1910 a été bien au-dessous de la moyenne, la hausse n'a pas été immédiate à cause des gros stocks d'essence qui étaient sur le marché, elle se fait sentir maintenant.

Lavande. — Continue à hausser, marchandise rare.

Lemongrass. — Léger fléchissement dans les prix.

Linaloe. — Sans mouvement.

Menthe Japon. — Forte hausse causée par la spéculation.

Menthol. — Forte hausse causée par la spéculation.

Palmarosa. — Toujours très ferme.

Patchouly. — Le cours de l'essence reste faible ; cependant le cours des feuilles a une tendance à la hausse. Se couvrir en essence.

Petitgrain Bigarade. — En hausse. Marchandise rare.

Romarin. — Sans mouvement.

Thym. — Sans mouvement.

Santal. — Très ferme, la hausse persiste.

Ylang-Ylang. — Toujours faible.

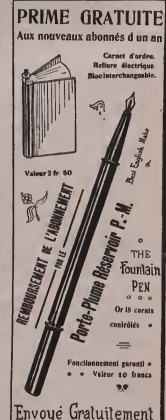


Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation











NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



Demi-Vaselines

Nous désignons sous ce nom des corps gras à base d'huile de vaseline et contenant 50 % d'eau.

De tels corps sont fréquemment demandés, notamment pour l'exportation en petites boîtes à très bas prix. Le seul reproche que l'on puisse faire à l'addition d'eau est l'aspect crémeux communiqué au produit et qui est très différent de l'apparence translucide que l'on connaît aux Vaselines. Il est vrai, d'autre part, que la plupart des Vaselines artificielles (simili) préparées par mélange à chaud d'huile et de Cérésine ont aussi un aspect marmoréen particulier. En revanche, l'emploi de l'eau permet d'utiliser des huiles presque blondes.

Quoi qu'il en soit, ces corps gras à bas prix pouvant avoir une certaine importance commerciale, nous en donnons volontiers la préparation :

Au stéarate. — La préparation du cérat : demi-Vaseline, au stéarate, est la même que celle de la Crème du même nom avec cette différence que l'on emploie comme émollient l'huile de Vaseline au lieu et place de la Glycérine :

Acide stéarique................	100 gr.
Huile de Vaseline..............	450 —
Eau	430 —
Carbonate de soude.............	20 —

Si on le juge utile, on peut ajouter soit de la Vaseline naturelle filante, soit de la Cérésine ou de la Paraffine pour augmenter la consistance.

Au palmitate. — La cire de suint quoique moins blanche que l'acide stéarique a moins d'odeur ; saponifiée au borax, elle offre l'avantage de donner un produit plus homogène et se séparant beaucoup moins facilement, on peut éviter la précaution, qui est indispensable avec le stéarate, de baratter le produit pendant le refroidissement et avant le transvasement en boîtes.

On emploie :

Cire de Suint..................	60 gr.
Huile de Vaseline..............	450 —
Eau	450 —
Borax	40 —

On fond le tout ensemble en remuant, on colore, on parfume et on coule. On peut n'ajouter l'huile de Vaseline qu'en dernier lieu.

Ces proportions peuvent varier notablement selon les prix et les résultats à obtenir, mais on peut arriver à produire des crèmes très agréables, très douces à la peau, à des prix invraisemblables de bon marché : une belle nuance tendre, un parfum plaisant, il n'en faut pas plus pour réussir de belles et fructueuses affaires. Nous n'hésitons pas à affirmer d'ailleurs qu'une préparation mixte contenant à la fois Glycérine et Huile de Vaseline, fera plus d'effet, quoique coûtant moins cher, que la classique crème sèche au stéarate.

Extrait de pois de Senteur (Sweet pea)

Essence de Néroli....	10 gr.
Essence de fleurs d'oranger 100 %..	2 —
Essence de Tubéreuse 100 %.....	2,5 —
Essence de Jonquille 100 %......	3 —
Essence de Jasmin 100 %........	2,5 —
Benzylidène acétone cristallisée...	22 —
Infusion de benjoin ou styrax....	125 —
Infusion de Musc et Civette......	50 —

Pour 10 litres d'alcool.

On peut utiliser les Essences de fleurs naturelles s'il

s'agit d'une préparation d'un haut prix, ou au contraire les Essences de fleurs artificielles si on désire un prix de revient plus bas.

❧ ❧ ❧

Extrait de Violette

Essence de Violette de Parme 100 %	2 gr. 5
Essence de Violettes feuilles 100 %	0 — 5
Essence de Jasmin 100 %........	2 —
Essence de Cassie 100 %.........	2 —
Essence de Rose artificielle 100 %.	8 —
Aldéhyde cuminique 100 %......	10 —
Ionone blanche 100 %.........	25 —
Vanilline cristallisée 100 %......	3 —
Floranal cristallisé (fixateur).....	2 —

Alcool 10 litres.

❧ ❧ ❧

Extrait d'Héliotrope

Héliotropine amorphe...........	30 gr.
Vanilline	8 —
Coumarine	4 —
Muscambrette	2 —
Ylang-Ylang naturel ou synth....	1 —
Persicol	2 —
Essence de Fleur d'oranger.......	1 —
Essence de Tubéreuse...........	2 —
Essence de Jasmin..............	3 —
Benzylalcol	10 —

Alcool 10 litres.

Extrait d'Œillet

Dianthus	20 gr.
Phénylacétate de linalyle........	12 —
Cyclamen N....................	2 —
Essence de Girofle.............	0,5 —
Vanilline	3 —
Benzyl ou Méthylisoeugénol......	10 —

Alcool 10 litres.

❧ ❧ ❧

Extrait de Syringa

Muguet fleurs Haensel...........	10 gr.
Linalol de Likari...............	8 —
Terpinéol	12 —
Narcisse artificiel..............	2 —
Fleur d'oranger (Ess. pure 100 %)	1 —
Acétate de phényléthyle.........	1 —
Aldéhyde octylique.............	0,5 —

Alcool 10 litres.

❧ ❧ ❧

Extrait de Mimosa

Essence de fleurs de Mimosa......	2 gr.
Essence de Jonquille...........	1 —
Linalol de bois de rose..........	10 —
Narcisse synthétique............	1 —
Paraméthylacétophénone	10 —
Terpinéol	10 —
Acide phénylacétique...........	2 —
Muscambrette	1 —

Alcool 10 litres.

SPÉCIALITÉS

Lotion de Sœur Saint-Augustin

Produit hygiénique d'une efficacité incomparable pour arrêter la chute des cheveux et assurer leur repousse rapide et abondante. Fait disparaître les pellicules. A toujours été employé avec succès même dans les cas les plus graves et alors que tout avait été essayé inutilement.

Bureaux et Fabrication, 8, chemin de Tassin, La Demi-Lune, près Lyon (Rhône).



PETITES ANNONCES



ANCIEN CHEF DE FABRICATION dans usine parfumerie, désirerait trouver emploi analogue ou direction de petite usine. Ecrire : G. V. M. Bureau du journal.

❧ ❧ ❧

REPRESENTANTS ou VOYAGEURS à la Commission demandés, pour la France et l'étranger, par fabrique de produit hygiénique (lotion) ayant fait preuves d'efficacité incomparable. Grands avantages seront assurés. Se présenter ou écrire, avec références sérieuses, Direction de la « Lotion de Sœur Saint-Augustin, 8, chemin de Tassin-La-Demi-Lune (Rhône).

❧ ❧ ❧

On cherche REPRESENTANT SERIEUX, ayant déjà relations à Paris et banlieue, et visitant régulièrement la clientèle des Parfumeurs. On donnerait préférence à personne représentant déjà Maison de Parfums Naturels. Offres n° 422, bureau du journal.



INFORMATIONS

Exposition de l'Ouest de la France

Sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Agriculture, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Conseil général, de la Municipalité et de la Chambre de commerce. — Mai-octobre 1911.

La ville du Mans vient de fixer au 15 mai prochain l'ouverture de l'Expositon de l'Ouest de la France.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon





ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 4

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie. Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



REVUE COMMERCIALE



Jonquille, Réséda, Cassie. — Les usines de la région Cannes-Grasse traitent en ce moment ces trois fleurs dont la récolte a été favorisée par un hiver des plus doux. La fleur est abondante et suffira aux besoins de la consommation.

Rose. — Il est à craindre que les froids du 5 au 8 avril n'aient compromis une récolte qui s'annonçait bonne ; pour le moment il est difficile de se prononcer.

Quoi qu'il en soit, la situation est assez nette pour que nous puissions, dès à présent, annoncer une hausse générale sur tous les produits à la rose, en effet, les stocks actuels sont nuls, l'eau de rose et la pommade en particulier, manquent partout, la demande est très vive, et devant cette activité les propriétaires augmentent leurs prétentions. On demande jusqu'à 1.50 le kilog. dans la région Cannes-Grasse, et 0.50 en Bulgarie.

Oranger. — Nous ne croyons pas que le froid ait compromis la récolte, les craintes ne seraient d'ailleurs pas les mêmes que pour la rose à cause du stock encore assez important en produits de la récolte 1910.

Essence Aspic. — Sans mouvement.

Essence badiane. — Toujours très ferme, arrivages rares.

Essence bergamotte. — En hausse continuelle.

Bigarade. — En hausse continuelle.

Essence bois de rose. — Faible (les cours actuels sont les plus bas qui aient jamais été atteints.

Cannelle de Chine. — En légère hausse. On n'offre plus que l'essence à 75/80 % d'aldehydes.

Essence citron. — En hausse.

Essence citronnelle Ceylan. — Sans mouvement.

Essence géranium de Cannes. — Très recherchée.

Essence géranium d'Afrique. — Très ferme, on ne prévoit pas de chances de baisse.

Essence géranium de Bourbon. — Très ferme ; on traite à livrer sur la base du disponible.

Girofle. — En hausse.

Essence Kananka. — Sans grand mouvement.

Essences lavandes. — En hausse, marchandise rare.

Essence Lemon-Grass. — Un mouvement de baisse se dessine pour la nouvelle récolte.

Essence Linaloë. — Sans grand mouvement. Il y a beaucoup d'essence fraudée sur le marché.

Essence Mandarine. — Très rare, en grande hausse.

Essence Menthe Japon, Menthol. — Cours très élevés ; marché troublé par les spéculateurs japonais.

Néroli. — Sans mouvement. On attend la nouvelle récolte avec l'espoir de meilleurs prix.

Essence Palmarosa. — Cours ferme. Arrivages rares.

Essence Patchouly. — Les feuilles sont en hausse, l'essence ne tardera pas à suivre ce mouvement, les cours actuels sont les plus bas qui aient été atteints depuis plus de 10 ans.

Essence Petitgrain Bigarade. — Stocks très réduit.

Essence Petitgrain Amérique. — Tendance à la baisse.

Essence Portugal (Orange douce). — En hausse.

Essence Rose de Bulgarie. — En hausse.

Essence Santal des Indes. — En hausse.

Essence Ylang-Ylang. — Faible marché saturé.

Cannes, le 8 avril 1911.

PETITES ANNONCES



JEUNE HOMME, âgé de 22 ans, au courant des langues française, anglaise et allemande et connaissant la comptabilité et la sténographie, cherche une place dans le commerce ou dans l'industrie.

Réponses sous le N° W. L. 1888.

POUR LA RUSSIE. — On demande représentation des meilleures fabriques françaises de parfumerie pour la vente de parfums et autres articles.

Ecrire : Maison Néomalthus, Moscou, Russie, Danilovka, boîte de poste 763.

Nous pouvons faire des offres très favorables pour :

Anis de Russie, rect. blanche.
Azélia.
Bergamotte (la), de Reggio.
Citron Reggio.
Citronelle de Ceylan.
Cananga de Java Ia.
Essence de Palmarosa.
Géranium de Réunion.
Lemongrass (Verveine des Indes), rect.
Linaloë de Mexique.
Néroli bigarade italienne.
Petitgrain de Paraguay.
Rose de Bulgarie nat.
Romarin français.
Santal, bois de (des Indes occidentales).
Badiane (Anis étoilé).
Vetiver Réunion.

Nous sommes à votre disposition avec prix et échantillons. Dr. Oehler, G. m. b. H., Kahl a/Main, Bavière.

ANCIEN CHEF DE FABRICATION dans usine parfumerie, désirerait trouver emploi analogue ou direction de petite usine. Ecrire : G. V. M. Bureau du journal.

REPRESENTANTS ou VOYAGEURS à la Commission demandés, pour la France et l'étranger, par fabrique de produit hygiénique (lotion) ayant fait preuves d'efficacité incomparable. Grands avantages seront assurés. Se présenter ou écrire, avec références sérieuses, Direction de la « Lotion de Sœur Saint-Augustin, 8, chemin de Tassin-La-Demi-Lune (Rhône).

On cherche REPRESENTANT SERIEUX, ayant déjà relations à Paris et banlieue, et visitant régulièrement la clientèle des Parfumeurs. On donnerait préférence à personne représentant déjà Maison de Parfums Naturels. Offres n° 422, bureau du journal.



La Teinture des Cheveux

Par A. Chaplet

Supplément à la *Parfumerie Moderne*, une brochure in-4° cavalier 16 pages, avec une gravure ancienne hors texte, 1 fr. 50.

L'auteur a résumé d'une façon parfaite tous les documents anciens et modernes relatifs à la Teinture des cheveux et les a complétés par ses propres travaux. Après un chapitre historique et bibliographique, très complet, il passe en revue successivement les teintures végétales, métalliques et à base des produits organiques nouveaux.

Cet ouvrage a la plus grande importance pratique, il donne, en effet, en tableaux très précis toutes les données techniques (analyses et fabrication) et reproduit toutes les formules types des spécialités en vogue. Il est indispensable non seulement à tous les fabricants de teintures, mais à tous ceux qui veulent en faire l'application parfaite.

Les abonnés à la *Parfumerie Moderne* trouveront cette brochure encartée dans le présent numéro (avril 1911).

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES 

Nouveaux Parfums Cristallisés

solubles dans l'eau chaude

MODE D'EMPLOI

Parfums à base d'eau, très concentrés, sans alcool.

On peut employer de 1 à 35 grammes par litre d'eau de nos parfums cristallisés selon la concentration à obtenir. Les formules suivantes correspondent à des extraits quadruples.

Nos parfums cristallisés s'emploient seuls ou en combinaison avec les autres parfums artificiels ou naturels, solubles dans l'eau : Vanilline, Coumarine, Héliotropine, Musc tonkin, civette dégraissé, Chrysol, alcool phényléthylique, essence de Mousse de Chêne dissoute dans une solution de carbonate de soude.

Autant que possible, pour accentuer l'odeur et remplacer les essences de fleurs naturelles, employer comme dissolvant les Eaux distillées de fleurs d'Oranger, de Rose, de Sauge sclarée, etc., au besoin renforcer le parfum par une addition de composé pour lotion Oléarome, n° 4.

Jasmin

Jasmindol	5 gr.
Vanilline	1 »
Alcool phényléthylique	0,1 »
Musc Tonkin dégraissé	1 »
Eau de rose	1000 »
Eau de fleurs d'orangers	350 »
Eau de sauge sclarée	150 »

Rose

Lobelia	5 gr.
Alcool phényléthylique	0,5 »
Coumarine	2 »
Acide benzoïque	2 »
Eau de roses	1000 »

Mousse de chêne

Lutéol, Jasmindol	5 gr.
Maianthème	3 »
Chrysol	1 »
Musc tonkin	2 »
Mousse de Chêne	2 »
Eau de sauge sclarée	1000 »

Fougère

Maianthème	5 gr.
Chrysol	1 »
Mousse de Chêne	0,5 »
Eau de Sauge	1000 »

Réséda

Lutéol	6 gr.
Réséda n° 4 (oléarome)	10 »
Eau de rose	800 »
Eau de sauge sclarée	200 »

Muguet

Maianthème	3 »
Vanilline	1 »
Coumarine	1 »
Muguet n° 4 soluble	10 »
Eau de rose	300 »
Eau de fleur d'oranger	300 »
Eau de sauge sclarée	400 »

Héliothrope

Héliotropine	5 gr.
Vanilline	3 »
Coumarine	2 »
Jasmindol et Lobélia	5 »
Eau de fleur d'oranger	500 »
Eau de sauge sclarée	500 »

Chypre

Jasmindol	3 »
Maianthème	3 »
Chrysol	1 »
Civette dégraissée	3 »
Mousse de Chêne	0,5 »
Eaux distillées par tiers	1000 »

Jonquille

Lutéol	5 »
Vanilline	2 »
Coumarine	1 »
Eau de rose et fleur d'oranger par moitié	1000 »

Eau de Quinine

Lobélia	2 »
Eau de rose	800 »
Eau de sauge	200 »

(Communiqué par Gattefossé et Fils).

❧ ❧ ❧

Conserve de Violettes

La *Revue scientifique* indique un procédé de salaison des violettes qui permet, paraît-il, de conserver intact et pendant longtemps leur parfum fugace et délicieux. Cette méthode permettrait en outre de conserver les fleurs pendant un certain temps avant leur traitement en vue de l'extraction de l'huile essentielle et aurait par conséquent un réel intérêt. On sait que la violette doit être travaillée aussitôt la cueillette, ce qui entraîne nécessairement la nécessité d'une récolte assez importante pour un traitement industriel. Au contraire, la salaison permettrait de conserver de petites récoltes, journalières, de les accumuler jusqu'à ce qu'elles forment un total suffisant pour l'expédition à l'usine.

On détache dit la *Revue*, les fleurs fraîches de leur pédoncule, puis on les place dans un flacon très propre, on les dispose en un lit de faible épaisseur que l'on recouvre d'une couche de sel ordinaire pulvérisé, et l'on superpose alternativement une couche de fleurs et une couche de sel. Le bocal fermé hermétiquement est conservé dans un endroit tempéré. Après quinze jours le parfum est tellement développé qu'il suffit d'ouvrir le bocal pendant quelques instants dans un appartement pour obtenir la véritable odeur de fleurs fraîches de violettes.

L'essai est à tenter en grand, il a été fait autrefois pour les roses, mais n'avait pas paru offrir de grands avantages, peut-être est-il plus adéquat à la nature des violettes.


NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



PRIMES DE LA PARFUMERIE MODERNE



Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs, qu'ils recevront *gratuitement*, sur leur demande, la prime suivante : 1° la splendide collection des *Chansons de France* comprenant les plus grands succès connus (piano et chant), valeur 16 fr. — 2° Le *Noël de la Vierge* (dont la renommée est universelle) piano et chant, valeur 8 fr. — 3° la belle série trimestrielle de la Musique illustrée, composée des danses et morceaux variés, les plus en vogue, valeur 14 fr.

Chaque demande devra être adressée à M. le Directeur de la « Musique Illustrée», Rue du Quatorze-Juillet, Paris-Alfortville, avec les frais de service, colis, etc.,,, s'élevant à 1 fr. 50, pour un seul numéro, ou 2 fr. 95, pour les trois à la fois.

Exposition Internationale d'hygiène, Dresde (1911), (Mai-Octobre).

Exposition Internationale Turin (1911), (Avril-Novembre).

Nous avons l'avantage d'informer nos lecteurs qu'en s'adressant en leur qualité d'abonnés à notre journal, à M. Ami-Belin, 13, cours Gambetta, Lyon, celui-ci leur enverra gratis et franco des Guides avec Cartes ; des Cartes postales illustrées, et des Timbres de ces Expositions.

Pour tous renseignements s'adresser à ses bureaux.



Liste des derniers brevets d'invention concernant la Parfumerie

délivrés en France, Etats-Unis d'Amérique



418017. — FORAY. — Procédé et produit pour la production de vapeurs parfumées et assainissantes. (Pastille alcaline contenant du bicarbonate de soude, un perborate, un trioxyméthylène, etc., soumise au moment de son emploi, à l'action de la chaleur sèche, humide, d'un acide, d'un liquide ou d'une matière solide acide en présence d'eau).

419207. — QUINTANILLA. — Procédé d'extraction des huiles d'olive et autres huiles végétales en général. (Se distingue par l'action d'un courant d'air dans l'appareil, l'emploi de brosses spirales en cuivre, une toile filtrante en nickel, l'emploi de l'aluminium dans tous les appareils de cette fabrication, la décortication continue et l'évacuation des noyaux par un bouchon latéral).

419387. — SQUADRILLI. — Perfectionnements aux distributeurs de crème de savon. (Comprenant un piston tubulaire, avec bouton de pression ; un réceptacle à liquide ayant à sa partie inférieure un tuyau d'écoulement et des moyens de guidage du piston formant robinet dans les mouvements avant et arrière).

419514. — THOMAS. — Trieur de densité appliqué au travail des essences d'olives pour séparer les pulpes d'avec les noyaux. (Auge demi-cylindrique, parcourue par une vis sans fin. Le récipient est plein d'eau. Les matières lourdes du fond sont entraînées mécaniquement et un courant d'eau, établi dans l'appareil, cheminant en sens inverse des matières lourdes, entraîne les particules légères par un déversoir).

419785. — Procédé pour décolorer les graisses solides et semi-solides de tous genres. (Traitement à l'état fondu ou dissous, par filtrage ou par mélange avec un oxyde d'aluminum, la filtration s'opérant de préférence à chaud).

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

963413. — ALKEN. — Machine à fabriquer les morceaux de savon (Machine comprenant un cadre qui maintient le savon pendant l'opération, avec une porte de sortie du savon, fixant la partie devant être coupée, pendant le mouvement de va et vient).

964698. — SALISBURY. — Savon et support à brosse (Réunion du savon, du support et de la brosse dans un même étui tubulaire).

969204. — SUAVER. — Distributeur de savon (Distributeur dans lequel on place un morceau de savon qui est réduit en poudre par un mécanisme approprié).

969636. — KLEBER. — Parfum (Combinaison d'éther, d'acide orthophtalique, d'huiles essentielles et de parfums orpithéiques).

969829. — AGRELL. — Distributeur de savon (Distributeur de savon avec découpeur, au fur et à mesure des besoins).

969830. — AGRELL. — Distributeur de savon (Distributeur de savon avec découpeur conique, rotatif et déplaçable longitudinalement).

Prix de chaque copie : 2 fr. 25.

Brevets communiqués par MM. Bloch et Haas, ingénieurs-conseils en matière de propriété industrielle et commerciale, 25, rue Drouot, Paris (9e). (S'y adresser pour tous renseignements gratuits).

Le Gerant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon

4e Année Numéro 5 MAI 1911.



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 5

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

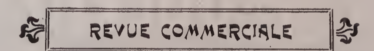
ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT

NOTA. — Nos abonnés réguliers ont reçu avec ce numéro, à titre de prime, La Teinture des Cheveux, *par Chaplet* (*voir page 63*).



Rose. — Les gelées d'avril ont quelque peu endommagé la récolte qui sera médiocre, surtout si le temps chaud et sec que nous avons depuis le début du printemps continue. Comme les besoins sont très grands et que la production sera nettement insuffisante, la fleur libre atteint le cours fantastique de 2 fr. 25 le kilo.

Cette situation se répète, toutes proportions gardées, en Bulgarie, où la fleur se paie de 30 à 50 centimes l'ocque.

Les produits à la Rose sont en grande hausse.

Oranger. — La récolte a commencé dans les premiers jours de mai. Suivant nos prévisions, le froid n'a pas fait de grands dégâts, la fleur sera abondante. Les produits à l'Oranger, et en particulier le Néroli, seront cette année à des prix très avantageux.

Essence Aspic. — Sans mouvement.

Essence Badiane. — Toujours très ferme, stocks épuisés au Tonkin. On annonce quelques arrivages de Badiane de Chine à des prix très élevés.

Essence Bergamote. — En grande hausse.

Essence Bois de Rose. — Toujours très faible. Le prix des Bois remonte en Guyane.

Cannelle de Chine. — Sans mouvement.

Essence Citron. — Très ferme.

Citronnelle Ceylan. — Sans mouvement.

Géranium de Cannes. — Stocks épuisés.

Géranium d'Afrique. — En hausse.

Géranium Bourbon. — En hausse.

Girofle. — Tendance à la baisse.

Kananga. — Sans mouvement.

Lavande. — Toujours très ferme. La bonne marchandise se fait de plus en plus rare.

Lemongrass. — Sans grandes transactions, on attend les produits de la nouvelle récolte.

Linaloë. — Sans mouvement.

Mandarine. — Manque.

Menthe Japon, Menthol. — Prix toujours très élevés.

Néroli. — Tendance à la baisse.

Palmarosa. — Cours ferme. Arrivages rares.

Patchouly. — La hausse sur les feuilles continue. Le cours de l'essence ne tardera pas à suivre le même mouvement.

Petitgrain Bigarade. — Très ferme.

Petitgrain Amérique. — Légère baisse.

Portugal. — Très ferme.

Rose de Bulgarie. — Très ferme.

Santal des Indes. — En hausse.

Ylang Ylang. — Faible. Marché saturé.

Cannes, le 9 mai 1911.

PETITES ANNONCES

FABRICANT D'APPAREILS SPECIAUX pour la Chimie, désireux d'augmenter sa production, recherche associé ou commanditaire.

Ecrire n° 495, bureau du journal.

⁂

BREVET FRANÇAIS, préparation de teintures pour cheveux, monopole et marque à concéder pour la France et pour pays étrangers. Inventeur de grande notoriété, résultats supérieurs à ceux des produits existants.

Ecrire n° 760, bureau du journal.

⁂

JEUNE HOMME, âgé de 22 ans, au courant des langues française, anglaise et allemande et connaissant la comptabilité et la sténographie, cherche une place dans le commerce ou dans l'industrie.

Réponses sous le N° W. L. 1888.

⁂

POUR LA RUSSIE. — On demande représentation des meilleures fabriques françaises de parfumerie pour la vente de parfums et autres articles.

Ecrire : Maison Néomalthus, Moscou, Russie, Danilovka, boîte de poste 763.

⁂

ANCIEN CHEF DE FABRICATION dans usine parfumerie, désirerait trouver emploi analogue ou direction de petite usine. Ecrire : G. V. M. Bureau du journal.

⁂

REPRESENTANTS ou VOYAGEURS à la Commission demandés, pour la France et l'étranger, par fabrique de produit hygiénique (lotion) ayant fait preuves d'efficacité incomparable. Grands avantages seront assurés. Se présenter ou écrire, avec références sérieuses, Direction de la « Lotion de Sœur Saint-Augustin, 8, chemin de Tassin-La-Demi-Lune (Rhône).

⁂

On cherche REPRESENTANT SERIEUX, ayant déjà relations à Paris et banlieue, et visitant régulièrement la clientèle des Parfumeurs. On donnerait préférence à personne représentant déjà Maison de Parfums Naturels. Offres n° 422, bureau du journal.

⁂

LA SEMIPHORAS, grande lotion capillaire de premier ordre, des professeurs Pierre et d'Holga. — M. P. Pierre, 152, boulevard Saint-Germain. — *La Sémiphoras*, arrête presque instantanément la chute des cheveux, même la plus rebelle, ayant résisté à tous les traitements connus jusqu'à ce jour.

Cette lotion guérit avec une rapidité merveilleuse toutes les maladies du cuir chevelu : **Pelade, Teigne,** Dartres, Démangeaisons, Calvitie et **Alopécie récentes,** Maladies de la barbe, des cils, sourcils, etc.



Pâte pour la barbe

M. E. White a donné, dans la *Saint-Thomas Hospital Gazette*, une recette curieuse pour la préparation d'une pâte destinée à remplacer le savon pour la barbe.

Elle lubrifie suffisamment la surface de l'épiderme pour que le rasoir ne l'entame pas et présente, en outre, le poil selon une inclinaison normale par rapport au fil de la lame.

Cette préparation paraffinée s'obtient de la façon suivante :

On fait un léger mucilage de gomme adragante (2 parties dans un minimum d'eau), puis on ajoute un peu de stéarine, 5 parties, par exemple, avec suffisamment de carbonate de soude pour émulsionner, enfin on ajoute la paraffine (25 parties). Le tout convenablement malaxé doit former, après refroidissement, une pâte onctueuse. On peut ajouter encore pendant le refroidissement 10 parties d'alcool parfumé qui amolissent encore la préparation et qui favorisent par la suite l'évaporation du mélange étendu sur la peau.

Quand on veut se raser, on étend un peu de cette pâte sur la figure et le rasoir coupe à la perfection les poils de la barbe.



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



Exportations pendant le mois de janvier

L'exportation française de parfumerie a diminué pendant le mois de janvier 1911 par rapport au chiffre obtenu l'an passé à la même époque. Le chiffre d'affaire n'a été que de 1.237.000 francs contre 1.898.000 en janvier 1910. En revanche, l'exportation de savons a été plus importante.

Nouvelle-Calédonie et Iles du Pacifique

Notre correspondant, W. Henri Caporn, de Nouméa, nous donne obligeamment les renseignements suivants sur le commerce de la Parfumerie dans sa région.

Les articles qui ont le plus de chance d'écoulement sont les meilleurs marchés (du type de la Parfumerie Centrale), en outre, les produits suivants ont une vente assez facile :

Alcools de menthe, Brillantines, Cold-Cream, cosmétiques, Crème Simon, Dentol, Essence de giroflée concentrée, Eau de Quinine, Eau de Cologne, Bayrhum, Lubin, Dentifrices, Antiseptiques, Extrait laxatif de Perse, Extraits d'odeurs assortis, de préférence Corylopsis, Jasmin du Cap, Lilas blanc, Violette de Parme, Héliotrope, Iris, Giroflée, Trèfle incarnat, Gui nouveau, Œillet, Rosiris, Senteur des Prairies, Violette des neiges, Violette ducale ; Huiles antiques, Laits d'Iris, Eaux de Lavande, Lotion Diva ; Poudres de riz, Poudre de savon, Pâte Dentol, Philocome, Sachets parfumés.

Parmi les savons : savons légers, au suc de laitue et à tous les parfums à la mode, Windsors, Monstres et demi-Monstres, amandes amère, Guimauve,Cuneura soap; enfin, Vaseline en flacons et en boîtes.

Les affaires se traitent à 90 jours de l'arrivée de la marchandise. Nos lecteurs peuvent faire leurs offres à notre correspondant qui se met volontiers à leur disposition (W.-H. Caporn, rue de Rivoli, Nouméa).

Tasmanie

Le meilleur moyen pour introduire des marques en Tasmanie, serait d'avoir un agent à Hobert ou à Launceston, et de l'encourager par une commission avantageuse.

La publicité ne semble pas devoir donner de résultats, les échantillons gratuits à distribuer au public dans les magasins paraissent au contraire être rémunérateurs.

Les articles bon marché, à odeur forte, jouissent de la faveur du public.

Ces produits viennent de France, d'Allemagne et d'Angleterre. C'est l'Allemagne qui en fournirait le plus, mais par l'intermédiaire d'agents anglais et français. Il semble donc facile à l'industrie française de reprendre la première place.

Paiement par traite à un mois de vue après la reception de la facture.

Etat de Victoria (Australie)

La parfumerie est principalement vendue dans cette région par les droguistes. Les merciers et magasins de nouveautés en vendent également, mais moins. La concurrence est vive, on conseille de confier des dépôts aux principales drogueries en faisant de la publicité. La clientèle est habituée aux gros flacons et dédaigne les petits extraits.

Mexique

Toutes les classes de la société, hommes et femmes y font usage en abondance de parfums et d'essences. Tous les produits, même les plus chers trouvent acheteurs, les meilleurs marchés ont évidemment un écoulement plus aisé.

La publicité bien comprise appuyée par une distribution d'échantillons donne d'excellents résultats. Les petits échantillons destinés à être distribuées gratuitement, ne paient pas de douane. S'ils sont mis en vente, c'est le bureau de poste qui perçoit les droits.

Paiement à long terme, les marchands en gros acceptent quelquefois cependant le paiement par traites à 90 jours de vue.

Angola

La Colonie portugaise d'Angola est un bon débouché pour les savons de toilette d'origine française. Le développement de l'agriculture dans cette région a augmenté la capacité d'achat des indigènes et des colons. L'Angleterre et l'Allemagne importent le savon ordinaire.

Cadix

On nous signale également que la Parfumerie française est très demandée dans cette région où elle est

concurrencée par la fabrication espagnole. Un peu de propagande et un effort convenable augmenteraient l'importance de nos exportations.

Turquie

M. Lefeuvre-Méaulle, nouvel attaché commercial dans les pays du Levant, auprès de l'ambassade de France à Constantinople, a publié son rapport sur l'avenir des relations françaises avec la Turquie. La France arrive au 3e rang des nations importatrices, parallèlement à la Roumanie !

Parmi les produits pour lesquels il semble que le commerce français pourrait obtenir une place plus avantageuse, figure en bonne place la Parfumerie.

Perse

La Perse produit elle-même des parfums dont le plus connu et le plus employé par les indigènes est l'eau de rose fabriquée dans les environs d'Ispahan et de Chiraz. Aussi ne vend-on que peu de parfumerie en Perse, et celle qu'on y vend est-elle destinée surtout aux Européens ou à quelques familles européanisées du pays. La *Revue Commerciale du Levant* nous apprend que la vente totale de la parfumerie en Takhaqqouy-Il a atteint le chiffre très modeste de 45.900 krans sur lequel la France a prélevé pour ses ventes 17.400 krans, soit 37 % du total. Nous venons en tête parmi les vendeurs, mais il est à craindre que là encore les produits allemands ne remplacent par leur bas prix, les nôtres. Cette année, l'Allemagne a vendu 3.600 krans de parfumerie en Perse.

Il est fâcheux de constater que notre situation en Perse tend à baisser chaque année.

Depuis l'organisation du service des colis postaux en Perse, ce sont les Allemands qui ont su le mieux en profiter, ils ont expédié 25 % du nombre des colis postaux arrivés en Perse. La différence n'est pas encore très sensible au point de vue de la valeur de la marchandise : les 47.000 postaux qu'ils ont expédié représentent 290.000 francs, alors que nos 17.000 postaux valaient 256,000 francs.

On conseille de demander toujours des renseignements sur les nouveaux clients persans aux légations ou consulats français, et de faire passer les marchandises par l'intermédiaire d'une banque qui ne délivrera les documents que contre paiement. L'Imperial Bank of Persia et la Banque Russe d'Escompte se chargent de ces opérations, elles ont des comptoirs dans les principales villes de la Perse.

Maroc

Les produits qui s'écoulent le plus facilement à Mogador sont : les parfums en petits flacons et les savons bon marché ; le musc obtiendrait la plus grande faveur.

Les savons de toilette à bas prix sont surtout fournis par l'Allemagne ; mais les maisons françaises pourraient développer leurs affaires.

A Casablanca, les débouchés offerts à la parfumerie sont assez importants. Les essences de provenance française, les eaux de rose, les parfums en flacon sont susceptibles de bonne vente.

A Larache, les parfums dits « extraits pour mouchoirs et la toilette », et surtout les savons de toilette, pourraient faire l'objet d'une importation assez considérable.

Philippines

Plus de 66 % de la parfumerie consommée aux Philippines est fournie par la France, qui envoie surtout des essences, parfums, eaux de toilette, fards, cosmétiques, etc.

Les savons ordinaires sont importés d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne. La part de la France est faible, mais a tendance à augmenter ; nos envois consistent surtout en savons fins de toilette. Il y aurait possibilité de trouver des débouchés pour nos savons en barres de qualités ordinaires. Les prix de vente à Manille d'une marque anglaise très prisée, en caisse de 50 livres anglaises, varie de 11 fr. 75 à 16 fr. 25 la caisse suivant qualités. De Hong-Kong, on importe un savon valant 10 fr. 50 la caisse de 50 livres anglaises contenant 20 morceaux de 2 livres et demie. Les différents prix ci-dessus s'entendent en gros, chez l'importateur.

Egypte

Si l'importation des savons parfumés est moins considérable en Egypte que celle des savons communs, elle n'en a pas moins des tendances à augmenter. En 1905, elle était de 15.197 livres égyptiennes, et passait à 22.583 en 1909, après avoir atteint 26.113 livres égyptiennes en 1908.

Parmi les pays importateurs, l'Angleterre vient en première ligne avec 11.560 liv. égyp. Son importation consiste en savons connus sous les dénominations de *Sunlight soap*, *Carbolich soap* ou savon phéniqué. Ces savons à l'acide phénique, d'une teinte rose, se vendent beaucoup pour les lavabos des ménages et des administrations. L'indifférence de nos fabricants savonniers pour cet article est à regretter.

L'Allemagne et l'Autriche envoient des savons bon marché, soit à 2 francs la douzaine et au-dessous. La France et l'Italie exportent des savons parfumés, principalement à l'iris, en barres de 3 et 5 kilogs. Les produits français sont supérieurs à ceux de l'Italie, mais ils sont plus chers. C'est pourquoi l'importation italienne est plus considérable que la nôtre.



Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation



SANTO GRECO FU F^sco

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : **SAGREF Reggio-di-Calabria**

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES

de Bergamotte, Citron, Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents

LYON

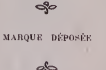
Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"

FLOR-MINT





MARQUE DÉPOSÉE — MARQUE DÉPOSÉE

Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

MACHINES POUR LA PARFUMERIE

Droguerie, Pharmacie, etc.

MACHINES A REMPLIR POUR BOITES ET FLACONS

pour tous produits

DOSEUSES POUR GRAISSES, CRÊMES, ETC.

Machines à boucher et à capsuler

MÉLANGEURS, BROYEURS, TAMISEURS POUR SAVONS

Pompes et appareils d'ateliers, etc.

GANZHORN & KLING

Machinenfabrik

SCHWABISCH HALL (Allemagne)

ESSENCES.
POMMADES.
CONCRÈTES.
SEMI-LIQUIDES.
LAUTIER FILS

Usines à **GRASSE** et à **BEYROUTH**

Fournitures Générales

SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Matériel et Préparations pour Chimie, Physique et l'Enseignement des Sciences Naturelles

Etude et Construction d'Appareils Nouveaux

Suivant indications ou Croquis

J. DELERS

12, Rue de Condé — LYON

Fabrication et Vente en gros de : Boites avec Flacons pour Echantillons de liquides	Verreries, Porcelaines, Caoutchoucs
Petits Récipients en verre soufflé pour parfums et autres	Produits Chimiques et Réactifs purs
THERMOMÈTRES-ARÉOMÈTRES	Nouvelles Balances et Poids pour Analyse
Verrerie graduée de précision	MICROSCOPES ET POLARIMÈTRES
Nouveau Matériel en Quartz Fondu pour laboratoires et pour l'industrie	Appareils et Outillage en d vers métaux
	Siphons auto-amorceurs pour tous liquides
	Manomètres et Indicateurs du Vide

SPÉCIALITÉ

d'Instruments et Objets en Verre Soufflé ou Moulé

Pour Chimie, Pharmacie et pour les emplois techniques les plus divers

Construction spéciale d'Appareils et d'Instruments pour Essais et dosages rapides de Produits Chimiques et Pharmaceutiques, Metaux Minerais et Combustibles Terres et Engrais, Textiles, Cuirs et Papiers, Corps gras et Parfums, Matieres alimentaires et toxiques, Produits agricoles et viticoles.



La Teinture des Cheveux

Par A. Chaplet

Supplément à la *Parfumerie Moderne*, une brochure in-4° cavalier 16 pages, avec une gravure ancienne hors texte, 1 fr. 50.

L'auteur a résumé d'une façon parfaite tous les documents anciens et modernes relatifs à la Teinture des cheveux et les a complétés par ses propres travaux. Après un chapitre historique et bibliographique, très complet, il passe en revue successivement les teintures végétales, métalliques et à base des produits organiques nouveaux.

Cet ouvrage a la plus grande importance pratique, il donne, en effet, en tableaux très précis toutes les données techniques (analyses et fabrication) et reproduit toutes les formules types des spécialités en vogue. Il est indispensable non seulement à tous les fabricants de teintures, mais à tous ceux qui veulent en faire l'application parfaite.

Les nouveaux abonnés à *La Parfumerie Moderne* le recevront gratuitement en prime ainsi que le « Formulaire du Parfumeur Moderne », par R. Gattefossé, et tous les autres ouvrages que *La Parfumerie Moderne* publiera en supplément dans le courant de l'année.



Concours de la Société Industrielle du Nord de la France



La Société Industrielle du Nord de la France vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1911.

Les questions proposées concernent notamment :

Pour le Comité du *génie civil, des arts mécaniques et de la construction* : les chaudières à vapeur, foyers, machines à vapeur, graissage, garnitures métalliques, moteurs à gaz et gazogènes, compteurs, métallurgie, électricité, éclairage, automobiles, etc. ;

Pour le Comité *de la filature, du tissage* : les culture, rouissage, teillage, peignage, filature et tissage du lin, travail des étoupes, de la ramie et autres textiles, filterie, travail du coton, travail de la laine, graissage, etc. ;

Pour le Comité *des arts chimiques et agronomiques* : les produits chimiques, électrochimie, photographie, métallurgie, verrerie et ciments, blanchiments, matières colorantes et teinture, apprêts, papeterie, combustibles, sucrerie, distillerie, brasserie, huiles et graisses, industrie alimentaire, tannerie, agronomie, etc. ;

Pour le *Comité du commerce, de la banque et de l'utilité publique* : les questions économiques, générales et particulières à la région du Nord.

La Société décernera, en outre, s'il y a lieu, des prix spéciaux parmi lesquels se trouvent :

Des médailles de *500 francs* (fondation Kuhlmann) destinées à récompenser des services éminents rendus à l'industrie de la région ;

Une récompense spéciale prise sur les revenus du legs Descamps-Crespel (environ *500 francs*), décernée par le Conseil d'Administration à l'auteur du travail le plus méritant ;

Des primes de *100 francs* (fondation Agache Kuhlmann) pour aider et consolider dans la classe ouvrière l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Un prix de *500 francs*, offert par M. Em. Roussel, auquel la Société joindra une médaille, destinée à récompenser le meilleur mémoire sur la détermination de la nature chimique des noirs d'aniline ;

Des médailles d'or d'une valeur de *300 francs* aux *créateurs d'industrie nouvelle dans la région ;*

Des prix divers aux lauréats des concours *d'art appliqué à l'industrie* et de *dessin industriel de mécanique.*

(Une somme de *300 francs* est mise en plus par M. Bigo-Danel, à la disposition du Conseil d'Administration pour servir à encourager et récompense les lauréats du concours d'art appliqué à l'industrie).

Outre une somme de *100 francs* offerte par M. Kestner et une de *50 francs* offerte par M. Freyberg, des certificats et récompenses en espèces pour les employés, en volumes aux élèves (*concours de langues étrangères*) ;

Des certificats et des prix en espèces aux élèves des *cours publics de filature et de tissage ;*

Des médailles aux *directeurs, contremaîtres ou ouvriers* ayant amélioré les procédés de fabrication ou les méthodes de travail dans leur industrie ;

Des médailles à des employés *comptables* pouvant justifier de longs et loyaux services, chez un de membres de la société.

Des diplômes et primes en espèces seront décernés *aux meilleurs chauffeurs* (Concours organisé en collaboration avec l'Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur).

La Société se réserve également de récompenser tout *progrès industriel non compris dans son programme.*

La distribution solennelle des prix et récompenses aura lieu en janvier 1912.

Le programme détaillé est envoyé franco sur demande adressée à M. le Secrétaire de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.



Exposition Internationale d'Art, Rome (1911), (Mai-Octobre).

Exposition Internationale Turin (1911), (Avril-Novembre).

Nous avons l'avantage d'informer nos lecteurs qu'en adressant en leur qualité d'abonnés à notre journal, à M. Ami-Belin, 13, cours Gambetta, Lyon, celui-ci leur enverra gratis et franco des Guides avec Cartes ; des Cartes postales illustrées, et des Timbres de ces Expositions.

Occasion unique pour visiter l'Italie. Réduction exceptionnelle sur les Chemins de fer.

Pour tous renseignements s'adresser à ses bureaux.

♧ ♧ ♧

Le *Syndicat de la Parfumerie Française* nous a communiqué le texte de sa circulaire trimestrielle n° 1 que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Paris, le 15 avril 1911.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser la première des circulaires trimestrielles qui, à l'avenir vous tiendront au courant des travaux de la Chambre Syndicale et des questions intéressant notre industrie.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE SYNDICALE

A l'issue de la séance de l'Assemblée générale du 13 janvier, la Chambre Syndicale a procédé à l'élection du Bureau : M. A. Darrasse a été élu président en remplacement de M. Gallet, président sortant, et M. P. Lecaron, vice-président, en remplacement de M. Darrasse, élu président.

Les autres membres du Bureau sont maintenus dans leurs fonctions.

La Chambre se trouve donc constituée pour l'exercice 1911 de la façon suivante :

Présidents honoraires : MM. A. Prot, Piver, Gallet.

Président :	A. Darrasse.
Vice-président :	P. Lecaron.
Secrétaire :	L. Plassard.
Secrétaire-adjoint :	Pichelin.
Trésorier :	Simon.

Conseillers : MM. Deprez, Ferrand, H. Klotz, Michaud, Parquet, Roberty, Vibert.

Au cours du premier semestre nous avons reçu les communications suivantes :

ESSENCES DE SICILE

La Chambre de Commerce Italienne, de Paris, nous a avisés qu'à la suite de ses démarches appuyées sur l'avis motivé qu'elle nous avait demandé, elle a reçu du Ministre du Commerce de Rome l'assurance qu'il ne serait pas établi de monopole de vente des essences d'agrumi, ainsi que l'avaient demandé certains commerçants de Sicile.

RÉGIE

Plusieurs de nos adhérents exportant par Marseille se sont vu dresser des procès-verbaux pour différence de contenance dans des conditions de vérification défectueuse. Le Service de la Régie de Marseille se refusait à admettre que sa vérification faite sur quelques flacons donnait une moyenne de contenance inexacte. Les observations de nos confrères, qui étaient très sûrs de l'exactitude de leurs déclarations, ont été soumises par le bureau de votre Chambre à M. le Directeur Général des Contributions indirectes qui a bien voulu les admettre et n'a pas hésité à donner satisfaction aux réclamants, en adressant au Service des instructions spéciales.

Nous ne saurions trop insister, à ce propos, sur l'importance des questions que soulèvent nos rapports journaliers avec la Régie. Malgré tous les soins et toute l'attention que nous apportons, dans nos usines, à la tenue des comptes alcool, il existe toujours des difficultés provenant notamment de la différence entre le degré réel et le degré apparent et surtout de la variation de contenance des flacons d'un même modèle.

Grâce à l'esprit très éclairé et très libéral et à la bienveillance constante que nous rencontrons chez M. le Directeur Général des Contributions Indirectes, nous avons pu aplanir beaucoup de difficultés. La solution récemment adoptée au sujet du degré apparent et les instructions données pour les vérifications de sortie en sont la preuve. Nous ajouterons que la bienveillance avec laquelle sont examinées nos réclamations vient de ce que nos rapports avec son service ont démontré à M. le Directeur Général que les *Parfumeurs ne sont pas des fraudeurs*. Il importe au plus haut point que l'exactitude de nos déclarations confirme notre bonne réputation et lorsque, dans un conflit toujours possible, vous serez certain de cette exactitude vous pourrez en toute confiance porter vos réclamations devant M. le Directeur Général. Votre bureau, dans un tel cas, sera toujours à votre disposition pour les appuyer.

OCTROI DE PARIS

Sur la demande de nos confrères de la banlieue, nous avons signalé à M. le Préfet de la Seine les pertes de temps causées par l'encombrement des portes d'entrée, ainsi que la gêne occasionnée par les heures de fermeture en hiver des bureaux d'octroi. M. le Directeur de l'octroi nous a avisé que les bureaux sont ouverts en :

Novembre, Décembre, Janvier, Février, de 7 h. du matin à 6 h. du soir ;

Mars, Avril, Septembre, Octobre, de 6 h. du matin à 7 h. du soir ;

Mai, Juin, Juillet, Août, de 5 h. du matin à 8 h. du soir.

Le Service de l'Octroi est autorisé à faire la vérification des objets présentés par les Parfumeurs pendant la passation des écritures, de sorte que le temps de stationnement des voitures est réduit à son minimum. Enfin une étude est commencée pour l'élargis-

sement des portes d'Asnières, Champerret et Courcelles afin de remédier dans la mesure du possible à l'encombrement actuel.

IMPOT SUR LE REVENU

Votre Chambre Syndicale a joint ses protestations à celles de divers autres groupements professionnels et les a adressées à la Commission Sénatoriale de l'impôt sur le revenu. Cette commission serait, d'après les derniers renseignements, saisie par plusieurs de ses membres d'une proposition qui admettrait la taxation d'office des bénéfices commerciaux. Or, cette taxation d'office n'est qu'une façon détournée d'arriver à la production des livres de commerce. Nous vous signalons l'urgence pour tout commerçant d'adresser de suite une énergique protestation, directement à la Commission Sénatoriale et aux sénateurs que chacun peut connaître. Nous devons réclamer que l'impôt sur les revenus commerciaux soit basé uniquement sur les signes extérieurs et non établi par taxation d'office. Ce mode de taxation ne pouvant qu'apporter la plus préjudiciable perturbation dans les affaires.

INSPECTION

Afin de permettre à votre Chambre Syndicale d'étudier un plan de défense pour le cas où l'inspection des produits hygiéniques contesterait notre droit à l'emploi du titre *Eau de Quinine*, nous vous prions instamment de nous faire connaître la date la plus reculée à laquelle vous avez employé ce titre. — Joindre si possible d'anciennes étiquettes.

Nous rappelons à ce sujet qu'il est important, en cas d'incident soulevé par les inspecteurs, d'en aviser immédiatement la Chambre Syndicale.

RETRAITES OUVRIÈRES

Vous recevrez sous ce même pli une circulaire très détaillée sur l'application de la loi et des règlements récemment parus. Votre Chambre s'est depuis longtemps préoccupée de cette question. Elle était et est encore très disposée à donner son appui à la création d'une caisse mutuelle professionnelle. L'étude des décrets d'administration publique nous a causé sous ce rapport une pénible désillusion ; car nous ne pouvons que constater qu'ils sont faits pour décourager toute initiative et toute bonne volonté individuelle ou syndicale.

En vous adressant la circulaire ci-jointe, rédigée par la Section Patronale des Retraites ouvrières, nous vous donnons les seules indications utiles que nous possédions à l'heure actuelle. Nous poursuivons attentivement l'étude de cette délicate question et par une prochaine circulaire ou une réunion plénière, suivant les circonstances, nous nous réservons de vous apporter de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments de considération très distinguée.

Le Président, A. DARRASSE.



LOI SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES



Opérations préparatoires à la mise en application

—o—

La SECTION PATRONALE DES RETRAITES OUVRIÈRES constituées au lendemain du vote de la loi du 5 avril 1910 pour suivre l'élaboration des Règlements d'Administration publique et qui se compose des délégués des Groupements suivants :

Union des Syndicats patronaux des Industries Textiles de France.
Union des Industries Métallurgiques et Minières.
Groupe des Chambres Syndicales du Bâtiment et des Industries diverses.
Union des Syndicats de l'Alimentation.
Union des Maîtres Imprimeurs de France.
Association Générale du Commerce et de l'Industrie des Tissus et Matières Textiles.
Association des Employeurs de Main-d'Œuvre dans les Ports de France.
Comité Central des Chambres Syndicales.
Alliance Syndicale du Commerce et de l'Industrie.
Association de l'Industrie et de l'Agriculture Françaises.

Fédération des Industriels et des Commerçants Français.

s'est réunie le 30 mars 1911 pour examiner le décret du 25 mars et a décidé d'envoyer immédiatement à ces groupements, pour être par eux adressée à tous leurs ahérents la note suivante, au sujet des opérations préparatoires à la mise en application de la loi.

Elle se propose en outre d'arrêter d'ici peu une note explicative plus complète, sur le fonctionnement même de la loi dans les différents organismes (Sociétés de Secours Mutuels, Caisses Patronales et Syndicales, etc...), qui peuvent y concourir, et sur les difficultés que pourrait soulever, à son début, l'application du précompte, c'est-à-dire la retenue sur les salaires des ouvriers du versement obligatoire à leur charge. Cette note sera adressée à tous les adhérents des groupements indiqués ci-dessus.

La Section Patronale insiste vivement auprès de tous les industriels, pour que, d'ici là, ils veuillent bien éviter de prendre des engagements quelconques sur la façon dont ils s'acquitteront de leurs contributions, ou au sujet des organismes auxquels ils s'adresseront ou qu'ils seront amenés à constituer dans ce but. Elle les prie instamment, au nom de la solidarité patronale, de ne rien faire, ni de ne rien dire qui puisse laisser croire qu'ils prendront à leur charge tout ou partie des versements ouvriers ; si quelques patrons entraient dans cette voie, cela constituerait une erreur et une lourde faute.

La loi a voulu, en effet, que les ouvriers contribuent, pour leur part, à la constitution de leurs retraites, et ce serait en changer complètement le caractère, que de les en dispenser : on ferait ainsi de la loi des retraites, une véritable loi d'assistance, et toutes les charges seraient supportées par une seule catégorie de citoyens. Il n'est d'ailleurs pas douteux que si, en fait, les versements et les contributions devaient être payés par les patrons seuls, le taux en serait très vite augmentée dans l'avenir : ce ne serait bientôt plus 18 francs par an, mais une somme sensiblement plus importante.

—o—

NOTE SUR LES OPERATIONS PREPARATOIRES

a la mise en application de la loi

Le Règlement d'Administration publique sur les Retraites ouvrières a été publié au *Journal Officiel* du 27 mars et, d'après les déclarations du Gouvernement, la date de la mise en application de la loi sera fixée au lundi 3 juillet.

On dispose donc d'un délai de trois mois seulement — délai minimum prévu par la loi — pour l'organisation de cette mise en application et l'on devra procéder, immédiatement et sans discontinuer, aux différentes opérations préparatoires déterminées par le Règlement d'Administration publique.

Il a paru utile à la Section Patronale de faire connaître aux Adhérents des Syndicats le rôle qui peut leur être attribué comme Chefs d'entreprise et l'attitude qu'ils doivent observer dans les différentes circonstances.

D'une façon générale, la Section Patronale estime que si le patronat a cru devoir critiquer, lors de la discussion de la loi, les principes sur lesquels elle est basée et son économie générale, il n'en est pas moins aujourd'hui de son devoir, non seulement de se soumettre à la loi en payant les contributions mises à sa charge, mais encore d'en faciliter loyalement, dans la mesure du possible, l'application.

(*A suivre*).

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 6

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie. Lyon

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



REVUE COMMERCIALE

Oranger. — La récolte a été assez abondante et, en tout cas, supérieure aux besoins. Par suite des prix très élevés maintenus par la Société Coopérative des Producteurs de Fleurs d'Oranger, la consommation du Néroli a diminué, de sorte qu'il y a cette année-ci surproduction d'essence.

D'autre part, comme les prix sont de beaucoup inférieurs pour l'essence de Néroli à ceux de l'an dernier et que les affaires sont actives dans le monde entier, il est à supposer que la consommation absorbera facilement la production.

Rose. — La récolte a été inférieure à la moyenne et surtout aux besoins ; vers fin avril, une gelée l'avait sérieusement compromise, mais les pluies abondantes survenues dans la première quinzaine de mai ont fait le plus grand bien aux Rosiers. La majeure partie des fleurs de Roses sont vendues aux Parfumeurs par conventions (les 8 dixièmes environ).

Aussi, comme les besoins étaient grands, s'est-il livré une véritable bataille sur les fleurs libres. Quelques Parfumeurs surexcités ont été jusqu'à payer 2 fr. 60 cent. un produit qui, normalement, vaut 0 fr. 60. Ces prix élevés n'ont eu du reste aucune influence sur la floraison...

La répercussion de ces cours élevés s'est fait sentir en Bulgarie où l'on a payé 0 fr. 50 et même 1 fr. l'Oka aux premiers jours de la récolte. L'essence de Rose de Bulgarie vaudra entre 1 500 et 1 800 francs le kilo. Il est probable que, comme d'habitude, on trouvera sur le marché des qualités plus « démocratiques », grâce aux succédanés synthétiques qui passent la frontière sous l'œil bienveillant de la douane bulgare.

Reseda. — La récolte s'annonce bien.

Aspic. — Sans mouvement. Les pluies abondantes de mai ont certainement fait le plus grand bien aux plantes.

Badiane. — Toujours très ferme. La Badiane Tonkin est très rare. On trouve çà et là quelques petits lots de Badiane de Chine à des prix très élevés.

Bergamote. — Continue à hausser fortement. Par suite de la demande active et des pronostics peu favorables de la nouvelle récolte (floraison pas très bonne), ce marché continue à être très troublé.

Bigarade. — En hausse.

Bois de Rose (Essence). — Toujours faible ; profiter des cours actuels pour se couvrir.

Cannelle de Chine. — Cours assez ferme.

Citron. — En forte hausse. Marché troublé. Comme pour la Bergamote, la floraison n'a pas été très bonne.

Géranium de Cannes. — La marchandise disponible est rare et la nouvelle récolte ne sera sur le marché qu'en octobre prochain.

Lavande. — Cours très fermes, marchandise rare. De même que pour l'Aspic, les pluies abondantes de mai ont fait le plus grand bien aux plantations de Lavandes.

Lemongrass. — Pas de mouvement tant que la nouvelle récolte ne sera pas sur le marché.

Linaloë. — Sans mouvement, légère tendance à la hausse.

Mandarine. — Manque. En très forte hausse.

Menthe Japon, Menthol. — En forte hausse.

Néroli. — L'essence de la nouvelle récolte est sur le marché. En forte baisse. La fleur a donné 10 p. 100 en moins du rendement normal (soit 0 gr. 90 par kilogramme). La fleur a valu de 85 à 90 fr. les 100 kilogs.

Palmarosa. — Sans mouvement, arrivages rares.

Patchouly. — Les cours actuels de l'essence sont très favorables. Se couvrir très largement pour les deux raisons suivantes :

1° Les feuilles continuent à hausser fortement, ce qui amènera infailliblement une hausse de l'essence ;

2° Cette essence gagne en vieillissant.

Petit-Grain Bigarade. — L'essence de l'ancienne récolte manque, la nouvelle récolte n'est pas encore sur le marché.

Portugal. — En hausse.

Santal des Indes. — En hausse continue.

Ylang-Ylang. — Marché toujours faible. L'offre est beaucoup plus forte que la demande.



RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Violette up to date

Résédol Oehler..................Gr.	1	»
Violette Verallora....................	9	»
Ionone incolore......................	10	»
Iris absolu..........................	1	»
Rose vraie...........................	0	25
Iralia................................	0	25
Floranal cristallisé..................	0	5
Violindol cristallisé..................	0	5

Pour 2 litres d'alcool.

Compose pour crèmes et poudres

Essence de Likari..................Gr.	5	»
Chèvrefeuille 100 %	35	»
Mimosa 100 %	2	»
Jasmin fleur..........................	1	»
Aldéhyde octylique	0	2
Cinnamate d'Ethyle	1	»
Persicol	1	5

Pour 10 kilogs.

Parfums pour cartes

Violindol ....Gr.	10	»
Vanilline............................	3	»
Coumarine...........................	1	»
Héliotropine	0	5
Acide phénylacétique.................	4	»
Acide Benzoïque	1	»
Essence de feuilles de Violettes..........	0	1

Dissoudre dans l'Eau de Rose très chaude et y plonger les cartes à parfumer. L'alcool est inutile.

Verbena nouvelle (*Eau de Beauté*)

Essence de Verveine de France......*Gr.*	5	»
Persicol	1	»
Acide Benzoïque......................	3	»
Borax	10	»
Glycérine............................	50	»
Alcool dilué (35°)..................Lit.	1	»

Vinaigre de Toilette

Essence déterpénée de Citron........Gr.	3	»
— — d'Orange	1	»
— — de Bergamotte.......	25	»
— — de Petitgrain........	5	»
— — de Romarin.........	1	»
— — de Néroli...........	6	»
Acétate de phényléthyle...............	9	»
Acide acétique.......................	25	»

Pour 10 litres d'alcool à 40°.


A. Birckenstock.
3, Rue des Rosiers, 3, PARIS
Téléphone : 1002-85 ·:· Adresse Télégraphique ABIRKENS PARIS
LES ESSENCES
de
BERGAMOTTE et de CITRON
NE VALENT PAS
les prix de hausse qu'on leur applique aujourd'hui



LOI SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES[1]



Il y a cependant, dans le concours que peut être appelé à fournir un Chef d'entreprise, une limite qu'il ne doit pas franchir, limite que le législateur a lui-même fixée.

La loi, pour être appliquée, exige la collaboration et le consentement de l'ouvrier ; aussi, le Règlement d'Administration publique a-t-il prévu au début quelques actes positifs de sa part. Or, si l'ouvrier ne veut pas accomplir ces actes et se soumettre à la loi, il n'appartient pas à son patron d'agir sur lui autrement que par l'exemple ; le patron doit respecter la liberté de l'ouvrier.

Autrement dit, un patron peut éclairer et conseiller ses ouvriers, il ne doit jamais agir en leur lieu et place, ni se substituer à l'Administration pour exiger d'eux certains renseignements *qu'il peut leur convenir de ne pas donner.*

Telle est la règle générale qui doit servir de guide.

Ceci dit, examinons les différentes phases prévues par le Décret pour la période préparatoire de la mise en application de la loi.

—o—

1° Pendant les quinze premiers jours d'avril, dans chaque commune, le Maire, assisté d'un employeur et d'un salarié désignés par le Conseil Municipal, doit dresser une liste des assujettis à la loi résidant dans la commune, c'est-à-dire des ouvriers et employés gagnant moins de 3.000 francs par an (2).

A moins de raisons particulières, un patron ne doit pas se soustraire à ce travail, s'il est désigné comme membre de la Commission par le Conseil municipal et *a fortiori* s'il est Maire de la commune.

Mais doit-il, pour faciliter l'établissement de la liste, fournir les noms de ses propres ouvriers ? Rien dans la loi ni dans le Règlement ne lui en impose l'obligation et il doit, dans ces conditions, régler son attitude sur celle des ouvriers et des autres employeurs de la localité.

S'il voit que tout le monde est d'accord sur cette communication, il peut la faire au même titre et en même temps que les autres. Si, au contraire, une inquiétude se manifeste parmi les ouvriers, si le Conseil Municipal a de la difficulté à en trouver un qui accepte de faire partie de la Commission, si les autres patrons se réservent, l'Industriel, Maire ou Membre de la Commission, ne doit faire état pour collaborer à l'établissement de la liste communale, que des renseignements qu'il possède comme tout autre citoyen, et il doit faire abstraction de sa qualité d'employeur au regard de ses propres ouvriers.

Quant au patron qui ne fait pas partie de la Commission et auquel est demandée la liste de ses propres ouvriers, les mêmes considérations doivent l'amener à répondre dans un sens ou dans l'autre, et dans le cas où il ne serait pas fixé sur le sentiment de ses Collègues et de ses ouvriers, il doit surtout éviter toute précipitation.

D'ailleurs, la Mairie possède les résultats du dernier recensement, elle a les listes électorales, les rôles des contributions, les inscriptions au Bureau de Bienfaisance, les actes de l'état civil, etc. C'est à l'aide de ces renseignements que la Commission doit, à défaut de consentement bénévole des intéressés, établir d'office la liste provisoire des assujettis de la Commune.

C'est ce que dit le Ministre du Travail, dans une Circulaire aux Préfets en date du 29 mars :

« Il appartiendra à chaque Commission de choisir « elle-même ses moyens d'information pour recueillir « les noms des personnes susceptibles d'être inscrites « sur les listes. Parmi les renseignements qui pour- « ront être utilisés, je dois vous signaler tout parti- « culièrement ceux qui peuvent avoir été recueillis à « l'occasion du dernier recensement. En vertu des ins- « tructions ministérielles, les Maires ont dû établir, à « l'aide des bulletins individuels de recensement, des « listes nominatives dont les éléments leur seront du « plus grand secours dans la rédaction de la liste pro- « visoire des assurés. Il y a lieu d'attacher foi, dans « une mesure tout au moins provisoire, à des indica- « tions qui, si elles n'ont pas toujours toute la pré- « cision désirable, ont du moins l'avantage d'avoir été « rédigées en toute sincérité. »

—o—

2° Du 15 au 30 avril, la liste ainsi établie sera déposée à la Mairie et mise à la disposition des intéressés.

En même temps, le Maire fera remettre à chaque ouvrier inscrit sur la liste un Bulletin qu'il l'invitera à remplir et à déposer à la Mairie dans la huitaine, dûment signé.

Sur ce bulletin, l'ouvrier doit inscrire ses nom, prénoms, nationalité, adresse, date et lieu de naissance, indiquer la Caisse d'Assurances choisie, et dire s'il désire faire ses versements à capital réservé.

L'établissement de ce bulletin exige donc un geste positif de l'ouvrier. Il est nécessaire que ce geste reste absolument libre, et que le patron s'abstienne de toute pression pour le déterminer.

(*A suivre*)

(1) Voir P. M. Mai 1911, page 68.

(2) Nota. — On sait que les ouvriers et employés ne doivent pas figurer dans la catégorie des assurés obligatoire dès que leur salaire annuel atteint 3.000 francs.

Il peut arriver qu'à ce sujet il y ait contestation sur le droit à l'inscription ou à la non-inscription de cer aines personnes.

C'est à chaque intéressé qu'il appartiendra de faire à cet égard sa déclaration et un patron devrait refuser, le cas échéant, de faire connaître, à titre de contrôle les salaires payés par lui.


NYO-PARFUMS
ESSENCES
FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M.
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

Le Gerant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon

4e Année Numéro 7 JUILLET 1911.



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 7

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 5 francs; Etranger : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. Legendre et Cie, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



Jasmin. — La nouvelle récolte s'annonce bien. Toutefois, on ne peut pas encore se former une opinion sur son rendement.

Tubéreuse. — La nouvelle récolte sera fortement déficitaire. Beaucoup de bulbes ont pourri dans le courant de l'année.

Lavande. — Les pronostics de la nouvelle récolte sont bons. Les plantes ont eu l'humidité nécessaire et leur aspect est favorable. Toutefois, les besoins en essence de Lavande étant très grands, il est fort probable que les prix pratiqués en 1910/1911 seront maintenus.

Réséda. — La récolte est terminée, elle a été assez bonne.

Oranger. — L'année est très favorable pour se couvrir en produits à l'Oranger (Pommades, Quintessence, Floressence).

Aspic. — Sans mouvement, la nouvelle récolte s'annonce bien.

Badiane. — La distillation des fruits de la nouvelle récolte est commencée dpuis une quinzaine de jours au Tonkin. Un léger fléchissement est survenu dans le cours de l'essence. Les nouveaux prix ne seront définitivement établis que lorsqu'on sera tout à fait renseigné sur le rendement de la nouvelle récolte.

Bergamote. — En hausse. Le stock de marchandise disponible est très réduit. Il ne faut donc pas s'attendre à une baisse. De plus, les pronostics de la nouvelle récolte ne sont pas très favorables, les Bergamotiers ayant été très éprouvés par la tempête qui a sévi en février dernier au détroit de Messine.

Bigarade. — Sans mouvement, cours stationnaire.

Bois de Rose. — Toujours faible, profiter des cours actuels pour se couvrir largement.

Citronnelle Ceylan. — Sans mouvement, prix faibles.

Citron. — En forte hausse. Le stock d'essence disponible est bien inférieur à celui de l'année dernière à pareille époque. La récolte s'annonce mal sur les rives du détroit de Messine, pour la même raison que pour la Bergamote.

Géranium de Cannes. — En hausse jusqu'à la nouvelle récolte par suite du manque de marchandise disponible.

Géranium Bourbon. — Le mouvement de hausse persiste, on ne prévoit pas de baisse tant que la nouvelle récolte ne sera pas sur le marché.

Géranium Afrique. — Toujours très ferme. Pas de changement, quoique la nouvelle récolte soit à la distillation.

Girofle. — La hausse persiste.

Kananga. — Sans mouvement, cours ferme.

Lemongrass. — Sans mouvement.

Linaloë. — Une baisse, conséquence de celle du Bois de Rose, vient de se manifester.

Mandarine. — Manque. Prix très élevé. La nouvelle récolte ne sera sur le marché que vers fin décembre prochain.

Néroli. — De nombreux lots d'essence ayant été vendus, un mouvement de hausse se dessine. Se hâter d'acheter au cours actuel.

Patchouly. — La hausse sur les feuilles continue. L. cours de l'essence est très propice pour se couvrir largement.

Petitgrain Bigarade. — L'essence de la nouvelle récolte est sur le marché. Le Petitgrain est redescendu à son cours habituel.

Portugal. — La hausse continue.

Santal des Indes. — En hausse.

Ylang-Ylang. — Toujours faible et sans mouvement par suite de la surproduction.

Cannes, le 8 juillet 1911.

 REVUE DES REVUES 

De la Petite Revue d'Antibes.

Culture du rosier pour la parfumerie

La culture du Rosier — Rose de mai — pour la parfumerie est, sans contredit, la plus étendue de toutes nos cultures florales. On la trouve, à partir de Cannes, dans toute la région de Grasse, et l'on compte quelques centres importants, comme la Colle-sur-Loup, où elle constitue exclusivement la culture locale.

CHOIX DU TERRAIN. — PLANTATION

Les terres fortes et argileuses conviennent le mieux à la culture du Rosier pour la parfumerie. Le terrain doit être défoncé de 0 m. 65 cm. à 0 m. 75. On bine, ensuite, pour égaliser le terrain et on plante, fin janvier, commencement février, en lignes espacées de 1 m. 25 à 1 m. 50, suivant que la plantation a lieu en terrain arrosable ou non ; les sujets doivent être distants de 0 m. 60 l'un de l'autre.

On distingue deux variétés de Rosier de mai, donnant toutes les deux, le même rendement en parfum : le Rosier à épines clairsemées, dénommé sans épines, et le Rosier à épines plus drues. Dans les terrains arrosables, le premier est préférable ; il est toujours bien sélectionné et donne de plus forts rendements. Dans les terrains secs, il est préférable de planter le second, plus résistant à la sécheresse et de plus longue durée.

Soins de première année. — Les soins de première année consistent en plusieurs binages pendant l'été ; en décembre, on replante les plants manquants et on pratique la première fumure.

FUMURE

Les engrais les plus usités dans notre région sont le tourteau de sésame et le fumier de ferme.

D'après une expérience entreprise sur un carré de rosiers avec différentes formules d'engrais chimiques, voici la formule qui a donné le meilleur résultat :

100 grammes tourteau sulfuré à 6-7 % d'azote.

70 grammes superphosphate 14-16 % d'acide phosphorique.

25 grammes chlorure de potassium par pied.

L'adjonction de 30 grammes de nitrate de soude, comme complément, produit les meilleurs effets dans les plantations un peu usées. De même, le carbonate de manganèse est susceptible de produire un assez bon effet à la dose de 20 grammes par pied comme complément du fumier ou de la formule ci-dessus.

PLANTATION. — ENTRETIEN

Basant nos calculs sur une plantation de 3.000 plants, nous allons donner, le plus approximativement possible, les frais de plantation et d'entretien.

1re et 2e année. — Défoncement et binage, achat des plants ; plantation ; soins culturaux d'été 1re année, repiquage des plants manquants ; soins de 2e année.

Total..........	650 fr.
Soit en moyenne, au mille............	217 fr.

Cette somme peut varier légèrement suivant les terrains, mais elle représente à peu près la moyenne des plantations. En arrivant à la deuxième année, où le rosier commence à donner, les travaux réguliers sont :

Taille et entortillage en janvier ; fumure fin janvier ou commencement de février ; binage avant récolte, fin avril ; récolte de fin avril à mi-juin ; binage après récolte ; soit, au total, pour 3.000 plants.................................. 80 fr.

A ajouter la fumure de 2e année.........	75 fr.
Total....................	155 fr.

La production du rosier varie suivant les terrains, la qualité ; la moyenne, cependant, ne s'écarte guère de 250 à 300 k. le mille en année normale, soit, en chiffres ronds, 800 k. à 900 k. pour les 3.000 plants.

Quant au prix, il faudrait, pour pouvoir entretenir une plantation, de 0.75 à 0.80 le kilo. Basant nos calculs sur 0.75, nous obtiendrons 900 k. à 0 fr. 75 = 650 à 700 francs.

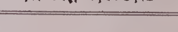
Il faut déduire par kilo, pour la cueillette 0.10, pour le transport 0,05 ; ce qui fait........ 135 fr.
à ajouter au prix d'entretien.............. 155 fr.

Total...........	2.900 à 3.000 fr.
Bénéfice........	350 à 400 fr.

Soit au mille 120 francs en moyenne.

Nous n'avons pas fait figurer le capital d'établissement, ni les intérêts. C'est au producteur à en répartir le montant sur la durée de la plantation qui est de 7 ans environ.

Honoré MICHEL.

 INFORMATIONS 

Pelea Madascarica

Cet arbre dont l'existence a été signalée à Madagascar par le directeur du Jardin botanique de Marseille, contient, dans toutes ses parties, une huile essentielle à forte odeur d'anis. Cette propriété est à rapprocher de celle du Pelea anisata des Iles Sandwich, qui est de la même famille.

L'essence extraite du P. Madascariencis dans la proportion de 4 % environ a les caractères suivants :

Densité à 15°	0,953
Pouvoir rotatoire	+ 32,22
Indice de réfraction	1,5147

Soluble dans 4 vol. alcool 80°.

Sa teneur en anéthol est faible, mais elle contient en revanche de l'aldéhyde anisique.

Ce nouveau produit peut donc avoir un certain emploi en parfumerie et en savonnerie, mais il n'est pas à craindre, comme certains chimistes l'ont dit qu'il fasse concurrence à l'anis et à la Badiane.

Ce sera un nouvel élément de prospérité pour Madagascar qui nous fournira, sous peu, bien d'autres parfums.

Douanes Tunisiennes

Modification au N° 159 bis du Tarif concernant les huiles importées par les fabricants de savon. — Dénaturation.

DECRET
du 15 novembre 1909 (2 quâda 1327)

Louanges à Dieu !

Nous, Mohammed En Nacer Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis,

Vu le tarif des Douanes annexé au décret du 2 mai 1898 ;

En vue d'accorder des facilités à la fabrication du savon ;

Sur la proposition de Notre Directeur des Finances, l'avis de Notre Directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, et le rapport de Notre Premier Ministre,

Avons pris le décret suivant :

Article premier. — Le tarif des Douanes à l'importation, annexé au décret du 2 mai 1898, est complété ainsi qu'il suit :

N° 159 *bis*. — Huiles végétales liquides dénaturées et huiles concrètes importées par des fabricants de savon, 100 kilos B........................ 3 fr.

Art. 2. — Notre Directeur des Finances est chargé de l'exécution du présent décret et autorisé à déterminer, par voie d'arrêtés, les dénaturants dont l'addition aux huiles végétales liquides rend ces huiles admissibles au droit de 3 francs par 100 kilos.

Vu pour promulgation et mise à exécution :
Tunis, le 15 novembre 1909.
Le Ministre Plénipotentiaire, Résident Général de la République Française,
ALAPETITE.

ARRETE

Le Directeur des Finances, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le décret du 15 novembre 1909,

Arrête :

Article unique. — Les dénaturants dont l'emploi est autorisé pour les huiles végétales liquides importées par les fabricants de savon, sont les suivants :

Pétrole lampant, à raison de 10 %, soit 10 kilos de pétrole pour 100 kilos d'huile ;

Nitrobenzine ou essence de mirbane, à raison de 1/1000e, soit 100 grammes de nitrobenzine par 100 kilos d'huile ;

Huile de romarin, à raison de 2/100e, soit 200 grammes d'huile de romarin par 100 kilos d'huile.

Tunis, le 15 novembre 1909.

Pour le Directeur des Finances :
Le Sous-Directeur,
LEJOSNE.



PETITES ANNONCES




FABRIQUE D'ESSENCES
et de Matières Premières
pour Parfumerie, Savonnerie, Droguerie,
Confiserie, etc.
A. EUZIÈRE
GRASSE (Alpes-Maritimes, FRANCE)
POMMADES ET HUILES AUX FLEURS
EAUX DISTILLÉES
de ROSE, de FLEURS d'ORANGER, etc.
SPÉCIALITÉS
Essences de Fleurs absolues "Pures liquides" obtenues par les dissolvants volatile, les seules vraiment naturelles.
Extraits d'Odeurs aux Fleurs, quadruples et concentrés pour l'exportation. — NOUVEAUTÉS.


NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



Poudres de riz

Les corps de poudres varieront selon la finesse désirée et le prix de revient ; ils contiendront du talc si on désire en baisser le prix ou, de préférence, du sulfate de chaux extra blanc, de la fécule de pommes de terre en petite quantité, de l'amidon de riz, de blé ou de maïs, du carbonate de magnésie, du sousnitrate de bismuth, etc.

Voici quelques formules aisément maléables et qui peuvent servir de bases à leur fabrication :

A L'HÉLIOTROPE

700 grammes amidon de riz.
350 — amidon de froment.
350 — carbonate de magnésie.
100 — poudre d'iris.
10 — benjoin pulvérisé.
10 — héliotrope amorphe.

AU TRÈFLE ORDINAIRE

400 grammes amidon de riz.
300 — talc.
300 — amidon de maïs.
200 — carbonate de magnésie.
200 — sulfate de chaux précipité.
10 — coumarine.
2 — musc gros cristaux pulvérisé.
10 — trèfle artificiel 100 %.

AU TRÈFLE EXTRA

350 grammes amidon de riz.
350 — amidon de froment.
350 — carbonate de magnésie.
150 — fécule de pomme de terre.
150 — bismuth.
5 — coumarine.
2 — vanilline.
1 — muscambrette.
9 — trèfle composé 100 %.
1 — ylang ylang.
1 — bergamotte.
3 — rose de mai véritable.

A LA VIOLETTE

1.500 gr. corps de poudre comme ci-dessus.
10 grammes violette Vera 100 %.
100 — poudre d'iris (ou 0 gr. 2 essence d'iris).
5 — essence de Cassis aux dissolvants.
0 — 5 essence de jasmin aux dissolv.
0 — 5 violindol cristallisé.
5 — acide benzoïque.

« CHERRY CHEEKED »

1.500 gr. corps de poudre comme précédemment.
5 grammes coumarine.
0 — 5 héliotropine.
0 — 1 muscambrette.
0 — 3 floranal cristallisé.
3 — persicol 100 %.
0 — 2 Tubéreuse vraie.

Colorer la poudre avec le carbonate de magnésie coloré à l'éosine.

Poudre de riz liquide

La préparation connue sous le nom de poudre de riz liquide est une dissolution d'un sel minéral très soluble (sel de soude, par exemple, sulfate, carbonate de magnésie, phosphate et sulfate d'ammoniaque, bicarbonate, silicate de soude) dans une eau parfumée. Appliquée légèrement sur la peau au moyen d'une houppe de coton hydrophile, elle dépose après dessication une légère couche pulvérulente, formée à l'intérieur même des porosités microscopiques de l'épiderme. Un tel dépôt est beaucoup plus stable qu'une simple poudre végétale ou minérale appliquée à sec ou sur une couche de cold-cream ou de glycérine et résiste aux frottements.

Malheureusement, les sels employés ne sont pas toujours rigoureusement inoffensifs ; quelques-uns, comme le Silicate, rident rapidement la peau ; d'autres, comme le sulfate, ont un goût détestable d'amertume. On peut se rendre compte du mauvais effet produit lorsque, à la faveur d'un baiser, par exemple, un tiers aura l'occasion de goûter ce duvet si agréable à la vue.

Cet inconvénient peut être considérablement atténué, sinon supprimé, par l'usage du borax, ou mieux, du perborate de soude.

Le borax en solution à 15 pour cent dans une eau de fleur parfumée avec un produit soluble (Fixateur cristallisé violindol, par exemple), est un excellent antiseptique, légèrement astringeant. Posée en couche légère sur la peau, il donne en s'évaporant une poudre très adhésive à peine salée et resserrant la peau en supprimant à la longue les rides.

Le perborate de soude agira, en outre, par son oxygène et blanchira lentement, mais sûrement, l'épiderme.

Ces produits de beauté ont un succès assuré sur les plages ensoleillées, car ils suppriment le hâle, terreur des mondaines élégantes. Ils seront bien accueillis également par toutes celles dont la peau est exagérément brune.

Additionnés d'une trace d'éosine, les poudres de riz liquide deviennent des fards laqués inoffensifs, faisant partie pour ainsi dire de l'épiderme et en unifiant le ton d'une façon merveilleuse.

Pour parfaire le blanchiment des cheveux

Lorsque les cheveux ont été traités par les bains successifs d'eau oxygénée et qu'ils ont atteint une teinte d'ivoire, on peut compléter leur blanchiment, avant l'uzurage, par l'acide oxalique : on les plonge d'abord dans une solution de permanganate de potasse à 5 pour mille et on les laisse tremper pendant une demi-heure dans chaque bain alterné. Rincer à chaque fois soigneusement et continuer jusqu'à obtention du blanc pur.

Blanchiment des éponges

L'acide oxalique servira également à blanchir les éponges de toilette lorsqu'elles auront une nuance encore trop accentuée pour la vente.

Colle pour étiquettes

Préparer une colle d'amidon selon les procédés ordinaires et l'additionner de deux pour mille de borax.

Préparer d'autre part une colle de gélatine avec de l'acide acétique dilué, mélanger les deux colles par moitié. Cette mixture permet de coller indistinctement sur métal, verre ou bois.



Die offizinellen ätherischen Ole und Balsame, par C. Rohden.

Sous ce titre, M. C. Rohden, pharmacien-chimiste de la Maison Sachsse et Cie de Leipzig, nous donne, en quelques deux cents pages, la traduction intégrale des propriétés et préparations des huiles essentielles et baumes d'après les nouvelles pharmacopées étrangères.

Dans une courte préface, l'auteur dit que l'industrie allemande des huiles essentielles ayant pris depuis une dizaine d'années un développement considérable, il avait cru bon pour aider à leur diffusion à l'étranger, d'en donner une description particulière. Parmi ces essences, une certaine quantité ont pris une place importante en matière médicale. Les Codex étrangers ne concordent pas toujours, tant sur la préparation que sur les propriétés de ces divers produits. De plus, la consultation de ces ouvrages demande, non seulement du temps, mais aussi la connaissance assez approfondie des différents idiomes dans lesquels ils sont écrits.

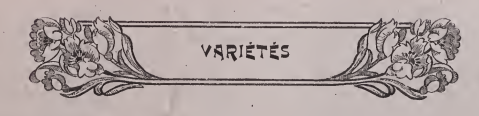
Avec cet ouvrage, ces inconvénients n'existeront plus. La traduction de chaque article étranger a été soigneusement faite, mot à mot. Voici la liste des différents Codex qui ont été compilés par M. Rohden :

Amérique	8e	édition	de	janvier	1905
Belgique	3e	—	de	l'année	1906
Danemark	7e	—		—	1907
Allemagne	5e	—		—	1910
Angleterre				—	1898
France				—	1908
Japon	3e	—		—	1907
Italie	3e	—		—	1909
Pays-Bas	4e	—		—	1905
Autriche	8e	—		—	1906
Russie	6e	—		—	1910
Suède	9e	—		—	1908
Suisse	4e	—		—	1907
Espagne	7e	—		—	1905

La table des matières, très heureusement comprise, peut être consultée par les intéressés de plusieurs nationalités. Chaque description est précédée du nom et de la date du Codex d'où elle a été tirée. Tous les produits sont dénommés par leur nom latin suivi de leur dénomination dans chaque pharmacopée intéressée.

En somme l'ouvrage de M. Rohden rendra de précieux services à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'application industrielle, ou autre, des essences ou baume, soit en parfumerie, soit au point de vue médical. Le parfumeur, le fabricant de matières premières, le droguiste, le pharmacien, le médecin, le chimiste y trouveront une source de renseignements difficiles à obtenir d'autre part.

Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit à son tour traduit en d'autres langues, ce qui en augmentera certainement sa diffusion, et nous félicitons le sympathique chimiste qu'est M. Rohden, d'avoir mené à bien une œuvre plutôt ardue qui rendra d'éminents services et qui, sur bien des points, nous permettra d'être fixés sans avoir à compulser masse de volumes dont la clarté n'est pas souvent la qualité principale. Cela demanderait d'ailleurs une érudition peu commune ; M. Rohden s'est chargé de nous déblayer le chemin, nous ne pouvons que l'en remercier sincèrement.



Mouillage des Alcools

Tableau indiquant les poids d'alcool à un degré centésimal donné et d'eau distillée à mélanger pour obtenir 1.000 grammes d'alcool à l'un des titres les plus employés en parfumerie :

Degré cent. de l'Alcool employé	DEGRÉ CENTÉSIMAL DE L'ALCOOL A OBTENIR									
	50°		60°		70°		80°		90°	
	Alc.	Eau	Alc	Eau	Alc.	Eau	Alc.	Eau	Alc.	Eau
96	453	547	555	445	665	335	783	217	913	87
95	460	549	564	436	676	324	796	204	927	73
94	467	533	573	427	686	3 4	808	192	942	58
93	474	5:6	582	418	697	303	8:6	180	956	44
92	481	519	590	4 0	707	293	832	168	970	30
91	489	511	599	401	718	282	848	152	985	15
90	496	504	000	391	728	272	858	242		
89	504	496	618	38	740	260	871	129		
88	511	489	628	372	752	248	884	116		
87	519	481	637	363	763	237	898	102		
86	527	473	648	352	774	226	912	88		
85	535	465	656	344	786	214	926	74		
84	543	457	667	333	798	202	949	60		
83	552	448	0.7	323	811	189	955	45		
82	:60	4 9	687	313	823	177	969	31		
81	569	431	698	302	836	164	984	16		
80	578	422	709	291	849	151				
79	587	413	720	280	863	137				
78	597	403	732	268	877	123				
77	606	394	744	250	891	103				
70	616	384	756	244	905	95				
75	626	374	768	232	920	80				
74	636	364	781	219	935	65				
73	·47	353	794	206	951	49				
72	568	342	807	193	967	33				
71	669	331	821	179	983	17				
70	681	319	835	165						
69	692	308	849	151						
68	705	295	864	136						
67	717	283	880	120						
66	730	270	896	104						
05	743	2 7	11	89						
64	756	244	928	72						
63	770	230	946	54						
62	786	214	963	37						
61	800	206	981	19						
69	815	185								
59	831	169								
58	847	153								
57	864	130								
50	881	119								
55	901	·9								
54	918	83								
53	938	62								
52	958	42								

L'Opopanax

Le Bulletin des Halles donne quelques indications sur la rareté de l'Opoponax, indications qui ont été reproduites *in extenso* par plusieurs de nos confrères. Nous en retenons les points suivants :

L'Opoponax de Perse devient de plus en plus rare et il faut songer à l'exploiter industriellement dans les contrées d'influence française, colonies ou protectorats les plus favorisés.

Cette plante vivace à fleurs jaunes étalées en ombrelles, atteignant une hauteur de 1 à 2 mètres, pourrait peut-être même être exploitée sur le littoral méditerranéen, mais plutôt en Corse, en Tunisie et en Algérie.

Nécrologie

C'est avec une douloureuse surprise et une très vive émotion que nous avons appris, ces jours derniers, la mort subite et imprévue de M. Paul Mignat, Maître imprimeur, le dévoué éditeur de *L'Echo de la Savonnerie*.

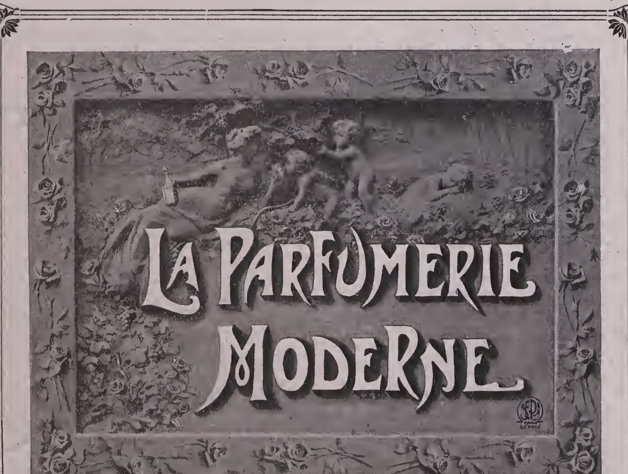
Tous ceux qui l'ont connu savent les hautes qualités qui avaient puissamment contribué à faire de l'homme privé, aimable et bon, un commerçant scrupuleux, honnête et respecté, un patron paternel et un ami et collaborateur sûr et dévoué dont nous garderons le meilleur souvenir.

Traductions

Nous avisons nos lecteurs qui seraient intéressés à posséder la traduction en français des ouvrages en langues étrangères ayant rapport à la parfumerie, savonnerie, produits chimiques et pharmaceutiques, que nous nous sommes assurés la collaboration d'un pharmacien, ancien chef de fabrication dans une grande parfumerie et polyglotte distingué.

Il nous sera ainsi facile de donner au meilleur compte des traductions très exactes des publications allemandes, anglaises, américaines, russes, espagnoles, portugaises, etc...

Le Gerant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 8

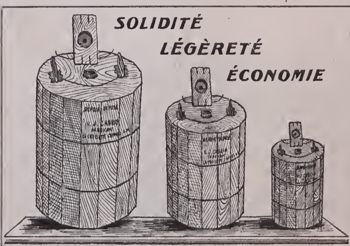
93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



Fabrique de Tonnelets en Bois rigides

CONTENANT BOUTEILLES ou BIDONS FER BLANC, etc.

Destinés aux Transports par Colis Postaux

V.-J. CABRIO

Fabricant-Inventeur (Breveté S.G.D.G.)

La Croisette - CANNES (A.-M.)

Toutes les Cies de Chemins de fer ainsi que les Cies de Navigation acceptent ces Emballages.

Il sera envoyé un échantillon (postal-gare) à toute demande accompagnée d'un mandat-poste de 1 fr. 95.



12, Rue du Progrès. — MONTREUIL (Seine)

Parfums Synthétiques

Evitez la hausse sur les essences de Bergamotte et de Géranium en employant nos

Essence de Bergamotte Artificielle
— Géranium Rosat Artificielle

AUSSI FINES et PLUS PUISSANTES que les Essences Naturelles

ET CONSIDÉRABLEMENT MOINS CHÈRES

Nouveauté : CYCLAMEN

Distillerie d'Essences
ET EAUX AROMATIQUES

Alberto CALDES

Calle Huerto de los Frailes, Nº 1

ALCIRA (Valencia) Espagne

SPÉCIALITÉ D'ESSENCES PURES RECTIFIÉES

d'Orange douce (Portugal), Néroli, Lavande, Pouliot, Sauge, Camomille, Citron, Thym, Eucalyptus, Romarin, etc., etc.

PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE

MAISON FONDÉE EN 1817

Essences Pures de Bergamotte
Citron, Orange douce et amère, Cédrat
Mandarine, Petitgrain, etc.

W. SANDERSON & SONS

OATES & BOSURGI

Successeurs

à MESSINE, Usines à TREMESTIERI (Sicile)

Adresse Télégraphique : SANDERSON-MESSINA

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



La remise des colis-postaux

Un jugement du Tribunal de la Seine vient de décider que le destinataire d'un colis postal n'est pas en droit d'exiger la vérification de ce qu'il contient, ni même le simple pesage, avant d'en prendre livraison, et qu'il doit se contenter de s'assurer du bon état extérieur.

Le Tribunal fait observer que « si, en droit commun, le destinataire a un droit de vérification avant de prendre livraison des marchandises, il échet de ne point perdre de vue que le droit commun ne s'applique pas aux colis postaux, pour lesquels les Compagnies de chemins de fer sont substituées à l'Administration des Postes ».

Irresponsable pour les correspondances ordinaires, responsable dans une mesure fixée à l'avance pour les objets recommandés, la Poste est responsable, en revanche, d'une lettre chargée dans les limites de la déclaration, et déchargée de toute responsabilité par le reçu de la lettre que lui donne le destinataire.

Le jugement applique aux colis postaux le traitement de la lettre chargée. « Pour cette dernière, dit-il, nul ne saurait être admis à procéder avant acceptation à aucune vérification du contenu de la lettre chargée à lui adressée ; de même, en matière de colis postaux, l'obligation de la Compagnie, substituée à la Poste, est de remettre le colis dans l'état extérieur de sa réception, état qui doit être tel que le contenu ne puisse subir d'avarie ni de spoliation sans qu'il en soit laissé trace apparente ; quant au contenu, il n'a pas plus à être vérifié que les valeurs d'une lettre chargée ».

Nous ne sommes pas autrement surpris de ce jugement qui consacre le principe d'irresponsabilité de l'Etat et de tous ses agents, non seulement directs, mais indirects, et l'on conçoit, après les actes de sabotages et de détournements sur les colis postaux, que les Compagnies de chemins de fer soient heureuses de se mettre à couvert.

Il avait déjà été formellement établi que, pas plus que les correspondances, les colis postaux n'ont de délais de transport. On nous apprend aujourd'hui qu'ils n'offrent pas plus de sécurité que la lettre chargée, des valeurs de laquelle l'Administration refuse le remboursement pour peu que l'agent qui se les laisse voler ait été bousculé.

C'est payer bien cher l'économie de transport qu'apporte parfois l'emploi du colis postal, puisque celui qui se fait adresser ainsi des marchandises ne se permet même pas, par la possibilité du refus, ce moyen de recours contre un expéditeur indélicat qui lui enverrait des cailloux ou de la sciure aux lieu et place de produits de valeur.

La limonade

La Limonade. — Voici le texte de la circulaire que M. le Ministre de l'agriculture vient d'adresser aux directeurs des laboratoires agréés.

En vue de répondre à de nombreuses questions qui ont été posées aux services de répression des fraudes, relativement au commerce ou à la fabrication des limonades, j'ai l'honneur de vous faire connaître les vues de mon Administration sur ce sujet.

Les limonades gazeuses commerciales, c'est-à-dire celles qui ne sont pas présentées comme répondant à la formule du Codex, sont des sirops dilués et gazéifiés. La fabrication et la vente de ces produits sont essentiellement réglementées par le décret du 28 juillet 1908 et par l'arrêté du 4 juillet 1910, relatif aux sirops et liqueurs et non par l'ordonnance du 18 juin 1823, sur la police des eaux minérales.

En conséquence :

Les limonades doivent être préparées avec du sucre. Dans le cas où le sucre serait partiellement remplacé par du glucose, la dénomination devrait être suivie du terme *fantaisie*.

En aucun cas, le sucre ou le glucose ne peuvent être remplacés par un édulcorant artificiel.

Les limonades peuvent être colorées avec de la cochenille et les matières colorantes végétales à l'exception de la gomme-gutte et de l'aconit nappel (art. 1 de l'arrêté du 4 juillet 1910).

La mention Fantaisie ou Colorée n'est obligatoire pour une limonade additionnée d'une matière colorante que s'il s'agit d'une limonade à la groseille, à la framboise, au cassis, à la cerise ou à la merise.

Lorsque l'arôme des limonades est obtenu, même partiellement par des produits chimiques, le nom spécifique doit être accompagné de la mention arôme artificiel ou vanilliné, s'il s'agit de vanilline.

Les dénominations limonade au citron, citronnade, limonade à l'orange, orangeade, limonade à la groseille, à la grenadine s'appliquent exclusivement à des produits préparés au moyen des sirops dont le nom est ainsi rappelé.

Toutefois, en raison des usages établis, j'estime qu'il y a lieu de tolérer, d'une façon générale, l'emploi de l'acide tartrique dans la préparation des limonades, quelle que soit la dénomination sous laquelle elles sont mises en vente.

Le Ministre de l'Agriculture,
Pour le Ministre et par Autorisation.
Le Chef du Service de la répression des fraudes,
Roux.

Les liqueurs

Les Liqueurs. — La dénomination liqueur est réservée aux eaux-de-vie ou alcools aromatisés, soit par macération de substances végétales, soit par distillation de ces mêmes substances, soit par addition des produits de la distillation des mêmes substances en présence de l'eau ou de l'alcool, soit par l'emploi combiné de ces divers procédés. Les préparations ainsi obtenues peuvent être édulcorées par du sucre, du glucose ou du miel.

La définition des liqueurs telle qu'elle résulte de l'art. 1 du règlement, est très large ; elle comprend non seulement les alcools aromatisés et sucrés, mais encore les absinthes, amers, bitters et tous les spiritueux composés. Il n'y a pas lieu d'établir de distinction entre les liqueurs obtenues par distillation et celles qui sont obtenues par macération : les deux catégories sont comprises dans la définition précédente.

Toutefois, il importe de distinguer soigneusement les liqueurs proprement dites des spiritueux, tels que le rhum, le kirsch, le genièvre, le tafia, etc., et les sirops, tels que les sirops de prune, de cassis, de groseille, etc. En effet, bien que les produits entrant dans la composition de ces divers spiritueux, liqueurs ou sirops soient en partie les mêmes, les règles applicables à chacun d'eux sont sensiblement différentes.

Pour les spiritueux (rhum, tafia, etc.), le texte qui s'applique est le règlement du 3 septembre 1907.

Pour les liqueurs et sirops, c'est le règlement du 28 juillet 1908. Cependant, des distinctions existent entre sirops et liqueurs : c'est ainsi que l'emploi du glucose dans les liqueurs est autorisé, alors que dans les sirops, il implique l'étiquette *fantaisie*. Les liqueurs peuvent être encore colorées par les matières colorantes artificielles spécifiées à la dernière liste officielle alors que les sirops ne peuvent contenir que des couleurs végétales. Ni les uns ni les autres ne peuvent contenir d'antiseptiques ou d'édulcorants artificiels.





NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



LOI SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES[1]

Pratiquement donc, si la Mairie le demande, il n'y a aucun inconvénient à autoriser la distribution et la reprise des bulletins à l'Usine même, mais à la condition expresse que le patron s'abstienne d'intervenir directement ou par ses employés dans l'opération.

Un patron peut, par contre, renseigner ses ouvriers sur les indications qu'ils ont à fournir sur leur bulletin, leur montrer, par exemple que la preuve de leur identité est absolument nécessaire pour ouvrir leur compte individuel de retraites, les engager à réserver jusqu'à plus ample informé le choix de la Caisse à laquelle ils désirent s'assurer, le Règlement donnant pour cela jusqu'au mois d'octobre, et enfin leur conseiller de faire leurs versements à capital réservé s'ils ont une famille.

—o—

3° Du 30 avril au 8 mai, la mairie rectifie la liste établie d'après les observations qu'elle a recueillies, et doit s'efforcer de suppléer à l'absence des indications demandées sur les bulletins.

Ici, le patron n'a aucun rôle à remplir. Dans aucun cas, il ne doit, s'il en est sollicité par le Maire, donner des indications que ses ouvriers se sont refusé à fournir eux-mêmes.

Le Ministre du Travail, dans sa Circulaire du 29 mars, dit d'ailleurs expressément que les renseignements omis sur les Bulletins seront recueillis « soit à l'aide du recensement, soit à l'aide de la liste électorale, soit par commune renommée ».

—o—

4° En mai et juin auront lieu l'établissement et la distribution des cartes. La Préfecture fera établir d'après les listes et les bulletins une carte d'identité et une carte annuelle au nom de chaque assuré.

La carte d'identité contiendra l'indication des nom et prénoms, nationalité, date et lieu de naissance, ainsi qu'un numéro matricule.

La carte annuelle contiendra en plus des mentions ci-dessus la date de sa livraison et l'adresse de l'assuré.

Une fois les cartes établies par les préfectures, elles seront envoyées aux Maires qui seront chargés de les remettre aux intéressés.

La délivrance de la carte d'identité et de la première carte annuelle devra, aux termes du Règlement, être constatée par un émargement sur un bordereau conservé à la Mairie.

« Le Maire, dit le Ministre du Travail, dans sa Circulaire aux Préfets, *fera distribuer ces cartes au domicile des assurés.* L'agent distributeur de cartes « sera porteur d'un bordereau d'émargement établi à « la mairie et divisé en deux colonnes : l'une portant « les noms des assurés, l'autre destinée à recevoir « leur signature. Cet agent aura reçu également de « la mairie de petites notes qui seront laissées *au domicile* des assurés absents. Cette note pourra être « ainsi conçue : « M...... est informé que sa carte de « bénéficiaire de la loi sur les retraites ouvrières est « tenue à sa disposition à la mairie, chaque jour, « de ... heure à ... heure. (*Le Maire devra choisir les « heures auxquelles les assurés ne sont pas retenus « par le travail.*) »

Il est donc nécessaire pour que la loi entre en fonctionnement à l'égard d'un ouvrier que celui-ci accepte de prendre possession de sa carte et d'en donner décharge à l'agent de la mairie en signant le bordereau.

Cette opération, d'après le Règlement d'administration publique, précisée sur ce point par la Circulaire du Ministre du Travail, doit se passer au domicile de l'ouvrier ou, en cas d'absence, à la mairie.

Il serait donc absolument contraire à l'esprit et au texte du décret de procéder à une remise des cartes à l'usine. Si un chef d'entreprise en était sollicité, il devrait faire remarquer au Maire qu'il ne lui est pas permis de se charger de cette opération.

[1] Voir P. M., Nos 5 et 6 1911, pages 68 et 77.



BIBLIOGRAPHIE

Bulletin Schimmel

Le dernier bulletin semestriel de la Maison Schimmel continue, comme ses devanciers, l'étude de tous les produits aromatiques naturels et contient, en 190 pages, tous les renseignements techniques qui font de la collection du Bulletin une encyclopédie unique de toutes les connaissances relatives aux huiles essentielles. Quelques photographies relatives à la culture du Carvi et une importante préface sur le commerce international des essences.

Bulletin Roure Bertrand

Le bulletin semestriel de notre firme nationale ne le cède en rien à celui de la maison allemande. Il se distingue particulièrement par des études originales de MM. Dupont et Labaune, de M. Jadin, professeur à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Montpellier ; de M. Orbain, bibliothécaire de l'Institut Colonial (l'Ylang-Ylang à La Réunion), et par le résumé des derniers travaux de M. Laloue, Directeur du Laboratoire Roure-Bertrand.

D'abondantes gravures, une carte en couleur, une bibliographie et des extraits de tous les derniers travaux sur les Essences, en font un ouvrage précieux, agréable à lire et indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la profession.

Le bulletin Roure-Bertrand montre que les savants français ont toujours une activité incomparable et que le temps est fini où les résultats obtenus par nos techniciens étaient dédaignés par nos commerçants et ne profitaient qu'aux étrangers.



Parfums non alcooliques

Les droits excessifs dont les administrations d'Etat (Contributions indirectes, douanes, etc.), chargent de plus en plus les produits alcooliques, ont amené les parfumeurs à fabriquer des spécialités ne contenant pas d'alcool et échappant de cette façon à la fiscalité. L'alcool, en effet, n'a qu'une valeur très accessoire pour le client, c'est un simple dissolvant sans valeur propre.

On peut affirmer que l'emploi de l'alcool, susceptible de droits, diminue dans de larges proportions la « Capacité d'achat du public ». Il n'est pas douteux, par exemple, que si la consommation d'une nation représente 50 millions de francs de parfumerie par an, plus de 15 millions représentent exclusivement les charges et impositions pesant sur l'alcool,cette somme considérable ne profite aucunement au parfumeur.

Si les spécialités de parfumerie ne contenaient pas d'alcool, la puissance d'achat du public n'en serait pas diminuée et 15 millions de francs de plus tomberaient dans les caisses des parfumeurs en y laissant d'honnêtes bénéfices.

Nous ne citerons que pour mémoire les vexations nombreuses qui accompagnent un peu partout l'usage de l'alcool et qui en prohibent très souvent la vente dans un certain nombre de magasins. Ajoutons aussi que nombre de praticiens bien placés pour fabriquer et vendre de la parfumerie, reculent éternellement devant la nécessité d'employer de l'alcool.

Un Formulaire Moderne de Parfumerie doit donc donner une place de plus en plus étendue à la fabrication des produits de parfumerie non alcooliques.

Essences de fleurs aux dissolvants organiques

Au premier plan, nous devons placer les Essences de fleurs sans alcool qui ont été offertes depuis quelques années, en petits flacons de 2 à 4 centimètres cubes renfermés dans des étuis.

Ces produits sont très concentrés et renferment souvent 10 % d'huiles essentielles. Le diluant est un solvant organique sans odeur tel que le Benzoate de Benzyle, les éthers citrique (Citrate d'éthyle), l'éther phtalique, l'éther oléinique, les éthers de la glycérine : mono, di et triacétine, dont le prix est peu élevé.

Ces parfums très concentrés procèdent, en somme, du même esprit systématique qui a présidé à la création des extraits pour le mouchoir *ultra concentrés*, vendus en moyenne 20 francs le flacon de 50 grammes (Coty et imitateurs) et dont la devise pourrait être : « Vendre du parfum et non du dissolvant ». Si les extraits concentrés très chers ont parfaitement réussi, les essences de fleurs aux dissolvants organiques ont moins rapidement, en Europe du moins, conquis la faveur du public.

Voici quelques formules :

Rose Maréchal Niel

Rose Maréchal Niel artificielle 100 %.	8 gr.
Rose de Mai véritable..............	0,5
Rose de Bulgarie....................	0,5
Rosindol cristallisé................	0,5
Citrate d'éthyle....................	90 gr.

Cyclamen des Alpes

Cyclamen artificiel 100 %..........	7 gr.
Essence de tubéreuse véritable......	1 »
Essence de Rose de Mai............	1 »
Ambre artificiel ou naturel.........	1 »
Benzoate de Benzyle................	90 »

Tous les autres parfums peuvent être préparés de même avec 7 à 9 parties d'essence artificielle de fleurs, 1 à 3 parties des essences *véritables* absolues liquides, fabriquées dans le Midi de la France et 50 à 90 parties de dissolvant organique.

Lances-Parfums

Cette présentation particulière des parfums est particulièrement goûtée dans les pays chauds, à cause de la sensation de fraîcheur provoquée par l'évaporation du dissolvant.

Les huiles essentielles sont dissoutes dans un dissol-

vant très volatil, tel que le Chlorure d'éthyle, et renfermées dans des ampoules de verre hermétiquement closes, soit par la soudure d'une extrémité effilée et que l'on cassé au moment de l'emploi, soit par un bouchon scellé, à vis, ou par tout autre système. De nombreux brevets ont été pris pour ces fermetures, aucun d'eux ne vaut la soudure au chalumeau.

Citons en passant, la présentation en tubes d'étain complètement fermés, le bouchon habituel étant remplacé par un opercule faisant corps avec le tube et la queue soudée. On perce le tube au moyen d'une épingle au moment de l'emploi.

Ces spécialités mettant en œuvre des produits très volatils et inflammables, il faut des installation spéciales pour en faciliter la manutention.

Celle-ci serait simplifiée, dit-on, par l'usage du Dichloréthylène et des dissolvants de la même série, non inflammables et de bas point d'ébullition.

Parfums solidifiés

Quelques maisons allemandes ont offert des crayons de parfums rappelant les anciens crayons de menthol anti-migraine ou présentés en tubes de gélatine selon la méthode utilisée pour les bouillons concentrés Maggi.

Les premiers sont composés exclusivement de parfums cristallisés fondus et contenant une petite quantité de parfums liquides. Un industriel avisé a même breveté l'emploi du musc artificiel fondu comme base de ses crayons de parfums, mais tous les autres produits aromatiques à haut point de fusion se prêtent également à ces préparations. Eviter les produits facilement fusibles, tels que coumarine, héliotropine, vanilline, néroline, anthranylate de méthyle, autrement qu'en faible proportion dans des produits stables à la chaleur, tels que : acide cinnamique, musc de toutes compositions (ambrette, kéton, xylène), antifébrine et Méthyl-isœugenol, Rosindol, Floranol, Violindol, Jasmindol, Lobélia, Lutéol, Maianthème, les résines benjoin et mastic, et la Terpine cristallisée. Ce dernier produit donne une base solide à tout mélange parfumé et donne d'excellents résultats :

Violette solidifiée

Terpine cristallisée	70 gr.
Violindol cristallisé	10 »
Vanilline	0,5
Coumarine	0,5
Muscambrette	0,2
Mastic en larmes	10 »
Violette composée artificielle	8 »
Violette naturelle	1 »
Jasmin naturel	2 »

Héliotrope solidifiée

Terpine	65 gr.
Vanilline	5 »
Coumarine	5 »
Héliotropine	10 »
Benjoin blanc	10 »
Musc xylène	5 »
Acide phénylacétique	3 »
Tubéreuse naturelle 100 %	1 »
Jonquille naturelle	1 »

Faire fondre à feu doux les parfums cristallisés et les résines, puis ajouter, au dernier moment, les essences ; mélanger et couler en moules talqués. Tous les autres parfums peuvent être préparés sur ce modèle en variant les constituants selon le parfum ou la dureté cherchés.

Parfums en batons

Ces parfums sont à base de Cérésine, Blanc de baleine, paraffine, acide stéarique, etc., ; ils restent toujours légèrement gras, ce qui exige une enveloppe métallique (étui ou papier d'étain) ou de gélatine, de celluloïd, de bois, etc.

Voici deux formules aisément modifiables selon les applications :

Parfum solide de Mimosa :

Blanc de Baleine	25 gr.
Cérésine blanche 72°	50 »
Cire carnauba blanche	10 »
Mimosa artificiel	10 »
Musambrette ou Kéton	5 »

Parfum solide de Lavande fleurs :

Paraffine	75 gr.
Benjoin	40 »
Essence de Lavande	10 »
Essence de fleurs de Genêt	3 »

Pastilles Parfumées

Les pastilles parfumées peuvent répondre à plusieurs usages : Les pastilles solubles dans l'eau pourront donner naissance soit à des boissons ou à des lotions, soit à des produits d'hygiène parfumés : bains, désinfectants, etc. ; les pastilles insolubles remplaceront les sachets et pourront se porter dans des médaillons d'orfèvrerie qui remplaceront les flacons-pendentifs de ces années dernières ou prendront place dans la lingerie, le portemonnaie, le manchon, etc.

Pastilles pour boissons

Ces comprimés se fabriquent à base de sucre dans les mêmes conditions que les pastilles de menthe du commerce, mais avec une proportion beaucoup plus considérable d'essence, de telle façon qu'une seule pastille dissoute dans un verre d'eau donne immédiatement une boisson agréable. La proportion pour la Menthe est de 3 à 5 grammes par kilog de sucre ; de 1 gr. environ pour le Citron, l'Orange, comptées en essences déterpénées, les essences ordinaires n'étant pas solubles dans l'eau dans ces conditions, et donnant des huiles surnageant à la surface de l'eau dans laquelle on fait fondre ces pastilles.

Les pastilles ne peuvent être faites que par des spécialistes possédant le matériel indispensable et qui font, d'ailleurs, le travail à forfait sur les indications de l'inventeur. On peut utiliser, d'autre part, la présentation sous forme de poudres ou de granulés, nécessitant moins de manipulation. On remplace quelquefois le sucre par l'extrait de réglisse (glycerrhyzine).

On peut préparer, par addition d'acide citrique et tartrique et en utilisant les essences de fruits les plus concentrées, composer des extraits solides pour sirops et liqueurs plus faciles à présenter et à manipuler que les produits liquides actuellement connus. La pro-

portion d'acide est en moyenne de 5 grammes par litre de sirop ; il faut, au maximum, o gr. o2 d'essence déterpénée de citron par dose pour un litre de sirop.

Pastilles-Parfums solubles

Si l'on n'a en vue que la production d'une eau parfumée, le carbonate, le sulfate et le borate de soude seront les excipients les plus communs, les parfums à utiliser seront toujours les synthétiques les plus parfaitement rectifiés et solubles et les essences déterpénées, ce sont les seules huiles essentielles qui puissent donner des solutés convenablement clairs. Leur concentration, qui permet un dosage très minime, est un excellent élément de réussite, leur solubilité fait le reste.

Pastilles solubles au lilas

Sous-carbonate de soude	980	gr.
Jasmindol cristallisé soluble	10	»
Terpinéol	10	»

Pastilles solubles au Portugal

Borax	500	gr.
Sulfate de soude	490	»
Essence d'orange déterpénée	3	»
Essence de citron déterpénée	2	»
Essence de Cologne déterpénée	3	»
Maianthème fixateur soluble	2	»

Les poudres à blanchir le linge ou lessives procèdent des mêmes principes ; on les additionnera d'un réducteur (tamasol) pour augmenter leur puissance.

Si l'on veut obtenir des désinfectants ou produits d'hygiène, on emploiera le biborax, le perborate de soude, etc., parfumés au Cyprès, à l'Eucalyptus, au Pin, etc. Le Trioxyméthylène en poudre peut y être ajouté. Il dégage continuellement du Formol, puissant bactéricide.

Nota. — Pour le pastillage, l'addition d'une petite quantité de mucilage de gomme adragante étant quelquefois utile, il faudra prévenir le pastilleur que le perborate de soude ne supporte pas l'humidité et qu'il ait à employer une autre méthode pour obtenir la cohésion.

Pastilles-parfums insolubles

Nous ne citerons que pour mémoire, les pastilles à brûler, composées d'une poudre végétale (sciure de bois de cèdre, poudre de rose de provins, santal pulvérisé, licopode) de nitrate de potasse (6 à 10 %), pour assurer la combustion et d'un parfum sublimable à base de benjoin ou acide benzoïque, baume de tolu, vanilline, mastic et autres parfums convenables ; les pastilles dont nous voulons parler, sont surtout celles à base de poudres inertes remplaçant les sachets.

Les poudres à employer sont le sulfate de chaux ou de baryte, la silice ou la terre de sommière blanche, le carbonate de magnésie, absorbant beaucoup de parfum ; la pierre ponce, la craie, etc. On parfume ces produits avec des parfums quelconques peu ou même pas solubles (parfums pour savons), des essences naturelles bon marché ; lavande, géranium, etc., selon le prix de vente fixé.

On les comprime après les avoir colorées et agglomérées à la gomme. Certaine maison anglaise fabrique des agglomérés en forme de bâtons pointus, à base de silice et de carbonate de magnésie, parfumés à la menthe et vendus, avec beaucoup de succès, comme crayons anti-tartre pour les dents.

Dentifrices sans alcool

S'il est des produits où la présence de l'alcool est notoirement superfétatoire, les dentifrices doivent être les premiers cités. Les Elixirs et Eaux pour les soins de la bouche sont, en effet, dilués avant emploi dans un grand nombre de volumes d'eau. L'alcool est exclusivement un dissolvant auquel on peut substituer le mélange sulforicinate-eau selon la formule suivante :

Essence déterpénée pour Dentifrice.	8	gr.
Sulforicinate G. F.	350	»
Eau	650	»
Carmin artificiel Q. S. pour colorer.		

Quelques gouttes de ce dentifrice dans l'eau donnent un mélange opalescent d'un goût très agréable, moussant très légèrement sans aucun excès gênant dans la bouche ; dégraissant les dents dans la perfection et assurant, selon la formule à la mode, le contact prolongé de l'antiseptique avec les muqueuses.

Un tel dentifrice revenant à moins d'un franc le litre, tous droits possibles compris (puisque sans alcool) est d'une vente excessivement rémunératrice.

On s'éternise dans la fabrication des dentifrices selon les formules classiques contenant Menthe, Anis, Cannelle, Girofle, etc., et on ne cherche pas suffisamment à varier ces préparations.

Les produits allemands contiennent, en outre, de l'acide phénique, mais l'addition de ce produit nauséabond, plus propice à favoriser les hauts-de-cœur et l'inappétence qu'à rafraîchir la bouche et à exciter l'appétit n'est pas indiqué. Nous préférons de beaucoup l'emploi des Phénols aromatiques tout aussi puissants antiseptiques, sinon plus et en particulier, le Thym déterpéné, composé de Thymol et de Carvacrol.

Il est bon de ne pas confondre ce produit avec le Thymol cristallisé extrait de l'Ajowan et dont l'arome est tout différent.



Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon

4e Année | Numéro 9 | SEPTEMBRE 1911.





ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 9

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



INFORMATIONS

Tubes en étain et composition

A la demande d'un certain nombre de lecteurs nous publions les prix des tubes en étain pour crèmes, dentifrices, etc.

Nos	Diamètre	Long.	Tubes Etain pur	Tubes en métal composition étamée ou alliage
0	10	35	3,75	
1/4	10	42	3,95	
1/2	10	52	4,25	
3/4	11	52	4,50	
1	13,5	42	5,75	3, »
2	13,5	52	6, »	3,50
3	13,5	75	6,75	4, »
4	13,5	100	7,70	4,25
5	19	62	8,90	5,20
6	19	83	10, »	5,90
7	19	100	11,15	6,50
8	19	120	12,35	7,25
9	25	100	17,25	8,80
10	25	145	21,50	14,50

Le nom du client se met gratuitement ou toute inscription également pour une commande de 5.000 d'une même grandeur de tube.

Ces tubes sont livrés également vernis et imprimés avec une augmentation qui varie selon la grosseur du tube.

Ces prix s'entendent par grosse pris à Paris sans engagements.

Net payable au comptant avec 3 %.

Huiles végétales blanches

La généralisation de l'emploi des huiles de vaselines blanches fait exiger, partout, l'absence de coloration dans les huiles employées en parfumerie.

Les qualités particulières, pour certains usages des huiles végétales (viscosté, insolubilité dans l'alcool, pouvoir absorbant considérable pour les parfums), ont fait regretter fréquemment qu'il n'existe pas des huiles végétales absolument sans coloration, comme d'ailleurs sans goût et sans odeur.

Cette lacune a été comblée, nous signalons à nos lecteurs l'Huile de Ricin blanchie A. U. à 100 francs les 100 kilogs et l'Huile d'Arachide à bouche A. U. incolore à 110 francs les 100 kilogs, qui pourront dans bien des cas les intéresser.

PETITES ANNONCES

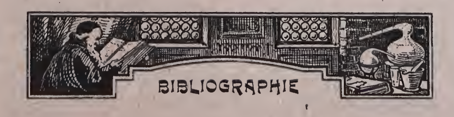
FABRIQUE DE PARFUMERIE demande un VOYAGEUR représentant pour les Indes (Indes Anglaises principalement), soit à la commission, soit au fixe. Bureau du Journal, sous H. N. D. 156.

ARTICLES DU JAPON : Huile de Soja, Louffah, Ecrans et Eventails pour réclame, Serviettes à thé, papier de soie pour emballages fins, papier de bambou. Boîtes de laque et corbeilles tressées, Shampoings japonais. Stocks disponibles et arrivages prochains. Renseignements au bureau du journal.

CHIMISTE très expérimenté dans la branche des parfums, références tout premier ordre, trouverait situation avantageuse dans importante fabrique du Midi.

Offres A. M. R., Bureau du Journal.

JEUNE HOMME finissant son service militaire, ancien voyageur et préparateur (parfums artificiels et matières premières), connaissant cultures des plantes aromatiques et extraction, cherche situation d'avenir. —Ecrire R. O. Bureaux du journal.



Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br. 1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Mercklen, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.). broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Formulaire de Parfumerie, par R. Cerbelaud, rel. 14 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Histoire des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Savons et bougies, par Puget, relié .... 6 »
Parfums artificiels, par Charabot, relié .... 5 »
Parfumeur, par Pradal, Malepeyre et Villon .... 6 »
Savonnier, par E. Lormes (3 vol.) .... 9 »
Jurisprudence sur les Falsifications, par X. de Borssat 7 50
La Parfumerie Moderne, coll. compl., br. 20 fr. relié 23 50
Les Fleurs du Midi (Cultures industrielles), par Granger .... 4 »
Les Cultures sur le Littoral de la Méditerranée, par E. Sauvaigo .... 4 »
Chimie du Distillateur, par Guichard, ... 5 »
Précis de Chimie industrielle, par P. Carré .... 5 »
Maladies du Cuir chevelu (prophylaxie et traitement), par le Dr Gastou........ 1 50
Hygiène du Visage, par le Dr Gastou........ 1 50
Parfums, Médicaments et Produits photographiques (Lignon et Blanc)........ 1 50
La Teinture des cheveux (Chaplet) 1 50



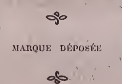
Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation

Grandes Cultures et Distilleries

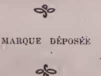
dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"

FLOR-MINT







Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

POURQUOI...

ACHETER DES ESSENCES

d'Ylang-Ylang

naturelles, de provenances diverses, de prix, d'odeur et de rendement variables

quand l'essence artificielle d'YLANG-YLANG

TRIPLEX à 150fr. le Ko

est toujours meilleure et moins chère

AGENT POUR LA FRANCE

Henry GAUTIER *15, Quai de Richebourg, 15*
Le prénom est de rigueur **Nantes (L.-I.)**

ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

DE BONS SOUS-AGENTS SONT DEMANDÉS

SANTO GRECO FU Fsco

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : **SAGREF. Reggio-di-Calabria**

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES
de Bergamotte, Citron,
Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli,
Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents
LYON

Fournitures Générales

SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Matériel et Préparations pour Chimie, Physique et l'Enseignement des Sciences Naturelles

Etude et Construction d'Appareils Nouveaux
Suivant indications ou Croquis

J. DELERS

12, Rue de Condé — LYON

Fabrication et Vente en gros de :
Boîtes avec Flacons pour Échantillons de liquides
Petits Récipients en verre soufflé pour parfums et autres
THERMOMÈTRES-ARÉOMÈTRES
Verrerie graduée de précision
Nouveau Matériel en Quartz Fondu pour laboratoires et pour l'industrie

Verreries, Porcelaines, Caoutchoucs
Produits Chimiques et Réactifs purs
Nouvelles Balances et Poids pour Analyses
MICROSCOPES ET POLARIMÈTRES
Appareils et Outillage en divers métaux
Siphons auto-amorceurs pour tous liquides
Manomètres et Indicateurs du Vide.

SPÉCIALITÉ

d'Instruments et Objets en Verre Soufflé ou Moulé

Pour Chimie, Pharmacie et pour les emplois techniques les plus divers

Construction spéciale d'Appareils et d'Instruments pour Essais et dosages rapides de Produits Chimiques et Pharmaceutiques, Métaux Minerais et Combustibles Terres et Engrais, Textiles, Cuirs et Papiers, Corps gras et Parfums, Matières alimentaires et toxiques, Produits agricoles et viticoles.

ESSENCES.
POMMADES.
CONCRÈTES.
SEMI-LIQUIDES.

LAUTIER FILS

Usines à **GRASSE** et à **BEYROUTH**

Distillerie d'Essences
ET EAUX AROMATIQUES

Alberto CALDES

Calle Huerto de los Frailes. N° 1

ALCIRA (Valencia) Espagne

SPÉCIALITÉ D'ESSENCES PURES RECTIFIÉES

d'Orange douce (Portugal), Néroli, Lavande,
Pouliot, Sauge, Camomille, Citron, Thym, Eucalyptus, Romarin, etc., etc.

PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE

MAISON FONDÉE EN 1817

Essences Pures de Bergamotte
Citron, Orange douce et amère, Cédrat
Mandarine, Petitgrain, etc.

W. SANDERSON & SONS

OATES & BOSURGI

Successeurs

à MESSINE, Usines à TREMESTIERI (Sicile)

Adresse Télégraphique : SANDERSON-MESSINA

USINES ET SIÈGE SOCIAL
BOULOGNE-sur-MER

BLANZY = POURE & Cie

SERVICE COMMERCIAL
107, Boulevard Sébastopol, PARIS

BOITES pour SAVON, POUDRE, etc. ; ETUIS pour COSMÉTIQUE, CRÈME ou autres Produits ; CAPSULES, CULOTS, GLISSETTES ; BOUCHONS et tous petits objets Aluminium, Laiton, Nickel, etc., d'après Modèles et Dessins

---

TERPENLESS ICE-PEPPERMINT-OIL

Essences de Menthe poivrée glaciales, déterpénées, concentrées, extra solubles

"FLORT MINT" "COTE D'AZUR" "STELLA"

MOINS CHÈRES QUE LES ESSENCES ANGLAISES

GARANTIES PURES CULTURES FRANÇAISES

ITALO-ANGLAISE, AMÉRICAINE, JAPONAISE

Prix et Échantillons sur demande à GATTEFOSSÉ & FILS

PEAU DE BAUDRUCHE

et Nouvelles Peaux blanches opaques

pour l'coiffage de Flacons

Meilleur marche que toutes les peaux connues

C. MARTIN

à COURBEVOIE (Seine), 51, rue d'Alsace

PAPIER-FILTRE

GRIS ET BLANC

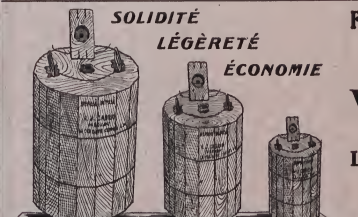
Filtrant rapidement tous les liquides sans altération

RECONNU LE MEILLEUR DE TOUS LES PAPIERS A FILTRER

FILTRES PLISSÉS PRAT-DUMAS

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)



Fabrique de Tonnelets en Bois rigides

CONTENANT BOUTEILLES ou BIDONS FER BLANC, etc.

Destinés aux Transports par Colis Postaux

V.-J. CABRIO

Fabricant-Inventeur (Breveté S.G.D.G.)

La Croisette = CANNES (A.-M.)

Toutes les Cies de Chemins de fer ainsi que les Cies de Navigation acceptent ces Emballages.

Il sera envoyé un échantillon (postal-gare) à toute demande accompagnée d'un mandat-poste de 1 fr. 85.



Poudres pour sachets

Indépendamment des sciures et poudres végétales naturellement parfumées (santal, cèdre, roses pulvérisées), qui forment la base ordinaire des poudres pour sachets, tous les parfums cristallisés ou fixés par le carbonate de magnésie ou la silice, peuvent être employés. Ces derniers parfums sont obtenus en faisant absorber par un bloc de carbonate de magnésie, son poids de parfum liquide, puis en le pulvérisant après séchage. L'imagination du préparateur n'est limitée que par les nécessités commerciales de prix de revient ou de vente.

Cartes et papiers parfumés

Seuls, les papiers à brûler ont fait, jusqu'ici, l'objet d'un commerce effectif, les cartes parfumées ne sont guère utilisées que dans un but de publicité, mais leur usage devient de plus en plus considérable, surtout depuis que certains imprimeurs ont compris que le papier spongieux et de bonne main, les encres grasses insolubles dans l'eau ou l'alcool étaient indispensables à la confection de cartes convenables. Des cartes parfumées parfaites pourraient avoir une bonne vente.

Papiers à brûler. — Comme les pastilles, cônes, etc., ils contiennent du nitrate de potasse pour en faciliter la combustion lente sans flamme : on les imbibe par immersion dans un bain d'azoate de potasse (salpêtre), puis, après séchage, on les sature d'une infusion à base de résine de tolu, de styrax, benjoin, mastic de Chio, acide benzoïque, vanilline, coumarine, musc, etc., etc., selon des proportions variables. Ces papiers sont perforés en bandes et vendus en carnets.

Cartes parfumées. — Les indications relatives à la nature de l'encre et du carton étant observées, on prépare une infusion concentrée de teintures, de résines et de produits cristallisés ou stables mélangés à des parfums caractérisés et donnant la nuance particulière du parfum.

Le parfum base sera, par exemple, l'Ambre ou le Salvia pour Cartes (de Gattefossé et fils), additionné de Mousse de Chêne, de Jasmin ou d'un parfum quelconque, ou même tout simplement employé seul. Ces compositions contiennent, en effet, en proportions judicieuses, tous les produits stables dont dispose le parfumeur. Voici une formule analogue que nous avons déjà publiée :

Ambre pour cartes :

Ambre nature (infusion concentrée) ou teinture de Labdanum	30	gr.
Musc (infusion concentrée)	20	»
Vanilline cristallisée	20	»
Musc kéton cristallisé	10	»
Muscambrette cristallisé	2	»
Coumarine cristallisée	5	»
Jasmin artificiel	5	»
Mousse de Chêne Evernia 100 %	5	»
Rose de Mai	5	»

En solution dans une teinture de résines tolu, styrax, benjoin, etc.

Ou :

Vanilline	40	gr.
Mimosa artificiel	15	»
Narcisse artificiel	15	»
Lilas artificiel	15	»
Jasmin artificiel	10	»
Rose artificielle	4	»
Indol	2,5	
Anthranylate de méthyle	2,5	
Nérol	2	»

Dans un kilog de teintures de fixateurs.

Les cartes sont alors plongées dans ces produits allongés encore de deux à cinq fois leur poids d'alcool 60° (la limpidité n'est pas utile). On peut parfumer de 1.000 à 1.500 cartes avec 1 kilog de parfum dilué. Conservées en boîtes de métal, ces cartes gardent presque éternellement leur parfum.

Le méthylène pur sans odeur (Amy Belin, 13, cours Gambetta, à Lyon) convient parfaitement pour la fabrication des cartes et évite le paiement de droits onéreux.

On a recherché souvent la suppression de l'alcool dans la fabrication des cartes parfumées ; certaines

maisons parfument les cartes avec un mélange d'huiles essentielles au moyen d'un compte-goutte ; d'autres utilisent des machines à coller les étiquettes dans lesquelles la colle est remplacée par une teinture très chargée en résines; nous préférons, pour notre compte, l'emploi des parfums cristallisés solubles dans l'eau, tels que Violindol, Lobélia, Maianthème, Jasmindol, Lutéol, combinés ou non aux produits artificiels déjà légèrement solubles dans l'eau : vanilline, coumarine, héliotropine, acide benzoïque, etc.

Dans de l'eau de rose chaude, on dissout :

Violindol (Violette cristallisée)	10 gr.
Jasmindol (Jasmin cristallisé)	5 »
Vanilline	2 »
Coumarine	1 »
Héliotropine	1 »

Et l'on ajoute extrait glycériné de musc ou de civette (sans alcool), 5 grammes de chaque. On trempe les cartes dans cet hydrolat tiède, le résultat est excellent et très stable, les parfums se cristallisant dans les pores même du papier.

Les extraits glycérinés sont obtenus en faisant digérer au bain-marie du Musc ou de la Civette dans de la glycérine à 15° Baumé, ces extraits sont solubles dans l'eau. On épuise ensuite pour d'autres usages les matières premières par l'alcool pur (les Musc et Civette dégraissés solubles GF, sont obtenus par ce procédé et concentrés à froid dans le vide).

Les phénates de potasse (Eugénol, Thymol, Mousse de Chêne traités par la lessive de potasse 1 %), le cinnamate, le benzoate de soude sont solubles dans l'eau et peuvent entrer dans les combinaisons sus-indiquées sans alcool.

Eaux parfumées

Les eaux parfumées n'ont pas eu, jusqu'à présent, toute la vogue désirable. Ce sont cependant des produits auxquels le parfumeur doit attacher toute son attention.

Il sera, en effet, possible d'en tirer des résultats inattendus. Les 3 ou 4 eaux distillées de fleurs du commerce ne contiennent, en effet, que un ou deux décigrammes de matière odorante par litre ; il est donc possible de préparer avec les parfums artificiels très solubles, et les essences déterpénées, des eaux parfumées qui, contenant un gramme et plus d'huile essentielle, seront beaucoup plus odorantes que les eaux naturelles. Si on les additionne, en outre, d'un fixateur convenablement soluble, on pourra atteindre sans grande difficulté, la force de maints alcoolats (eaux de Cologne contenant de 1 à 3 grammes d'essence déterpénée par litre) et dont la puissance est reconnue comme très largement suffisante. Il est vrai que, sur le moment, les eaux distillées n'ont pas le même montant que les alcoolats, mais si en définitive, elles abandonnent à l'évaporation autant de parfum que les alcoolats, on finira par les employer couramment.

Les produits actuellement employés sont, au premier rang, les concentrés solubles inventés par Dorier et imités depuis avec plus ou moins de succès par beaucoup de fabricants. Ce sont des teintures spéciales de parfums artificiels et naturels quintessenciés (déterpénés). On les trouve à différents degrés de concentation, et même sans alcool (Oléaromes) pour l'exportation. On peut acquérir également l'arome solubilisé de la plupart des constituants et synthétiques connus, de telle façon que chacun peut reproduire son bouquet préféré.

Le parfumeur s'est déshabitué de la distillation, ce en quoi il a infiniment tort, mais s'il veut fabriquer des eaux parfumées à tous les parfums et à sa marque, il sera obligé de se procurer de nouveau le matériel de distillation : ce sera, pour de petites productions, le ballon de verre ou de cuivre muni d'un réfrigérant en verre, pour de plus fortes productions, l'alambic étamé classique ou le cohobateur en aluminium Wissler.

Si l'on distille, par exemple, en cohobant au moyen d'un réfrigérant ascendant ou d'une colonne appropriée, 10 litres d'eau avec 100 grammes de Mimosa, de Narcisse, de Muguet artificiels, on obtient indépendamment d'une portion huileuse facile à utiliser autre part, 10 litres d'une eau fortement parfumée, d'une conservation indéfinie et qu'il sera facile de fixer au moyen de teintures ou d'extraits glycériques de Musc, Civette, Castoréum, etc., et que l'on renforcera, soit au moyen des fixateurs cristallisés solubles, soit au moyen des parfums artificiels déjà connus pour leur légère solubilité dans l'eau.

Le résultat sera un hydrolat contenant 3 grammes et plus de matières odorantes : additionné de glycérine, de borax, etc., ce sera une eau de beauté ; de saponine, une lotion détersive ; des ingrédients conseillés pour les soins de la peau, de la toilette intime ou du cuir chevelu : des spécialités de valeur et de vente facile.

Ainsi, on aura réalisé la fabrication de parfumerie excellente ne contenant pas trace d'alcool.

Voici quelques formules excellentes pour ce genre de préparations :

Eau de beauté pour les soins de la peau :

Eau distillée sur un mélange d'essence de rose et de Persicol	1 lit.
Essence de framboise naturelle	35 gr.
Vanilline	2 »
Jasmindol	2 »
Glycérine	50 »
Biborax	50 »
Carmin de cochenille	Q. S.

Eau Capillaire :

Eau distillée sur essence déterpénée de Portugal	1 lit.
Coumarine	2 gr.
Alcoolat distillé de citron (60°)	20 »
Essence de rhum	20 »
Teinture de cantharide	2 »

Eau de Toilette :

Eau distillée sur essence de violette (fleurs)	1 lit.
Violindol cristallisé	5 gr.
Jasmindol cristallisé	3 »
Musc (extrait glycériné) ou Musc Tonkin dégraissé soluble G. F.	2 »

Friction révulsive :

Eau distillée sur essence déterpénée de Cologne	1 lit.
Coumarine	2 gr.
Civette dégraissée soluble G. F.	3 »
Teinture de Capsicum	5 »
Essence d'eau-de-vie	10 »

Eau juvénile ou Poudre de riz liquide :

Eau distillée sur Lilas artificiel	1 lit.
Oléarome de Muguet	10 gr.
Maianthème	1 »
Sulfate de magnésie	200 »
Carmin	traces.

Cette eau appliquée sur la peau au moyen d'un petit tampon de coton ou une éponge, blanchit l'épiderme en y déposant une sorte de poudre de riz très adhésive et intimement fixée à l'intérieur des pores.

Vinaigre de toilette :

Eau distillée sur essence déterpénée Myrha (pour vinaigres)	1 lit.
Coumarine et Vanilline de chaque	1 gr.
Lutéol	3 »
Acide acétique	35 »

Glacial sans acide :

Eau distillée de Menthe	1 lit.
Lobélia	2 gr.
Formol	5 »

Il est inutile d'ajouter que ces eaux distillées devraient remplacer partout, dans toutes les préparations alcooliques ou non (extraits, teintures, pétroles, etc.), l'eau ordinaire en trop fréquent usage actuellement.

Saponés et Emulsions

Voici encore une branche de la parfumerie non alcoolique qui est bien loin d'avoir dit son dernier mot. Sa technique est encore dans l'enfance et c'est à peine si, dans la pratique, on en rencontre des applications intéressantes.

Ces spécialités sont à base d'un savon liquide, de soude, de potasse ou d'ammoniaque. On emploie généralement les savons dérivés de l'huile de ricin traité par l'acide sulfurique, qui ont la propriété de donner des savons limpides même avec une forte proportion d'eau (sulforicinates alcalins).

Des brevets récents ont garanti le procédé qui consiste à préparer le sulforicinate alcalin en présence même du parfum à solubiliser ; il ne semble pas que cette méthode doive avoir un grand avenir ; l'acide, même en présence d'un hydrocarbure ou d'un dissolvant, a une forte et violente action sur le parfum au détriment de son arome. Nous persistons à croire que l'addition d'une huile essentielle au sulforicinate, puis sa dissolution dans l'eau, sont bien préférables.

Saponés

Nous distinguerons les « saponés », dilutions savonneuses limpides (transparentes), des émulsions translucides ou opaques. On a vainement demandé au sulforicinate de soude ou d'ammoniaque la solubilisation parfaite de tous les parfums dans l'eau à une dose quelconque et sans que l'eau contienne plus de sulforicinate que d'huile essentielle. C'est aussi, sans aucun succès, qu'on a essayé de dissoudre les essences ordinaires (non déterpénées) ou certains parfums artificiels peu solubles. Mais les résultats possibles sont suffisamment intéressants et leurs applications assez étendues pour qu'on ne demande pas au sulforicinate plus qu'il ne peut donner.

Disons de suite que la proportion nécessaire et suffisante de sulforicinate pour dissoudre une quantité de parfum donnée, dans de l'eau pure est presque toujours supérieure à 10 % du volume total. Tous les parfums saponés seront donc plus ou moins gras et savonneux. Mais l'inconvénient est minime.

Les applications d'une telle dilution légèrement détersive et mousseuse sont nombreuses, nous en citerons quelques-unes.

Shampoings

Au premier rang, nous citerons les Shampoings :

100 gr. de sulforicinate de soude ou d'ammoniaque,
1 gr. d'essence déterpénée pour Eau de Cologne,
100 gr. d'eau

donnent environ 200 grammes d'un shampoing concentré très agréable à employer et d'une vente facile. On peut l'appliquer tel quel sur la chevelure et le faire suivre d'un lavage à l'eau tiède ou, au contraire, le dissoudre dans l'eau et en faire l'application sur le cuir chevelu. 30 à 40 grammes donnent une dose pour un shampoing.

Lotion détersive ammoniacale :

Sulforicinate d'ammoniaque	175 gr.
Essence déterpénée de quinine	3 »
Extrait de quinquina	20 »
Ammoniaque 20°	20 »
Eau Q. S. pour	1 lit.

Lotion détersive au Portugal :

Sulforicinate d'ammoniaque	200 gr.
Essence déterpénée de Portugal	0,5
Eau	800 »

Toutes les lotions de salon peuvent se préparer selon cette méthode, elles sont supérieures aux lotions faiblement alcooliques (10 à 25°), parce qu'elles moussent suffisamment et ne coulent pas. Non suivies de lavage, elles laissent à la chevelure la souplesse que leur communiquent généralement les brillantines à base d'huile. Si on veut éviter ce léger graissage, il suffit de procéder, après application, à un rinçage à l'eau ou à l'alcool.


Poudre
Rêve

4e Année Numéro 10 OCTOBRE 1911.



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 10

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 5 francs; Etranger : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. Legendre et Cie. 14, rue Bellecordière, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT

PETITES ANNONCES

INGENIEUR-CHIMISTE, Dr ès-sciences, 32 ans, marié, instruction scientifique très solide, grande expérience pratique, organisateur, énergique et entreprenant, connaissant les langues principales, cherche situation d'avenir dans l'industrie des parfums.

Ecrire B. C. 88, bureaux du journal.

PARFUMEUR FRANÇAIS, actuellement aux Etats-Unis, parlant espagnol et anglais, 20 ans de pratique dans la parfumerie et savonnerie, désirant rentrer en Europe pour raisons de santé, cherche situation. Bureaux du journal A. G., 639.

SITUATION D'AVENIR.— A nos lecteurs et amis, qui lui en feront la demande, l'*Argus de la Presse* (35 années d'existence), indiquera gracieusement le moyen de se créer une enviable situation dans société hautement recommandée, garantissant gros capital au mariage et à la naissance.

Collaboration très facile, très honorable et lucrative. Ecrire de suite à M. le Directeur de l'*Argus de la Presse*, 37, rue Bergère, à Paris.

ALCOOL METHYLIQUE 98° sans odeur, toléré par l'Administration pour tous emplois autres que consommation, 135 fr. l'hecto libre de tous droits. Renseignements bureau du journal.

VOYAGEUR en Droguerie, Essences, Matières premières pour Parfumerie, connaissant Herboristerie et Produits Pharmaceutiques, demande place voyageur en titre, 15 ans de voyage. Ecrire à M. Chandy, cours de la Liberté, 37, Lyon.

PREPARATEUR-MANIPULATEUR, très au courant de toutes les questions de parfumerie, demande emploi (France ou Etranger). S'adresser bureau du journal, G. V. M. n° 684.

JEUNE HOMME actif et sérieux, connaissant bien l'allemand, sortant de fabrique de Parfumerie de premier ordre, cherche représentation de maison de Parfumerie, matières premières ou autres articles pour l'Allemagne. Ecrire A. T., bureau du journal, n° 1796.

FABRIQUE DE PARFUMERIE demande un VOYAGEUR représentant pour les Indes (Indes Anglaises principalement), soit à la commission, soit au fixe. Bureau du Journal, sous H. N. D. 156.

ARTICLES DU JAPON : Huile de Soja, Louffah, Ecrans et Eventails pour réclame, Serviettes à thé, papier de soie pour emballages fins, papier de bambou. Boîtes de laque et corbeilles tressées, Shampoings japonais. Stocks disponibles et arrivages prochains. Renseignements au bureau du journal.

CHIMISTE très expérimenté dans la branche des parfums, références tout premier ordre, trouverait situation avantageuse dans importante fabrique du Midi.

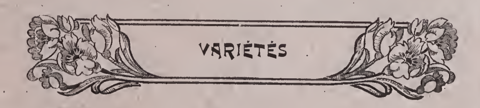
Offres A. M. R., Bureau du Journal.

JEUNE HOMME finissant son service militaire, ancien voyageur et préparateur (parfums artificiels et matières premières), connaissant cultures des plantes aromatiques et extraction, cherche situation d'avenir. Ecrire R. O. bureau du journal.

VOYAGEUR : connaissant bien tournées Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande, Suède, Norvège et Russie, très au courant parfumerie et matières premières, demande à voyager pour parfumerie confectionnée ou huiles essentielles. S'adresser bureau du journal, 1773.



FABRIQUE D'ESSENCES
et de Matières Premières
pour Parfumerie, Savonnerie, Droguerie, Confiserie, etc.
A. EUZIÈRE
GRASSE (Alpes-Maritimes, FRANCE)
POMMADES ET HUILES AUX FLEURS
EAUX DISTILLÉES
de ROSE, de FLEURS d'ORANGER, etc.
SPÉCIALITÉS
Essences de Fleurs absolues "Pures liquides" obtenues par les dissolvants volatils, les seules vraiment naturelles.
Extraits d'Odeurs aux Fleurs, quadruples et concentrés pour l'exportation. — NOUVEAUTÉS.



Exportation de France en Autriche-Hongrie

Parfumeries et Savons :

	1909	1910	1911
Quintaux :	398	768	621

Nous avons expédié cette année pour 2.258.000 fr. en Belgique contre 2.771.000 l'an dernier, à pareille époque.

❦ ❦ ❦

Détermination des Acides Gras dans les Graisses et savons par méthode volumétrique

1911. *Milan. L'Industria Saponiera, n° 7, 1er avril, pages 154 à 155.*

En savonnerie il est nécessaire de pouvoir connaître en quelques minutes pendant la cuite du savon, quel est le rendement du savon et quelle correction il faut faire à la cuite pour la ramener à la normale. Comme on le sait, on exprime par le « rendement » la quantité de savon obtenue à partir de 100 p. de matière grasse et dans cette détermination on se base sur la teneur en acides gras qui représentent le constituant le plus cher du savon et, d'autre part, celui qu'il est le plus facile de déterminer. Pour cet essai, la méthode générale consiste à décomposer par l'acide sulfurique un poids donné de savon et à peser après l'avoir séché le gâteau d'acides gras solides obtenus ou bien à extraire ces acides par l'alcool et l'éther, à évaporer le dissolvant, à sécher et à peser.

Les méthodes volumétriques sont plus rapides et d'une utilisation pratique plus intéressante. Celle de Buchner se base sur la mesure du volume des acides gras solides séparés, ce volume étant ensuite multiplié par 0,93, poids spécifique moyen de ces acides gras. Mais il est difficile sinon impossible d'obtenir de cette façon des résultats sur lesquels on puisse compter, car si la solidification des acides gras ne se fait pas régulièrement, il se forme des cavités qui faussent la lecture du volume. Ce grave inconvénient est supprimé par la méthode Löring, dans laquelle la lecture du volume des acides gras séparés du savon se fait non plus à la température du laboratoire mais à 99° C. Dans ce but, on utilise une burette spéciale formée d'un ballon dont le col est formé par un cylindre gradué, sur le côté du ballon on peut fixer un entonnoir à long col au moyen d'un bouchon de caoutchouc. On pèse 10 ou 20 grammes de savon, on les dissout dans 100 c/c d'eau chaude, on ajoute 25 c/c d'acide sulfurique à 25 % et on fait bouillir jusqu'à ce que les acides gras flottent sur le liquide en formant une couche claire. Alors on fait refroidir avec de l'eau froide, on verse dans la burette et on lave avec de l'eau chaude jusqu'à ce que la burette soit remplie aux 3/4. On fait ensuite bouillir en ajoutant de petites perles de verre pour rendre l'ébullition régulière, on porte avec de l'eau chaude le niveau du liquide au zéro et on fait la lecture sur la graduation. Le nombre lu multiplié par le poids spécifique donne la teneur en acides gras dans le savon. Les résultats sont très exacts si la température est de 99° C.

La *Parfumerie Moderne* a décrit, au mois de mars 1910, p. 27 (Supplément), un sapomètre donnant directement un pourcentage en poids : Prix, 16 francs.

❦ ❦ ❦

Falsification de l'essence de Bergamotte par addition d'éther citrique

On peut déceler cette falsification en se basant sur ce que cet éther se volatilise à peine quand on évapore l'essence falsifiée au bain-marie, tandis que les éthers de l'essence de bergamotte pure disparaissent en grande partie.

L'essai peut se faire comme il suit : 5 gr. d'essence de bergamotte sont évaporés au bain-marie (4 à 5 heures) jusqu'à poids constant. Le résidu est disssous dans l'alcool, puis saponifié par un volume déterminé de potasse titrée ; on dose l'alcali libre après saponification, en présence de phtaléine comme indicateur.

L'indice de saponification pour les essences pures varie entre 136 et 140 ; dans le cas d'une falsification avec l'éther citrique, l'indice augmente.

On pourra aussi mettre en évidence la présence de l'éther citrique, en employant la réaction de Denigès en opérant sur 2 gr. de l'essence que l'on saponifie par la potasse alcoolique.

Le produit étendu d'eau, est neutralisé par HCl, évaporé au bain-marie pour chasser l'alcool, puis il est épuisé par agitation avec l'éther et sur la solution on applique le procédé Denigès.

O. Wiegand et K. Rubke, Ap. Zeit, 1910-435.



12, Rue du Progrès. — MONTREUIL (Seine)

LES ESSENCES

de

BERGAMOTTE et de CITRON

NE VALENT PAS

les prix de hausse qu'on leur applique aujourd'hui

Nos Succédanés de ces Essences **VALENT** les prix que nous les cotons

Pour suppléer à la BERGAMOTTE naturelle :

	Par 1 k.	Par 10 k.	Par 25 k.
Essence de Bergamotte artificielle A. B.	**20** fr.	**19** fr.	**18** fr.
Acétate de Terpényle A. B.	**11.50**	**11** »	**10.50**
Acétate de Linalyle A. B. (88-89 %)	**50** »	**47 50**	**45** »

Pour suppléer à l'ESSENCE DE CITRON naturelle :

	Par 1 k.	Par 10 k.	Par 25 k.
Citral L.	**25** fr.	**24.75**	**24** fr.
Citral Citron A. B	**50** »	**48** »	**46** »
Citron déterpéné artificiel A. B	**75** »	**70** »	**65** »
Essence de Backhousia Citriodora Rect	**45** »	»	»

Ces produits ont environ dix fois la puissance de l'Essence de Citron Zeste

Pour suppléer à l'ESSENCE DE PORTUGAL :

	Par 1 k.	Par 10 k.	Par 25 k.
Portugal déterpéné artificiel A. B	**125** fr.	**120** fr.	**115** fr.

DEMANDEZ-NOUS DE PETITES QUANTITÉS D'ESSAI





Lait d'Iris

Essence d'iris pour lait Anfosso..	1 kilog.
Alcool 95°	2 kil. 500
Eau distillée	36 litres.

Faire dissoudre l'essence dans l'alcool en agitant, laisser macérer une demi-journée. Verser ensuite cette dissolution dans une grande bassine et y verser l'eau distillée brusquement en tournant le mélange avec une spatule de bois.

Nota. — Il est indispensable d'employer de l'alcool extra neutre et que l'eau distillée soit versée très brusquement sur la préparation macérée. Les vases en métal étant préjudiciables à la conservation du lait d'iris, il faut le tenir dans un récipient en verre ou en grès avec un robinet inférieur de soutirage : Laisser décanter, mais ne pas filtrer.

Employer au besoin de l'eau distillée de rose au lieu de l'eau distillée ordinaire. Pour faire le lait d'iris à la violette, on remplacera l'alcool par son poids d'extrait 36 à 95°. Le prix de l'essence Anfosso est de 45 francs le kilog.

❖ ❖ ❖

Dentifrices sans alcool

Voici, par exemple, une composition excellente de goût, fruitée donnant une sensation de fraîcheur parfaite, un goût de pulpes de cerises, et une action bactéricide incomparable. Elle est tout indiquée dans la préparation des dentifrices savonneux sans alcool à cause de la stabilité de la combinaison alcaline de phénol.

Menthe déterpénée française	6 gr.
Thym déterpéné	3 »
Vanilline	1 »
Glycérine	75 »

Pour un litre de savon de ricin liquide à 20 %.

Rappelons que tous les phénols donnent avec les alcalis, des combinaisons stables et presque entièrement solubles dans l'eau. La vanilline donne également un sel de soude comme l'eugénol et le thymol. Ces sels ont une réelle valeur dans les préparations sans alcool.

Les Essences de fruits frais additionnées d'acide citrique telles que framboise, citron, verveine, fraise, groseille, pomme, etc., donneront d'excellentes préparations pour les soins de la bouche.

Elles seront moins fortes dans bien des cas que les produits à base d'huiles essentielles ordinaires, mais on pourra les préparer sans addition de savon, par exemple :

Essence de groseille	200 gr.
Acide citrique	30 »
Persicol à 1 %	10 »
Glycérrhyzine cristallisée	10 »
Eau colorée au carmin	1 lit.

Un produit rafraîchissant *à la verveine* sera obtenu avec :

Verveine des Indes déterpénée ou Mélisse de France déterpénée	1 gr.
Menthe déterpénée	0,5
Vanilline	0,2
Alcool 93° pour dissoudre	50 »
Glycérine	100 »
Eau Q. S. pour 1 litre.	

Enfin, les infusions ou décoctions de plantes fraîches diverses, additionnées de 1 gr. de Saccharine pour en assurer la conservation (la saccharine est un puissant antiseptique), donneront également des Dentifrices bon marché excellents :

Feuilles fraîches de Verveine	25 gr.
Feuilles fraîches de Menthe	25 »

Tilleul, bractées..................	20 »
Anis étoilé........................	15 »
Glycérrhyzine cristallisée..........	10 »
Glycérine	20 »
Eau distillée de menthe............	1 lit.

Faire bouillir à feu doux pendant une demi-heure, filtrer et colorer en vert avec un colorant végétal pour Menthe, ajouter au besoin quelques grammes d'acide citrique et un demi-gramme de saccharine.

❧ ❧ ❧

Dentifrices opalescents

Les Allemands ont mis à la mode l'emploi des flacons opales pour les Dentifrices. Il semblait logique qu'on y cache quelque émulsion non limpide ayant la même apparence laiteuse que l'enveloppe. Il n'en est rien.

Celui qui sera désireux d'utiliser dans son intégralité le flacon en verre-porcelaine, pourra y renfermer un dentifrice sans alcool composé comme suit :

Mélange d'huiles essentielles...	8 à 15 gr.
Teint. de benjoin ou de mastic	50 »
Oléate fixe W. S............	60 »
Saccharine	1 »
Eau	900 »

Le produit bien émulsionné par agitation, donnera un dentifrice excellent concentré et troublant l'eau.

❧ ❧ ❧

Savons dentifrices

Nous connaissons déjà les savons dentifrices en bâtons ou en pains. Ajoutons les savons dentifrices transparents présentés en boîtes de verre comme les brillantines cristallisées. On les obtient comme suit :

Faire fondre à chaud :

Glycérine	500 gr.
Savon pur neutre...............	500 »

Ajouter :

Essences déterpénées...........	20 »
Carmin	Q. S.

Couler en boîtes de verre de 30 gr. environ.



MARQUES PUBLIÉES en FRANCE en SEPTEMBRE 1911



Omagique. — Mme Bernard, née Marie Baftable, dite Marie Earlew, 279, rue Saint-Honoré, à Paris.

Donville. — Société anonyme le « Grand Bazar de Lyon », 34, rue de la République, à Lyon.

Floraprima. — Société Salvaire, Darligues et Cie, 15, rue des Petites-Ecuries, à Paris.

Duvetine. — Société Continentale du Cosmydor, 71, r. Rivay, à Levallois-Perret.

Jardin Fleuri. — Société Continentale du Cosmydor, 71, rue Rivay, à Levallois-Perret.

Violettes. — MM. Bagot, Porte et Cie, 55, rue de Rivoli, à Paris.

Violette Eria. — Parfumerie du Monde Elégant, 31, avenue du Roule, à Neuilly.

Le Gui. — M. Salle Marie-Hippolyte, 34, rue de la Clef, à Paris.

Gui. — M. Salle Marie-Hippolyte, 34, rue de la Clef, à Paris.

Onglaneuf. — M. F. Cribier, 2, avenue de Versailles, à Paris.

Diffusia. — M. Prot Paul, propriétaire de la Parfumerie Lubin, 11, rue Royale, à Paris.

Cologna. — M. Bardin Jean, 18, rue des Champs, à Asnières.

Dermakold. — M. Labernède Louis, 14, rue d'Hauteville, à Paris.

Heliambre. — M. Ch. Boucher fils, propriétaire de la Parfumerie Mignot-Boucher, 19, rue Vivienne, à Paris.

Persana. — Société Gallet-Pellerin et Cie, Parfumerie Roger et Gallet, 38, rue d'Hauteville, à Paris.

Radial. — M. C. Rocholl, 10-12, rue Garibaldi, à Suresnes.

Imperial Cologne. — Société Cornioley, Corboz et Cie, 3, rue Faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Cornioley. — Société Cornioley, Corboz et Cie, 3, rue Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

Noelys Lotion. — M. Bérard Adrien-Pierre, 38, rue Belle-de-Nuit, à Marseille.

Littoral. — M. Rigall Emile, 42, rue Carnot, à Avignon.

Radiol. — M. Last Jacques, 114, rue de Rivoli, à Paris.

Marie Earle. — Mme Bernard, née Marie Baftable, dite Marie Earle, 279, rue Saint-Honoré, à Paris.

Havane. — M. Giraud, à Grandris.

Heliol. — M. Rippert Gabriel, 8, rue Parrot, à Paris.

Marozia. — MM. Lucien et Cie, 60, boulevard de Sébastopol, à Paris.

Nadia. — M. H.-C. Lemuet, 25, rue Dautancourt, à Paris.

Aubépine Aimée. — M. Godet, 1, rue Garnier, à Neuilly-sur-Seine.

Roca. — Parfumerie Pinaud, 18, place Vendôme, à Paris.

Muscara. — Parfumerie Pinaud, 18, place Vendôme, à Paris.

Santana. — MM. H. et G. Klotz et Cie, propriétaire de la parfumerie Pinaud, 18, place Vendôme, à Paris.

Communiqué à *La Parfumerie Moderne*, par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique, Jacques Gevers et Cº.

JEANCARD Fils & Cie

CANNES (FRANCE)

MATIÈRES PREMIÈRES

pour

PARFUMERIE, SAVONNERIE, DROGUERIE, CONFISERIE, etc.

Quintessences, Floressences, Résinarômes, Essences, Pommades, Huiles parfumées aux fleurs

EAUX DISTILLÉES

PARFUMS SYNTHÉTIQUES — PRODUITS ORGANIQUES

Nous pouvons vous placer pour l'ESSENCE de PATCHOULY

FABRIQUE DE CARTONNAGES DE LUXE

Spécialité pour Parfumeurs



Marius MILOU & CIE

MONTÉLIMAR (France)

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 11

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

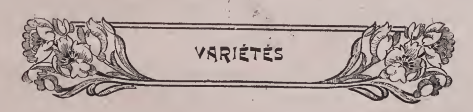
ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs ; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE ET Cie. 14, rue Bellecordière, Lyon.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



Consommation du Savon

La consommation du savon aux Etats-Unis et en Angleterre est de 14 livres par habitant ; en Russie, la consommation individuelle n'atteint qu'une livre et demie.

❧ ❧ ❧

Fabrication des Savons marbrés et colorés à Grand rendement, à base d'acides Gras

1911. Milan. *L'Industria Saponiera,* n° 5, 1er *mars, page* 108.

La fabrication des savons marbrés à fort rendement est une opération assez difficile si on traite directement les matières grasses. Au contraire, en partant des acides gras, le travail est relativement aisé. Voici quelques recettes : 1° rendement 250 % : 80 kgr. acides gras de l'huile de palmiste ou de coco ; 20 kgr. acides gras du suif ou de l'huile d'arachide, 98 kgr. soude caustique 25° Baumé, 28 kgr. potasse 35° Baumé, 32 kgr. eau salée 22° Baumé, 7 kgr. solution colorante ; 2e *recette,* rendement 300 % : 80 kgr. acides gras comme ci-dessus, 20 kgr. acides gras comme ci-dessus, 98 kgr. soude caustique 25° Baumé, 55 kgr. potasse 32° Baumé, 25 kgr. solution chlorure de potassium 15° Baumé, 40 kgr. eau salée 22° Baumé, 8 kgr. solution colorante ; 3e *recette,* rendement 350 % : 90 kgr. et 10 kgr. acides gras comme ci-dessus, 118 kgr. soude caustique 20° Baumé, 65 kgr. solution potasse 32° Baumé, 25 kgr. solution chlorure de potassium 15° Baumé, 60 kgr. eau salée 22° Baumé, 9 kgr. solution colorante ; 4e *recette,* rendement 600 % : 100 kgr. acides gras comme ci-dessus, 125 kgr. soude caustique à 20° Baumé, 140 kgr. solution potasse à 20° Baumé, 80 kgr. solution chlorure de potassium à 15° Baumé, 165 kgr. eau salée à 22° Baumé; 18 kgr. solution colorante. Des rendements intermédiaires de 400, 500, 550 % peuvent d'ailleurs être obtenus en faisant varier proportionnellement les proportions de réactifs. Quant à la solution colorante elle se prépare en mélangeant 1 kgr. ½ soude caustique à 25° Baumé, 2 kgr. ½ d'eau, 2 kgr. ½ de silicate de potasse et 1 kgr. ½ de couleur (outremer, etc.).

La saponification se fait comme suit : On fait arriver d'abord dans la chaudière la soude caustique et 20-25 kgr. de l'eau salée et on porte à l'ébullition. L'addition d'eau salée a pour but d'éviter une saponification trop rapide des acides gras qui donnerait lieu facilement à la formation de grumeaux. Quand la lessive commence à bouillir on arrête le feu et on ajoute les acides gras par petites portions. Si l'opération a été bien conduite il doit en résulter immédiatement une masse savonneuse claire. On ajoute alors les autres solutions en couvrant la chaudière. Il faut avoir soin de maintenir un feu doux pendant toute la durée de ces additions, si elles sont abondantes, afin de ne pas refroidir la masse. (Pendant ce traitement

la masse savonneuse doit donc être maintenue à 80° environ). En couvrant bien la chaudière, on arrive à ce que l'écume qui s'est formée au début disparaisse peu à peu. Il ne doit en rester qu'une très légère couche sinon cela indiquerait que le savon manque d'eau, auquel cas il conviendrait d'en ajouter un peu, mais en évitant soigneusement d'en employer un excès.

La coloration et le marbrage doivent être précédés d'essais sur quelques kilogs. S'il se forme immédiatement des flocons qui se précipitent au fond, c'est une indication que la pâte du savon est trop peu caustique et il faut lui ajouter encore un peu de lessive. Si, au contraire, l'essai reste clair même après un long temps, cela montre que la pâte est trop alcaline et il faut la corriger par addition d'huile de palmiste ou de coco. Dans les conditions normales on doit observer après plusieurs heures des flocons qui se séparent mais ne vont pas au fond du récipient.

Modèles industriels en Belgique

Revision de la loi

Un Comité ayant son siège au Palais de la Bourse, vient de se constituer. Il a pour but la revision de la loi belge concernant la Propriété Industrielle. Ce Comité comprend un délégué du Gouvernement, les principaux membres des Chambres syndicales, ainsi que des délégués des Chambres d'Industries, d'Associations d'ingénieurs, d'Associations professionnelles et autres groupes.

La loi surannée de 1806, concernant les modèles industriels sera d'abord examinée, et les points suivant figurent plus spécialement à l'ordre du jour :

1. Y a-t-il lieu de publier ou de ne pas publier les modèles déposés ? Par la loi actuelle, le dépôt des modèles a lieu sous pli cacheté, et il est, par conséquent, impossible de constater si un modèle donné est protégé ;

2. L'emploi du modèle par son créateur avant le dépôt entraîne-t-il la nullité du dépôt ? (L'incertitude actuelle est en tout cas préjudiciable).

3. Un modèle pour être valable doit-il être d'une nouveauté absolue, ou suffit-il que son application à une industrie déterminée soit nouvelle ? Exemple : Une liqueur de marques qui crée un nouveau modèle de bouteille pour ses liqueurs, a-t-elle droit à protection, malgré qu'un modèle de bouteille identique ait déjà été utilisé antérieurement pour des produits tout différents, par exemple, pour un produit pharmaceutique. Autre exemple : Un industriel imagine de donner à des comprimés d'extraits de viande solide, la forme triangulaire. Peut-on lui opposer comme nullité que des formes triangulaires ont déjà été utilisées pour des chocolats ?

Les industriels et commerçants ont intérêt à donner leur avis sur ces questions, car chacune des solutions entre lesquelles il faudra choisir présente des avantages et des inconvénients.

Les intéressés sont priés de faire connaître leur avis au Secrétaire du Comité : Jacques Gevers, 70, rue Saint-Jean, à Anvers.



SAVEZ-VOUS UTILISER LA PUBLICITÉ



La publicité est sans paradoxe la façon la plus économique de bien vendre. Le voyageur lui même ne peut plus assurer un chiffre s'il n'est pas soutenu et poussé de toutes façons par la publicité. Par la publicité seulement une maison peut assurer la constance de son chiffre d'affaires et aborder graduellement tous les marchés qui s'offrent à son activité.

Il faut donc savoir faire de la publicité. Les bons chimistes, les excellents directeurs, les parfaits vendeurs, sont-ils fatalement des maîtres en matière de publicité. L'expérience répond non.

On est spécialiste en publicité comme on est spécialiste dans telle branche de la mécanique ou de la chimie, nul n'est universel. Et ce n'est pas trop de se consacrer exclusivement à l'étude approfondie de la psychologie des acheteurs et de l'action de la publicité sur la faculté d'achat des foules.

N'ayez pas l'orgueil de croire qu'un conseil d'un homme expérimenté est chose négligeable : si le commerce est devenu une science, aussi ardue, peut-être plus même que l'industrie, la publicité est un art tout particulier.

Le temps n'est plus où une annonce quelconque pouvait porter ses fruits. La vie de chaque jour est tellement encombrée de publicité que seule la meilleure peut porter ses fruits. C'est celle qui attirera l'attention, qui la fixera par son ingéniosité, son bon sens, sa sincérité, celle qui convaincra par sa rédaction particulièrement étudiée, par sa disposition répondant le plus parfaitement à la constitution psycho-physiologique de l'homme qui portera le plus de fruits.

Il ne faut pas dire : nous consacrons 10, 20 ou 100.000 francs à notre publicité, nous réussirons fatalement ; vous pouvez gaspiller sans profit ces sommes importantes.

Si vous prenez conseil d'un spécialiste, au contraire, vous pourrez peut-être avec une somme bien moindre, obtenir des résultats beaucoup plus importants. Un bon conseil, ne vous économiserait-il que 5 ou 10 % de votre budget, il sera payé amplement, et si les résultats obtenus se chiffrent par 10 ou 20 % de ventes supplémentaires, aurez-vous perdu votre temps en vous adressant à un spécialiste ?

Ne faites pas école vous-même comme vos devanciers ou vos concurrents, profitez au contraire de l'expérience de vos prédécesseurs depuis 50 années, adressez-vous à un ingénieur publiciste.

La Parfumerie est une des industries qui emploie le plus de publicité, sa technique est toute particulière, la *Parfumerie Moderne* s'est adjoint le concours de M. Berthillier, dont la réputation n'est plus à faire, écrivez-lui aux bureaux du journal, il s'empressera de vous donner son opinion, et se chargera de l'établissement de votre budget, de vos annonces, de votre plan de campagne.

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Brillantines à un liquide

Sulforicinate .... 200 à 400 gr.
Parfum artificiel 100 %............ 2 à 10 »
Eau quantité suffisante pour........ 1 lit.

Ces brillantines sont aussi grasses que celles que l'on fabrique actuellement avec les huiles de vaseline leur prix de revient varie à l'infini grâce à la facilité de les allonger presque indéfiniment d'eau. En revanche, on peut les charger en parfum beaucoup plus qu'il n'est possible avec les huiles minérales ou végétales. Employer toujours les huiles essentielles et parfums artificiels les plus solubles et éviter tout parfum alcoolique.

Extraits « Shampoo » sans alcool

En remplaçant le Benzoate de Benzyle et ses succédanés par le mélange Eau-Sulforicinate dans la fabrication des parfums concentrés, on obtient les extraits dits Shampos se prêtant à toutes les utilisations :

Une goutte sur le mouchoir le parfume longuement.

Une goutte dans l'eau de toilette, dans le bain, remplace les eaux de toilette ; purs, ils suppriment les brillantines, etc.

Ces produits ont un avenir réel, aussi bien pour l'exportation que pour la vente locale.



PETITES ANNONCES



PETIT COMMERCE PARFUMERIE à vendre à ROYAN, situation agréable, recettes, 6 à 8.000 fr., on vendrait de gré à gré. S'adresser à M. E. LACAMBRA, chimiste à Royan (Charente-Inférieure) (pour cause santé).

❧ ❧ ❧

VOYAGEUR en droguerie, Produits chimiques et pharmaceutiques, Couleurs d'Aniline et Parfums synthétique, demande place voyageur en titre. 17 ans de voyage. Écrire A. D. Bureau du Journal, N° 141.

FORMULAIRE CERBELAUD. — On demande à acheter un exemplaire d'occasion. S'adresser au bureau du Journal.

❧ ❧ ❧

INGENIEUR-CHIMISTE, Dr ès-sciences, 32 ans, marié, instruction scientifique très solide, grande expérience pratique, organisateur, énergique et entreprenant, connaissant les langues principales, cherche situation d'avenir dans l'industrie des parfums.

Ecrire B. C. 88, bureaux du journal.



REVUE COMMERCIALE



Aspic. — Suit le mouvement ascensionnel de la lavande.

Badiane. — La récolte médiocre et les troubles en Chine font prévoir des cours élevés et une hausse continue.

Bois de Rose. — Faible, prix très bas.

Cannelle de Chine. — En hausse.

Girofle. — Ferme.

Géranium Bourbon. — En hausse continuelle, l'essence manque.

Géranium Afrique. — En hausse continuelle, l'essence manque.

Géranium de Cannes. — La récolte est terminée ; elle a été comme quantité d'essence produite au-dessous de la moyenne, mais les rendements ont été bons. Ce géranium dont les prix n'ont pas été impressionnés par la hausse du Bourbon et de l'Afrique se trouve particulièrement intéressant en ce moment à cause de sa grande supériorité de parfum.

Essence de lavande. — Une forte demande jointe à une récolte bien au-dessous de la moyenne est cause de la hausse constante de cette essence. Risque encore de hausser.

Menthe Japon. — En forte hausse.

Menthol. — En forte hausse.

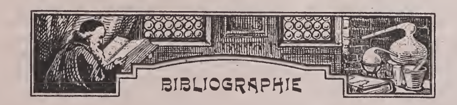
Palmarosa. — Toujours ferme.

Patchouli. — En hausse légère.

Santal. — Très ferme.

Verveine de Cannes. — La distillation de cette essence a lieu en ce moment ; la récolte est normale et les rendements bons.

Le 8 novembre 1911.



Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère des Colonies.

Plantes à Parfums

Produits Marchands et Parfumerie. — Monographies des principales plantes à parfums. — Commerce. — Généralités. — Parfums des végétaux. — Chimie des parfums. — Industrie des parfums, par Paul Hubert. — In-8° de XII-610 pages, avec 172 fig. — *Cartonné : 10 francs.*

« Plantes à parfums », tel est le titre du quatrième volume de la « Bibliothèque pratique du Colon ».

Cette fois, M. Paul Hubert ne s'est pas contenté, comme il l'avait fait jusqu'ici, de la vulgarisation d'une seule plante et de ses industries. C'est toute une série de monographies qu'il présente, mais en gardant pour chacune d'elles cet esprit de méthode et cette simplicité de description qui sont les caractéristiques de ses ouvrages.

Tour à tour, nous extrayons, avec l'auteur, les parfums les plus divers des plantes les plus variées ; selon les cas, c'est la racine, l'écorce, le bois, la feuille, la fleur, la graine, etc., que nous manipulons pour en isoler les parfums que nous utiliserons directement ou que nous aurons à fixer vu leur fugacité, ou encore, que nous ferons entrer dans de délicieuses compositions dites « bouquets d'odeurs ».

Mais l'auteur n'en est pas resté aux descriptions des plantes, aux manipulations en pays producteurs et importateurs, aux tours de mains des industriels. Après une étude complète des « Produits marchands en parfumerie », il révèle des *secrets* de laboratoire, donne des formules à la portée de tous et signale les fraudes dont sont parfois victimes les importateurs, sans oublier celles autrement nombreuses visant l'acheteur au détail. Enfin, un chapitre préparatoire est entièrement consacré à la « Chimie des parfums » ; en ce chapitre sont résumées des données techniques indispensables pour l'étude des parfums ; l'auteur les a exposées aussi clairement que possible. Au reste, comme le dit très bien M. Paul Hubert : « Dans l'étude des plantes à parfums et des parfums sans plantes, nous sommes en continuel va-et-vient du laboratoire à l'usine, de l'officine aux champs. La question se montre complexe ».

Avec l'auteur nous espérons que ce nouvel ouvrage trouvera près des lecteurs le même bienveillant accueil que les précédents. C'est au jour le jour, parmi les Planteurs, les Usiniers et les Négociants qu'en furent recueillis les éléments et nous savons que M. Paul Hubert est sincère quand il déclare « que sa seule ambition est d'être utile à tous, surtout à ceux qui, loin des leurs, loin de solides affections, peinent, sans jamais se lasser ni se désespérer..., en pleine solitude... en exil ».

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIERES

importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications.

Chapitre IV. — *Feuilles.* — Etude botanique. — Ethérification naturelle des alcools terpéniques. — Citronnelle ; Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications. — Eucalyptus : Agronomie ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications. — Géranium : Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et pays importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications. — Palmarosa : Agronomie ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications. — Lemon-Grass ou Verveine des Indes ou herbe de citron : Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs ; Commerce; Imitations et falsifications. — Patchouli : Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et importateurs ; Commerce et usages ; Imitations et falsifications.

Chapitre V. — *Boutons et Fleurs.* — Etude botanique ; Répartition des principes odorants. — Cassie : Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et pays importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications. — Frangipane ; Giroflier ; Ylang-Ylang ; Jasmin ; Oranger (fleurs d') ; Bigaradier ; Essence de Néroly.

Chapitre VI. — *Fruits et grains.* — Etude botanique. — Ambrette ; Badiane (anis étoilé) ; Bergamotte ; Citron ; Limon et Cédratier ; Muscadier et Macis ; Fève Tonka ; Oranger (fruits d') ; Bigaradier ; Essence de Petit-Grain ; Orange douce ; Essence de Portugal ; Pamplemousse ; Limettier ; Mandarine ; Vanille : Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs ; Pays importateurs ; Commerce ; Imitations et falsifications.

Chapitre VII. — *Gommes. — Résines. — Baumes.* — Définitions. — Benjoin ; Camphrier ; Gaiac ; Myrrhe ; Oliban ; Opoponax ; Pérou (Baume du) ; Styrax ; Tolu (Baume de) ; Agronomie ; Botanique ; Technique ; Industrie ; Pays producteurs et pays importateurs ; Commerce.

Troisième partie. — Memento général du colon. — I. *Généralités* : A. Métropole. — Services officiels ; Ecoles spéciales et cours ; Groupements coloniaux et sociétés de propagande coloniale ; Publications ; Journaux et revues ; B. Colonies ; Pays de protectorat ; Zones d'influence ; Publications ; Journaux et revues ; Chambres de commerce, d'agriculture et chambres consultatives aux colonies. — II. *Renseignements spéciaux sur les plantes à parfums et leurs industries* : Importateurs de matières premières ; Distillateurs et fabricants de parfums ; Produits spéciaux pour l'industrie des parfums. — III. Adresses indispensables aux coloniaux ; Exportation (par spécialités) ; Importation (par spécialités).



MARQUES PUBLIÉES EN SEPTEMBRE 1911



SUISSE

Marques publiées en septembre 1911

EAU POUR LES CHEVEUX

KOMET. — Clara Tobler-Christen, Fabrikation, Bern Schweiz.

PINCUS.— Carl Ulveling, Fabrikation und Handel, Zürich, Schweiz.

REBIA. — Robert Bouquet, Fabrication, Chênebourg, Suisse.

FARMOLINE. — C. Gros, Fabrication et commerce, Genève, Suisse.

HIRTINE. — Edouard Hirt fils, fabrication et commerce, Délémont, Suisse.

ARTICLES DE TOILETTE

HIRTINE. — Edouard Hirt-Rossé, Fabrication, Délémont, Suisse.

PARFUMERIE

MITCHAM. — All en Thom Commerce, Bâle, Suisse.

ALLEMAGNE

Marques publiées en septembre-octobre 1911

PRODUITS DE PARFUMERIE

EISHUFT. — Dr. Joachim Wiernik et C°, G.m.b.H., Berlin.

ITSEM. — C. A. Uhlmann et C°, Reichenbach i. Bottl.

EMBLA. — Eugen Schæffer, Berlin.

MIKADO. — Félix Eydoux et C°, Marseille.

LUHNES GLYCERIN. — Aug. Luhn et C°, Ges.m.b.H., Barmen.

KAMRETTA. — Fritz Kammrath, Berlin.

WASCH-MAALEL. — August Schmieg, Rothenburg o. T.

CRUCO. — C. Rupert et Cie, Cassel.

POLLUX. — Sunlight Seifenfabrik, G.m.b.H., Rheinau-Mannheim.

YRSA. — Georg Dralle, Hamburg.

VIJELLY. — Chemische Fabrik Steglitz, Wœhlbier et Baensch, Stéglitz.

IRIDORON. — Heine et C°, Leipzig.

SAVONS

SCHWAN. — Fabriken von Dr. Thompson's Seifenpulver, G.m.b.H., Düsseldorf.

ELGUSOL. — L. Samm et Sohn, Kœnigsberg

SCHWAN. — Fabriken von Dr. Thompson's Seifenpulver G.m.b.H., Düsseldorf.

SEIFAX. — Fabriken von Dr. Thompson's Seifenpulver, G.m.b.H., Düsseldorf.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon

4e Année

DÉCEMBRE 1911



NOËL 1911

LA PARFUMERIE MODERNE

ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

REVUE SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Parfumerie, Savonnerie

Droguerie, Pharmacie, Liquoristerie, Confiserie, etc.

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° DE NOËL

93, Boulevard Soult, PARIS

ADMINISTRATION : 19, RUE CAMILLE, LYON

Le Numéro : 1 franc

BERNARD MOREL

1911



FABRIQUE D'ESSENCES
et de Matières Premières
pour Parfumerie, Savonnerie, Droguerie, Confiserie, etc.
A. EUZIÈRE
GRASSE (Alpes-Maritimes, FRANCE)
POMMADES ET HUILES AUX FLEURS
EAUX DISTILLÉES
de ROSE, de FLEURS d'ORANGER, etc.
SPÉCIALITÉS
Essences de Fleurs absolues "Pures liquides" obtenues par les dissolvants volatils, les seules vraiment naturelles.
Extraits d'Odeurs aux Fleurs, quadruples et concentrés pour l'exportation. — NOUVEAUTÉS.

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT

Le M[illegible]e en Corse, Robert Gattefossé. — La vie chère, XXX. — *Variétés :* Exposition de Turin, La guerre Italo-Turque, Une tentative de culture des plantes à parfums, — L'industrie chimique des cheveux, A. Chaplet. — Anthranilate de Méthyle. — Oranges et citrons en Turquie. — Quelques réflexions d'un parfumeur américain, S.-G. Smith. — Emplois du vide en parfumerie, M. Schmuck.

SUPPLÉMENT. — *Variétés :* Consommation du savon, Fabrication des savons marbrés et colorés à grand rendement, à base d'acides gras ; Modèles industriels en Belgique. — Savez-vous utiliser la publicité ? — *Recettes et Procédés Utiles :* Brillantines à un liquide, Extraits « Shampoo » sans alcool. — Revue commerciale. — Bibliographie. — Marques publiées en septembre 1911.



PETITES ANNONCES

PETIT COMMERCE PARFUMERIE à vendre à ROYAN, situation agréable, recettes, 6 à 8.000 fr., on vendrait de gré à gré. S'adresser à M. E. LACAMBRA, chimiste à Royan (Charente-Inférieure) (pour cause santé).

VOYAGEUR en droguerie, Produits chimiques et pharmaceutiques, Couleurs d'Aniline et Parfums synthétique, demande place voyageur en titre. 17 ans de voyage. Écrire A. D. Bureau du Journal, N° 141.

JEUNE HOMME actif et sérieux, connaissant bien l'allemand, sortant de fabrique de Parfumerie de premier ordre, cherche représentation de maison de Parfumerie, matières premières ou autres articles pour l'Allemagne. Ecrire A. T., bureau du journal, n° 1796.

FABRIQUE DE PARFUMERIE demande un VOYAGEUR représentant pour les Indes (Indes Anglaises principalement), soit à la commission, soit au fixe. Bureau du Journal, sous H. N. D. 156.

CHIMISTE très expérimenté dans la branche des parfums, références tout premier ordre, trouverait situation avantageuse dans importante fabrique du Midi.
Offres A. M. R., Bureau du Journal.

JEUNE HOMME finissant son service militaire, ancien voyageur et préparateur (parfums artificiels et matières premières), connaissant cultures des plantes aromatiques et extraction, cherche situation d'avenir. Ecrire R. O. bureau du journal.

VOYAGEUR : connaissant bien tournées Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande, Suède, Norvège et Russie, très au courant parfumerie et matières premières, demande à voyager pour parfumerie confectionnée ou huiles essentielles. S'adresser bureau du journal, 1773.

VOYAGEUR en Droguerie, Essences, Matières premières pour Parfumerie, connaissant Herboristerie et Produits Pharmaceutiques, demande place voyageur en titre, 15 ans de voyage. Ecrire à M. Chandy, cours de la Liberté, 37, Lyon.

PREPARATEUR-MANIPULATEUR, très au courant de toutes les questions de parfumerie, demande emploi (France ou Etranger). S'adresser bureau du journal, G. V. M. n° 684.

FORMULAIRE CERBELAUD. — On demande à acheter un exemplaire d'occasion. S'adresser au bureau du Journal.

INGENIEUR-CHIMISTE, Dr ès-sciences, 32 ans, marié, instruction scientifique très solide, grande expérience pratique, organisateur, énergique et entreprenant, connaissant les langues principales, cherche situation d'avenir dans l'industrie des parfums.
Ecrire B. C. 88, bureaux du journal.


F. Sartorius
BALANCES
ET POIDS
DE PRÉCISION POUR ANALYSES
Société de Construction d'appareils scientifiques. F. Sartorius, A. Becker. & Ludwig Tesdorpf.
Gottingen (Hanovre)
De réputation universelle consacrée par 40 années d'emploi technique et pratique
Garantis par brevets et dépôts
Premières récompenses aux Expositions de : Bruxelles 1897 diplome d'honneur et prix de 500 francs pour la meilleore construction; Paris, médaille d'or; Saint-Louis, grand prix et deux médailles; Bruxelles 1910, grand prix et médaille d'or.
CATALOGUE FRANCO
Consulter notre Tarif pour toute affaire sérieuse


SANTO GRECO FU F^SCO
REGGIO DI CALABRIA
Adresse Télégraphique : SAGREF Reggio-di-Calabria
Usine à S. CATERINA
ESSENCES PURES
de Bergamotte, Citron,
Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890
GATTEFOSSÉ & FILS, Agents
LYON


? POURQUOI...
ACHETER DES ESSENCES
d'Ylang-Ylang
naturelles, de provenances diverses, de prix, d'odeur et de rendement variables
quand l'essence artificielle d'YLANG-YLANG
TRIPLEX à 150^fr. le K°
est toujours meilleure et moins chère
AGENT POUR LA FRANCE
Henry GAUTIER
Le prénom est de rigueur
15, Quai de Richebourg, 15
Nantes (L.-I.)
ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE
DE BONS SOUS-AGENTS SONT DEMANDÉS



REVUE COMMERCIALE

Aspic et Lavande. — Il ne reste plus sur le marché que les essences de qualité inférieure. Les cours resteront très fermes jusqu'en septembre prochain.

Badiane. — Les derniers lots de la récolte arrivent sur le marché. Cours très ferme avec tendance à la hausse.

Bergamotte. — La nouvelle récolte qui sera sur le marché vers le 20 courant, est bien au-dessous de la moyenne. D'autre part, les besoins en Bergamotte sont très grands et il n'y a plus de stock de l'ancienne récolte. Il ne faut donc pas espérer une baisse.

Portugal. — Récolte normale, hausse causée par grande demande.

Citron. — Récolte inférieure à la moyenne, quoique supérieure à celle de la Bergamotte. Les fruits se vendent à un prix rémunérateur et les paysans expédient beaucoup, ce qui diminuera d'autant la quantité disponible pour l'essence.

Mandarine. — Aucun stock n'existant de l'ancienne récolte, les cours actuels sont très élevés.

Géranium Afrique. — Hausse continue, marchandise rare.

Géranium Bourbon. — Toujours très ferme, cependant une baisse légère est à espérer en février.

Girofle. — La hausse que nous signalions dans notre dernière revue n'a pas continué. Nos prévisions de baisse commencent à se réaliser.

La situation reste inchangée pour les autres essences.



MARQUES PUBLIÉES EN SEPTEMBRE-OCTOBRE 1911



BOUQUET DE LA EXPOSICION. — MM. H. et G. Klotoz, propriétaires de la Parfumerie Pinaud, 18, place Vendôme, à Paris.

L'APPARITION. — MM. H. et G. Klotz et C[ie], propriétaires de la Parfumerie Pinaud, 18, place Vendôme, à Paris.

FLORITA. — Mme G. Grouau, 199, rue de Vaugirard, à Paris.

POUJOL. — MM. Darrasse et Colmant, propriétaires de la Parfumerie Coudray, 13, rue d'Enghin, à Paris.

BOUQUET DE MAI. — M. Giraud, à Grandris.

BROUX. — Mme Veuve Broux et fils, 8 et 10, rue Victor-Hugo, à Colombes.

LACTÉINE D'ORIENT. — Mme Vve Broux et fils, 8 et 10, rue Victor-Hugo, à Colombes.

VELOUTÉE D'ORIENT. — Mme Vve Broux et fils, 8 et 10, rue Victor-Hugo, à Colombes.

ANTI-RIDES BROUX. — Mme Vve Broux et fils, 8 et 10, rue Victor-Hugo, à Colombes (Seine).

POUDRE DE TOILETTE

GELLÉ. — MM. Lecaron fils, propriétaires de la Parfumerie Gellé frères, 6, avenue de l'Opéra, à Paris.

POUDRE DE LAHORE. — Mme Vve Seguin, née Suzanne Hubert, 3 à 13, rue de Moulis, à Bordeaux.

ETRANGER

EAU POUR LES CHEVEUX

AK-ME. — William Henry Bowen, Manchester.

NELOTZ. — Nellie George, Londres.

BROSSES POUR CHEVEUX

CORNEPOLI. — Mason Pearson, London.

FINNA. — Mason Pearson, London.

PARFUMERIE

MORNING DEW. — Yardley et C° Limited, London.

LUX. — Lever Brothers Limited, Port Sunlight, Cheshire.

A.N.L. — Emily Cohn, London W.

GARDEN WISPERS. — Yardley et C° Limited, London.

ROSY MORN. — Yardley et C° Limited, London.

SANS SOUCI. — Yardley et C° Limited, London.

MACK SACHET. — Heinrich Mack, Ulm-on-Danube, Allemagne.

SAVONS

CRONA. — Scrubb et Company Limited, London.

SAVOIR. — Scrubb et Company Limited, London.

DENTIFRICES

P. — The firm trading as L. Pool. et zonen, Amsterdam. Hollande.

SALVINE. — Dr Charles Rooke Limited, Leeds.

BETOL. — L. Pool et zonen. Amsterdam Hollande.

GLYTIMOL.— Standart Tablet and bill Company Limited, Villas Hove, Sussex.

MOTIMAR. — John Lorimer Barton, Dawlish, Devonhire.

FAMA. — Alexander Friederich trading as A. Friederich, Arnhem, Hollande.

PRODUIT POUR L'ENTRETIEN DE CHEVEUX

ROTOS. — The Rotos Safety Strop and Razor C° Limited, London E.C.



CAPES=VISCOSE
NOUVEAUTÉ !
BOUCHAGE
HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE
(Brevetés S. G. D. G.)
J.-G. VANDERHEYM
CONCESSIONNAIRE
84, Rue la Condamine
PARIS



MAISON FONDÉE EN 1820
P. DÉRIVEAU
10-12, Rue Popincourt, PARIS
GRAND PRIX TURIN 1911
- ALAMBICS -
à essences
A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR
Appareils à vide et à extraction
TARIF FRANCO



Situation économique et commerce extérieur de la République de Panama en 1908

Le commerce extérieur de la République est représenté, en 1908, par 9.563.947 balboas, 39 centavos, soit en francs : 49.732.526 francs 40 centimes, dont 7.806.811 balboas 86 (40.595.421 fr. 65) pour les importations, et 1.757.135 balboas 53 (9.137.104 fr. 75), pour les exportations, écrit M. Barré Ponsignon, chargé d'affaires de France à Panama, dans un rapport très documenté publié en annexe au « Moniteur Officiel du Commerce » du 17 mars dernier.

Après avoir passé en revue les principaux articles faisant l'objet des importations totales du pays de sa résidence, notre Chargé d'affaires examine plus spécialement les marchandises intéressant le commerce français.

Nos ventes dans la République de Panama qui se sont élevées à 385.865 dol. 43 = 2.006.515 francs 85 en 1908, ont porté surtout sur les produits suivants : conserves, fromages, huiles d'olive, confitures, meubles, bijoux, tissus de coton et de laine, vêtements confectionnés, produits chimiques et pharmaceutiques, eaux-de-vie, vins divers, eaux minérales, liqueurs, articles de Paris, parfumerie et divers articles de chapellerie et de fournitures de bureau.

Nos importations dans ce pays pourraient s'accroître dans des proportions assez fortes et, à ce sujet, M. Barré-Ponsignon donne les conseils suivants aux exportateurs français :

Le meilleur procédé de vente dans ces pays est, évidemment, le voyageur représentant plusieurs maisons et des spécialités différentes, parlant espagnol et anglais, ou au moins l'une des deux langues. Ici, les magasins n'ont pas de spécialité : ils vendent plus ou moins de tout ; chez l'épicier, vous trouvez des meubles, de la batterie de cuisine, de la faïence, de la verrerie, des montres, voire même des chaussures ou des chemises de flanelle. L'horloger-bijoutier vend aussi des bicyclettes, des moteurs, des cartes postales ou autres marchandises. Le voyageur doit faire de même, et pouvoir traiter dans chaque maison plusieurs articles. La correspondance commerciale n'est pas pratique dans une région où le crédit est aussi aléatoire et le commerce entre les mains de gens de nationalités si diverses, et dont l'installation est tout ce qu'il y a de moins stable. D'autre part, les commerçants étrangers, arrivés hier pour creuser le canal, marchands de vins ou de conserves aujourd'hui disparaissent demain, si leurs affaires ne marchent pas. Le voyageur pourra se renseigner, juger plus facilement et conclure les marchés mieux entendus que tous ceux qui résulteront de longues correspondances et de renseignements vagues. Il y a dans l'isthme, tant à Panama qu'à Colon, et dans bien des centres de l'intérieur, des maisons solides, avec des capitaux sérieux et connus, ou, en l'absence de gros capitaux, ayant à leur tête des commerçants dont l'honorabilité ne fait de doute pour personne. Mais à côté de ces maisons, il y en a beaucoup sur lesquelles il sera très difficile souvent, de se procurer d'abord, et de donner ensuite des renseignements.

L'auteur du rapport précité, ayant fait remarquer qu'il n'y a pas sur place, d'agents se chargeant de représentations, étudie la question des offres faites directement à la clientèle intéressée par l'envoi de catalogues.

Les catalogues, ajoute notre Chargé d'affaires, ne sont utiles que s'ils sont rédigés dans la langue du pays et en monnaie du pays. Or, à Panama, l'espagnol est la langue locale et populaire. Cependant des catalogues en anglais peuvent aussi être envoyés. Ces catalogues doivent être très complets, donner les prix d'une façon bien précise, et avec des figures, au besoin représentant bien fidèlement les objets offerts. Pour les prix en monnaie du pays, il serait facile d'indiquer dans les catalogues les prix en dollars américains qui ont la valeur exacte du « balboa » panaménien et en cours d'ailleurs dans le pays.

Notre Office National du Commerce extérieur à Paris, pourra, je n'en doute pas, procurer à nos négociants et fabricants des listes de bonnes maisons pour l'envoi de ces catalogues. Il y a aussi, dans quelques villes de la République, des cercles où fréquentent les chefs ou employés des principales maisons. J'engage donc nos négociants et nos fabricants à envoyer des catalogues au « Club Commercial », au « Club International », ou simplement au « Club » de telle ou telle ville.

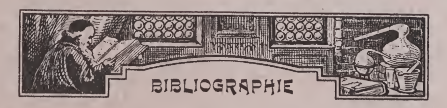
Enfin, trois autres chapitres complètent le travail de M. Barré-Ponsignon. Ils sont consacrés l'un aux exportations de Panama, l'autre à l'Agriculture et aux Mines, et le troisième, au mouvement maritime.



Parfums Synthétiques

L. GIVAUDAN, GENÈVE

PRODUITS CHIMIQUES	SPÉCIALITÉS
Alcool phényléthylique	*Ambréine*
Alcool cinnamique	*Bouvardiol*
Anthranylate de méthyle	*Chèvrefeuille*
Aubépine	*Dianthus*
Géraniol	*Giroflée*
Indol	*Hovénia*
Irisones et Raldéines (violettes)	*Jacinthes*
Musc cristallisé 100 %	*Néroly sur fleurs*
Musc Ambrette	*Roses artificielles*
Néroline et Yara	*Violettes*
etc.	*etc.*



Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br. 1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Mercklen, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.) broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
La Parfumerie Moderne, coll. compl., relié .... 30 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Histoire des Parfums, par S. Piesse, relié ...... 5 »
Savons et bougies, par Puget, relié .... 6 »
Parfums artificiels, par Charabot, relié .... 5 »
Parfumeur, par Pradal, Malepeyre et Villon ..... 6 »
Savonnier, par E. Lormes (3 vol.) .... 9 »
Jurisprudence sur les Falsifications, par X. de Borssat 7 50
Les Fleurs du Midi (Cultures industrielles), par Granger .... 4 »

❧ ❧ ❧

La Teinture des Cheveux

Par A. Chaplet

Supplément à la *Parfumerie Moderne*, une brochure in-4° cavalier 16 pages, avec une gravure ancienne hors texte, 1 fr. 50.

L'auteur a résumé d'une façon parfaite tous les documents anciens et modernes relatifs à la Teinture des cheveux et les a complétés par ses propres travaux. Après un chapitre historique et bibliographique, très complet, il passe en revue successivement les teintures végétales, métalliques et à base des produits organiques nouveaux.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur le Directeur de la PARFUMERIE MODERNE
19, Rue Camille. — LYON

Veuillez m'abonner à votre Revue à partir du mois de 191 pour un, deux ans (1).
Veuillez trouver inclus (mandat-poste, timbres, etc.) ou faire recouvrer par la poste sans frais pour moi (2), la somme de (3)

Vous m'enverrez à titre de prime :
Pour les abonnés d'un an : 1 Formulaire aide mémoire du parfumeur et « La Teinture des Cheveux », par Chaplet.
M , Profession :
Demeurant à Rue

Signature,

Le 191

(1) Rayer les mots inutiles.
(2) Les recouvrements hors de France étant peu commode, nous prions nos nouveaux abonnés étrangers de nous envoyer le montant nécessaire en *timbres-poste du pays au cours du change*.
(3) Abonnement annuel : France, 6 francs. — Etranger, 7 fr. 50.



Myrtol et Laurenol

On n'attache pas assez d'importance aux constituants isolés de certaines essences employées seulement par des spécialistes avisés.

Les essences de Myrte et de Laurier sont parmi ces produits utilisés dans quelques spécialités où ils donnent d'ailleurs des résultats excellents.

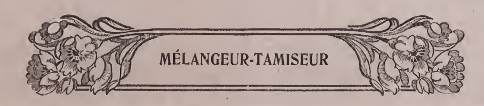
Malheureusement elles ont, toutes deux, une odeur dominante de plante verte, due aux terpènes, aux acides et aux goudrons qui les encombrent.

Le constituant principal de l'essence de Myrte est le Cinéol, mais avec une finesse toute particulière qui l'éloigne énormément des Cinéols extraits des autres essences dont il est le principal constituant. Rappelons que l'essence de Myrte est la base de plusieurs spécialités estimées depuis longtemps ; débarrassée de ses diverses impuretés, elle forme un produit réellement nouveau de note précise et vigoureuse et qui trouvera sa place dans beaucoup d'eaux de toilette et même de parfums pour mouchoir.

Le Laurénol extrait du Laurier noble contient en particulier un éther méthylique de l'eugénol qui le classe dans la catégorie des Œillets, mais avec une note fraîche et caractéristique.

Le parfumeur qui attache tant d'importance aux nouveautés dans le domaine chimique, ne devrait pas négliger les nouveautés naturelles, et nous n'hésitons pas à spécifier comme nouveautés les Essences naturelles déterpénées qui ont dépouillé toute leur brutalité pour ne garder que leur fond exquis que seul le vrai connaisseur savait jusqu'ici distinguer.

Ce sont là deux produits à essayer.



Médaillé au Concours Lépine

M. Guttières, chimiste-directeur de la Parfumerie New's, 3, rue Turbigo, à Paris, nous signale sa dernière invention pour laquelle il a demandé des brevets dans tous les pays.

L'innovation consiste dans l'emploi de palettes mobiles maintenues, par des ressorts souples, en contact avec la toile métallique du tamis. Leur passage provoque une trépidation qui active considérablement le tamisage. De plus, ces palettes, contrariées, brassent constamment la poudre et la mélangent.

L'appareil, dont toutes les pièces se démontent pour en faciliter le nettoyage, se compose d'un porte-palettes en hêtre et de palettes du même bois. Le tout est fixé par un boulon à une tige en fer, munie de coulisseaux en bronze qui le maintiennent vertical et permettent d'en régler la hauteur.

Pour les appareils à main, la tige est terminée par une manivelle avec bouton mobile, comme les moulins à café. Une disposition spéciale est installée pour les appareils destinés à être actionnés par un moteur.

Cet appareil peut être installé sur tous les tamis ; le prix de l'appareil à manivelle, pour tamis de 40 centimètres de diamètre intérieur, est de 30 francs ; pour tamis de 50 centimètres, 35 francs.

Nous avons des appareils complets, comprenant un tamis tambour garni en peau, toile forte en laiton, avec couvercle en bois, percé d'une ouverture permettant d'ajouter de la poudre sans rien déranger, au fur et à mesure du tamisage. Ce dispositif évite de découvrir le tamis et de respirer des émanations désagréables et même dangereuses, suivant les produits à tamiser.

PRIX DES APPAREILS COMPLETS

Toile forte	N° 80	N° 100	N° 120
Tamis de 40 cm....Fr.	55 »	57 »	59 »
Tamis de 50 cm.......	65 »	69 »	73 »

Pour les tamis soie, des brosses de forme spéciale sont ajustées sur les palettes.

1911

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie

Divers

Informations

Jurisprudence

Nouveautés

Office d'Exportation

Recettes et Procédés Utiles

Revue Commerciale

Revue des Revues

Variétés



Imp. P. Legendre & Cie, 14, rue Bellecordière, Lyon

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ
D'ESSENCE DE MENTHE
FRANCO-ANGLAISE

"STELLA"

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A
ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES
PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS, ALTHEN-LES-PALUDS

FABRIQUE DE CARTONNAGES DE LUXE

Spécialité pour Parfumeurs



Marius MILOU & CIE

MONTÉLIMAR (France)